

LA CIRCULATION DU DON DANS LA PARENTÉ

LA CIRCULATION DU DON DANS LA PARENTÉ

par JACQUES T. GODBOUT et JOHANNE CHARBONNEAU

en collaboration avec VINCENT LEMIEUX

INRS-URBANISATION
Institut national de la recherche scientifique
3465, rue Durocher, Montréal, Québec, Canada H2X 2C6

Le projet de recherche dont ce livre présente les résultats a bénéficié d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Tous droits de reproduction, de traduction
et d'adaptation réservés © 1996
Dépôt légal, 1er trimestre 1996
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-89228-090-7

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION ET PROBLÉMATIQUE

Pourquoi la famille ?	2
Le questionnement	3
Les limites de l'étude	4
Les études antérieures	10
Plan	11

Première partie

LES RÉSEAUX DE PARENTÉ ET LA CIRCULATION DU DON

Introduction.....	15
n Chapitre premier — LES RÉSEAUX DE PARENTÉ	17
Une perspective théorique différente	17
Description synthèse des réseaux de parenté	18
Densité et fermeture, 19 — Sexe, 19 — Catégories sociales et proximité géographique, 19 — Rôles, âges et générations, 20	
n Chapitre 2 — LES CADEAUX : SAVOIR <i>DONNER</i>	23
Nature et caractéristiques des cadeaux	23
Objets-cadeaux, 23 — Cadeaux faits-main, 24 — Cadeaux qui servent à rendre, 24 — L'argent, 24 — Les cadeaux conventionnels, 25	
Les «occasions» : cycles des cadeaux et cycle de la parenté.....	26
Le cycle de la vie familiale, 27 — Célébrations et rituels annuels, 28	
Qui donne à qui ?	29
Les règles et l'écart aux règles	30
Les règles implicites, 30 — Les règles explicites, 32 — Écarts aux règles, flou des règles, 33	
Conclusion	34
n Chapitre 3 — L'HOSPITALITÉ : SAVOIR <i>RECEVOIR</i>	35
Les rituels de l'hospitalité	36
Les célébrations	37
Le temps des Fêtes, 37 — Pâques, fête des Mères et fête des Pères, 40	

Les traditions familiales.....	41
Les anniversaires de naissance, 41 — Les vacances et les congés, 42 — Des traditions originales, 46	
Les interactions.....	46
Partage, alternance et réciprocité.....	47
ⁿ Chapitre 4 — L'AIDE : SAVOIR RENDRE SERVICE.....	51
Ce qui circule.....	52
Autour des résidences, 52 — Autour des enfants, 55 — Le partage des habiletés et d'autres ressources matérielles, 56 — L'argent, 57 — Autour de l'âme et du cœur, 59 — Autour des événements perturbateurs majeurs, 61	
Un modèle général de circulation de l'aide dans les sept réseaux.....	63
Des règles de circulation, 66	
ⁿ Conclusion — CADEAUX, HOSPITALITÉ ET SERVICES.....	69
Les règles du don.....	69
Les vocations particulières.....	70
Loin de la réciprocité.....	71

Deuxième partie

QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

ⁿ Chapitre 5 — LE DON ET LE LIEN DE PARENTÉ.....	75
Le passage de l'individu dans le cycle de parenté.....	77
L'enfance et l'adolescence, 77 — Le passage à la vie adulte, 78 — Devenir parent : la naissance, 81 — La vie adulte : un nouveau cycle, 82 — Devenir grand-parent. Le troisième âge, 84	
La circulation du don et les liens de parenté.....	88
Les cadeaux, 88 — L'hospitalité, 90 — L'aide, 92 — L'argent, 94 — Le choix et la dette, 95	
ⁿ Chapitre 6 — AUTRES FACTEURS D'EXPLICATION.....	99
L'histoire et la construction des réputations.....	100
Les événements mobilisateurs et perturbateurs.....	101
Les décès, 102 — Les désunions, 103	
Les classes sociales et le revenu.....	105
Le don et la femme.....	109

Conclusion.....	111
ⁿ Chapitre 7 — LE CÔTÉ SOMBRE DU DON	113
Le problème.....	114
Restriction de la liberté, 114 — Se faire avoir, 114 — Don-dû, 115 — Pas assez, 115	
Les conséquences	115
Quelques événements	116
Prêt non remboursé, 116 — Inégalités perçues entre don et retour, 117 — Don non reçu, 118 — Faire fructifier le don des parents, 119 — Maladie, accident, rupture d'union, vieillesse, 120 — Décès de la génération âgée, 121 — Décès prématuré, 121	
ⁿ Conclusion.....	124

Troisième partie

LE SENS DU DON DANS LA PARENTÉ

ⁿ Chapitre 8 — L'ÉCONOMIE DE LA PARENTÉ	129
L'économie substantielle de la parenté	130
L'économie formelle.....	132
Cadeaux, 133 — Dons, 134 — L'argent comme prix, 134 — Salaires, 134 — Comportements marginaux, 135	
L'économie de la parenté	136
Une modernité non marchande.....	138
ⁿ Chapitre 9 — LA NORME DE JUSTICE	139
Aide, cadeaux, hospitalité.....	140
Application limitée de la norme de justice	144
Ni la justice, ni le marché	145
ⁿ Chapitre 10 — LES BONNES RAISONS DE DONNER	147
Le discours	148
Le sens du retour : un don	153
L'obligation d'être spontané.....	155

Conclusion.....	158
n Chapitre 11 — L'ESPACE DE LA DETTE.....	161
La réciprocité limitée.....	163
Les principes.....	164
Ni réciprocité ni domination ?.....	166
Le refus du calcul, de l'équivalence, et d'être quitte.....	167
Le sens de la dette : propos ambigus.....	168
L'état de dette.....	172
Négatif, 172 — La dette positive, 173	
Des objections.....	175
La dette et les autres normes.....	180
L'émergence des normes.....	181
Conclusion. Réciprocité généralisée et état de dette.....	183

Conclusion

DON, ÉCHANGE, RÉCIPROCITÉ. LA CIRCULATION DANS LES RÉSEAUX DE PARENTÉ

Don-dû.....	185
L'intention marchande et la norme de justice.....	186
Le don agonistique et pervers.....	186
La réciprocité.....	187
Un système de partage ?.....	188
Le principe de la dette mutuelle positive.....	188
Les valeurs et les règles.....	189
La parenté : ni structure, ni échange.....	191
Pas le principe marchand, 191 — Pas une structure, 192	
Le don comme principe organisateur.....	192
Une étude limitée du don.....	194
BIBLIOGRAPHIE.....	197
ANNEXE 1 — LA PERSPECTIVE DE RÉSEAUX ET LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	209

ANNEXE 2 — GUIDE D'ENTRETIEN 211

Introduction et problématique

Cette étude sur la circulation du don dans la parenté fait partie d'un programme de recherche plus vaste dont l'objectif est d'éclairer et de comprendre le rôle et le fonctionnement du don dans la société moderne. Ce programme part de la constatation suivante. Il existe dans la société moderne trois sphères de circulation des choses et des services dominées par trois principes différents. Le *marché* est dominé par le principe de l'équivalence et la recherche de l'utilité dans l'échange. L'*État* démocratique est dominé par le principe de l'autorité et celui de l'égalité entre les citoyens. La sphère des *réseaux sociaux*, enfin, est dominée par le principe du don et de la dette; elle comprend l'univers des rapports personnels, de même que celui des associations, où domine le don entre inconnus. Récemment, des auteurs comme Wolfe (1989) et Etzioni (1988) — ainsi que Jane Jacobs (1992)¹ — ont développé une topologie de classification analogue.

Cette topologie ne signifie pas que les principes de l'équivalence, de l'égalité ou de la dette soient absents en dehors de la sphère où ils constituent le principe dominant. Tous les principes sont présents dans toutes les sphères, mais leur rôle et leur articulation aux autres principes diffèrent de l'une à l'autre, puisqu'une telle perspective revient à faire l'hypothèse que dans chaque sphère un des principes est en quelque sorte le *principe organisateur*, servant aux acteurs de norme de référence (de justification, selon Boltanski, 1990) pour juger leur comportement face à la circulation des choses et des services. Aline Charles (1994 et 1990) montre bien comment le monde des hôpitaux a longtemps été dominé par le principe du don sous la forme du bénévolat. Le don constituait la norme de référence, structurant même les rapports marchands (les relations de travail). Les bénévoles étaient alors les personnages principaux et les salariés, non sans malaise, avaient besoin de justifier leur rémunération dans le cadre de ce système de valeurs. Aujourd'hui, c'est l'inverse : le monde des hôpitaux est principalement structuré par un rapport salarial de type marchand professionnel et autoritaire, où s'infiltrent toutefois des rapports de don, notamment par la présence des bénévoles, et l'action de ces derniers tend à être évaluée selon les critères du principe marchand dont ils doivent continuellement se défendre : un bénévole, aujourd'hui, est potentiellement

¹ Jacobs ne retient que deux sphères et nie l'existence du don (tout en l'admettant indirectement).

INTRODUCTION ET PROBLÉMATIQUE

quelqu'un qui usurpe le travail d'un salarié. Le principe dominant n'est plus le même.

Par ce programme de recherche, nous visons à mieux comprendre le rôle du don et la spécificité de son articulation avec les autres principes dans les trois sphères, compte tenu bien sûr du fait que, selon les époques et les sociétés, il existe un rapport global entre les principes, une hiérarchie différente. Le principe marchand jouit actuellement d'un prestige qui s'étend à toutes les sphères, au point, par exemple, de rendre plus ou moins anormale toute activité non salariée¹. Une femme active à la maison peut se sentir coupable de ne pas rapporter de salaire, ou au contraire se sentir exploitée, selon le point de vue, mais toujours en référence à la norme marchande du travail salarié.

Ce rapport rend compte des résultats d'une enquête sur la sphère des relations personnelles. Nous avons choisi la parenté comme terrain. Il s'agit de vérifier que le principe du don y est bien dominant, d'en montrer les manifestations diverses, l'actualisation à travers la circulation des choses dans les réseaux de parenté (et d'abord de voir si les choses circulent encore intensément dans ces réseaux), puis d'examiner le rôle des autres principes et leur articulation.

POURQUOI LA FAMILLE ?

«Pour 80 % des Québécois, c'est la famille avant tout», titrait *Le Devoir* (15.12.1993) en rapportant les résultats d'un sondage effectué à l'occasion de l'Année internationale de la famille. Les Québécois ne sont pas des exceptions. La famille est au sommet de la popularité dans les sondages en général. «C'est le seul lieu social où l'idéal communiste ait réussi, disait l'économiste Paul Samuelson², car c'est la seule place où on applique la norme "à chacun selon ses besoins"».

Nous avons choisi la famille parce que le don risque d'y être plus important, plus «naturel» que dans les autres sphères de la société. C'est dire que nous ne postulons pas l'idée de la domination du principe marchand dans toutes les sphères de la société actuelle, comme tant d'observateurs aujourd'hui. Nous ne considérons pas au départ les réseaux de parenté comme des systèmes de production. Pour nous, l'Homme (l'espèce humaine...) est un organisateur avant d'être un producteur (Lemieux, 1986 : 163). Ses liens lui importent plus que ce qu'il produit ou acquiert (Lane, 1991). Nous nous démarquons à cet égard d'une partie de la recherche féministe, qui part d'un postulat emprunté au marxisme et voit la société et ce qu'on y fait comme un système de production³.

¹ Tout en diminuant les possibilités d'y accéder pour une proportion importante de la population : c'est l'une des contradictions de la société post-moderne.

² Au cours d'une émission télévisée : Société Radio-Canada, *Scully rencontre*, 6 mars 1994.

³ Ainsi, un auteur féministe affirme au début d'une recherche : «À l'instar des féministes ayant développé le concept de production domestique, nous considérons la famille comme un lieu de

Cette perception de la famille s'est bâtie en grande partie sur l'analyse du strict lien conjugal, souvent présenté a priori comme un rapport conflictuel. Nous avons plutôt choisi de concentrer notre travail sur les rapports de *parenté*, inter- et intragénérationnels, que nous étudions à partir du réseau actif d'une personne. Cette perspective, qui a aussi été le choix d'autres auteurs (Finch et Mason, 1993; Rossi et Rossi, 1990, entre autres), permet de poser un regard différent sur les relations familiales, comme nous pourrons le constater.

LE QUESTIONNEMENT

L'approche du don est évidemment influencée par l'origine disciplinaire et le champ d'étude des chercheurs. Les auteurs ne sont ni anthropologues, ni économistes, ni psychologues. Ils n'ont pas été conduits au don par l'observation des sociétés archaïques ou des comportements individuels sous leur aspect psychologique ou utilitaire. C'est celle des structures politiques et administratives qui a suscité leur intérêt pour des systèmes de circulation des choses ne relevant ni d'appareils politico-administratifs, ni du marché, pour un mode de liaison entre les acteurs différent de ceux qu'engendrent les structures politico-administratives, telle la participation. Bref, c'est à partir de l'observation et de l'analyse de systèmes sociaux très modernes que nous nous sommes intéressés à un objet qui apparaissait, vu de là, comme un «résidu» : les liens communautaires, le don, les réseaux sociaux et la façon dont les choses et les services y circulent, par comparaison avec l'État et le monde marchand.

De ce fait, ce sont les caractéristiques spécifiques des rapports de don, tels qu'ils sont insérés dans la société moderne, qui attirent notre attention. Comme Mauss, nous envisageons le don comme un système, composé de trois moments : donner, recevoir, rendre. Nous appliquons ici ce questionnement au *réseau de parenté*. C'est ce dernier qui constitue notre unité d'analyse. Nous essaierons donc de comprendre la dynamique du don dans un certain nombre de réseaux de parenté. Compte tenu de la littérature sur le sujet (voir plus loin) nous accorderons une grande importance à la circulation dans le temps, à long terme¹. Cela a été rarement fait, et c'est essentiel puisque le don fonctionne à long terme. Tous les auteurs le reconnaissent, mais finissent généralement par postuler une sorte de loi de l'équilibre (balance) à long terme. Une telle démarche n'est pas facile et demeure

production (Vandelac, 1985) et plus particulièrement comme un lieu de production des êtres humains» (Francine Saillant, «Les soins en péril : entre la nécessité et l'exclusion», *Recherches féministes*, 4, 1, 1991 : 13; l'ouvrage cité est : L. Vandelac et al., *Du travail et de l'amour. Les dessous de la production domestique*, Montréal, St-Martin, 1985).

¹ Cela ne signifie pas que nous examinons l'évolution du don, mais simplement que nous pensons que les systèmes de don se déploient sur de longs cycles qu'il faut analyser pour pouvoir les comparer aux autres systèmes actuels de circulation des choses et des services.

INTRODUCTION ET PROBLÉMATIQUE

exploratoire, mais elle est nécessaire pour comprendre la circulation du don. Comme nous le verrons, en termes de stratégie de recherche, elle implique certaines limites, notamment quant au nombre de réseaux au sein desquels nous ferons une analyse approfondie du don.

LES LIMITES DE L'ÉTUDE

Une remarque préalable s'impose. La plupart des recherches faites dans le champ de la famille portent sur la famille nucléaire, sur le noyau de personnes de plusieurs générations vivant ensemble. Notre étude a un point de départ différent. Elle porte sur la circulation des choses dans un réseau plus vaste, celui de la parenté. C'est dire que sans évacuer entièrement ce qui circule entre les membres de la famille nucléaire (parents et enfants résidant ensemble), nous n'en faisons pas le centre de la recherche. Des thèmes très porteurs actuellement, comme le partage des tâches au sein du couple, ne seront donc abordés qu'indirectement dans ce rapport.

Les limites d'échantillon

Des données qualitatives ont été recueillies auprès de quarante-trois personnes regroupées en sept réseaux familiaux. Chaque réseau a été constitué à partir d'une première personne (le premier *ego*), qui servait ensuite d'intermédiaire pour la sélection des autres personnes de son réseau. Ce mode de sélection, plutôt inusité dans l'étude des relations familiales et des réseaux sociaux, présente des avantages et des inconvénients. D'abord, il peut laisser supposer que les membres des réseaux familiaux qui ont accepté de collaborer se considèrent comme performants, fiers d'appartenir à ces familles où le don est important, ce qui introduirait un biais. En fait, seule la première personne rencontrée, par qui nous entrons dans le réseau, est vraiment susceptible de donner lieu à ce biais. D'autres enquêtes permettent de croire que la majorité des familles se considèrent de cette façon, et que donc seules les familles qui vivent au moment de l'enquête un problème important à cet égard se sont systématiquement exclues (Finch et Mason, 1993 : 163; Roberge, 1984).

Par ailleurs, nous aurions pu supposer que la première personne rencontrée nous conduirait seulement vers d'autres membres de sa parenté avec qui elle n'a qu'une relation positive. À l'expérience, nous avons constaté que ce n'était pas nécessairement le cas. À certaines occasions, ces personnes nous ont même dirigés vers des membres de leur famille qu'elles jugeaient susceptibles de nous présenter une vision différente, voire opposée, de certains événements clés de l'histoire de celle-ci. Précisons, de plus, que nous n'examinions pas uniquement les relations de chaque membre du réseau avec la première personne, mais aussi toutes les relations

bilatérales du réseau, ce qui réduisait davantage le risque d'introduire ce biais ¹. Mentionnons, en général, que ce mode de sélection ne nous a pas empêchés de découvrir des réseaux familiaux où des conflits et des problèmes importants de don existent, comme nous le verrons.

Les acteurs sociaux, selon le contexte, répondent différemment aux questions qu'on leur pose, non parce qu'ils sont menteurs ou ignorants, mais parce que le sens d'un geste, d'un lien social est rarement univoque. Il contient plusieurs intentions et significations et est donc susceptible d'interprétations multiples. Si les acteurs sociaux sont placés dans un contexte utilitariste et cynique, ils auront tendance à mettre en évidence ces dimensions de leurs actions, à les interpréter dans le cadre de ce paradigme. Or nous ne cherchons pas à cacher que notre but était de «faire sortir» le don. C'était l'objectif et le contexte de la présente recherche, contexte qui a sûrement été perçu par les répondants. Plusieurs ont néanmoins présenté une image négative de certaines relations ou événements.

Il serait d'ailleurs intéressant de reprendre l'examen des mêmes réseaux avec le postulat utilitariste. Les résultats seraient sans doute différents, mais ni plus ni moins vrais. Sommes-nous donc dans un monde non scientifique, parce que non falsifiable ? Pas nécessairement : il faudrait arriver aux mêmes résultats par les deux démarches pour conclure que dans un cas les résultats sont faux. Autrement, on peut conclure que les deux paradigmes sont en partie vrais, qu'ils expriment certains aspects du sens de l'action humaine.

Une situation hypothétique

Nous avons utilisé minimalement la technique de la situation hypothétique (que feriez-vous si...), la jugeant particulièrement limitée dans le cas du don, vu le caractère en partie spontané de ce dernier, et parce que les gens, en situation, peuvent ne pas réagir comme ils l'auraient prévu : on ne sait pas vraiment ce que l'on ferait si... Finch et Mason (1993), qui croisent les deux méthodes (données rétrospectives et scénarios), en viennent d'ailleurs à la conclusion que l'acte posé en matière d'entraide familiale n'est jamais prédéterminé. Nous avons voulu accorder plus d'importance et de confiance à la narration des actes passés qu'aux mises en scénario hypothétiques. Évidemment le passé aussi se déforme... Mais avions-nous vraiment le choix ? Nous avons procédé à très peu d'observation directe pour des raisons évidentes, la principale étant notre intérêt pour le cycle long, inhérent au don. Cette absence d'observation directe est en partie compensée par la rencontre de plusieurs membres du même réseau, procédure rare dans les recherches de réseau (voir l'annexe 1), mais permettant une sorte de contrôle des entretiens les uns par les

¹ Au total, 107 relations bilatérales ont pu être analysées directement à partir des 43 personnes rencontrées; ce nombre ne comprend pas les relations analysées indirectement, à partir d'un seul témoignage.

autres et une reconstitution moins subjective ou intersubjective (ou moins individuelle) du système de relations de don caractéristique de chaque réseau.

Une étude non quantitative

Nous n'avons procédé à aucune comptabilité «objective» de ce qui circule. Notre indicateur est ce que disent les répondants, et nous croyons qu'il n'est tout simplement pas possible, ni souhaitable, de faire autrement. Si quelqu'un a dans son réseau la réputation d'être un donneur, d'avoir donné plus à un autre membre voire à tous les membres, nous le considérons comme donneur. Même si une comptabilité monétaire — si tant est qu'elle soit possible — produisait des résultats contraires, l'important pour ce réseau n'est-il pas que ce membre soit considéré comme donneur ?

Le modèle normal

Une autre limite, réelle ou apparente, est que nous cherchons à dégager un modèle qui rende compte de la circulation dans une situation normale, c'est-à-dire habituelle et jugée souhaitable par les membres du réseau observé. Ainsi, le critère pour déterminer si quelqu'un est un donneur excessif sera le fait que lui-même et (ou) les autres membres du réseau soient d'avis qu'il l'est.

Cette démarche nous paraît à la fois légitime et utile. Certs, pour toute une tradition plus ou moins explicite, ce sont les problèmes qu'il faut étudier. Les gens heureux n'ont pas d'histoire et ne font pas l'objet de recherches... Pourtant, il est essentiel de savoir comment, selon quels principes, un système fonctionne lorsqu'il fonctionne normalement, si on ne veut pas faire l'erreur méthodologique de projeter le pathologique sur le normal, l'exceptionnel sur l'habituel. «Normal» renvoie ici à la fois à la constatation statistique et à la norme de référence pour les acteurs. Le don a été analysé le plus souvent dans ses effets pervers, par la psychanalyse notamment : pensons au poids de la dette envers les parents ¹.

Par ailleurs, faire du don le principe dominant dans la parenté ne signifie absolument pas évacuer toute considération intéressée chez les acteurs. Le modèle est ici un type idéal, au sens classique du terme depuis Weber. En somme, nous faisons le même raisonnement que les auteurs qui utilisent le modèle marchand. Ce n'est pas parce que selon eux celui-ci est caractérisé par l'absence de rapport personnel (Simmel, 1987) ou par la facilité de sortir du rapport personnel («exit» [Hirschman, 1970]) que ce modèle se rencontre forcément à l'état pur dans chaque rapport marchand concret. C'est un type idéal. *L'homo donator* n'existe ni plus ni moins que *l'homo œconomicus*. Ou plutôt, chez la même personne, il existe la

¹ Sur ce thème, voir la bibliographie ainsi que la revue *Dialogue*.

plupart du temps un mélange variable (et en tension) d'intérêt économique et de considérations autres, personnelles ou altruistes. Nous sommes tous, selon les moments, les circonstances, les périodes de notre vie, plus ou moins *homo œconomicus*, *homo donator*, *homo reciprocus*, etc. Et il est aussi légitime de chercher les composantes et les règles de l'esprit du don que celles de l'esprit utilitaire, et les règles du don que les règles du marché, même si on risque de ne pas aboutir à des conclusions aussi limpides que pour le modèle de l'offre et de la demande et la théorie marginaliste. Mais il y a une résistance spontanée de l'individu moderne à trouver légitime cette démarche : il se sent obscurément menacé dans l'intégrité de sa modernité. Non sans raison peut-être...

La recherche du «vrai» sens

Si l'on suppose qu'il existe un modèle du don différent du modèle marchand, on aura saisi que nous ne chercherons pas à comprendre tout comportement ou discours comme ayant ultimement un sens utilitariste à déceler derrière le discours, avec l'hypothèse policière du soupçon. Toute observation de la circulation des choses qui met entre parenthèses le sens que revêt cette circulation pour les acteurs et retient seulement la quantité de choses en circulation est condamnée à adopter le cadre de référence marchand, à faire la comptabilité de ce qui circule dans un sens et dans l'autre et à postuler une règle de l'équivalence à plus ou moins long terme. Autrement dit à postuler un seul sens, celui de l'échange équilibré. Mais dès que l'on envisage le sens qui existe pour les acteurs, on pose le problème classique du «vrai» sens, par opposition aux rationalisations, celui de l'interprétation «scientifique» du chercheur par opposition à celle de l'«indigène». Chacun connaît le reproche de Lévi-Strauss à Mauss à ce sujet. Plus généralement, comme le souligne Pope :

En analysant les actions humaines, il est utile de distinguer (1) les raisons énoncées par leurs auteurs, (2) les intentions, désirs et motivations conscients de ces derniers ainsi que (3) leurs désirs et motivations inconscients et (4) leurs penchants, inclinations et pulsions instinctifs à fondements biologiques. La description de la conduite humaine en tant qu'«altruiste» se rattache normalement au point 2 et recouvre les gestes dictés par le désir conscient d'aider autrui (Pope, 1992 : 511).

Moessinger va plus loin :

la seule étude des raisons auxquelles les individus eux-mêmes recourent pour justifier ou expliquer leurs propres choix ne saurait suffire. Il faut ajouter l'étude de leur comportement. [...] Une telle étude se réfère à la conduite, c'est-à-dire le comportement *cum* la conscience (1992 : 90).

On peut invoquer également la théorie de la dissonance cognitive, qui «affirme la tendance à la réduction des contradictions entre des conduites et des représentations ou des croyances» (*ibid.* : 93). Cette théorie est illustrée par l'individu qui modifie son jugement après avoir fait un choix : pour renforcer la

INTRODUCTION ET PROBLÉMATIQUE

justesse de sa décision, il dévalorise l'option qu'il a exclue et survalorise celle qu'il a choisie.

Nous ne nierons pas que les gens mentent parfois, ou se construisent des rationalisations qui ne correspondent pas à leurs actes ou à la «vraie» raison de leurs actes. Parfois on donne pour recevoir, consciemment. Parfois, on en est plus ou moins conscient (et plus ou moins honteux, car il existe une norme du don). Ou on donne pour dominer l'autre, mais on ne le dit pas nécessairement à l'enquêteur, ni à soi-même d'ailleurs. Comment distinguer, comment discriminer ? Par rapport à ce problème aussi classique que difficile à résoudre, notre position est similaire à celle de Finch et Mason (1993), qui ont recueilli des données semblables aux nôtres, permettant, croyons-nous, de court-circuiter en quelque sorte ce problème par la confrontation du discours de *plusieurs membres d'un même réseau social*. Finch et Mason affirment à ce sujet :

Nous avons acquis la conviction que l'on a tort de trop chercher à savoir ce que «pense vraiment» quelqu'un. Si l'interrogation porte sur les mécanismes de la vie en société, on rate sans doute ainsi la cible. Ce sont les significations des gestes de cette personne aux yeux des autres qu'il faut comprendre.

Le sens que véhiculent les actions en contexte social est probablement un sujet d'étude beaucoup plus important, et il paraît moins nécessaire de comprendre les «intentions» de leurs auteurs (1993 : 174 et 175).

Mais comment en arriver à cerner ce qu'un sujet communique aux autres en ce qui concerne le sens de son geste, de son comportement, comment saisir «l'esprit du geste» ? Finch et Mason répondent ainsi :

La façon dont nous avons conçu notre recherche nous a permis d'apprécier assez facilement l'importance de cette caractéristique [...] car nous avons recueilli de l'information auprès d'un certain nombre de personnes du même réseau de parenté. Il paraît essentiel de prendre ce genre de disposition si l'on veut comprendre les significations sociales des comportements (1993 : 175).

Dans notre enquête, nous avons également, fait assez inhabituel ¹, ce moyen à notre disposition : la comparaison entre ce que les partenaires disent. C'est ce que l'on pourrait appeler la méthode des regards croisés... Il faut insister ici sur le fait que nous analysons le don comme une relation, et non pas comme un geste isolé, ce qui nous éloigne de l'approche psychologique. Le don, comme le marché, est une relation. Les conséquences de ce postulat s'éclaireront progressivement au long des chapitres. Notons seulement ici que cette position est cohérente par rapport à la problématique générale, puisque l'un des objectifs de la recherche est la construction d'un modèle alternatif au marché qui rende compte d'une partie de ce qui circule dans la société moderne.

Notre position se rapproche assez de celle de Boudon (1992) : il faut avoir de bonnes raisons pour interpréter un comportement de don comme relevant du

¹ Comme nous l'a appris une revue de la littérature sur les réseaux (voir l'annexe 1).

modèle utilitariste, et ces bonnes raisons doivent provenir non pas d'un postulat du chercheur, mais des données elles-mêmes : contradiction entre les répondants du même réseau, regard croisé, comportements non conformes au discours, etc. On doit toujours se situer dans le sens accordé au geste par les acteurs : l'auteur du geste et les autres membres du réseau. Envisager ce que nous appelons l'esprit du geste qui est posé. Y a-t-il toujours de bonnes raisons de donner ? C'est une question que nous aborderons dans l'un des chapitres.

Mais tout cela est insuffisant et il restera toujours un doute pour celui qui veut absolument douter... Nous croyons malgré tout avoir utilisé tous les moyens normaux pour ne pas prêter le flanc à l'accusation de naïveté, au moins de la part de ceux qui sont de bonne foi ou ne font pas le postulat du soupçon. Nous savons bien que les membres des réseaux ne nous ont pas tout dit, et que de toute façon personne ne dit jamais tout; qu'il nous manque souvent des éléments essentiels, des secrets de famille, etc. Mais ils nous ont dit quelque chose, et leur discours est vrai, et nous le prenons au sérieux.

Par ailleurs, la possibilité de croiser les regards nous conduit vers un problème éthique important puisque nous possédons des interprétations divergentes qui souvent n'ont pas été dévoilées dans la famille même. À cet égard, nous avons choisi d'imiter Finch et Mason : «Dans une partie de notre analyse, nous avons senti le besoin de prendre un surcroît de précautions pour préserver l'anonymat [...] en modifiant certains éléments ou faits, mais sans rien dénaturer» (1993 : 186).

Ajoutons que les entretiens se sont souvent déroulés de façon non orthodoxe, notamment en ce qui concerne le sens du don, l'interprétation de la dette, les valeurs. Le statut du chercheur et sa relation avec l'informateur, souvent fort éloignés du modèle orthodoxe, se rapprochaient davantage d'un dialogue, d'une recherche commune du sens. La rupture classique entre le chercheur et son «objet» était peu applicable. D'emblée, nous avons dû reconnaître une compétence spécifique aux acteurs dans leur interprétation des expériences qu'ils vivaient au sein de leur réseau de parenté, et nous avons souvent pu vérifier l'exactitude de cette affirmation de Dubet (1994 : 93) : «Un entretien n'est jamais seulement un recueil d'opinions, c'est aussi une discussion dans laquelle le chercheur élabore ses propres thèses et, dans une certaine mesure, discute avec un "collègue"». Cette recherche se situe donc dans la foulée de ce que François Dosse intitule *Le tournant interprétatif dans les sciences sociales* (à paraître, 1995). Nous croyons avec Dubet (1994) et Boudon (1992) qu'il n'y a pas d'interprétation sociologique en complète rupture avec l'interprétation des acteurs, même si la position privilégiée du chercheur — qui est en l'occurrence le seul à détenir des informations parfois uniques provenant de l'ensemble des membres du réseau étudié — lui permet d'en arriver à des interprétations spécifiques. Cette attitude nous éloigne évidemment de tout modèle à tendance mécaniste, ne laissant aucune place à la liberté des acteurs.

Circulation matérielle et symbolique

La circulation matérielle (objets, services, argent, hospitalité) constitue notre porte d'entrée vers l'étude de la circulation du don : si les animaux échangent des coups et des caresses, communiquent de toutes sortes de façon, jamais ils ne font d'échange d'objets, comme le rappelait Adam Smith, et ils ne se font pas de cadeaux (Petitat, 1995).

Toutefois, la circulation symbolique (affection, haine etc.) n'est jamais complètement évacuée de l'analyse. Dans tous les cas, il s'agissait de prendre en considération ce qui était exprimé par nos interlocuteurs. D'une part, même si les questions concernaient directement la circulation matérielle, afin que l'objet de la recherche ne soit pas dilué dans l'ensemble des rapports humains, les interviewés introduisaient eux-mêmes d'autres types de considérations. C'était par exemple le cas à propos de l'expression symbolique de la reconnaissance, parfois interprétée comme un geste de réciprocité équivalant au don matériel. D'autre part, la qualité même de «matérialité» n'était pas toujours évidente dans la circulation des services ou de l'hospitalité, pour lesquels le temps, les gestes, la qualité de la conversation même devaient être pris en compte.

LES ÉTUDES ANTÉRIEURES

Depuis le célèbre essai de Marcel Mauss, les études sur le don ont été nombreuses. Mais elles ont surtout porté sur les sociétés archaïques et ont été conduites par des anthropologues. Jusqu'à récemment, les auteurs des rares articles sur le don dans la société moderne déploraient d'ailleurs habituellement d'entrée de jeu l'absence d'études sur le sujet. Durant la dernière décennie, on s'est intéressé de plus en plus au don «moderne» : certains économistes (Akerlov, 1984), des sociologues (Caplow, 1982a, 1982b, 1984), des psychologues, et peut-être surtout les spécialistes de la consommation, dans leurs revues, ont publié sur ce thème (voir la bibliographie), comme le signalent Garner et Wagner (1991).

Ces études demeurent toutefois le plus souvent très ponctuelles et portent sur des événements précis. Même si la plupart reconnaissent qu'un des lieux sociaux privilégiés du don demeure la famille et la parenté et que le don circule sur une longue période, il existe peu de recherches portant sur la circulation des choses et des services à long terme dans la parenté. Celle-ci est le but de ce projet, qui est de nature exploratoire, car les difficultés sont nombreuses, comme on le verra.

Les études sur le don dans les sociétés modernes sont donc rares jusqu'à la dernière décennie, que le don prenne la forme de cadeau, d'aide ou d'hospitalité. Ainsi, Caplow (1982b : 390) constate qu'il n'existe aux USA aucune étude sur les cadeaux de Noël antérieure à la sienne, même si ces cadeaux comptent pour approximativement 4 % des dépenses de consommation (voir plus loin). Ce n'est

qu'au début des années 1990 que le ton change : Garner et Wagner font remarquer : «Les cadeaux suscitent de plus en plus l'intérêt des chercheurs qui étudient les comportements de consommation» (1991 : 368; voir aussi Wagner et al., 1990).

- En ce qui concerne les *cadeaux*, c'est, comme le notent Garner et Wagner (1991), dans les revues sur la consommation qu'on trouve le plus de recherches sur le don : *Advances in Consumer Research*, *Journal of Consumer Research*. Un article important (Sherry, 1983) a été publié dans cette dernière revue.
- La crise de l'État-providence a entraîné un intérêt soudain et marqué pour les formes d'*aide* existant dans les réseaux sociaux, notamment dans la parenté, et surtout pour l'aide aux personnes âgées.
- Quant à *l'hospitalité*, elle demeure très peu étudiée. Il est étonnant que la recherche sur la consommation ne se soit pas intéressée à cette forme de «consommation finale», qui est pourtant très importante, comme on le verra.

Quels sont les principaux résultats des études sur le don, notamment sur le don dans la famille ? Les résultats de celles qui s'apparentent à la nôtre seront commentés en temps utile. Les quelques études existantes sont souvent quantitatives, ce qui n'est pas notre approche. On peut cependant rappeler que 66 % des dépenses portant sur des cadeaux visent la parenté et que, d'après Sherry, McGrath et Lévy (qui citent un texte de Belshaw datant déjà de 1965), «en Amérique du Nord les cadeaux constituent au moins 10 % des ventes au détail» (1993 : 225).

Avec les dons de charité, on ajoute au moins 2 %. Il faut encore additionner les services rendus, l'hospitalité, l'aide financière : Roberge avait établi que cette économie informelle représentait 10 % à 20 % du revenu annuel des personnes interrogées lors de son enquête. Il n'est donc pas exagéré de penser qu'au moins 20 % des dépenses des ménages passent par le don ou le partage (vin, etc.), dernier chaînon avant la consommation finale. Sans compter tout ce qui justement ne se compte pas... Les études prennent généralement le point de vue du donneur, rarement celui du receveur (O'Connell, 1984; Otnes et al., 1993; Bloch et Buisson, 1994).

PLAN

L'exposé est divisé en trois parties. La première (chapitres 1 à 4) est plus descriptive. Après une présentation générale des caractéristiques des réseaux observés, nous consacrons un chapitre à chaque type de don : cadeaux, hospitalité, aide. Nous concluons par une comparaison entre ces différentes formes de don.

La deuxième partie passe en revue les variables qui influencent la circulation du don, à commencer par les liens de parenté eux-mêmes (chapitre 5). Le chapitre 6 porte sur des facteurs plus classiques en sociologie, comme le revenu. Dans le

INTRODUCTION ET PROBLÉMATIQUE

dernier chapitre, nous nous penchons sur les problèmes posés par la circulation du don dans la parenté.

Dans la troisième partie (chapitres 8 à 11), nous abordons des thèmes plus théoriques en cherchant à mieux comprendre le sens de la circulation du don et des normes auxquelles elle obéit : le rôle du modèle économique; l'importance de la norme de justice. Nous sommes ainsi amenés à nous demander quelles sont les «bonnes raisons» de donner. Ce questionnement nous conduit à chercher à expliciter le rôle du principe de la dette dans la circulation du don.

Première partie
LES RÉSEAUX DE PARENTÉ ET
LA CIRCULATION DU DON

Introduction

Cette partie vise à présenter les principales caractéristiques de la circulation des choses dans les réseaux de parenté en tenant compte des dimensions subjectives et intentionnelles du phénomène. On peut définir des types de don selon l'intention, le but du don en rapport avec *l'utilité* qu'il revêt pour le receveur. Un service rendu n'est pas de même nature qu'un cadeau d'anniversaire. Les mêmes règles ne s'appliquent pas nécessairement aux deux cas. À cet égard, on peut globalement distinguer deux esprits différents : celui du cadeau et celui de l'aide. Après avoir présenté, dans un premier chapitre, les principales caractéristiques des réseaux étudiés, nous consacrerons un chapitre à chacun des thèmes suivants.

1. *Les cadeaux* : le cadeau est le prototype du don, avec toutes ses propriétés. Le don est ici au service du lien. La norme de la *non-instrumentalité* (O'Connell, 1984 : 342) y est la plus forte. Mais elle joue différemment selon les cas, et une certaine instrumentalité peut être présente, par exemple dans les cadeaux liés aux passages du cycle de vie (mariage, installation, naissances), qui sont le plus souvent instrumentaux, mais pas toujours et pas uniquement, et sont encadrés dans divers *rites*.
2. *L'hospitalité* : c'est souvent l'expression directe du lien. L'esprit de l'hospitalité peut s'apparenter soit à celui qui anime le don d'un cadeau (invitation à un repas), soit à celui qui préside au service (hébergement), autrement dit l'hospitalité peut être instrumentale et (ou) non instrumentale, selon les cas. Dans ce chapitre c'est l'hospitalité-cadeau qui sera présentée; l'hospitalité-aide sera analysée dans le chapitre suivant, consacré aux services (mais on gardera à l'esprit que la distinction n'est pas toujours tranchée). L'hospitalité existe au nom et au service du lien.
3. *Les services* : la norme du besoin (du receveur) régit la circulation des services (O'Connell, 1984 : 342); celle de la capacité lui répond, du point de vue du donneur. En termes d'instrumentalité, c'est l'inverse du cadeau, mais c'est aussi différent du marché et de l'État car ce qui circule est conditionné par le lien, comme le cadeau. C'est pourquoi nous disons que cela se fait *au nom* du lien. Même s'il s'agit surtout ici de services (et ceux-ci, on l'a vu, peuvent prendre la forme de l'hospitalité), on ne doit pas exclure la circulation d'objets à cette

PREMIÈRE PARTIE — LES RÉSEAUX DE PARENTÉ ET LA CIRCULATION DU DON

intention : prêt d'outils, don de vêtements d'enfants, d'argent, etc. Il ne s'agit pas ici de cadeaux; on prête ou on donne les objets pour leur utilité, pour *rendre service*, comme on dit. Tel est «l'esprit» de ce type de don. Les services incluent les différentes catégories établies pour l'étude du soutien social (*social support*) : bricolage, construction et rénovation de maison ¹, transport, garde d'enfants, soins en cas de maladie, aide pour réaliser une démarche, accompagnement. Ces types de don constituent une partie importante du système de don de la parenté. Notamment, ils sont souvent utilisés par la génération cadette pour donner à la génération aînée et rendre le don unilatéral d'objets. Comme nous voulons comparer le fonctionnement du don dans la parenté selon différents groupes sociaux, il est indispensable d'inclure ce type de don (les services, l'entraide) pour ne pas introduire de biais en faveur des classes aisées, à la différence de ce qui se fait dans certains travaux où l'on conclut trop facilement que peu de choses circulent au service du lien dans les classes moins aisées et que les gens pauvres sont donc plus «calculateurs».

La conclusion portera sur une comparaison entre ces différents types de circulation des choses, cadeaux, services et hospitalité.

Nous retrouverons souvent en pratique des types mixtes, comme doivent en admettre la plupart des classifications du don. Il ne faudra donc pas s'étonner que quelqu'un lance, en recevant un cadeau d'anniversaire, typiquement au service du lien : «C'est formidable, j'en avais tellement besoin !» Ce sera une façon de manifester au donneur sa reconnaissance et d'apprécier la qualité de son don. Mais nous anticipons.

¹ Déchaux fait remarquer qu'en France «construire en famille est aussi l'occasion de se retrouver et de faire la fête. La construction de la maison cristallise l'un des temps forts des relations familiales : c'est le moment où se retrouve la parenté la plus vaste pour soutenir l'effort du jeune ménage qui reprend pied au pays» (1990 : 92). Voir aussi O'Connell, 1984.

Chapitre premier

Les réseaux de parenté

«Le point de départ d'une investigation empirique ne saurait être un ensemble d'unités indépendantes. Il doit au contraire consister en l'ensemble des relations qu'entretiennent ces unités; d'autant plus que nous n'avons aucun moyen de savoir ce que pourrait bien être un individu sans relation aux autres» (Degenne et Forsé, 1994 : 7).

UNE PERSPECTIVE THÉORIQUE DIFFÉRENTE ¹

L'objectif général des travaux sur les réseaux sociaux est de savoir comment la structuration des relations (des liens) et le positionnement des individus dans un réseau peuvent influencer les comportements, en ce qui concerne à la fois la diffusion des ressources et l'intégration sociale (Degenne et Forsé, 1994; Mitchell, 1969). L'étude de Bott (1957) est souvent citée à cet égard. En faisant l'hypothèse que les rôles conjugaux des époux dépendent de leurs liens avec leur réseau amical, elle a démontré l'influence directe du réseau social sur le réseau familial. Les réseaux ont donc des caractéristiques propres et indépendantes des attributs individuels des membres. Notre recherche vise à comprendre l'influence des liens sociaux dans le réseau de parenté sur le comportement de don, et réciproquement. En ce sens, nous nous inscrivons dans la perspective assez générale des études sur les réseaux.

Il y a deux grands ordres de travaux sur les réseaux, qui commandent d'ailleurs des méthodes d'analyse différentes : la perspective morphologique (identification de la forme du réseau) et la perspective transactionnelle (rôle des individus ou contenu des échanges). Nous nous inscrivons dans une perspective transactionnelle plutôt que morphologique. Ce ne sont pas la forme du réseau et les indices de taille ou de densité qui nous intéressent, mais le contenu de ce qui y circule. Par rapport à ces

¹ Cette perspective et les principales considérations méthodologiques sont présentées de façon plus détaillée à l'annexe 1.

PREMIÈRE PARTIE — LES RÉSEAUX DE PARENTÉ ET LA CIRCULATION DU DON

deux approches, rappelons quelques éléments essentiels à l'étude du don compte tenu des hypothèses retenues :

- la possibilité d'avoir plus d'un point de vue, pour comparer les perceptions et des histoires de don à long terme au sein du réseau;
- mais une certaine fermeture du réseau, justement pour que l'on soit en mesure de comparer ces perceptions;
- une certaine «densité parentale», parce qu'il a été noté que là où la parenté est plus dense, les normes influent plus fortement sur le comportement des individus. La plus forte densité permet aussi l'accès à des réseaux plus variés;
- une temporalité longue pour qu'il soit possible d'enregistrer les contre-dons, les rituels moins fréquents, les changements de rôle (pendant le cycle de vie notamment), les sorties temporaires ou permanentes du système (les crises), les rapports entre les dons, l'équilibre ou la dynamique qui s'instaure à long terme (là où un certain calcul d'équivalence est supposé);
- des réseaux de divers milieux socio-économiques.

Les études de réseaux sont toujours réalisées à partir d'un individu, baptisé *ego*, qui fournit des informations sur son réseau personnel, dont font notamment partie des membres de sa famille. Elles partent du postulat que l'individu est une personne active qui génère son propre pattern de décisions et d'interactions. Son réseau comprend donc des personnes avec qui il a une relation active. On dit de ces réseaux qu'ils sont «ego-centrés».

Nous avons fait l'étude de réseaux ego-centrés, mais *nous avons rencontré plus d'une personne faisant partie du même réseau*. Les personnes que dans les études de réseaux on appelle généralement ego ont été, pour nous, la première personne rencontrée dans un réseau. Soulignons que cette manière de procéder est très peu répandue. Finch et Mason (1993) font partie des rares chercheurs qui ont procédé de cette façon.

La sélection de ces premières personnes devait permettre de rencontrer des réseaux présentant, dans l'ensemble, des caractéristiques différenciées en termes de catégories sociales et de milieux de vie. Nous avons aussi utilisé d'autres éléments pour sélectionner l'ensemble des autres membres de chaque réseau. Des critères d'âge (la présence de trois générations par exemple), de sexe, de rôles familiaux, de proximité géographique ont ainsi guidé notre choix. Nous avons dû finalement composer avec certaines contraintes prévisibles, par exemple le refus de certains membres d'un réseau de participer à l'enquête ou encore l'absence de membres clés suite à un décès.

DESCRIPTION SYNTHÈSE DES RÉSEAUX DE PARENTÉ

L'enquête nous a conduits auprès de *sept* premiers ego. À l'exception d'une personne de 70 ans, les ego premiers font tous partie d'une génération intermédiaire (un de leurs parents au moins est encore vivant et ils ont des enfants; ils ont entre 31 ans et 55 ans). Cinq ego premiers sur sept sont des femmes. Cinq ego premiers vivent en couple (des deux autres, l'une est veuve, l'autre divorcée); il était en général possible de rencontrer des membres de la famille et de la belle-famille. Ces sept premiers ego nous ont conduits vers trente-quatre autres personnes. Sept réseaux de quatre à dix personnes, localisés principalement en milieu urbain, ont donc finalement été composés à partir des ensembles de parenté plus larges.

Densité et fermeture

À l'analyse, trois des sept réseaux peuvent être considérés comme particulièrement denses et fermés. Dans les trois cas, le réseau est composé de tous les liens directs du premier ego (sauf quelques membres de la fratrie, moins «proches», dans un cas) et il ne s'est pas étendu à la belle-famille (au-delà du conjoint) dans les deux cas où un conjoint était présent. Le réseau établi à partir de la filiation du grand-père constitue un cas intermédiaire : il n'y a pas de belle-famille présente, le réseau familial de base n'était pas très étendu, mais plusieurs membres n'ont pas participé à l'enquête. Le réseau rencontré doit plutôt être considéré comme représentatif de cet ensemble somme toute assez restreint.

Dans les trois autres réseaux, la densité est plus faible, souvent à cause d'un grand nombre de frères et de sœurs (jusqu'à dix). Chaque fois, des membres de la belle-famille ont aussi été rencontrés; nous sommes même allés parfois plus loin dans la parenté. Dans deux cas, il y a plusieurs liens indirects (belles-sœurs, beaux-frères). Un des cas a mis en évidence la fermeture importante sur les petits noyaux familiaux. Les relations entre frères et sœurs se sont distendus avec le temps à partir du moment où chacun s'est composé une nouvelle famille.

Sexe

Il a été plus difficile de respecter l'objectif de rencontrer assez également des hommes et des femmes dans chacun des réseaux. Tous les réseaux comportent un plus grand nombre de femmes, d'abord parce que, dans la génération aînée, les hommes meurent plus rapidement que les femmes, mais aussi parce que le hasard en a décidé ainsi : dans toutes les familles de l'enquête, les petits-enfants étaient très majoritairement de sexe féminin. Pour compenser ce déséquilibre, il a été possible, en particulier dans les grandes familles, de rencontrer les frères cadets (souvent de dix ans plus jeunes que leur «grande sœur», et considérés comme faisant partie d'une autre génération). C'est d'ailleurs ce que nous avons choisi de faire dans le seul cas où il n'a pas été possible d'accéder à trois générations du même réseau.

Catégories sociales et proximité géographique

Certains réseaux se caractérisent par la très grande proximité physique de leurs membres (qui habitent des maisons voisines), d'autres s'étendent sur deux ou trois municipalités voisines, en banlieue par exemple. Mais dans certains cas le réseau est dispersé à la grandeur de la province et même parfois au-delà. La comparaison de ces divers cas était aussi un objectif poursuivi dans l'étude.

Cette grande variété se conjugue, au sein même des réseaux, avec la mixité des statuts sociaux. Les réseaux les plus denses, issus des petites familles, paraissent les plus homogènes en termes de catégories socio-économiques (aisée, moyenne, modeste). Mais ils comptent quand même des gens dont la situation diffère de celle de la majorité (en termes de revenus par exemple).

Dans les réseaux plus dispersés, où souvent les représentants de la classe moyenne dominant, des différences marquées doivent être soulignées. Elles peuvent être dues à une mobilité sociale ascendante entre les générations, au contraste entre la professionnalisation des aînés et la précarité non spécialisée des plus jeunes, ou entre les milieux différenciés de la famille et de la belle-famille. L'hétérogénéité à l'intérieur des réseaux familiaux donne lieu à une réorganisation constante des règles de circulation du don, situation qu'il a été loisible d'observer au cours des entretiens.

Le plus souvent, les représentants de la génération aînée étaient à la retraite et plusieurs des plus jeunes encore aux études. La plupart des grands-mères ont été des «femmes au foyer» toute leur vie, situation présente aussi, à l'occasion, dans les autres générations.

Rôles, âges et générations

Rappelons que la possibilité d'avoir accès à plus d'un point de vue devait conduire, notamment, à la reconstitution des histoires de don à long terme. Une longue temporalité et la présence de plusieurs générations autorisaient aussi l'enregistrement des changements de rôle. Dans l'ensemble, la composition des réseaux a permis d'accéder à une grande variété de liens bilatéraux : filiation (à travers trois générations), fratrie, conjugalité, rapports tantes-oncles-nièces, rapports entre beaux-frères et belles-sœurs... Si certains liens sont donnés à la naissance, plusieurs sont créés au cours des années ou sont diversement entretenus, comme l'enquête nous l'a appris.

L'étude de la circulation du don dans les réseaux de parenté a ainsi fait ressortir l'importance de certains facteurs particuliers.

A) Il n'y a pas de conditions initiales, de début. On ne peut pas partir d'un stade qui serait le premier et passer à un autre. C'est un cycle, qu'on saisit à un moment quelconque, dont on isole une séquence. Selon une perspective traditionnelle du

cycle de vie, on peut imaginer une certaine évolution à partir d'une famille quelconque en extrayant le couple du reste de son réseau de parenté comme point de départ. On a alors la phase du couple (génération 1), puis l'arrivée des enfants (génération 2), le stade des jeunes enfants, puis le stade des adolescents, celui du départ des enfants, de leur mise en couple, puis de l'apparition des petits-enfants (génération 3); enfin se produit la mort du couple, du père d'abord le plus souvent. Et les enfants deviennent parents, et le cycle recommence.

Les 41 personnes de l'enquête avaient entre 13 ans et 79 ans. Toutes les décennies sont représentées. Les réseaux ont été «saisis» comme un ensemble de trois générations (désignés dans la suite du texte par g1 pour les grands-parents, g2 et g3 pour les autres). La notion de génération est prise ici dans son sens généalogique (il ne s'agit pas de la cohorte). Telle que la définit Attias-Donfut, elle désigne «un ensemble de personnes quelle que soit leur hétérogénéité d'âge, qui ont en commun un même degré de filiation par rapport à un autre ensemble bien identifié» (1991 : 58). À l'exception d'un réseau qui ne comprend pas de membre de la troisième génération, pour chaque réseau, nous avons rencontré au moins un membre en ligne directe, et quelques collatéraux de g2 (la génération du milieu, par laquelle nous entrons généralement dans le réseau), ce qui a provoqué une surreprésentation de personnes de la trentaine et de la quarantaine et, évidemment, de g2. Huit répondants appartiennent à la première génération, six à la troisième, les autres à la deuxième.

G3 a le plus souvent atteint le début de l'adolescence, et la plus vieille, exceptionnellement, a 29 ans. Un seul réseau fait vraiment exception, à la fois par les personnes rencontrées, qui ne se situent pas sur trois générations directes (nous avons la tante plutôt que les parents du conjoint d'ego), et par le fait que la troisième génération est dans la vingtaine; nous nous situons donc dans une phase différente du cycle. Dans l'ensemble des réseaux, toutes les personnes de la génération aînée sont donc passées à travers tous les rôles. Dans deux réseaux, les petits-enfants rencontrés avaient eux-mêmes des enfants (quatre générations étaient présentes dans la famille).

L'ensemble du réseau est donc saisi à un moment donné, mais il est aussi situé dans son évolution puisque de nombreuses questions portaient sur le passé, qui fait ainsi l'objet de notre étude. L'analyse rétrospective a d'ailleurs permis, à l'occasion, de comparer la circulation du don aux mêmes âges pour des cohortes différentes.

B) À différents passages du cycle de vie familiale peuvent correspondre des périodes de transition, des temps morts, des cycles où le réseau se distend et le don fait relâche. Cela peut arriver par exemple lorsque les parents vieillissent (ou meurent prématurément) et deviennent de moins en moins capables de prendre en charge les fêtes, et que les enfants sont adultes mais n'ont pas encore d'enfants. Inversement, l'arrivée des enfants (g3 ou g4) relance souvent la dynamique du don (Belsky et Rovine, 1984; Déchaux, 1990).

PREMIÈRE PARTIE — LES RÉSEAUX DE PARENTÉ ET LA CIRCULATION DU DON

C) Finalement rappelons que, bien que l'avance en âge soit généralement susceptible de s'accompagner du passage à travers les divers rôles familiaux traditionnels, ce n'est pas toujours le cas dans les familles modernes. Le cycle de vie familial est maintenant ponctué de phases de ruptures et de recommencements (Charbonneau, 1991; Edgar et Glezer, 1994). En plus de situations conjugales et familiales «traditionnelles», les réseaux comptent aussi des familles recomposées ou monoparentales et des personnes séparées vivant seules (génération intermédiaire), des célibataires (dans les trois générations) et des veufs et veuves (dans deux générations).

Pour terminer ce bref survol de l'ensemble des réseaux, rappelons que les entrevues ne se limitaient pas à la description des relations des seules personnes rencontrées (voir l'annexe 2). Les événements et les activités, abordés sur une longue temporalité, font intervenir un réseau beaucoup plus large. De plus, chacun des ego a son propre réseau qui diffère de celui du premier ego. Ils peuvent s'estimer aussi «proches», sinon plus, d'autres personnes qui n'ont pas été rencontrées durant l'enquête : d'autres membres de la parenté (des cousins parfois) ou encore des amis ou groupes d'amis avec qui des relations se sont construites depuis de nombreuses années et qui sont souvent considérés comme faisant partie de la famille (les copains du chalet par exemple ou une «meilleure amie»). Les situations décrites et analysées renvoient ainsi à un univers beaucoup plus large que celui des 41 personnes qui ont participé à cette enquête. C'est inévitable dans la mesure où l'aspect flou et instable des frontières est une caractéristique fondamentale des réseaux (Lemieux et al., 1981).

Chapitre 2

Les cadeaux : savoir *donner*

Ce chapitre porte sur les objets qui circulent dans les réseaux de parenté sous la forme de cadeaux. De nombreux autres objets, donnés ou prêtés à long terme, et beaucoup d'argent, circulent aussi sous d'autres formes : nous en parlerons dans le chapitre sur les services et l'aide.

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DES CADEAUX

Les cadeaux sont nombreux, variés et importants dans tous les réseaux. Cela va des cadeaux les plus classiques aux plus originaux, voire farfelus. La tradition, la personnalité, l'utilité ou la surprise qui guident ces dons. Certains objets sont offerts plus souvent que d'autres. Les vêtements ou les livres, par exemple, sont donnés à des gens de tous les âges et des deux sexes. D'autres cadeaux sont plus ciblés : articles ménagers, bijoux et produits de beauté, pour les femmes adultes; vin et outils pour les hommes adultes; disques, articles de sport et argent, parfois sous forme de bons d'achat, pour les adolescents; et évidemment jouets pour les enfants. Lorsque la qualité du cadeau importe plus que le nombre, et que les revenus des membres de la famille le permettent, les produits de luxe apparaissent : lingerie fine, tableaux, vaisselle et verrerie, foulards de prix. Les cadeaux de grande valeur peuvent aussi être donnés collectivement : meuble, électroménager (lave-vaisselle, magnétoscope...), voiture même... Certains cadeaux se distinguent plutôt par leur absence de valeur monétaire et leur vie limitée : confitures, bonbons, gâteaux.

Les caractéristiques objectives des cadeaux sont, comme on le verra, presque secondaires dans le processus. Elles ne sont cependant pas entièrement neutres. À cet égard, certains types de cadeaux se distinguent de l'ensemble.

Objets-cadeaux

Certains objets existent presque *uniquement comme cadeau*¹ (Sherry, 1983 : 160) : lettres et cartes d'anniversaires, cartes de Noël, etc. Ils sont au service du lien,

¹ Et certains personnages, comme le Père Noël, n'existent que comme donateurs.

PREMIÈRE PARTIE — LES RÉSEAUX DE PARENTÉ ET LA CIRCULATION DU DON

constituent des rappels périodiques ou encore une manifestation de reconnaissance, comme entre deux «vrais cadeaux». Wentowski note qu'ils sont aussi utilisés par les receveurs qui sont temporairement dans l'incapacité de rendre. Ils signifient un don de temps plus qu'une «valeur» monétaire.

Cadeaux faits main

Les cadeaux non directement issus du marché, fabriqués par le donneur (ou à tout le moins faits à la main, même s'ils ont été achetés, comme le précisera une répondante) conservent un rôle. Ils sont très valorisés : tricots, confitures maison, œuvres d'art (sculptures, etc.) Le temps consacré à la fabrication du cadeau et sa personnalisation sont ici évidents; il transporte une partie de l'esprit du donateur. Les enfants fabriquent aussi beaucoup de cadeaux, en commençant par des dessins...

Une année j'avais fait ça, j'avais fait de la poterie, chaque personne avait quelque chose de différent, je pense que ça a été l'année où ça a été les cadeaux que j'ai aimé le mieux donner et qui ont été les mieux appréciés. J'avais aimé ça cette année-là en faire. J'ai toujours le goût à toutes les années, je me dis, ah est-ce que je vais faire ça ? Parce que ça n'est pas coûteux mais on dirait que ça vaut plus que ça coûte (F. S.).

Cadeaux qui servent à rendre

Certains cadeaux sont une façon de rendre, mais non de manière réciproque, car ils sont plus symboliques et moins importants que le don initial (et reconnus comme tels). Ils servent à exprimer la reconnaissance : c'est le cas des cadeaux qu'on apporte lorsqu'on est invité, histoire de ne pas « arriver les mains vides» (B. M.), ou encore une invitation au restaurant pour remercier d'avoir été reçu.

L'argent

Dans la parenté, les cadeaux en argent circulent plus facilement qu'ailleurs, mais dans un cadre très précis : ils vont surtout de la génération aînée à la génération cadette. «Presque tous les cadeaux en argent entre parents étaient [...] dirigés vers les descendants», nous dit Caplow (1982b : 386), à l'instar de la plupart des chercheurs. De plus, ils se font surtout entre hommes. Les données attestent qu'ils sont rares (Burgoyne et Routh, 1991; Webley, Lea et Portalska, 1983) et limités à certains circuits précis : ils vont du père aux enfants, presque exclusivement, ne vont jamais des enfants au père, vont exceptionnellement des enfants à la mère, et de la mère aux enfants lorsque le père est décédé. Les grands-pères sont de grands donateurs d'argent. Les plus fréquents receveurs d'argent, et les seuls pour lesquels ce don semble généralement accepté, sont les adolescents : «quand ils arrivent à un certain âge — dix ans — tu leur donnes de l'argent; ça fait autant plaisir que quelque chose qu'ils n'auraient pas voulu» (M. M.). De nombreuses raisons peuvent

être invoquées : on ne sait pas quoi donner; ils ont beaucoup besoin d'argent... Mais peut-être est-ce là une phase transitoire vers la fin des cadeaux... (voir plus loin).

Autrement, les cadeaux en argent existent occasionnellement, mais sont dévalorisés.

L'argent... une façon facile de se débarrasser, un manque total d'imagination, une certaine paresse à l'égard des cadeaux... j'en pense pas grand-chose dans le fond, c'est pas comme un objet, ça entre dans ton compte de banque et ça en sort... (F. L.).

Je pense que c'est un cadeau familial qui a sa place de sénior à junior; à part ça, ça n'a pas sa place; [entre frères et sœurs] ça serait ridicule (Y. L.).

Ça se donne de plus en plus mais j'aime pas ça, parce qu'on dirait que pour avoir le même feeling ou la même récompense, il faut que le montant soit beaucoup plus gros. C'est peut-être dans ma tête, mais la valeur est pas la même, c'est le type — j'allais [dire] vulgaire — de l'argent, tu vois ça tous les jours; tu donnes 20 dollars pour aller faire une commission, tu donnes 20 dollars pour ton anniversaire c'est... Tandis que si tu donnes un volume recherché pour 20 dollars, ça ne sera pas la même signification, ce ne sera pas le même message (C. P.).

Non, non, non. Des fois aux anniversaires, on va le faire, mais à Noël, ça prend un paquet à développer (J. T.).

Certes l'argent n'a pas d'utilité précise et en ce sens il pourrait être un cadeau idéal, comme les fleurs. Certains économistes considèrent d'ailleurs que c'est une perte de temps (et d'argent...) que de ne pas donner de l'argent comme cadeau ¹. Il est vrai que l'argent peut avoir toutes les utilités. Mais il ne peut qu'être utile, c'est un moyen dont la fin (l'utilité spécifique) est décidée par le receveur, et non par le donneur. C'est donc un objet non personnalisable qui ne peut pas être rendu unique par le donneur (sauf les dollars en or, etc., qui sont effectivement des cadeaux) ². En outre, il met trop en évidence l'équivalence ou la différence : quantité pure ³, il est d'une visibilité intolérable car le don a besoin du-non dit, de l'implicite (voir plus loin). Ce n'est d'ailleurs pas pour rien qu'on efface obligatoirement le prix avant de donner un cadeau. On efface toute trace de l'argent.

¹ Webley et al. font remarquer que les enfants ne donnent pas d'argent en cadeau à leurs parents, mais que s'ils étaient obligés de le faire, ils offriraient un montant supérieur au prix du cadeau : «Cela semble tout à fait irrationnel; non seulement est-il très utile d'avoir un chèque, car cela permet d'acheter ce qu'on veut, mais [...] le chèque représente deux fois plus d'argent que la somme consacrée au cadeau» (1983 : 235). Irrationnel... si la mère souhaite recevoir de l'argent. Mais chacun sait que ce n'est pas cela qu'elle veut.

² On a constaté que la plupart des pièces de 1000 \$ sont utilisées comme cadeau et ne sont *pas* dépensées par le receveur.

³ Voir Simmel (1987) à ce sujet : la seule qualité de l'argent, c'est sa quantité.

Les cadeaux conventionnels

Les cadeaux conventionnels renvoient toujours à «obligatoire». Les dons obligatoires, cela comprend évidemment les dons de circonstance, faits par politesse. Dans les rapports de parenté, c'est principalement par le biais des rituels que les cadeaux deviennent le plus souvent conventionnels :

Les cadeaux parce que tu es obligé ? Ben les cadeaux de mariage, je pense qu'on ne s'en sort pas, quand il y a un mariage, je pense que tu es obligé de faire un cadeau...

Noël, puis aux anniversaires, je trouve que c'est pas mal par convention... je ne peux pas dire que ça ne me fait pas plaisir, mais c'est une obligation, moi j'ai horreur de magasiner, mais je comprends, je ne trouve pas ça platte, je serais pas pour qu'on abolisse la tradition, mais disons que c'est pas quelque chose qui me fait tripper (R. P.).

Comme on le verra, le don doit être le plus libre possible, c'est pourquoi il y a une forte opposition aux rituels, bien que, parfois, on en reconnaisse l'aspect positif : ils «dispensent de décider, diminuent le stress de la vie et la place qu'y prennent les décisions» (Sherry, McGrath et Levy, 1992 : 60). Ils font poser des gestes. On donne des cadeaux qui n'auraient pas été faits autrement et peuvent être sources de plaisir. «C'est bon d'être obligé des fois, on est content après».

En fait, nous avons constaté que ce n'est pas à la parenté, mais au monde du travail que les répondants font spontanément référence lorsqu'il est question de don conventionnel. De nombreux cadeaux conventionnels y circulent.

Ah oui, ben ceux-là tu n'as pas le choix, les secrétaires, les cadeaux des collègues, la mort d'un tel, l'enterrement... Ça, tu n'as pas le choix. On ne peut pas dire que c'est un geste gratuit. Pis je ne mets pas ça sur le compte d'aucune bonté de ma part, c'est pas là que ça se place. J'ai justement, carrément, comme pas le choix. Ils passent une enveloppe pis tu mets... Le départ, la mort... qu'est-ce que ça peut être, la semaine des secrétaires, les départs et les morts. Tout le monde est libre de donner dans une enveloppe, chacun. Il n'y a personne qui regarde rien, tu peux ben rien mettre dans l'enveloppe si tu veux, mais quand même, bon, ok, tu vas mettre un petit quelque chose : deux, trois, cinq piastres (D. L.).

Oui, j'haïs ben ça ! Je fournis tout le temps mais j'haïs ben ça. Ça me tape sur les nerfs complètement. Tu sais que ton argent va aller pour des cochonneries affreuses (rires). Non, j'aime choisir les gens à qui j'achète des cadeaux. Si c'était facultatif je ne le ferais pas, définitivement pas. C'est des compagnons de travail point et dans ma tête, tu n'achètes pas de cadeaux à des compagnons de travail. Des amis, oui mais à des compagnons de travail, non (L. A.).

LES «OCCASIONS» : CYCLES DES CADEAUX ET CYCLE DE LA PARENTÉ

L'intérêt de concentrer notre attention sur des moments plus ou moins ritualisés¹ renvoie à des éléments essentiels de l'analyse : ils présentent un caractère plus familial que d'autres et constituent une occasion de rencontre qui est explicitement au service du lien et prend appui sur la durée des relations. En étudiant leur évolution au cours des années, nous pouvons observer le respect de ces règles, les écarts aux normes en vigueur dans chacun des réseaux de parenté, et la façon dont ces derniers s'approprient les événements en apparence les plus contraignants, pour en dégager un espace permettant à la liberté de s'exprimer. Ces moments peuvent être situés sur un continuum, du plus au moins ritualisé, et leur fréquence peut aussi être très variable. Ainsi, la fête de Noël peut être considérée comme le moment de circulation des cadeaux à la fois le plus important et le plus ritualisé. À l'autre extrémité, certains cadeaux sont non planifiés, imprévus, et leur fréquence tout à fait irrégulière; les petits cadeaux entre conjoints, comme l'offre de fleurs, en sont un exemple. Tout cela contribue à fournir au don un encadrement social plus ou moins rigide.

Le cycle de la vie familiale

Les différentes étapes du cycle de la vie constituent autant d'occasions de don de cadeaux. Le mariage étant cependant plus rare, son importance a diminué dans le don aux nouveaux ménages. Lorsqu'ils existent, les cadeaux de mariage sont d'ailleurs les plus commercialisés, les seuls où l'on sache le prix, avec la liste de mariage, coutume qui commence à se répandre aussi pour les naissances. Mais on ajoute souvent un cadeau plus personnel chez les plus proches. C'est l'arrivée de l'enfant qui marque le plus clairement l'entrée du conjoint dans le réseau de parenté, remplaçant plus ou moins le mariage. Les cadeaux sont reportés sur la naissance; c'est le moment des cadeaux les plus utilitaires, notamment des meubles et des vêtements. Les cadeaux y sont particulièrement nombreux : «Je pense que j'ai eu cinquante cartes de remerciements à envoyer, c'est fou» (I. L.).

L'enfance est ensuite une période intensive de circulation de cadeaux, en particulier à Noël. Les cadeaux cessent souvent autour de l'âge de 18 ans, après un passage par une phase transitoire de cadeaux en argent. Pour les fêtes de Noël, les jeunes, devenus adultes, sont parfois invités à participer à des échanges de cadeaux. Et ce sont leurs propres enfants qui recevront ensuite des cadeaux de toute la parenté, dans la continuité du cycle familial.

¹ La question des rituels sera abordée de façon plus détaillée dans le chapitre suivant, sur l'hospitalité.

PREMIÈRE PARTIE — LES RÉSEAUX DE PARENTÉ ET LA CIRCULATION DU DON

L., elle a 17-18 ans, elle est déjà avec un conjoint, tout ça. Cette année ben elle aussi elle fait des cadeaux, fait que, là ça commence, l'autre génération (rires). C'est ça. Vu qu'elle a des revenus, ben là, elle a fait des cadeaux cette année à tout le monde (rires). [...] elle a un enfant maintenant, elle est rentrée dans l'échange avec les adultes. Elle se trouve à avoir juste un cadeau au lieu d'en avoir de tout le monde (rires), elle a pris une drop ! (M. S., parlant de sa fille)

La version de L. :

Je suis arrivée avec mon gros sac de Père Noël, c'était des cadeaux, le monde ne s'y attendait pas... des petits cadeaux, comme N., je lui ai acheté un portefeuille avec un porte-clés [...] un coffre à maquillage et une couple de cadeaux comme ça. Mon frère, je lui ai donné 20 dollars, mais un 20 dollars bien caché, je lui ai fait une joke [...] N., je lui ai acheté des petits hochets [...] pis pour J., des casse-tête [...] ça m'a coûté cher cette année ! Mais j'aime ça.

Pour elle, cette première fois, c'est une sorte d'initiation, la manifestation de sa présence comme grande personne un peu dilapidatrice, un peu excessive, maladroite. Une fois à l'âge adulte, peu d'événements seront accompagnés de dons de cadeaux. Les adultes seront devenus des donateurs de cadeaux pour leurs propres enfants.

Célébrations et rituels annuels

Caplow (1982a) a procédé à l'analyse de certains événements annuels qui s'accompagnent de dons de cadeaux aux USA : l'Halloween et l'Action de grâces, Noël, la Saint-Valentin, Pâques. Certaines fêtes peuvent suivre un rituel plus ou moins rigide, même lorsque les participants ne le présentent pas ainsi. Les rituels sont importants dans la circulation du don. Mais il importe d'insister sur le fait que ces rituels se modifient d'une génération à l'autre et également selon les moments du cycle des générations. Certains disparaissent, d'autres sont inventés ou profondément modifiés; d'autres enfin reviennent après avoir presque disparu.

Les fêtes de fin d'année — Noël et le Jour de l'An, le si bien nommé «temps des fêtes» — demeurent celles où circulent le plus de cadeaux. Dans tous les sens : des parents vers les enfants, surtout, mais aussi en sens inverse, ainsi qu'entre frères et sœurs, cousins, amis, etc. Dans les autres occasions de réception où circulent aussi des cadeaux, ils sont beaucoup plus rarement mutuels et simultanés. Ainsi, chacun à son tour reçoit des cadeaux à son anniversaire de naissance. Après Noël, c'est en effet aux anniversaires que sont donnés le plus de cadeaux. Mais souvent aussi on se contente de «souligner» l'événement, par une invitation au restaurant, une courte visite, ou à la limite en téléphonant. Lorsque des cadeaux sont donnés, ils ont, la plupart du temps, une valeur moindre qu'à Noël. «Je leur donne des cadeaux [à mes enfants] c'est des tout petits cadeaux. On n'est pas forts sur les gros cadeaux, c'est plutôt des pensées» (F. G.). Ces cadeaux peuvent provenir aussi de toutes les directions : parents, enfants, fratrie, amis, etc.

Bien qu'elles soient moins largement respectées dans l'ensemble des familles, d'autres fêtes annuelles peuvent être l'occasion de donner des cadeaux, en particulier Pâques, où ce sont surtout les parents qui donnent des cadeaux aux enfants (du chocolat), et la fête des Mères, où les enfants offriront un cadeau à leur mère, des fleurs par exemple.

Outre les occasions rituelles cycliques, d'autres événements peuvent être célébrés par un don de cadeaux. C'est le cas pour les retours de voyage, du moins lors du premier voyage important. Les voyageurs ramèneront des «souvenirs» aux proches : aux enfants toujours, à leurs frères et sœurs et à leurs parents souvent. C'est une pratique fort répandue qui est parfois interprétée comme une façon d'indiquer à ceux dont on s'est momentanément éloigné que le lien affectif ne s'est pas interrompu pendant l'absence. Comme la carte postale.

Enfin, un nombre important de dons circule de façon non encadrée, pour marquer différentes occasions (départ, retour, événement heureux : «ça se fête») ou même «pour rien», «comme ça». La plupart du temps, il ne s'agit que de petits cadeaux, souvent de fleurs ou de chocolat. Exprimer la liberté de donner des cadeaux sans raison précise peut même considéré comme plus important que le reste. C'est le cas pour J.-C. A., qui représente une forme un peu extrême de cet esprit : «moi j'ai même acheté des gâteaux en faisant écrire dessus “vive rien”».

QUI DONNE À QUI ?

Les cadeaux circulent principalement des aînés vers les plus jeunes. C'est l'autoroute des cadeaux, le point d'arrivée étant les enfants, les grands receveurs de cadeaux de la société moderne; tous donnent à tous les enfants : à la naissance, à Noël et aussi, mais un peu moins, à leur anniversaire.

Dès qu'il y a un enfant qui arrive, tout le monde est plein de joie... c'est pour ça, tout le monde arrive avec un petit cadeau pour les tout-petits (M. M.).

Dans deux réseaux, la deuxième génération n'a donné qu'un enfant au réseau. Ils sont particulièrement gâtés, et dans les deux cas essaient déjà de donner à leur tour. On oublie souvent que la pauvreté des jeunes aujourd'hui peut être atténuée par les ressources (Gauthier, 1990) de la génération précédente, composée d'une fratrie qui a donné peu d'enfants. Le fait qu'ils suivent une génération composée de nombreux frères et sœurs ayant eu accès plus facilement au marché des emplois crée une situation où les ressources familiales à consacrer aux quelques enfants sont importantes.

Les réseaux présentent des variations autour du modèle général. À un extrême, tous continuent à donner à tous. Dans plusieurs familles, d'ailleurs, le rôle des parrains et marraines a diminué à partir du moment où plusieurs oncles et tantes continuent de donner à tous les neveux et nièces. À l'autre pôle, à mesure que de

PREMIÈRE PARTIE — LES RÉSEAUX DE PARENTÉ ET LA CIRCULATION DU DON

nouveaux enfants apparaissent (naissance ou remariage), on cesse d'offrir des cadeaux à ceux qui sont plus vieux : les parents des enfants. Seuls font exception les filleuls, qui continuent d'en recevoir de leur parrain et de leur marraine pendant un certain temps.

Les cadeaux sont donnés aux petits-enfants, mais entre frères et sœurs on ne s'en donne plus, c'est trop dispendieux. Aussitôt qu'un des enfants commençait à avoir de petits enfants, [...] les cadeaux ont diminué. C'était impossible d'en donner à tout le monde, alors [...] on en donnait à notre filleul, mais mes parents en donnaient aux petits-enfants. Ils faisaient des fois un cadeau de couple à ceux qui n'avaient pas d'enfants, pour que ce soit plus juste. En accord, on préférerait que ce soit les petits-enfants... c'est comme ça que ça s'est partagé (C. C.).

Ailleurs, nous l'avons vu, on cesse un peu plus tôt. On passe le relais à la majorité, et on le dit clairement :

Le cadeau de 18 ans est généralement le dernier cadeau de fête, ou à peu près, oui. Ben à un moment donné, on ne sait plus quoi donner, ou on dit aussi : ben là ton mari ou ton tchum [...] va t'en donner. C'en est d'autres aussi, le lien n'est pas le même (C. P.).

Les réseaux de parenté qui continuent de concentrer le don de cadeaux dans la fratrie adulte sont par ailleurs souvent marqués par un ensemble de problèmes de relations familiales. Nous y reviendrons.

LES RÈGLES ET L'ÉCART AUX RÈGLES

Le choix et l'importance des cadeaux sont très influencés par la nature et la qualité des relations entre les membres du réseau. Lorsqu'elles sont difficiles, le choix du cadeau l'est aussi et aboutit souvent à des cadeaux neutres, ou alors très originaux, mais peu liés à la personnalité du receveur. Le sens est sans doute différent dans les deux cas. Inversement, plus la relation est intense et positive, plus les cadeaux sont faciles et agréables à choisir. La nature de l'objet est finalement assez secondaire, et c'est nettement le sens que l'objet a pour le receveur qui l'emporte pour définir un cadeau idéal. Dans le don de cadeaux, il y a le choix, l'achat, puis l'acte du don et de la réception. Bien que l'événement à célébrer, l'âge ou le sexe du receveur soient des indicateurs de la procédure à suivre à chacune de ces étapes, les entretiens ont permis d'identifier aussi un certain nombre de règles implicites et explicites que suivent, ou ne suivent pas, les éventuels donneurs de cadeaux.

Les règles implicites

La personnalisation, l'adéquation aux goûts du receveur et le moment

C'est la première caractéristique du cadeau, la plus importante. La plus difficile aussi. Elle manifeste la qualité du lien et est conditionnée par lui. Idéalement le

cadeau est adapté au goût, mais aussi au moment «C'est justement ce dont j'avais besoin», disent souvent les récipiendaires d'un cadeau. «Oh oui, ça c'est elle» s'exclame P. L., quand elle aperçoit quelque chose pour quelqu'un pendant son magasinage de Noël¹. Et elle ajoute :

Quand je reçois quelque chose et puis que ça aurait pu être donné à n'importe qui, moi, [...] ça enlève beaucoup beaucoup de la valeur... Moi j'aime mieux avoir une petite bébelle mais qui est à moi, pour moi, que quelque chose que n'importe qui aurait pu donner à n'importe qui.

C'est pour cette raison souvent que l'on va s'éloigner de l'utilité :

Oh c'est drôle parce qu'on s'est posé la question un moment donné avec ma mère, puis moi je suis venue ben tannée de lui donner des plats pour la cuisine, c'est comme si on lui disais : « toi ta job c'est ça, fait qu'on va te donner des plats » [...] plutôt lui donner des choses pour lui faire plaisir à elle, quelque chose qui va juste lui appartenir à elle, juste une petite gâterie (M. G.).

Cette caractéristique n'est pas à confondre avec l'originalité du cadeau, dont la recherche peut même être considérée comme une perversion, un détournement résultant de l'incapacité d'atteindre l'adéquation à cause de problèmes de relations. Dans des réseaux dont les membres voudraient être plus près les uns des autres mais y arrivent mal, d'immenses efforts aboutissent le plus souvent à des cadeaux très «originaux» (ce sont eux qui le disent) mais peu adaptés à la personne. Une grande énergie est consacrée à ce qui semble être la personnalisation des cadeaux. Et la peur omniprésente de déplaire, que le cadeau soit mal reçu, est justifiée : il tombe souvent à plat. Un réseau a choisi un système de pige dans lequel le receveur est inconnu du donneur. «L'an dernier on a changé de système de pige : on est passé à un système de cadeaux anonymes, où l'on pige le cadeau et non pas le nom de la personne à qui on donne». Ce système dépersonnalise le don et pourtant satisfait tout le monde. Ailleurs, il est jugé très insatisfaisant s'il est mis à l'essai.

La surprise

«Comment as-tu pu deviner !». Moins le receveur a donné d'indices, plus le caractère judicieux du choix est valorisé. Le plus souvent, on est fort loin de cet idéal. On fait des suggestions, et dans un cas on va jusqu'à découper la page du catalogue... pour faciliter la tâche du donneur. Ce comportement est condamné :

Dans ma belle-famille, je pense que je vais bientôt signer le chèque et dire «va donc l'acheter» [...] catalogue Sears, page 344, article B, couleur rouge, tu te dis : «ben, c'est quoi ça, la magie de Noël» (rires). Mon fils m'a fait ça l'année dernière, il m'avait écrit trois articles genre catalogue un tel, telle page; j'étais tellement insultée, j'ai dit «tu veux pas de surprises ?», il m'a dit «ben oui je veux des surprises». «Alors mets-moi : une

¹ Ce qui n'est pas sans rappeler le titre de l'article d'Anne Gotman (1989) sur l'héritage : «Le vase, c'est ma tante. De quelques propriétés des biens hérités».

PREMIÈRE PARTIE — LES RÉSEAUX DE PARENTÉ ET LA CIRCULATION DU DON

montre». Je le connais et je sais à peu près ce qu'il aimerait. Dis-moi pas «trois pitons jaunes, puis l'autre piton rose» (G. A.).

S'il est donc acceptable de donner des indices au donateur, il n'en demeure pas moins que les cadeaux les plus valorisés sont les plus inattendus.

Les cadeaux humoristiques, à la limite, font plus plaisir au donneur qu'au receveur. Ce type de cadeau, lorsqu'il est le seul, est peu porteur de liens, ou alors exprime des liens souhaités, mais difficiles à actualiser. C'est aussi d'une certaine façon un faux cadeau, un ersatz. Il permet d'éviter d'avoir à choisir un cadeau vraiment personnel, et peut-être aussi moins cher. L'humour peut cependant accompagner un «vrai» cadeau et accompagner aussi les cadeaux en argent.

La valeur monétaire

La valeur monétaire arrive en troisième. Plus les deux autres caractéristiques sont présentes, moins cette dernière est importante. Mais on peut compenser partiellement la neutralité du cadeau par sa plus grande valeur monétaire.

D'autres facteurs peuvent aussi être importants. Par exemple, la liberté est essentielle, mais elle est présente dans tous les types de don et n'est pas propre au cadeau. À la question concernant le cadeau le plus important de leur vie, la plupart insistent sur ce qu'ils appellent sa valeur «sentimentale». Le cadeau idéal est celui qui convient parfaitement et qui *en même temps* est totalement inattendu. Pourquoi ? Parce que la surprise met en évidence l'attention que le donneur porte au receveur et la connaissance qu'il a de lui, et aussi parce que pour recevoir le receveur n'a rien eu à faire, n'a pas eu par exemple à rappeler discrètement l'imminence de son anniversaire. La surprise contient également un élément d'excès, essentiel au cadeau, comme on va le voir.

Les règles explicites

Les membres des réseaux se fixent aussi certaines règles pour régir la circulation des cadeaux, en particulier à Noël, où des cadeaux sont donnés réciproquement et simultanément. On pourra décider aussi, par exemple, qu'à l'avenir personne ne donne plus de cadeaux d'anniversaire. Mais ces règles sont la plupart du temps souples, et leur principale caractéristique est qu'on peut y déroger : souvent certains membres continueront à offrir un cadeau, ou offriront un cadeau dont la valeur est plus importante que ce que la règle avait fixé. Dans un cas extrême, à Noël, C. G. avait convaincu sa famille de ne pas échanger de cadeaux au sein de la fratrie adulte cette année-là, ce à quoi on s'était résigné après discussions. Mais le proposeur lui-même n'a pas suivi la règle convenue, comme le rapporte sa conjointe :

C. a décidé qu'il n'y avait pas d'échange, c'est lui qui a proposé ça chez eux. Finalement il a fait des cadeaux à tout le monde [...] il se l'est fait mettre sur le nez, parce que tout

le monde l'a pris au sérieux et personne n'a fait de cadeaux et lui est arrivé avec des cadeaux pour tout le monde... il se l'est fait mettre sur le nez ! (I. L.)

Pour illustrer le fonctionnement des règles dans la circulation des cadeaux, examinons de plus près une des règles présentes presque partout : la pige à Noël.

Noël et la pige

On fait la pige. On pige pour pas que ça coûte trop cher. Il n'y en a pas beaucoup qui ont de l'argent chez les enfants. Eux nous font un cadeau, les enfants ensemble, un à leur père puis un à moi, mais toujours ensemble, puis les enfants, ils mettent leur nom et ils font la pige. Ça fait qu'ils font juste un cadeau. Les petits-enfants, eux ils sont gâtés, ils ont des cadeaux de tout le monde, ça fait pas mal de cadeaux (F. G.).

Cet extrait énonce les règles de la pige, ses limites et ses raisons. Dans ce système d'échange de cadeaux, chaque participant, quelques semaines avant Noël, écrit son nom sur un bout de papier qu'il dépose dans un contenant. Chacun pige ensuite un nom pour connaître la personne à qui il devra offrir un cadeau. Les caractéristiques de la pige sont les suivantes :

- c'est un système qui s'applique avant tout au don horizontal, dans la génération intermédiaire (g2), parmi les membres de la fratrie et leurs conjoints;
- les parents ne participent généralement pas. Dans un réseau où le père participe, on peut penser qu'il entretient avec ses enfants un rapport spécial, jouant un rôle de camarade autant que de père, ne jouant pas son rôle de grand-père non plus. Il est le seul à ne pas donner de cadeaux à ses petits-enfants. Autrement les parents reçoivent des cadeaux de tous leurs enfants, souvent collectifs; «on participe pas à l'échange, ils veulent pas...» (famille G.). Dans un autre cas ils participent officiellement mais en pratique offrent des cadeaux à tout le monde.
- généralement le cadeau demeure personnalisé puisqu'on pige le nom de celui à qui on va donner le cadeau, ce qui permet de personnaliser. Un montant maximum est fixé, variant entre 25 dollars et 100 dollars en fonction, souvent, des moyens de ceux qui ont les moins grandes ressources financières. Ces montants sont souvent donnés à titre purement indicatif car les grands donateurs de cadeaux se sentent souvent peu contraints de respecter la limite. Pendant les entrevues, certaines personnes participant à la même pige de cadeaux à Noël n'indiquaient d'ailleurs pas nécessairement les mêmes montants limites.

La pige anonyme n'est parfois pas très bien acceptée. Mais dans certaines familles, elle permet d'éviter de déplaire ou de blesser et de continuer à donner des cadeaux malgré des problèmes familiaux. La pige anonyme se traduit souvent alors par le don de cadeaux humoristiques.

Quel est le sens de ce système, qu'un auteur comme Wuthnow (1991 : 293) assimile au jeu et au hasard ? Formellement, en termes comptables, c'est presque un

échange équivalent puisque chacun, selon la règle, fournit le même montant et que ce montant est précisé dans les règles du jeu. Mais le but n'est pas l'échange. Cela paraît évident lorsqu'on observe la genèse de ce système et sa raison d'être¹ : son sens n'est pas de limiter les cadeaux, mais au contraire de permettre de continuer à en faire; car si on ne pratique pas la pige, il ne reste parfois plus qu'à s'abstenir de se donner des cadeaux entre frères et sœurs adultes. La pige doit donc être interprétée dans le cadre du cycle des générations. Elle intervient à un moment du cycle : celui où les trois générations sont présentes. On change les règles du jeu pour pouvoir continuer à se faire des cadeaux parce que, autrement, on serait trop nombreux avec l'arrivée des enfants (g3) et on dispose de moins de temps pour faire des achats. Les réseaux qui n'utilisent pas la pige confirment cette interprétation; ou l'on a cessé de se faire des cadeaux dans la fratrie; ou l'on est peu nombreux et les revenus soient homogènes, ce qui permet à tous de continuer à offrir des cadeaux à tous.

Écarts aux règles, flou des règles

Comme c'est le cas pour les montants limites qui ne sont pas respectés pour la pige, dans tous les réseaux on trouve des écarts significatifs aux règles que les membres ont eux-mêmes établies, pour tous les types de don (voir les autres chapitres), mais en particulier pour les cadeaux. «L'entente c'est qu'on ne se fait pas de cadeaux. Mais c'est pas ça qui arrive» (M. M.). Dans une autre famille, on a établi une règle d'un cadeau maximum par personne. Mais les parents ne respectent pas cette règle. La mère se sent tenue de le justifier.

Il restait toujours que nous autres, papa et maman, on donnait un cadeau supplémentaire parce que je fais du tissage. Je donnais toujours une belle nappe que je tissais dans l'année. L'année dernière encore, je leur en ai donné. Là ils ont dit : «Ça n'a pas de sens, vous vouliez faire ça pour que ça nous coûte moins cher et là vous en donnez à tout le monde pareil, arrêtez ça !» Mais moi ça ne me coûtait pas, ce n'était pas très dispendieux, je les tissais moi-même (J. T.).

Dans une famille plutôt aisée, c'est surtout par rapport au montant d'argent à déboursier dans le système de pige que l'écart est le plus grand. Tout le monde met entre 150 dollars et 200 dollars alors que la règle explicite est de 100 dollars : «Si on avait du temps pour magasiner, mais tu sais comment c'est, si tu magasines deux jours avant, c'est 150 dollars; tu te dis zut je le prends» (P. L.).

Un autre type d'écart aux règles est à signaler. Alors que les parents offrent à leur enfants des cadeaux de valeur équivalente, ils vont souvent compléter officieusement en offrant un cadeau supplémentaire à ceux qui en ont plus besoin. La règle officielle de l'égalité entre les receveurs de cadeaux est ainsi complétée par une règle officieuse faisant intervenir la règle du besoin de chacun ou, parfois, des

¹ Ce don simultané n'est pas sans analogie avec la tournée des bistrots.

critères plus saugrenus. «Que tout le monde soit traité égal, c'est un principe sacré dans la famille... à l'exception de moi. J'ai toujours été gâté parce que j'étais le seul garçon» (J.-C. A.). Ces cadeaux supplémentaires ne sont pas nécessairement ignorés des autres, et ils sont généralement approuvés par l'ensemble des membres.

Enfin signalons l'excès de dépense qui déséquilibre le budget, observé le plus souvent chez des répondants à bas revenus : «il y a une année où j'ai systématiquement acheté tous mes cadeaux sur ma carte de crédit; j'étais sur le chômage six mois, le lendemain je n'avais plus de chômage» (S.).

CONCLUSION

Les cadeaux demeurent très importants dans les réseaux de parenté : il en circule beaucoup, et les gens y tiennent (sauf quelques hommes). Ils circulent dans tous les sens, et pendant toute l'année, mais sont plus particulièrement destinés aux enfants et sont concentrés dans le temps des Fêtes. Au sein d'une même génération (g2), le système de pige, très répandu, permet de poursuivre l'échange de cadeaux à Noël en en limitant le nombre. Même s'ils constituent pour certains une obligation voire un désagrément, ils sont le plus souvent une source de plaisir. Un certain excès, sans caractère agonistique prononcé toutefois, est présent. Ce sont surtout des femmes qui prennent plaisir à toutes les phases de l'offrande de cadeaux : choix, achat, emballage... Plus que tout autre don, les cadeaux expriment le lien.

Chapitre 3

L'hospitalité : savoir *recevoir*

«J'ai remarqué qu'il n'y a que l'Europe seul où l'on vende l'hospitalité. Dans toute l'Asie on vous loge gratuitement; je comprends qu'on n'y trouve pas si bien toutes ses aises. Mais n'est-ce rien que de se dire : Je suis homme et reçu chez les humains ? [...] Les petites privations s'endurent sans peine quand le cœur est mieux traité que le corps» (Rousseau, Les rêveries du promeneur solitaire, fin de la neuvième promenade).

Dans le contexte de la crise de l'État-providence, on accumule les recherches pour connaître l'importance de l'aide et de l'entraide dans les réseaux familiaux, surtout en ce qui concerne les personnes âgées. D'autre part, la recherche sur les cadeaux commence à prendre une certaine importance, dans le cadre cette fois des études sur la consommation (*consumer research*). Pourtant, l'hospitalité, surtout à l'intérieur de la parenté, est un phénomène social particulièrement négligé. Or une part importante des produits de consommation courante achetés sur le marché est donnée ou partagée dans le cadre de l'hospitalité. Certains produits sont principalement destinés à cet usage : vin, fleurs, chocolat, petits cadeaux offerts par des boutiques spécialisées...

Dans le contexte du don, le mot «recevoir» est le plus fréquemment utilisé pour parler de l'hospitalité. On fait le plus souvent circuler des choses à cette occasion, on offre quelque chose à celui qui nous rend visite, même à l'improviste («tu prendras bien quelque chose» : du café, un verre). Le visiteur n'est pas en reste et apporte également souvent quelque chose. *Il est rare que rien ne circule lorsque deux personnes se visitent.* Si on s'en tient aux objets, dans l'hospitalité, le receveur est en fait le donneur et le donataire est reçu. «Moi mon cadeau c'est de les recevoir... on dit toujours c'est nous autres qui *donnons* le réveillon» (F. G.). L'essentiel se passe toutefois à un autre niveau que celui des choses (nourriture, etc.), et les objets qui circulent servent à alimenter cet autre niveau. Car dans l'hospitalité, le don, c'est d'abord la personne elle-même, qui se déplace et se rend jusqu'à la personne qui la reçoit. En ce sens le phénomène de l'hospitalité est

presque par définition une affirmation que le lien est plus important que ce qui circule.

LES RITUELS DE L'HOSPITALITÉ

Durant des fêtes organisées de façon plus ou moins formelle, on distribue bien des cadeaux qui exigent de certains membres de la famille un investissement parfois important : organisation, préparation du repas et du cadre de l'accueil (ménage, décorations, etc.). Ces réceptions qui servent de cadre à la circulation des cadeaux n'ont pas uniquement cette fonction, au contraire. Dans de nombreuses réceptions, les participants n'échangent ou ne distribuent aucun cadeau. Elles demeurent quand même des moments de circulation du don par l'investissement qu'elles nécessitent.

On a vu que peu de travaux, dans le domaine des recherches sur le don, ont abordé de façon détaillée la question de l'hospitalité et des réceptions (si ce n'est Cheal, 1988, et Caplow, 1982a, par exception). Ce sont surtout les auteurs intéressés aux rites familiaux qui ont cherché à en comprendre le sens, sans toutefois faire référence à la circulation du don. Les travaux de recherche sur les rituels définissent ceux-ci comme des procédures qui visent le maintien et le renforcement de l'état du groupe (rites d'union) et son adaptation au fur et à mesure que les individus qui en font partie connaissent des changements au cours de leur vie (rites de cycle de vie) (Morval, 1988). Le rapport au temps est en effet central dans la nécessité d'établir et de maintenir des rites. Les événements doivent se reproduire avec une certaine régularité pour être considérés comme rituels. Cette régularité, on l'a vu au chapitre précédent, est liée à un cycle annuel (Noël, anniversaires...) ou au cycle de vie.

Les familles respectent de nombreux rituels; certains leur ont été plus ou moins imposés socialement, elles en ont elles-mêmes inventé d'autres. Il y a un débat autour de la sécularisation des rites (Cheal, 1988; Morval, 1988), qui en amène certains à croire à leur déclin dans la société moderne (Goffman, 1971). D'autres soutiennent qu'il s'agit plutôt d'une privatisation du sacré, en particulier dans la famille. En fait, les fêtes sacrées semblent devenues des célébrations mêmes de la famille (Caplow, 1982a; Lüschen, 1972). Comme nous allons le constater, les familles de nos réseaux sont loin d'avoir abandonné leurs rites et elles en inventent constamment de nouveaux.

En rapport avec le don, une question importante est celle du degré de liberté et d'obligation face aux rites. Par définition, le rite est une procédure empreinte de rigidité et de conformisme; ces qualités assurent le sentiment de confiance que la répétition des rites doit engendrer. La famille moderne a cependant un rapport difficile à l'obligation. Comme dans le don de cadeaux, elle cherche, au moment des événements ritualisés, à transgresser les normes. De plus, elle aura souvent une préférence à l'égard des manifestations d'hospitalité plus libres et spontanées. Mais

chaque nouvel événement créé est susceptible de se ritualiser et, en conséquence, de se transformer en obligation.

Par ailleurs, comme dans toute manifestation du don, il semble exister une conception dissymétrique des obligations de chacun dans la réception, car bien que cet événement célèbre surtout la visite de celui qui se déplace, des biens circuleront aussi à cette occasion. Ainsi, le visiteur s'obligera souvent à apporter un cadeau symbolique (bouteille de vin, fleurs, dessert...), mais lorsqu'il devient l'hôte à son tour, il ne s'attend pas à ce que ses invités apportent quelque chose (Herpin et Verger, 1985), même s'ils le font.

Wolin et Bennett (1984) proposent une classification des rites familiaux selon trois catégories principales : les célébrations, les traditions et les interactions. Les *célébrations* contribuent à définir l'appartenance de la famille à un espace social plus large. On y retrouve, entre autres, les fêtes religieuses, les rites de passage (baptêmes, funérailles). Les *traditions* sont propres à la famille. Cette dernière a, en fait, une marge de liberté plus grande à cet égard, bien que la plupart des familles respectent ces traditions qui permettent de mieux définir l'identité propre à chacune, qui peut ainsi se transmettre de génération en génération. Plusieurs de ces événements sont annuels : vacances, anniversaires de naissance, participation à des activités spécifiques qui reviennent au fil des saisons. Les *interactions* sont, par définition, beaucoup plus informelles, mais elles peuvent être fréquentes. Elles dépendent des initiatives individuelles des membres de la famille et ne réunissent souvent que certains d'entre eux (repas, certaines activités de loisir ponctuelles). Les interactions servent à définir la part de l'individu au sein du groupe familial (Morval, 1988).

À chaque occasion, certaines règles d'organisation, de participation et de fonctionnement sont établies, respectées, transgressées, modifiées. À travers les rites sont en effet transmis des comportements et des valeurs qui peuvent être remis en question d'une génération à l'autre.

LES CÉLÉBRATIONS

Les célébrations sont les événements ritualisés dont les règles d'organisation et de fonctionnement semblent les plus définies, bien que chacun cherche à créer des variations autour de ces règles. Dans l'ensemble des réseaux, les plus importantes célébrations à connotation religieuse — et sociale — continuent d'être respectées. C'est principalement le cas des fêtes de Noël, du Jour de l'An et de Pâques, bien que, dans ce dernier cas, le rituel soit beaucoup moins élaboré.

Le temps des Fêtes

«La parenté est arrivée» (air connu).

PREMIÈRE PARTIE — LES RÉSEAUX DE PARENTÉ ET LA CIRCULATION DU DON

Tous les membres des réseaux participent massivement aux fêtes de fin d'année. C'est la mère qui reçoit, tant qu'elle le peut. La fête est organisée au domicile des parents et la mère est principalement, sinon uniquement, chargée de l'organisation du repas. Celui-ci est le plus souvent traditionnel, bien que certaines familles apportent des variantes au menu au fil des ans. En fait, chacun des réseaux présente un assemblage différent des fêtes de Noël autour du thème principal que nous venons d'évoquer. En effet, les rituels des Fêtes passent lentement d'une génération à l'autre et plusieurs événements peuvent venir apporter des modifications à ce schéma de base. Par exemple, suite au décès du père, la mère peut cesser de recevoir pendant quelques années. C'est donc beaucoup en fonction des moments du cycle de parenté qu'il faut envisager ces différents rituels, qui «passent» d'une génération à l'autre, en se modifiant et en se perpétuant. C'est souvent en séparant les générations lors des célébrations qu'on prépare le passage au cycle suivant. Ainsi, au fur et à mesure que les enfants (g3) grandissent, chaque famille (g2) en viendra à réserver une des occasions de fête à une réception intime, le plus souvent le réveillon de Noël, alors qu'une autre occasion, soit le souper du 25 décembre, soit le Jour de l'An, sera réservée à une réunion de la parenté. Les occasions peuvent ainsi se distinguer selon le nombre de générations présentes.

Le grand repas de famille c'est au Jour de l'An. On va chez ma mère, là c'est les enfants, les petits-enfants [...] puis on prend des photos. Les dernières années, on se ramasse autour de 40-45, ça prend une grande pièce, puis on fait plusieurs tablées, les jeunes d'abord, puis ensuite les plus vieux. Mais en général à Noël c'est plus séparé (C. P.).

Mentionnons, par ailleurs, que les réceptions accueillent souvent des personnes qui ne sont pas de la famille immédiate, amis très proches ou membres du réseau de parenté plus large qui ont maintenu au cours des années des relations électives avec ceux qui fêtent ensemble, souvent à cause du célibat de certains, n'ont pas constitué leur propre réseau de parenté et ne se sont pas séparés de la fratrie au profit d'un nouveau réseau. Ce sont en quelque sorte des «résidus» du cycle antérieur du réseau. Nous avons de plus constaté, à l'occasion, l'organisation d'une petite réception de moindre ampleur, au restaurant, ou moins formelle (invitation à déjeuner un midi). Ces petites réceptions sont tenues à la fin de la période des Fêtes, par exemple aux Rois. Dans certains cas, elles sont un geste de reconnaissance à l'égard de ceux qui ont admis quelqu'un dans le cercle intime de leur fête.

Un des oncles de mon mari, lui, sa tradition, après Noël, c'est notre souper aux adultes; c'est notre cadeau de Noël, il fait toujours ça, chaque année, dans une occasion spéciale; c'est sa façon à lui de contribuer à la famille (avec laquelle il a vécu pendant longtemps) (H. C.).

Lorsque les enfants passent à l'âge adulte et qu'ils ont des conjoints, le nouveau couple devra partager ses activités entre les deux réseaux de parenté. Et si des divorces et des remariages se sont produits, les gens devront se multiplier. Dans un

cas, la réception organisée au domicile du fils et de sa nouvelle compagne a marqué l'entrée de cette dernière dans sa nouvelle famille.

Depuis un an ou deux, Noël, la veille de Noël c'est chacun dans sa petite famille. Avant, c'était toujours Noël chez grand-maman puis au Jour de l'An aussi, mais maintenant il y a beaucoup de monde divorcé dans la famille, ou séparés, ou les cousines les plus vieilles ont des chums, fait qu'ils gardent Noël d'un côté de la famille puis le Jour de l'An de l'autre côté, fait que chez grand-maman c'est rendu au jour de l'An (L. C.).

La plupart de ces réceptions sont tenues chez les parents et sous la responsabilité presque exclusive de la mère. Mais il arrive que la fête soit tenue successivement chez un ou l'autre des enfants quand la mère n'est plus en mesure de l'organiser. Le changement coïncide parfois avec le moment où tel enfant devient propriétaire d'une maison. Il a maintenant un lieu jugé digne de recevoir la famille. «L'an dernier, c'est mon frère qui a donné la fête de Noël pour ouvrir sa nouvelle maison, on est tous allés réveillonner là» (F. G.).

Lorsque ce sont les enfants (g2) qui sont responsables de l'organisation de la fête de Noël, cette dernière est souvent plus communautaire (partage). C'est notamment le cas en l'absence de la mère, lorsque les fêtes de Noël sont organisées chez le père veuf : tous les enfants participent à l'organisation de la fête et à la préparation du repas. Mais ailleurs, lorsqu'un enfant reçoit, il est souvent l'organisateur principal. Il semble que les générations plus jeunes soient moins respectueuses de la tradition de la responsabilité féminine de la fête, en particulier du repas. Nous avons observé à cet égard des situations très diversifiées au sein des réseaux. Dans certaines familles, il semble presque impossible pour la mère d'accepter que les enfants prennent la relève; tout au plus, ces derniers pourront l'aider à la préparation du repas et au ménage. Mais la fête continuera alors de se tenir au domicile des parents.

Hormis les occasions où certains membres de la famille élargie recevront à la fin de la période des Fêtes pour remercier d'avoir été eux-mêmes reçus à Noël, les repas familiaux ne sont pas tenus au restaurant. Une des familles, qui a tenté l'expérience, ne l'a pas appréciée et est revenue à l'ancienne formule. La mère suggère une interprétation de l'échec de cette initiative qui associe la déception à l'égard du repas au restaurant — «ce n'était pas bon» — à sa propre culpabilité de ne pas avoir reçu les enfants cette année-là : «mais peut-être que je me sentais coupable aussi de ne pas les recevoir». À Noël, le restaurant est donc utilisé seulement pour rendre, pour remercier.

Même dans les familles où le repas principal de Noël continue d'être sous la responsabilité presque exclusive de la mère, une des fêtes peut aussi être organisée par un enfant en particulier; c'est le cas lorsque ce dernier est propriétaire d'un chalet à la campagne. La visite au chalet est une activité parfois importante du temps des Fêtes; une des réceptions peut ainsi y être organisée. Elle sera alors conduite par l'enfant qui reçoit, quoique sa réalisation sera toujours plus

communautaire. Il s'agit là d'une règle propre à ce lieu particulier, comme nous le verrons plus loin.

Certains événements viendront parfois perturber la succession des Fêtes d'une année à l'autre. À la suite d'un divorce, certains jugeront préférable de s'absenter et préféreront passer temporairement des vacances de Noël au loin. Dans un cas, la célébration de Noël a été complètement interrompue pendant quelques années à la suite du décès du père, puis a repris. Le passage à travers les différents moments du cycle et les temps de transition créent en général un rapport plus libre aux fêtes, en particulier à celles des familles élargies. Mais les réseaux se distinguent à cet égard, car si les fêtes de fin d'année sont le moment privilégié pour rencontrer la famille — c'est parfois le seul moment dans des familles moins proches —, dans certains réseaux l'accent est mis davantage sur les occasions moins formelles, qui sont multipliées volontairement au cours de l'année. L'obligation d'assister aux fêtes de Noël sera alors mal accueillie.

Il reste que dans l'ensemble des occasions de réceptions, c'est le plus souvent à propos des fêtes de Noël que certains des répondants ont parlé d'un sentiment d'obligation : obligation de recevoir ou d'être reçu. Avec la fête de Pâques, Noël demeure l'occasion de la réception qui respecte le plus des règles associées à une circulation traditionnelle du don : c'est la génération la plus âgée qui en est responsable et, au sein de celle-ci, ce sont les femmes qui sont, de loin, les principales responsables de la tenue de l'événement d'une année à l'autre.

Comme nous l'avons mentionné, les plus jeunes générations en partagent davantage la responsabilité quand elles sont tenues de l'organiser. Le don circule alors en faveur des parents, qui sont reçus à leur tour, et, de façon horizontale, au sein de la fratrie. À cet égard, bien que, en principe, les enfants reçoivent chacun leur tour, cette règle est rarement respectée. Il y a toujours des enfants qui ont de grandes maisons et d'autres de petits appartements, et certains sont meilleurs cuisiniers que d'autres. «Ma sœur, c'est reconnu dans la famille, c'est pas une bonne cuisinière» (V. L.). Ainsi, il ne s'agit pas de respecter une alternance stricte; dans ce domaine, comme ailleurs, il y aura ce que nous appellerons plus loin des donneurs nets et des receveurs nets. Ces derniers peuvent, à leur tour, être des donneurs importants dans d'autres domaines de la circulation du don : dans les cadeaux ou l'entraide, mais ils peuvent aussi demeurer partout des receveurs nets.

Pâques, fête des Mères et fête des Pères

L'importance des autres occasions de célébration diminue considérablement en comparaison avec les fêtes de Noël. Il existe encore une tradition de réception à Pâques. Dans plusieurs familles, la mère reçoit chez elle. Mais ailleurs, soit que l'événement n'est pas du tout fêté, soit que les membres de la famille sont

explicitement libres de participer ou non à la réception qui sera organisée par les parents à leur domicile. Souvent, chacun sait qu'un repas sera préparé — les parents, eux, se sentent encore l'obligation de le faire — mais la présence de tous n'est pas indispensable.

La fête des Mères est plus généralement respectée que la fête de Pâques, mais donne lieu à des rites encore moins rigides. En fait, le plus souvent, chacun vient seulement «faire un tour» chez la mère et apporte des fleurs. La rencontre se produit généralement chez la mère mais cette fois celle-ci ne se met pas en frais pour recevoir. S'il y a un repas organisé, ce sera un brunch préparé par les enfants ou un repas commandé à l'extérieur. Dans une famille, les mères entre elles vont manger au restaurant et reçoivent la visite de leurs enfants au cours de la journée.

À Pâques et à la fête des Mères, les repas organisés sont plus souvent des brunchs du midi; une façon, sans doute, de rendre la rencontre un peu moins formelle que si elle était organisée autour du repas du soir. Quant à la fête des Pères, elle est bien rarement célébrée. Certains répondants le justifient par son caractère «commercial»; d'autres par le décès de la mère. Organiser une fête pour le père ne ferait alors que mettre plus en évidence l'absence de l'autre. Mentionnons que le décès du père n'a pas du tout cet effet sur la fête des Mères.

Ainsi hormis, le temps des Fêtes, les familles accordent maintenant une importance modérée aux célébrations héritées, entre autres, des rites religieux. Il demeure que lorsqu'elles sont respectées, ces célébrations empruntent encore un schéma assez traditionnel : la responsabilité de la mère demeure centrale, les activités sont encore tenues le plus souvent à la résidence des parents, et les choses qui circulent sont aussi ritualisées : chocolat à Pâques, fleurs à la fête des Mères.

LES TRADITIONS FAMILIALES

Il y a parmi les traditions familiales des occasions créées tout spécialement par les familles, alors que d'autres sont répandues partout, même si chaque réseau les respecte à sa façon.

Les anniversaires de naissance

Dans certains réseaux, les personnes rencontrées considèrent les anniversaires de naissance comme l'événement central du maintien des liens familiaux. En fait, la sélectivité des participants est déjà plus grande que dans les fêtes de Noël. Ces événements se produisent, plus fréquemment puisque chacun est fêté à son tour.

Les anniversaires de naissance sont plus souvent fêtés en groupe familial restreint : parents et enfants. Il n'est pas rare qu'ils ne soient célébrés que par les conjoints, par une sortie au restaurant par exemple. Parfois, d'autres membres de la

famille seront aussi invités; ils doivent cependant être des intimes de la personne fêtée. En général, dès qu'une personne a formé sa propre famille (son conjoint et ses enfants), elle ne fêtera plus son anniversaire avec sa propre fratrie. L'importance de la naissance dans le cycle est ainsi brutalement mise en évidence : il s'agit de l'événement rituel qui passe le plus rapidement d'une génération à l'autre en éliminant la précédente. Mais dans les réseaux moins axés sur un projet familial (voir plus loin), les anniversaires continuent d'être fêtés entre les frères et sœurs adultes, au domicile de ces derniers d'ailleurs. Mais si la plupart des enfants devenus adultes n'ont pas non plus formé de famille, les anniversaires continuent parfois d'être célébrés pendant longtemps. Avec le temps, sous la pression de ceux qui ont des enfants, la présence aux anniversaires devient moins obligatoire : il y a bien une fête organisée, mais chacun est libre de venir.

En général, ceux qui ne sont pas invités aux fêtes intimes utiliseront le téléphone pour offrir leurs vœux. Dans certaines familles, les parrains et marraines «passent» dans la soirée, pour donner leur cadeau. Le restaurant est fréquemment utilisé pour fêter les anniversaires. De plus, lorsque cela se passe à la maison des parents, on fera parfois appel à un traiteur.

À certaines occasions, les frères et sœurs adultes fêteront aussi leur anniversaire ensemble. Dans les grandes familles, entre autres, cela donne le plus souvent lieu à une rencontre au restaurant pour célébrer en même temps les anniversaires de ceux dont la date de naissance est proche. Dans certains cas, le moment même des naissances qui seront fêtées dictera le type de célébration retenu au fil des ans. Ainsi, dans un des réseaux, les fêtes d'«été» seront tenues au chalet d'une des filles, où la famille passera une journée complète ensemble et restera même pour la nuit. Ailleurs, l'anniversaire de la grand-mère survient à la mi-août. La parenté se réunit alors pour une épluchette de blé d'Inde organisée en commun, mais tenue à la maison de la grand-mère. L'anniversaire de naissance devient ici le prétexte à l'organisation d'une activité devenue une tradition propre à cette famille. Enfin, le réseau entier organise souvent une fête spéciale pour célébrer le changement de décennie d'un de ses membres.

Les vacances et les congés

L'été est, avec le congé de Noël, un moment propice aux rencontres familiales. Dans la plupart des réseaux, ceux qui ont formé leur propre famille ne passent plus leurs vacances avec des membres de leur famille d'origine. Il y a cependant une exception majeure dans ce domaine : le cas où l'un des membres de la famille possède un chalet, ou une roulotte installée au même endroit depuis plusieurs années.

L'hospitalité des chalets

Dans tous les réseaux, il y a eu au moins eu une période de plusieurs années durant laquelle les membres de trois générations ont eu l'occasion de passer une partie de leurs vacances ensemble au chalet, celui des grands-parents le plus souvent. Pendant les vacances ou durant certaines fins de semaine, les parents venaient en visite lorsque leurs enfants étaient encore jeunes. Certains grands-parents avaient plutôt une roulotte installée sur un terrain, loué ou possédé. Parfois, certains enfants avaient aussi une roulotte installée au même endroit, ou encore les enfants venaient, avec leurs propres enfants, faire du camping sur le terrain environnant.

On avait à un moment donné des roulettes à [la campagne]. C'étaient les frères de mes oncles qui avaient un terrain de camping. Alors ma sœur avait sa roulotte. Ma mère a eu sa roulotte là presque vingt ans. Puis moi j'en ai eu une pendant quatre ans. C'était un lieu de réunion pour la famille, le dimanche souvent (M. M.).

L'hospitalité, au chalet, s'organise de façon beaucoup plus informelle qu'à la maison. Bien que ce soient ceux qui possèdent le chalet qui «reçoivent», souvent pour coucher autant que pour des repas et des activités, l'organisation de l'ensemble des activités est plus communautaire et se situe entre le partage et le don. Chacun apporte quelque chose, et on va même spécifier quoi. On apporte plus quelque chose au chalet, peut-être parce que le receveur donne plus que s'il était chez lui. Il fait profiter les autres de son chalet; de plus, souvent, les visiteurs restent plus longtemps. Le chalet est le cas où le receveur est le plus donneur.

Malgré tout, dans plusieurs cas, la responsabilité de l'entretien des lieux échoit tout de même aux propriétaires. Les chalets sont rarement gérés collectivement. C'est une des raisons pour lesquelles ils sont vendus, en particulier suite au décès du grand-père, lorsque la grand-mère se retrouve seule responsable des lieux.

Avant que mon mari décède, [les enfants] venaient plus, mais après, quand j'étais toute seule, ils venaient pareil, mais ils venaient un peu moins en groupe. À part ça, depuis que mon mari est décédé, je travaille. Quand mon mari vivait, j'étais là toute la semaine, tandis que là j'arrivais presque en même temps que les enfants. Il fallait presque les mettre dehors pour revenir travailler. [Quand j'ai vendu le chalet], ils ont eu de la peine un peu. Cet été [une de mes petites filles] m'a dit encore «grand-maman tu devrais t'acheter un chalet», «ben grand-maman il faut qu'elle coupe le gazon» (rires). Les enfants n'ont pas le temps de venir [m'aider] et moi, le demander, je suis un peu orgueilleuse. Je vais avoir 64 ans le mois prochain, je pense que ça suffit. S'ils veulent des chalets il va falloir qu'ils en achètent (rires) (J. A.).

Lorsque cette situation s'est présentée durant notre enquête, il ne semble jamais avoir été question de la possibilité d'un transfert de propriété de la grand-mère vers ses enfants. Si les enfants deviennent conjointement responsables du chalet familial, de nombreux problèmes risquent de surgir, autour du droit à l'utilisation exclusive des lieux par chacun des enfants et des responsabilités de chacun quant à l'entretien.

Même si les enfants déplorent généralement la perte d'un lieu important de retrouvailles familiales, aucun ne se sent la responsabilité de prendre la relève. Ainsi, contrairement à la résidence secondaire en France, qui constitue un important patrimoine familial, le chalet se transmet rarement aux générations suivantes.

Au moment de l'enquête, la sociabilité de chalet existait toujours dans certains réseaux. Dans un cas, le chalet a été construit par une des filles (g2) et son conjoint, avec la collaboration d'un groupe d'amis qui ont aussi un chalet au même endroit. Il ne s'agit donc pas du chalet des grands-parents (g1). Cette femme reçoit ses parents et sa sœur à certaines occasions : Noël, anniversaires de naissance d'été. De plus, au fil des ans, la famille a créé sa propre tradition de retrouvailles au chalet pour le congé de la fête du Travail, où le bouilli d'automne est préparé. Dans un autre cas, après avoir profité durant plusieurs années du chalet de l'une des sœurs, qui l'a ensuite vendu, la famille se retrouve maintenant occasionnellement, aux vacances, aux maisons que louent deux des sœurs ensemble, souvent sur la côte américaine.

Ainsi, bien qu'à la suite de la vente du chalet des grands-parents, la plupart des membres des réseaux aient mis fin aux vacances communes avec leur famille d'origine, d'autres profitent encore de l'été ou de grands congés pour se retrouver à l'extérieur des résidences principales de chacun. Le chalet (ou ce qui en tient lieu) est un lieu exceptionnel d'hospitalité informelle, de socialisation, qui relève plus du partage que du don. Son importance est étonnante, dans presque tous les réseaux, d'une manière ou d'une autre, à un moment ou l'autre du cycle familial.

L'air du chalet rend libre

L'air du chalet rend libre, comme on disait de la ville du Moyen Âge. Mais ici la situation est renversée : on vient se libérer des formalités de la ville au chalet ! Et le phénomène ne touche pas que les urbains. Le chalet est un révélateur du poids de la vie sociale moderne, «civilisée» (Elias, 1987), en milieu urbain ou rural. Car le chalet n'est pas un phénomène propre aux urbains. L'homme moderne est un héros (Baudelaire) et le héros fatigué de tout le stress se repose... au chalet. Voilà pourquoi peut-être on y retrouve spontanément la forme la plus primaire du don : le partage. C'est au chalet que l'on retrouve le plus cette forme de circulation, même dans les réseaux où elle n'existe pas ailleurs.

Le chalet est devenu un lieu fécondateur des liens sociaux, que l'air du chalet nourrit et renouvelle. Souvent il s'agit d'une sociabilité cyclique, qui se répète annuellement. On y retrouve une certaine qualité du lien, le plaisir d'accomplir une série de tâches quotidiennes qui sont devenues fastidieuses en ville, la spontanéité des échanges, que ce soit de mots ou de visites, de repas, d'hospitalité, le plaisir d'inviter, de recevoir qu'on a perdu en ville ou dans le cadre de la vie quotidienne, où on n'a pas le temps, et où c'est trop compliqué... La sociabilité explose au chalet, noyée en ville par la surabondance des produits qui sont pourtant là pour nous

libérer des tâches fastidieuses, par la multiplication des codes, des obligations qui nous empêchent de nous rejoindre, d'être détendus dans un espace de sociabilité où on est «à l'aise». Le chalet est-il d'abord important par ses caractéristiques physiques ou par son symbole, son rôle de maison où on n'habite pas vraiment, où on est *tous* un peu en visite, un peu nomade, même ceux qui reçoivent ? Le chalet est peut-être le lieu où on peut dépasser la dichotomie lien marchand libre-lien social obligatoire, où on peut dépasser l'idée de la libération des liens sociaux par le marché. C'est une libération d'un type complètement différent de celui de la libération marchande, sorte de retour au lien libre primaire, primitif, lien vécu librement, avec liberté. Le phénomène touche toutes les classes, et est aussi vieux que l'urbanisation. Ces propos d'une femme dans la cinquantaine vivant en milieu rural résumement tout et se passent de commentaires :

Quand on avait les lacs, on a passé 20 ans là, on avait un autobus scolaire qu'on a converti comme en chalet; puis ma sœur avait son petit autobus qu'elle avait converti. [...] C'était la fête, si tu voyais les photos qu'on a de tout ça [...] c'est les plus beaux souvenirs qu'on a de notre vie ça; les enfants aussi. Le dimanche, on ne sait pas quoi faire de nous autres, depuis qu'on n'a pas ça. Ça va faire deux ans qu'on a vendu, mais avant, toutes les fins de semaines, l'hiver, l'été... L'été ils venaient camper, ils emmenaient leurs tentes, mais même dans la roulotte on pouvait coucher huit. On s'était fait de quoi de simple. On avait mis un rideau pour séparer les garçons puis les filles, puis nous autres en avant. On avait tout fait ça en pelouse, il y avait des fleurs. C'est mon mari qui avait creusé les lacs, on avait trois lacs. C'était pas loin, ça donne un demi-mille. Il y avait toujours plein de monde, j'aimais ça. Le dimanche, depuis qu'on n'a pas le lac, on ne sait pas quoi faire (F. G.).

Autour du repas dominical

Le congé des fins de semaine, en général, peut aussi être une occasion d'organiser des réceptions. Il y a, bien sûr, le traditionnel repas du dimanche chez les parents, où, une fois de plus, la mère prépare le repas qu'elle servira aux enfants. Les répondants ont été nombreux à affirmer leur rejet de cette obligation familiale, autant ceux des générations plus âgées qui ont dû la subir avec leurs propres parents que les plus jeunes, qui refusent ainsi l'obligation qu'ont subie leurs parents. Mais à l'analyse, il apparaît que la tradition elle-même se maintient souvent sous des formes différentes. Ainsi, le repas sera effectivement confectionné par la mère, au domicile des parents, mais les enfants auront le choix d'y être ou non. Les membres des familles qui habitent à proximité de la résidence parentale y seront plus souvent présents que ceux qui habitent loin. Dans certains cas, la tenue régulière de ces repas donne l'assurance de pouvoir rencontrer des membres de la fratrie qu'on ne fréquente pas à d'autres occasions.

Dans tous les réseaux, certains des frères ou des sœurs ont connu des périodes plus ou moins prolongées de séjour à l'extérieur. Ils reviennent alors fréquemment

PREMIÈRE PARTIE — LES RÉSEAUX DE PARENTÉ ET LA CIRCULATION DU DON

visiter la famille. La demeure des parents est la plus souvent choisie comme lieu de séjour. Les parents offrent ainsi le gîte et le couvert. Et les autres membres de la fratrie en profitent pour venir «faire un tour». Les membres qui habitent loin peuvent aussi, à leur tour, recevoir la visite ponctuelle de leur famille pendant les congés. C'est en particulier le cas lorsqu'ils demeurent dans une région touristique. En général, les parents se déplacent quand même moins souvent que les enfants ne reviennent séjourner chez eux.

Parmi ceux qui se sont prononcés contre l'obligation du repas dominical, il est intéressant de constater que certains organisent de façon tout aussi régulière des repas familiaux à d'autres moments de la semaine. Ainsi, les partenaires d'un couple récemment constitué reçoivent leurs mères respectives pour un repas commun tous les jeudis.

Les deux grands-mères sont invitées, elles viennent si elles veulent, tous les jeudis soirs, tous les enfants de ma conjointe, les miens vivant ici, [tous] sont radicalement invités tous les jeudis soirs. C'est une espèce de conservation des liens familiaux des deux côtés (J.-C. A.).

Le mercredi, les filles de J.-C., issues de la première union, vont souper chez leur mère. Quant au vendredi, c'est souvent la sœur de J.-C. qui organisait, à une certaine époque, un repas familial très élaboré.

Refusant ainsi des traditions qui leur paraissent imposées de l'extérieur, plusieurs membres des familles inventent les leurs. Celles-ci, répétées semaine après semaine, deviennent des rituels, mais qui permettent de prendre une certaine liberté par rapport aux anciennes traditions. Ici ce sont tout autant les enfants qui reçoivent parents et frères et sœurs, que les parents qui reçoivent les enfants.

Des traditions originales

Comme on peut le constater, chaque famille crée ses propres traditions au fil des ans : soupers hebdomadaires, rencontres saisonnières comme le bouilli d'automne, l'épluchette de blé d'Inde de la fin de l'été ou la journée à la cabane à sucre au printemps.

Certains événements ponctuels seront aussi l'occasion de réceptions et de fêtes : un départ à l'étranger, une réussite scolaire... Dans certains cas, c'est sans prétexte précis que les gens choisissent de se rencontrer et réussissent tout de même à créer des rituels. Par exemple, dans une des familles, tous les membres de la fratrie ainsi que les beaux-frères et belles-sœurs organisent tour à tour un brunch du dimanche qui réunit toutes les personnes du même sexe, tradition déjà reprise à la génération suivante.

Si ces réceptions en viennent assez rapidement à s'accompagner de règles précises, qui peuvent conduire à réduire la liberté des membres qui y participent, on

peut toutefois remarquer qu'elles ne réunissent que des groupes restreints au sein de la parenté. C'est un pas important vers une plus grande liberté de choix qui permet de fréquenter ceux avec qui on entretient une relation plus intime, plus élective. On se rapproche ainsi du troisième niveau des rituels identifiés par Wolin et Bennett (1984) : les interactions.

LES INTERACTIONS

«Je ne reçois pas, mais j'ai beaucoup de visite.»

Les interactions ont pour principales caractéristiques d'être beaucoup plus informelles que les traditions et les célébrations et de ne réunir à la fois que certaines personnes en particulier au sein de la grande famille, celles en fait qui s'estiment généralement les plus proches. Les interactions sont très importantes pour les membres des réseaux de notre enquête, notamment parce qu'elles symbolisent le degré le plus élevé de liberté dans les rencontres avec la famille. Certains réseaux accordent plus d'importance que d'autres à la possibilité des rencontres informelles mais fréquentes. Dans une famille, le frère et l'une des sœurs organisent fréquemment des soupers spontanés, sans raison autre que le désir de se rencontrer. Ils invitent à la fois leur fratrie, leur mère, des amis et des collègues.

Tout est un prétexte à recevoir, si je n'ai pas vu quelqu'un depuis longtemps, je vais dire «viens donc manger à la maison». Moi je ne considère pas ça recevoir. Pour moi, c'est voir quelqu'un et comme je suis lasse un peu des restaurants, pour moi ça, c'est pas recevoir. Mais le week-end, je dirais un week-end sur deux, je reçois, donc je veux dire à ce moment-là, il y a au moins 4 à 6 personnes (P. L.).

Ces repas sont souvent plus simples que lors des rencontres formelles. Dans une autre famille, les rencontres familiales autour d'une partie de cartes sont très fréquentes; le repas est ici accessoire et il ne diffère pas d'un simple repas «de semaine». Ailleurs, l'informel rejoint même la surprise : une des occasions de rencontre favorites de la mère sera de recevoir au petit déjeuner un de ses enfants qui se présente sans prévenir. Dans cette famille, les frères et sœurs se reçoivent souvent mutuellement pour des repas, sans qu'il soit véritablement question d'une quelconque réciprocité d'ailleurs.

Bien que la nourriture soit ce qui circule le plus dans l'ensemble des réceptions, souvent les membres des familles ne font aussi que «passer» les uns chez les autres. Il y aura bien quelque chose d'offert par l'hôte à ces occasions, du café par exemple ou du dessert. Ce sont souvent les gens qui demeurent à proximité les uns des autres qui ont ainsi l'occasion de passer «faire un tour». Si des membres de la famille habitent proche et sont aussi des intimes, les interactions en seront encore plus fréquentes. Mais elles garderont toujours une dimension spontanée qui les distingue des autres types de réceptions.

PARTAGE, ALTERNANCE ET RÉCIPROCITÉ

«Comptez pas les tours, on n'est pas sorteux.»

Le rôle du partage est minime dans la parenté¹. Mais c'est dans le don de type hospitalité que l'on s'en rapproche le plus. En ce qui concerne les repas, ceux qui sont les plus ritualisés sont rarement communautaires (partagés). Celui qui reçoit *reçoit*, ce qui n'exclut évidemment pas les petits cadeaux, «un petit quelque chose pour ne pas arriver les mains vides [...] histoire de remercier les hôtes». À la limite on viendra aider : «Apporter de la nourriture ? Non, Je vais plutôt aider à faire le repas, faire la salade, faire des choses comme ça, mais apporter de la nourriture non, c'était pas une coutume dans notre famille» (C. C.).

Les repas moins rituels tendent à être plus partagés, mais peu entre les générations; ils le sont plus lorsqu'ils sont organisés par la fratrie, et encore. Le seul lieu où tout a systématiquement tendance à être plus communautaire, c'est le chalet. C'est peut-être le cas parce que ce n'est pas vraiment le «foyer» de la personne qui reçoit, ou encore parce qu'on vient non seulement pour la personne, mais aussi pour son chalet...

Dans toutes les autres occasions, le partage n'est pas la référence la plus importante. Qu'en est-il alors de la réciprocité ? En théorie, on peut s'attendre à ce que la tenue des réceptions dans la famille respecte un certain principe de réciprocité, immédiate ou différée, chacun recevant l'autre ou les autres à son tour. Dans les faits, l'influence du principe de la réciprocité est limitée. D'abord, les célébrations et les traditions familiales les plus formelles respectent la plupart du temps un pattern qui se répète d'une fois à l'autre : ce sont les parents qui reçoivent chez eux et c'est la mère qui organise la réception. Dans les occasions plus formelles, il peut exister une certaine forme de réciprocité différée. Aux anniversaires, par exemple, chacun peut recevoir et être reçu à son tour. Dans les occasions d'interactions encore plus informelles, on pourrait aussi s'attendre à voir surgir ce schéma. En réalité, d'autres facteurs influencent le processus : aimer recevoir à la maison, être bon cuisinier, avoir un grand logement sont tous des éléments qui prédisposent à recevoir plus fréquemment. De même, pour les vacances, ne reçoivent chez eux que ceux qui ont la disponibilité d'un chalet ou d'une maison situé dans un lieu de villégiature, il existe ainsi un ensemble d'occasions qui font en sorte qu'il est possible que ce soit toujours les mêmes qui offrent la réception ou le séjour et toujours les mêmes qui soient reçus.

¹ Il est sûrement plus important dans la famille nucléaire. Peut-on vraiment parler de don dans la famille ? Boilleau (1995) considère que le don commence avec l'alliance, l'extérieur; au sein de la famille, il n'y a que partage, et non pas don. Pour qu'il y ait don, il faut une tension entre un extérieur et un intérieur, et on ne peut parler de cela qu'avec l'alliance, l'ouverture de la famille sur l'extérieur qui a lieu au moment du mariage peut-être. Donner la vie, c'est le fondement de tout. Mais ce n'est peut-être pas encore un don au sens social. C'est le modèle et la source de tout don (Caillé, 1994).

Au moment même de l'événement, une réciprocité plutôt «symbolique» (un cadeau de remerciement) peut être observée. La personne qui est reçue offrira des fleurs ou apportera un dessert ou d'autres sucreries à celle qui organise la réception. Exceptionnellement, comme on l'a vu à la fête des Mères, ce sont les visiteurs qui auront la responsabilité du repas. Par ailleurs, la responsabilité collective de la réception, où tout le monde donne et reçoit à la fois, est généralement limitée aux occasions où ce sont les enfants, ou simplement les frères et sœurs entre eux, qui reçoivent : lorsque la responsabilité de la fête de Noël a été transmise à la plus jeune génération quand la mère est dans l'incapacité de recevoir, lors des interactions informelles entre frères et sœurs, à l'image de repas entre amis, ou encore lorsque ce sont les enfants ou la fratrie qui reçoivent au chalet. Finalement, un dernier type de réciprocité presque immédiate a aussi été observé dans l'enquête, qui existe lorsque, à la fin du congé de fin d'année une tante (par exemple, ou un autre membre de la famille élargie) reçoit au restaurant ceux qui l'ont reçue chez eux durant les fêtes de Noël. C'est une tradition répandue dans plusieurs familles. La réception au restaurant sert à remercier. Dans ce cas précis, on peut penser que le marché (représenté par le restaurant) sert plus à rendre qu'à donner.

En d'autres occasions, par exemple aux anniversaires, on va également beaucoup au restaurant. On utilise donc le marché, sans toutefois nécessairement adopter ses normes, car si quelqu'un est fêté, tous paieront sa part de la facture. Le don continue ici à circuler, mais en utilisant un peu plus qu'avant une institution régie par le marché, comme un restaurant. Mais il y a une résistance certaine au passage à l'économie formelle, résistance qui ne peut pas être interprétée comme un simple résidu d'une mentalité plus traditionnelle ¹.

Entre le modèle collectif du partage communautaire, celui de la réciprocité alternée plus ou moins éloignée dans le temps, et même celui de l'immédiateté de l'échange marchand, la distance n'est pas toujours très grande, et l'adoption de l'un ou l'autre modèle ou d'un mélange de modèles dépend du lien, du lieu (chalet), des circonstances. En outre, dans tous les cas, pour interpréter le rapport entre les choses qui circulent dans le cadre de l'hospitalité, il faut tenir compte du sens que les acteurs lui donnent. Ainsi le modèle du partage au chalet peut exprimer la plupart du temps un lien intense, communautaire, mais il peut également signifier l'opposé : une volonté de distance, et la froideur du lien.

Nous verrons dans les chapitres suivants que le contraire du rapport de don n'est pas le rapport marchand au sens de «faire des affaires», de faire un profit avec la personne, mais plutôt ce rapport au sens de viser à l'équivalence, quitte même (au contraire) à faire des pertes, afin de ne pas entrer dans un rapport de dette. Un rapport de dette négatif, dirons-nous dans un chapitre ultérieur, par opposition à une dette positive.

¹ Nous examinerons cet aspect au chapitre 7 (le côté sombre du don) et au chapitre 8 (l'économie de la parenté).

Chapitre 4

L'aide : savoir *rendre service*

«C'est un mot qui coûte, un mot qui pèse, un mot à dire les yeux baissés : "je demande". Il faut en faire grâce à son ami et à toute personne dont on veut faire son ami en l'obligeant; un service est venu trop tard s'il est venu sur demande. Aussi faut-il deviner le désir de chacun» (Sénèque).

Les faits sont maintenant suffisamment connus pour qu'il ne vaille pas la peine d'insister : loin d'être en voie de disparition, et a fortiori d'avoir disparu, comme on l'a longtemps pensé, surtout aux plus beaux jours de l'État-providence, une grande partie de l'aide qui circule entre les adultes continue à être dispensée de façon informelle ¹, notamment par la famille et le réseau de parenté. La plus étudiée ces dernières années est l'aide aux personnes âgées ². L'aide prend le plus souvent la forme de ce qu'on appelle un service, mais aussi celle de l'hospitalité ou d'objets; enfin, l'argent aussi circule sous forme d'aide, comme moyen de rendre service.

Nous autres, [pour l'enfant] c'est juste du linge qui circule. J'ai à peu près rien acheté. J'ai plusieurs sources : celles qui te disent «tu en fais ce que tu en veux» et les sources qui te disent «après, moi je veux le ravoir». J'ai des amis, ma sœur, des voisins (I. L.).

On est presque meublés par mes beaux-parents parce qu'ils habitaient dans une grande maison, ils ont acheté un condo dans une tour. Ils ont tout remeublé en neuf, ils ont tout «dispatché» leur mobilier et leurs affaires aux enfants. Ils nous en ont refilé en masse. Ça c'est gratis (I. L.).

Si certains *objets* sont propres aux cadeaux, si l'offre de *nourriture* et d'espace caractérise le don d'hospitalité, et si beaucoup d'objets et d'argent circulent dans l'esprit de l'aide, il n'en demeure pas moins que c'est le *temps* qui constitue la base du don sous forme de services.

¹ Sur ce thème, on consultera le numéro 32 de la *Revue internationale d'action communautaire* (1994).

² Voir à ce sujet la remarquable recherche de Lesemann et Chaume, 1990.

CE QUI CIRCULE

Le circuit de l'aide s'établit en fonction des besoins perçus par le donneur potentiel ou directement exprimés par l'éventuel receveur. On pourra respecter la règle de la réciprocité, mais souvent la relation d'aide sera plutôt unilatérale. Les travaux de nombreux chercheurs ont permis d'établir les grandes catégories de l'aide qui circule au sein de la parenté : soutien économique, aide pratique et soins personnels, liés notamment à la présence de personnes dépendantes (enfants, personnes âgées, etc.), cohabitation, soutien moral et émotif, conseils et information (Bonvalet et al., 1993; Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen, 1994; Déchaux, 1990; Finch et Mason, 1993; Mutran et Reitze, 1984; Roberge, 1984; Rossi et Rossi, 1990).

Bien que la méthodologie de l'enquête n'ait pas conduit à effectuer un inventaire systématique de l'aide, matérielle ou autre, qui circule le long des liens familiaux, les données en confirment l'importance et la diversité dans tous les réseaux ¹.

Au début de l'âge adulte, l'installation dans un logement, l'entrée dans la vie professionnelle et les naissances sont des événements qui permettent de mettre progressivement en place un système d'aide et d'entraide dans la parenté, avec les amis et les voisins.

Autour des résidences

Plusieurs travaux ont souligné l'importance de l'aide des parents à l'installation des enfants (Bonvalet et al., 1993; Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen, 1994; Déchaux, 1990; Pitrou, 1994). Engelhart et Mayer (1994) constatent qu'aux USA, un ménage sur cinq reçoit un don monétaire pour le versement initial à l'achat de sa première maison. Ce comportement existe dans au moins un réseau, mais globalement il était rarement mis en évidence ², bien que l'aide autour de la résidence demeure très importante dans les réseaux. Elle peut créer à la fois une chaîne de réciprocité longue et des patterns d'aide unilatérale. On y retrouve couramment :

- les corvées de construction et de rénovation;
- les petits travaux d'entretien;
- l'aide au moment des déménagements (et l'entreposage temporaire de meubles);

¹ L'aide dont il est question ici est celle qui circule entre adultes, au sein de la parenté. Nous excluons donc les occasions liées par exemple aux tâches domestiques et au soin des enfants (qui peuvent amener les membres des ménages à s'entraider), bien qu'elles soient en quelque sorte le fondement de la dynamique de l'entraide qui s'établira ensuite à l'âge adulte.

² Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation : non-correspondance entre l'installation et le début de la vie conjugale, importance des unions de fait plutôt que des mariages, situations de remise en couple, etc.

- l'aide de voisinage : régulière, autour de l'entretien des espaces extérieurs (jardinage, déblaiement de la neige); ponctuelle, au moment des absences (soin des plantes, des animaux, récupération du courrier et surveillance);
- la cohabitation ou l'hospitalité de courte ou moyenne durée;
- l'aide au maintien à domicile des personnes âgées.

C'est pas rare que quelqu'un organise une fin de semaine de travail et qu'on se retrouve tous là, pour faire quelque chose, une rénovation à la maison, faire un plancher de bois franc, faire une grange (C. G.).

Son père coupe le gazon en avant et en arrière, c'est lui qui s'occupe du chien, c'est lui qui nous déneige nos deux entrées, disons que lui il est à la retraite, il est actif, disons que ses parents ils nous rendent ben plus de services que nous. Nous on leur en rend pas de services, une fois de temps en temps si je vois qu'il a oublié de descendre les vidanges, je vais les chercher (R. P., à propos du père de sa conjointe).

C'est pas parce que tu as quelque chose à faire que tu vas appeler les frères. Mais si tu as besoin particulièrement d'un bon coup de main, on va y penser. Les déménagements que j'ai faits moi-même, ça a toujours été avec mes frères. Eux pareil. Quand il y avait des travaux de rénovation qu'on faisait nous-mêmes, on s'entraidait (M. M.).

Comme J.-P., chaque fois qu'il déménage, lui il a déménagé souvent, il mettait tout son ménage ici, j'ai une maison élastique ! (É. G.)

On avait un problème de bricolage, mon frère y allait parce que lui est fort là-dedans, on en a un qui est électricien et mon frère É., entre autres, qui est ben bricoleur, même qu'on emploie le vieux mot patenteux. On a un problème, on téléphone ! (C. P.)

Sauf en ce qui concerne le maintien à domicile des personnes âgées, les membres des réseaux peuvent souvent alterner entre le rôle de donneur et celui de receveur, parfois de façon réciproque, mais pas toujours, de sorte que se crée une chaîne de services autour de ces différents types d'aide, parce que les gens partagent un état — par exemple, ils sont voisins — ou parce qu'ils sont, à tour de rôle, conduits à exprimer un certain besoin d'aide de ce type. Ainsi, chacun, lorsque l'occasion se présentera, déménagera, rénovera ou construira une résidence (ou un chalet). Chacun pourra aussi, à un certain moment de sa vie, avoir besoin d'un hébergement temporaire (hospitalité de type aide).

Le besoin («l'occasion») constitue le déterminant principal de l'aide autour des résidences, même si c'est dans ce type d'aide qu'on se rapproche le plus d'une certaine réciprocité à moyen terme. Car un besoin similaire existera souvent chez plusieurs membres du réseau avec le passage de la personne à travers les différents moments du cycle de la parenté et les changements qu'ils occasionnent (déménagements, etc.). Les petits travaux d'entretien, les déménagements et l'aide ponctuelle de voisinage sont ainsi les services qui provoquent le plus fréquemment la création d'une *chaîne de services*, souvent de longue durée.

Je n'avais pas les moyens de faire peindre la maison. Une fin de semaine, mes nièces, mes filles, ma belle-sœur et moi, on a tout peinturé. Ma belle-sœur a ouvert un salon de

PREMIÈRE PARTIE — LES RÉSEAUX DE PARENTÉ ET LA CIRCULATION DU DON

coiffure, on est toutes allées lui donner un coup de main, chacune notre tour, c'est une [tradition] d'entraide, oui (C. C.).

Si l'aide de voisinage est conditionnelle à la proximité géographique, d'autres aides peuvent exister même si les participants habitent loin les uns des autres et deviennent des occasions privilégiées d'entretenir les liens familiaux et amicaux. Le lien rend l'aide possible, mais l'aide n'est pas seulement la fin; elle a également le statut de moyen au service du lien, et même de prétexte pour se rencontrer, comme nous l'ont appelé nos interlocuteurs, à propos des corvées.

Mon autre frère qui est sur la ferme avait des pommes de terre à ramasser, bon, on faisait une corvée. Mon beau-frère avait à construire un hangar, ça faisait une occasion de se voir, de prendre un petit verre ensemble... on s'est beaucoup aidés dans ce style-là (C. P.).

En fait, les participants à ces chaînes de services sont tout autant des amis que des membres de la famille. Ainsi, ce sont souvent des groupes d'amis qui s'aident à tour de rôle au moment des corvées de construction et de rénovation.

La cohabitation temporaire peut aussi nécessiter le recours aux amis. Mais elle semble plus courante entre les membres de la famille. Par ailleurs, il s'agit rarement d'un service réciproque, même si la possibilité que celui qui a reçu soit reçu à son tour n'est jamais exclue. Ce service circule autant des parents aux enfants qu'au sein de la fratrie. La cohabitation peut faire suite à un événement imprévu (divorce, dispute) obligeant quelqu'un à quitter sa résidence pour un temps ou de façon permanente : la maison d'accueil devient ici un refuge.

J'ai vécu parfois des périodes de crise avec ma fille, je me rappelle un jour où j'ai dit à ma fille «si tu n'es pas contente, tu t'en vas chez ta mère» et j'étais bouleversé d'avoir dit ça; ma fille faisait sa valise. J'ai appelé ma sœur qui est venue et ma fille est allée chez ma sœur (J.-C. A.).

La proximité résidentielle sera ici un atout indéniable. Par ailleurs, des déplacements ponctuels, fréquents ou non, peuvent aussi conduire à séjourner loin du domicile (pour le travail par exemple) : la maison d'accueil sert ici plutôt d'hôtel. L'éloignement géographique des membres du réseau devient alors un avantage plutôt qu'un inconvénient, comme l'avait observé Roberge (1984).

Parmi les autres types d'aide, l'aide régulière de voisinage et l'aide au maintien à domicile des personnes âgées font référence à des activités similaires puisque la seconde peut comprendre la première. En fait, le maintien à domicile des personnes âgées renvoie à des tâches beaucoup plus diversifiées et peut, à l'occasion, impliquer la cohabitation. Nous y reviendrons. Dans cette section sur l'aide qui circule autour des résidences, nous faisons principalement référence aux activités d'entretien (plomberie, électricité, ménage, etc.), souvent réalisées par les enfants, et que les personnes âgées ne peuvent plus effectuer elles-mêmes.

Ils m'aident beaucoup, quand je reçois mon club de bridge, il y en a toujours quelques-uns pour venir faire un ménage, mon fils G. est un peu libre ces temps-là, il est en train de faire la réfection de la maison, l'autre fait l'entretien, F. a refait la salle de bains (P. L.).

Ces types d'aide circulent surtout, de façon unilatérale, entre parents et enfants qui sont voisins ou habitent le même quartier. Par ailleurs, l'aide régulière au voisinage, telle que nous avons pu l'observer, circule tout autant soit des parents vers les enfants soit dans le sens inverse. Ce n'est évidemment pas le cas pour le maintien à domicile des personnes âgées : cette aide ne circule que des enfants vers les parents (l'aide matérielle à tout le moins).

Autour des enfants

L'aide circulant autour des soins et des besoins des enfants est aussi très importante au sein de la parenté. Alors que plusieurs des coups de main relatifs à la résidence circulent souvent entre hommes, comme le notent Fortin et al. (1987) et Rossi et Rossi (1990), en particulier lorsqu'il s'agit des espaces extérieurs, l'aide autour des enfants circule principalement entre les femmes des réseaux; elle donnera aussi lieu à la création de chaînes de services, surtout entre sœurs ou plus largement entre les femmes de la même génération qui auront des enfants successivement, comme l'ont aussi constaté d'autres auteurs (Finch, 1989; Roberge, 1984). Dans une enquête récente réalisée en Suisse, Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen (1994) observent au contraire que l'aide mutuelle n'est pas très répandue¹. Mais c'est tout de même autour de la garde des enfants qu'elle serait la plus fréquente.

Ce système se met en place dès la naissance. Celle-ci est toujours soulignée par l'arrivée de nombreux cadeaux utilitaires provenant de l'ensemble du réseau. Puis la grand-mère ou une tante de l'enfant viendra aider la nouvelle maman pour les relevailles; cette coutume est encore répandue dans les réseaux et d'autres auteurs la soulignent (Dandurand et Ouellette 1992; Roberge, 1984). Finalement, des systèmes de circulation de vêtements et de meubles s'organiseront entre mères en même temps que la garde. Certaines études ont souligné le rôle important des grands-parents dans la garde de leurs petits-enfants (Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen, 1994; Déchaux, 1990; Delestre, 1991; Pitrou, 1994). C'est ce qui se produit dans certains réseaux. Mais notre enquête a aussi mis en évidence que plusieurs grands-mères refusaient de se voir confier les petits-enfants sur une base

¹ Les conclusions doivent être nuancées en fonction des catégories retenues par les auteurs (courses en commun, partage d'un même immeuble ou de revenus). De plus, selon nos données, le partage d'immeubles semble beaucoup plus fréquent au Québec.

régulière¹. Les mères de nos réseaux ont autant fait appel aux ressources du réseau formel (garderies) et du marché (gardes à domicile), aux amis, aux sœurs et aux voisins. Sauf pour des absences prolongées (vacances etc.), les personnes non apparentées prennent plus d'importance autour de la question de la garde d'enfants que ne l'ont observé Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen (1994). Dans certaines occasions, offrir de garder un enfant pour une fin de semaine ou un soir est présenté comme un cadeau pour les parents qui disposent ainsi de temps libre pour eux.

Lorsque plusieurs femmes du réseau sont mères, la circulation des vêtements et le partage des périodes de garde entre jeunes mères suivent généralement la règle de la réciprocité — les mères se rendent mutuellement service — et ces échanges durent le temps que le besoin se fait sentir. Une nouvelle naissance peut toujours être l'occasion de réactiver la chaîne de services, si on est encore dans le même entourage. Mais l'aide est loin de se limiter à ce modèle. L'aide au temps des relevailles ou le partage des périodes de garde par des sœurs qui n'ont pas d'enfants — c'est souvent le cas — peuvent être considérées comme des aides unilatérales. De même que tout ce qui circule des parents aux enfants, ces services s'inscrivent dans des chaînes intergénérationnelles. La mère qui a été aidée par sa propre mère à ses relevailles aidera sa fille à son tour. Quant aux sœurs sans enfants, nous verrons qu'il s'agit souvent pour elles de redonner ce qu'elles ont reçu de leurs parents.

Le partage des habiletés et d'autres ressources matérielles

Si le besoin exprimé est souvent le premier critère de circulation de l'aide, l'expertise ou la qualification d'une personne la désigneront souvent comme la donneuse la plus probable. Au cours de l'existence, chacun accumule une expérience et des ressources matérielles qu'il sera invité à partager (Roberge, 1984). Bien que selon l'enquête de Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen (1994), ces divers domaines d'entraide occupent, en volume, moins de place que l'argent, le soin des enfants et le soutien moral, ils revêtent une grande importance dans le maintien des liens avec la parenté pour les participants de notre enquête. Au sein de nos réseaux, ponctuellement, certains ont donc été invités à partager leurs ressources ou les ont offertes. En vrac, il pourra s'agir :

- de l'utilisation d'une voiture pour des courses régulières ou pour des urgences;
- de la coupe de bois pour le foyer;
- de meubles faits à la main;
- d'une coupe de cheveux ou de soins esthétiques;
- de réparations à la voiture;
- de conseils professionnels, financiers ou légaux;

¹ Tout en reconnaissant ne pas être «conformes» à la norme, puisque deux d'entre elles, à cette occasion, ont dit en riant ne pas être de «vraies bonnes grands-mères».

- de références pour un emploi ou d'information sur des services;
- de cours de langue.

Sa fille a été opérée d'urgence pour l'appendicite; c'est mon autre sœur qui l'a montée [à l'hôpital]. Quand mon autre sœur a accouché, son mari travaillait de nuit, bon, c'est moi qui suis allée avec elle (F. G.).

Mon oncle qui est passé pour le fun cette semaine, il dit à ma mère, à un moment donné je viendrai cette semaine, je viendrai te faire du p'tit bois, je vais te couper ça (L. C.).

[Avec] les entrepreneurs, pour les rénovations, il faut toujours que je montre tout aux gars pour être sûr que je ne me fais pas jouer. Parce que des fois, parce que c'est une femme, ils pensent qu'elles ne sont pas capables de se défendre, vous savez, surtout pour les conditions (M. M.).

Au point de vue juridique, j'ai souvent rendu des services, non seulement à mes sœurs mais aux amis de mes sœurs. Alors, quand ma sœur m'appelle et me dit «écoute, j'ai un ami que... lui donnerais-tu un coup de main ?», alors ça, je ne charge pas d'argent pour faire ça, c'est des services (V. L.).

Outre la disponibilité de celui qui offre, il n'y a pas de règle de circulation déterminée pour ces différents types d'aide, qui peuvent provenir de frères ou de sœurs, de la belle-famille ou de la famille, de parents ou d'enfants indistinctement. Par ailleurs, chaque type d'aide pris séparément est donné de façon unilatérale, mais celui qui reçoit pourra offrir à son tour une aide que l'autre ne possède pas. «Je lui donne des cours d'espagnol, il m'a fait un meuble» (J.-C. A.).

Alors que de posséder une certaine expertise peut conduire une personne à partager celle-ci avec plusieurs membres de son réseau, à l'inverse, certaines situations exigent plutôt que plusieurs personnes viennent simplement donner un coup de main à un moment précis, sans avoir de compétences particulières. À l'image des corvées de peinture, il y a aussi, au sein des réseaux, des «corvées» autour de la fabrication du vin, par exemple. Ici, c'est celui qui reçoit l'aide qui possède la ressource ou la compétence mais, pour l'utiliser, il a besoin des autres. Ces derniers sont généralement «remerciés» de leur contribution par une certaine quantité du produit fabriqué ou récolté. Comme l'effort fourni est généralement sans commune mesure avec le paiement en nature, cet échange obéit à un principe différent de celui de la réciprocité : celui, déjà observé dans l'hospitalité, qu'on a appelé le don de reconnaissance.

L'argent

L'argent, cette chose qui n'en n'est pas une, ne circule pas facilement directement comme don. Elle est d'abord transformée par le donneur en services, en

PREMIÈRE PARTIE — LES RÉSEAUX DE PARENTÉ ET LA CIRCULATION DU DON

biens, en hospitalité. On a vu que le cadeau en argent est limité et le plus souvent dévalorisé. Qu'en est-il de l'aide monétaire ¹ ?

L'argent circule à plusieurs occasions, mais principalement pour dépanner, pour un coup de mains occasionnel. Il s'agit, la plupart du temps, de petits montants prêtés pour une durée limitée. Contrairement aux autres types de services, qui sont donnés sans retour directement attendu, le prêt d'argent suppose a priori le retour, du moins au moment même où il circule. Cependant, ce retour n'est jamais accompagné d'intérêts. Dans les faits, comme il circule d'ailleurs surtout de manière unilatérale des parents vers les enfants, parfois des tantes et des oncles vers les neveux et nièces, il se transforme souvent, ultimement, en don. Le retour supposé au moment du prêt a certainement à voir avec la crainte de révéler la persistance d'une dépendance trop nette des jeunes, déjà adultes, envers leurs parents. Mais comme il n'est souvent finalement pas rendu, le prêt en vient à faire partie de l'ensemble de ce qui circule au nom de la transmission intergénérationnelle ².

La circulation d'argent n'est pas considérée comme allant de soi autant que les autres types de services. L'argent circule d'ailleurs rarement dans la fratrie, mais un peu plus fréquemment en l'absence du père; le frère aîné le remplacera en quelque sorte dans ce domaine. Mais le prêt d'argent sera alors plus souvent rendu. Bien qu'il soit jugé préférable que le prêteur fasse le moins de pressions possibles pour accélérer le retour de l'argent prêté, on juge aussi préférable que l'argent soit rendu assez rapidement.

C'est des prêts d'une semaine ou deux, c'est arrivé qu'il [le père] a fait un gros prêt, c'était pour un mois ou deux et il ne charge jamais d'intérêt (F. S., la fille).

Si un en a besoin, ça arrive des fois qu'on est à court d'un 20 dollars ou d'un 30 dollars ou quelque chose de même, ils vont se le passer avec plaisir à part de ça (G. S., le père, parlant de ses enfants).

Il y a une circulation relativement importante d'argent dans la famille, mais c'est un type de service qui peut susciter beaucoup plus facilement un malaise. Les coups de mains temporaires font plus fréquemment partie des services offerts dans les familles aux revenus modestes : dans les familles aisées l'argent circule presque uniquement comme cadeau.

Si l'argent peut être un service en soi, il peut aussi servir à payer un service rendu. Mais c'est presque seulement lorsqu'il s'agit de payer les adolescents que cela va de soi. Ainsi, une répondante paie son fils pour faire une partie de l'entretien ménager : «je lui donne une petite paie». Sous cette forme, l'argent n'a pas d'équivalence marchande; il remplit plutôt une fonction incitative, éducative; mais parfois l'un va avec l'autre. Dans une autre famille, les filles adolescentes sont

¹ Certes, l'aide peut se déguiser en cadeaux, et les frontières peuvent manquer de netteté, comme toutes les distinctions dans le don.

² Ce thème sera abordé dans un chapitre subséquent.

rémunérées pour faire le ménage. Dans d'autres occasions, le paiement pour services rendus n'est pas très bien accepté, car il vient contredire l'idée que le service est rendu sans qu'il y ait d'attente de retour ou de réciprocité.

En tout cas, ceux qui m'ont aidée, ils l'ont fait de bon cœur. Il n'y a que Marie, la dernière fois qu'elle est venue et qu'elle m'a donné de l'argent pour garder sa fille. Ma fille est allée passer deux mois chez elle et je ne lui ai jamais donné d'argent pour ça. Ça ne s'est jamais fait comme ça. Sur le coup, ça m'a choqué noir et après ça j'ai dit que ça adonnait ben, je n'avais pas trop d'argent, mon frigidaire venait de lâcher. Mais je me suis dit que quand je vais avoir de l'argent, je vais lui remettre (F. S.).

Il faut des circonstances très particulières pour que le paiement pour services rendus soit bien accepté. Ce sera toujours dans le cadre de la transmission intergénérationnelle, même entre adultes, et compris à la fois de la part du donneur et du receveur comme un type de «dépannage» déguisé, pour remédier à une situation financière précaire. À ce moment, le montant accordé n'aura d'ailleurs rien à voir avec la valeur du service rendu.

Ma mère, récemment, à moi seulement peut-être, me donne des jobs, je ne suis pas très riche, à certaines périodes ça doit paraître, je ne sais pas, elle me donne par exemple, son jardinage, mais pour la journée, elle me donne 100 dollars ça n'a pas d'allure, c'est trop (J.-C. A.).

Le même geste n'aura pas le même sens avec le gendre : cette fois c'est pour marquer son indépendance que la dame paiera lorsqu'elle demande un service.

Je prends souvent le mari de G., mais à une condition, que je paie pour. J'accepte absolument pas [qu'il fasse le travail gratuitement] parce que lui est plombier et il fait beaucoup de travail ailleurs. S'il va pas ailleurs où il est payé et qu'il vient ici, non, moi j'suis pas d'accord avec ça, c'est clair et net. «Si tu veux le faire je vais te payer pour, si tu veux pas, il n'en est pas question, parce que je veux pas devoir rien à personne.»

Dans ce cas, elle paie pour ne pas être en dette. Son gendre semble ne pas demander à être payé, mais elle tient à le faire, et au prix du marché. On ne va jamais plus près de l'esprit marchand dans le réseau de parenté. Autrement dit, on ne franchit jamais la barre de l'intention de profit. Au plus, on cherche un juste prix, et s'il y a discussion, négociation, c'est en général dans le sens contraire du marché. En outre, ce prix est fortement influencé par l'intensité du lien et par les conditions objectives de chaque partenaire.

Combinés avec les aides qui circulent autour des enfants et autour des résidences, les aides matérielles et l'argent forment un tout qui rend à la circulation du don au sein des réseaux sa complexité et sa multiconnexité, et qui empêche chaque membre du réseau d'établir des comptes stricts sur ce qu'il donne et ce qu'il reçoit, en particulier à long terme, même si on s'en tient encore à des dons plus matériels que symboliques. Voyons maintenant comment le processus de circulation de l'aide se complexifie davantage quand on tient compte du soutien émotif et moral.

Autour de l'âme et du cœur

Les dons non matériels décrits par les répondants paraissent particulièrement importants pour ces derniers. Ils sont intimement liés à la qualité de la relation interpersonnelle qu'ils viennent alimenter. On y retrouve principalement le soutien moral, émotif¹. Ce type d'aide nourrit les liens familiaux et les liens amicaux, mais ne revêt pas nécessairement les mêmes qualités dans un cas et dans l'autre. Il a été présenté par les participants sous divers vocables :

- être disponible aux autres et les écouter, avoir une présence;
- partager des préoccupations communes;
- avoir de la sollicitude, de l'inquiétude;
- donner des conseils et des encouragements;
- à l'opposé : bousculer pour aider.

Moi, l'aide, c'est plutôt la présence des autres membres de la famille, vu que je suis toute seule... C'est leur présence, c'est ça qui est l'aide, juste le fait de communiquer et d'être ensemble (M. M.).

C'est toutes sortes de petites affaires, que ce soit l'écoute, que ce soit de prendre des nouvelles. Il y a une présence [dans la famille], on s'appelle, on se donne des nouvelles, on se voit, on s'achète une bière, c'est ça surtout dans le fond, pour moi (D. L.).

Je peux avoir une épaule pour pleurer quand ça ne va vraiment pas bien, bon je vais monter chez ma sœur D. (F. L.).

Comme moi je me suis séparé dernièrement, mes frères sont venus plus souvent dîner avec moi, puis m'inviter à manger. Ils font plus attention (M. M.).

Quand il y en a qui ont traversé des périodes dures, je pense qu'on était là, pour s'aider, s'appuyer et se «parler dans le nez» aussi. Oui, se secouer... Je pense qu'on est assez franc et honnête. Dans une grosse famille, tu te connais assez (L. A.).

On y trouvera, de façon plus générale, des occasions de :

- donner aux gens l'impression d'être utile (en particulier pour les personnes âgées);
- «souligner» un événement, par la présence ou un appel téléphonique (les anniversaires notamment);
- donner à cause d'une attitude positive.

Il y a un de mes frères qui s'est séparé, il est descendu rester [chez ma mère], c'est drôle hein ! [...] Maman aurait peut-être vécu moins bien que ça, toujours seule dans une maison, tandis que là, elle a quelqu'un à avoir soin, quelqu'un à faire à manger. Ça la tient en forme (J. T.).

¹ Selon Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen (1994), après le soutien financier, c'est le soutien moral qui demeure le type d'aide le plus répandu dans la famille.

Les enfants viennent, c'est-à-dire que même s'il n'y a pas de cadeaux, c'est pas ça qui est l'important là, ça peut être juste une carte, mais c'est le fait de souligner, comme on souligne toutes les fêtes à la maison, tous les anniversaires de naissance (H. C.).

G., à un moment donné, il donnait beaucoup, pas nécessairement dans le sens qu'il donnait des objets, vraiment, il rayonnait, il avait une attitude vitale (F. L.).

Moi j'aime rire, je remonte le moral à tout le monde, je le sais que j'apporte beaucoup d'énergie aux gens (G. A.).

L'aide morale et émotive peut être nécessaire à la suite de crises majeures mais aussi, de temps à autres, dans la vie quotidienne. Comme nous l'avons constaté, souvent elle circule de préférence entre amis. Mais dans la famille, les frères et les sœurs, et surtout les sœurs entre elles, se soutiennent beaucoup émotivement¹. C'est un type d'aide qui circule moins aisément d'une génération à l'autre, bien que ce ne soit pas exclu. En fait, les sœurs qui sont de grandes amies le sont souvent dès l'enfance. Il faut en effet une longue intimité pour offrir une aide de cette nature, qui n'exige pas la proximité géographique : le téléphone permet de répondre rapidement à une demande d'aide morale et émotive.

Cette aide peut facilement être mutuelle; celui qui est aidé aide à son tour. En pratique, ce sont les événements de la vie, souvent imprévus, qui en dictent le besoin. À terme, certains se seront créés une réputation de grands consolateurs alors que d'autres, qui auront vécu plus de périodes difficiles, deviendront des receveurs nets en cette matière. En général, il semble que les femmes conservent davantage la réputation d'être toujours présentes pour consoler et écouter ceux qui en ont besoin.

Autour des événements perturbateurs majeurs

Dans les coups durs c'est la famille qui entoure, ça je l'ai vraiment ressenti, que dans les coups durs la famille, le lien du sang est très fort (C. C.).

La plupart des aides recensées jusqu'à présent renvoient en quelque sorte à des besoins attendus, prévisibles dans le cours de l'existence. Chaque personne qui s'installe et fonde une famille traverse une période où ces divers besoins s'exprimeront et où se mettra en place un réseau d'aide pratique, à moins qu'on préfère se tourner vers les services formels ou le marché.

D'autres types d'aide — tel le soutien émotif — sont liés à des événements beaucoup moins prévisibles et qui ne seront pas vécus par tous également. Pour une période donnée, un individu pourra devenir un receveur et rien ne garantira qu'il pourra rendre un jour à son tour. Inversement, certaines personnes pourront être conduites à donner plus souvent qu'à leur tour sans que cela leur soit rendu, du moins de la même façon. Ces situations sont courantes autour des événements perturbateurs comme les décès, les périodes de maladie ou les désunions.

¹ Comme l'avaient déjà observé Finch (1989) et Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen (1994).

PREMIÈRE PARTIE — LES RÉSEAUX DE PARENTÉ ET LA CIRCULATION DU DON

L'aide associée à des événements perturbateurs majeurs se distingue des aides recensées jusqu'à présent par son caractère multiforme. C'est une aide nécessaire très rapidement, pour une durée limitée la plupart du temps, et qui mobilise souvent les ressources de plusieurs membres du réseau en même temps. Pour les participants de notre enquête, ce sont les événements perturbateurs majeurs qui offrent, plus que toute autre situation, l'occasion à la famille de manifester la force de sa présence et de sa solidarité envers ses membres. Ces événements servent en même temps de révélateur des «vocations» ou, du moins, des réputations de chacun des membres dans le processus de circulation de l'aide. C'est à ces moments que chacun saura s'il peut compter sur sa famille et sur qui il peut réellement compter dans la famille. Pour plusieurs c'est là qu'on voit que la famille, c'est plus important que les amis.

Mon petit frère a fait un gros accident [...] je pense que c'est la première fois qu'il arrivait un gros événement, c'est effrayant, là j'ai vraiment senti que la famille était là. T'sais, tout le monde s'est mobilisé à la maison... Tout le monde était là pour préparer les repas, pour soutenir [maman] là-dedans, pour faire son ménage, pour... les gens sont très près dans ce temps-là. Concrètement là, tu sens qu'il y a quelque chose en arrière (M. G.).

J'ai été malade il y a deux ans. Je suis restée à l'hôpital dix jours, j'ai jamais été toute seule. Les nuits, ils me payaient une garde-malade. Une fois une garde-malade a été obligée d'annuler. C'est ma marraine qui est venue, elle a dormi à l'hôpital à côté de moi. Tout le monde est venu : mon père, sa femme, tout le monde, ils sont tous venus... ma grand-mère aussi (N. L.).

Le frère de ma belle-sœur a passé au feu l'année dernière, ben tout le monde a été aider (C. P.).

Une maladie, un accident, le décès d'un proche, un incendie sont des événements indépendants de la volonté des individus. Selon les résultats des recherches de Finch (1989) et de Rossi et Rossi (1990), l'aide circule plus facilement quand les gens ne sont pas responsables de leur propre situation. Il est rare que dans de telles circonstances les membres des réseaux ne se soient pas mobilisés pour aider la victime. Chacun fera sa part et complétera celle de l'autre, selon ses disponibilités et ses compétences.

Il peut s'agir à la fois d'offrir une présence, un soutien émotif, des conseils, du transport automobile, du mobilier, un logement temporaire, de préparer des repas, de prêter de l'argent, de faire des corvées de nettoyage et de peinture, de séjourner ailleurs pour une période donnée. Il s'agit en fait d'assurer la continuité ou la reprise de la vie quotidienne le plus rapidement possible pour la personne qui traverse un tel événement.

Moi, la plus grosse affaire, c'est probablement le divorce de mes parents. Ils ont tous été présents pour tout le monde, pour mon père, pour nous autres (S. A.).

Les désunions conjugales constituent aussi des événements perturbateurs majeurs qui exigent souvent la mobilisation des ressources de plusieurs personnes

dans le réseau. À cette occasion, il s'agit surtout de trouver un hébergement temporaire, parfois aussi pour les enfants, et de donner un soutien émotif important et parfois une aide très pratique (meubles, par exemple).

La prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, même si elle est souvent progressive, peut aussi entraîner des perturbations importantes. C'est un processus qui n'exigera peut-être au début qu'une aide pratique ponctuelle, comme celle recensée auparavant; mais elle peut aussi conduire à la responsabilité complète des activités quotidiennes; il faudra déménager à proximité de la personne âgée ou l'accueillir chez soi, bien que cette dernière situation soit beaucoup moins répandue qu'auparavant¹. Nous n'avons observé aucune situation de prise en charge complète (ni aucun parent — g3 — en institution ou en résidence, à cause du moment du cycle de notre observation); et bien que les travaux de recherche donnent généralement à penser que ce sont plus souvent les filles qui prennent en charge leurs parents vieillissants (Dandurand et Ouellette, 1992; Finch, 1989), selon les résultats de notre enquête, autant les garçons que les filles offraient un certain soutien pratique à leurs parents vieillissants. Plusieurs enfants envisageaient aussi de s'engager davantage à moyen terme dans la responsabilité de leurs parents et certains parlaient de les héberger. Par ailleurs, certains ont dû déjà déménager pour se rapprocher de leurs parents et leur offrir leur soutien. L'aide aux parents en perte d'autonomie circule uniquement des enfants vers les parents et c'est souvent un seul des enfants qui en aura la responsabilité principale. Les autres événements perturbateurs génèrent habituellement un flux d'aide multiple qui peut provenir des frères et sœurs, parents et enfants, de la famille élargie, des amis et des voisins, selon les disponibilités et compétences de chacun, le degré d'intimité — pour le soutien émotif — et la proximité géographique.

UN MODÈLE GÉNÉRAL DE CIRCULATION DE L'AIDE DANS LES SEPT RÉSEAUX

Si on fait un bilan succinct de la circulation de l'aide, on voit émerger un modèle général ayant trait à la fois à la nature de ce qui circule, au sens dans lequel la circulation s'effectue, aux membres qui sont plus directement impliqués que les autres et aux règles générales auxquelles le réseau dans son ensemble se réfère quand la circulation de l'aide devient nécessaire.

La plupart des réseaux ont vu se former, au cours des années, un ou plusieurs petits noyaux de personnes au sein desquels l'intimité ou l'interaction est plus importante. Ce résultat est conforme aux observations de Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen (1994), qui concluent que l'aide provient généralement surtout d'un ou deux ménages de la parenté. L'aide au sein de ces noyaux circulera

¹ Comme le confirme l'étude de Finch (1989). Voir aussi Attias-Donfut, 1995.

davantage, elle sera plus souvent mutuelle et formera plus souvent des chaînes de services prenant naissance dans l'enfance ou dans le début de l'âge adulte et s'étendant le long du cycle de vie. Au sein de ces noyaux, on trouve fréquemment deux sœurs (deux belles-sœurs exceptionnellement), auxquelles peuvent se joindre d'autres membres. Les deux sœurs ont souvent été voisines à un certain moment de leur cycle de vie.

Au sein de ces noyaux, l'aide circule dans toutes les directions, selon les besoins et les événements. Mais l'aide circule aussi dans certains autres axes privilégiés. Par exemple entre une mère veuve et un fils, souvent voisins, l'aide sera parfois mutuelle, parfois unilatérale, indistinctement d'ailleurs. Rossi et Rossi (1990) soulignent ce lien privilégié entre le fils et la mère veuve, symétrique au lien entre la fille et le père veuf. Nous avons observé ces deux situations.

Par ailleurs, les réseaux de notre enquête ne sont pas majoritairement caractérisés par un fort volume d'aide circulant des parents vers les enfants adultes, comme l'ont souvent constaté d'autres auteurs (Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen, 1994; Finch, 1989; Rossi et Rossi, 1990). En fait, c'est surtout l'argent qui circule sous forme d'aide dans cette direction¹ : prêts devenant dons, coups de main, aide à l'achat de la première maison ou voiture, etc. Lorsque les enfants ont un revenu beaucoup plus élevé que celui de leurs parents, ce ne sera cependant pas le cas.

L'aide associée à la maison ou aux enfants et le soutien moral proviennent plus fréquemment de la fratrie, horizontalement ou, de façon plus diffuse, de l'ensemble de la famille élargie ou du réseau. Par exemple, l'aide autour des enfants circule souvent entre jeunes parents — mères surtout — qui ont des enfants du même âge, soit à travers un lien entre sœurs, amies ou voisines. Les sœurs célibataires sont aussi partout de grands fournisseurs d'aide aux frères et sœurs qui ont des enfants, comme l'ont montré des enquêtes précédentes (Finch, 1989; Rossi et Rossi, 1990). Les corvées réunissent souvent les frères, les beaux-frères et les amis. Le soutien émotif est plus souvent dispensé par une amie ou par une sœur. C'est d'ailleurs pour les corvées et le soutien émotif qu'on fait appel aux amis plutôt qu'à la famille, alors que les ressources de la parenté sont mobilisées principalement pour les coups durs et certaines aides pratiques.

Les familles avec jeunes enfants sont les grandes receveuses d'aide, de toute provenance, de même que les personnes qui subissent des événements perturbateurs majeurs, du moins pour une période limitée. Outre ces situations qui entraînent une forte mobilisation de ressources diverses, la circulation de l'aide est toujours d'abord déterminée par l'expression d'un besoin précis, puis par un ensemble de circonstances préalables à la circulation effective. Ainsi, certains services ne peuvent être rendus qu'entre voisins. À l'inverse, une maison ne sert d'hôtel que si on a de la famille qui réside loin.

¹ Et les cadeaux, bien sûr (voir le chapitre précédent).

Les grandes catégories d'aide ne sont pas présentes avec la même intensité dans tous les réseaux. Ainsi, on retrouve les corvées au sein des familles qui comptent des membres résidant en milieu rural, ou dans des chaînes de services, entre amis, qui s'exercent aussi en partie ou complètement en milieu rural (pour les chalets par exemple, la construction d'une grange, les corvées de ramassage des produits agricoles). L'aide pratique circule plus fréquemment dans certains réseaux. Ailleurs ce sera le soutien émotif qui sera prédominant. Nous avons noté la présence de certaines traditions d'entraide, différentes selon les réseaux, qui se transmettent de génération en génération. Cela expliquerait par exemple en partie la popularité des aides pratiques dans certains réseaux. En ce qui concerne le soutien émotif, on remarque deux tendances principales. Lorsque les réseaux sont construits autour de petits noyaux intimes, créés depuis l'enfance, ou réactivés par les ruptures conjugales, le soutien émotif et moral devient parfois l'aide la plus répandue. À l'inverse, dans les réseaux où les liens collatéraux (entre frères et sœurs adultes) ont tendance à s'affaiblir avec la constitution des familles de procréation, la volonté de respecter l'intimité des familles nucléaires s'accompagne souvent d'un refus de se mêler des «affaires de cœur» de chacun. Il y a des réseaux familiaux où ne circule pas de soutien émotif ou d'aide de type «corvées». Dans ces réseaux, l'aide émotive est plus aisément recherchée auprès du conjoint ou des amis. On retrouve donc deux modèles, fortement influencés encore ici par les événements accompagnant le cycle de constitution des générations.

Dans l'ensemble des réseaux, par ailleurs, à mesure que les individus acquièrent une certaine indépendance financière et peuvent davantage compter sur les membres de leur famille de procréation, l'aide circulera de façon moins intensive entre les membres de la famille d'origine, sauf aux moments de mobilisation des événements perturbateurs majeurs.

Les réseaux se distingueront aussi par l'importance progressive que pourront prendre d'autres sources d'entraide (les amis, le marché, les services publics). Ainsi, dans certains cas, la famille d'origine continue de fournir l'essentiel du soutien; ailleurs les autres sources seront sollicitées beaucoup plus fréquemment. Évidemment, la capacité financière facilitera le recours à des services payants hors-famille, mais d'autres éléments doivent être pris en compte pour expliquer ces différences entre les réseaux. L'histoire même des relations d'entraide dans la famille compte pour beaucoup. Cette histoire aura, par ailleurs, conduit à définir les réputations des membres des réseaux (Finch et Mason, 1993). Au moment de l'enquête, il paraissait évident, d'après les récits des différents membres d'un même réseau, que certaines personnes étaient plus nettement que les autres des donneurs ou des receveurs. Chacun des réseaux a son histoire propre, déterminante. Car il n'existe pas de modèle général de grand donneur ou de grand receveur d'aide. Ainsi, chez les donneurs, il peut s'agir d'une sœur qui s'estime en dette depuis toujours envers ses parents parce qu'elle n'a pas suivi le chemin professionnel et familial que ces derniers auraient souhaité. Elle se reprend en offrant à tous les membres de son

réseau plus que ceux-ci sont même prêts à accepter d'elle. Ailleurs le père, devenu grand-père, a toujours gardé la réputation d'être le grand donneur car ses enfants, à l'âge adulte, ont connu des problèmes professionnels et familiaux qui les ont empêchés de devenir plus autonomes. Dans un autre réseau, c'est le frère aîné qui, suite au décès du père, deviendra le grand donneur, d'argent surtout.

Par ailleurs, il y a de grands receveurs d'aide dans les trois générations observées. Dans une famille, c'est la mère veuve, devenue grand-mère, qui est la grande receveuse. Le peu d'aide pratique qui circule dans ce réseau est dirigé vers elle par chacun des enfants, qui sont très à l'aise et veillent à ce que leur mère ne manque de rien. À l'inverse, ailleurs, ce sont les jeunes, maintenant au début de l'âge adulte, qui continuent d'être les grands receveurs et demeurent très dépendants de leurs parents. Dans une autre famille, un membre de la génération intermédiaire est devenu, après un divorce et la perte d'un emploi stable, le grand receveur du réseau. Il a largement bénéficié du soutien émotif et pratique de plusieurs membres de sa fratrie lorsqu'il est devenu père «monoparental». Mais même si des membres des réseaux reçoivent ou donnent plus que d'autres, chacun est tenu de respecter les règles explicites et implicites du processus de circulation de l'aide. À cet égard, un modèle général applicable à l'ensemble des réseaux semble se dessiner.

Des règles de circulation

L'enquête montre que l'aide sera d'abord dispensée en fonction de l'expression d'un *besoin concret* (voir plus loin). C'est la première règle qui concerne l'éventuel receveur. Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen (1994) rappellent que l'entraide n'est pas systématique dans la parenté. Elle est rarement offerte sans être motivée par une circonstance précise. Les maladies, le début de la vie familiale et les perturbations liées à la vie professionnelle seraient les occasions les plus importantes pour lesquelles l'entraide circule.

Les donateurs potentiels, quant à eux, doivent avoir une certaine *disponibilité* et, si c'est nécessaire, la *compétence* requise pour répondre au besoin¹. Une fois que les disponibilités, ressources et aptitudes de chacun sont identifiées, rien n'indique encore comment la circulation de l'aide s'établira réellement. D'autres règles plus implicites doivent aussi être respectées. Elles ne prendront cependant pas la même importance dans tous les réseaux et dans toutes les circonstances. Là où les statuts socio-économiques sont plus élevés, là où les projets professionnels ou plus largement les projets «individuels» sont au premier plan des préoccupations de chacun des membres, là où la taille des familles est plus réduite ou lorsqu'un

¹ Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen (1994) nommeront plutôt les ressources et les aptitudes. Ces auteurs soulignent que, de façon générale, il est admis dans la parenté que chacun doit contribuer en fonction de ses moyens.

nombre restreint de personnes est impliqué dans le processus éventuel de circulation de l'aide, le *respect de l'indépendance entre le donneur et le receveur* sera plus fondamental, mais il est important partout ¹.

S'exprime ici la crainte de créer des liens de dépendance trop prononcés qui iraient à l'encontre de la liberté de chacun soit d'offrir une aide soit de l'accepter ou de la refuser. D'ailleurs, une règle générale est appliquée par l'ensemble des réseaux : il est toujours préférable d'offrir une aide que de se la faire demander, et ainsi de se voir offrir une aide plutôt que de la demander ². Les membres d'un seul réseau affirment «ne pas se gêner pour demander». Mais c'est également dans ce réseau qu'on insiste le plus sur l'importance de la liberté de refuser sans que le demandeur soit vexé. La liberté est donc seulement déplacée. Ailleurs il y a bien quelques personnes, ici et là dans les réseaux, qui affirmeront ne pas avoir de difficultés à demander une aide (par exemple pour une garde d'enfants, un transport...). Il apparaît, à l'analyse, qu'elles savent bien sur qui elles peuvent compter au sein de leur réseau, parce qu'elles ont déjà une longue histoire d'aide ou d'entraide avec leurs éventuels donneurs, ce que confirment les enquêtes de Finch (1989) et de Rossi et Rossi (1990).

Dans les services mutuels (entre mères, ou encore autour du soutien émotif, entre sœurs, là où l'aide s'organise à travers des noyaux restreints, intimes et en fréquente interaction), il s'agit moins de respecter la règle de la réciprocité qu'une certaine *disposition mutuelle* qui vient exprimer la construction d'un engagement (*commitment*), du moins pour une période donnée, comme le propose Finch (1989) pour démontrer que l'aide circule entre intimes dans toutes les directions. Au sein des réseaux, la mutualité — qui s'applique principalement à la relation entre deux membres — serait, en quelque sorte, le degré le plus fort de l'expression de la *solidarité* familiale. Cette dernière est surtout invoquée lors de la circulation de l'aide à laquelle participe un grand nombre de membres de la parenté autour d'un événement commun (comme une corvée ou un événement perturbateur). Alors que la mutualité se construit à partir de l'histoire même de la relation entre les individus concernés, la solidarité s'enracine dans l'histoire et les traditions de la famille, transmises de génération en génération. Elle définit l'esprit de famille davantage en référence à la norme intériorisée du devoir, alors que la première fonctionne plutôt

¹ Plusieurs auteurs ont déjà mis en évidence l'importance de cette règle, en particulier dans les échanges avec les jeunes adultes et les personnes âgées (Finch, 1989; Mutran et Reitze, 1984; Pitrou 1994). Comme l'affirment Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen (1994), avant de songer à recourir à la parenté, les ménages sont avant tout soucieux de leur indépendance.

² Les déceptions dont Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen (1994) font état seraient d'ailleurs liées à l'absence d'offre d'aide, et non à des refus. L'enquête de cette équipe révèle, par ailleurs, un écart notable entre ce que chacun est disposé à donner à sa parenté et ce qu'il est prêt à lui demander : elle enregistre un fort taux de refus d'appeler la parenté à l'aide en cas de besoin.

PREMIÈRE PARTIE — LES RÉSEAUX DE PARENTÉ ET LA CIRCULATION DU DON

à l'affectivité, une norme qui tendrait à devenir dominante d'après Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen (1994) ¹.

Quant au marché — au sens d'échanger pour faire des affaires, ou «une affaire», pour obtenir plus qu'on n'a dépensé — il n'existe pas à la limite dans la parenté, sauf à titre d'anomalie qu'il faut expliquer de manière ad hoc. L'intention de profit est absente de la circulation des choses dans la parenté. En un sens plus faible de recours à l'équivalence comme moyen d'échanger, de faire circuler sans intention de profit, le marché est plus présent, mais guère plus, puisque l'on a constaté l'effort permanent de s'éloigner de ce critère, même en ce qui concerne la circulation de l'argent. «Rembourser systématiquement les sommes empruntées à l'intérieur du cercle familial provoque toujours un sentiment de malaise et souvent de rancœur» (Langevin, 1990 : 43). Dans la parenté, il est rare que l'argent circule sans autre justification que la recherche d'équivalence. On ajoutera toujours une justification autre, une intention d'aide, ce qui est exact dans le cas des prêts sans intérêts, qui ne rapportent rien au prêteur, au contraire. Mais même lorsque l'on achète quelque chose, ou que l'on rémunère un travail, on y ajoute une dimension non économique. Dans les cas de «salaires» aux enfants, on dira que c'est pour les habituer à la valeur de l'argent. Et on affirme toujours s'éloigner du prix marchand.

Le type même de besoin exprimé ou d'événement nécessitant l'aide de la parenté viendra finalement activer certaines règles qui demeureront en veilleuse ailleurs. Ainsi, les distinctions selon le sexe seront particulièrement mises en évidence dans les réseaux où circule plutôt une aide autour des enfants (les femmes) ou autour des résidences (les hommes). Là où, par ailleurs, circule beaucoup d'aide entre une mère et son fils — par exemple à la suite du décès du père —, le processus sera lié davantage au respect des rôles prédéfinis : ici celui du remplacement du père par un des fils.

Il y a donc un ensemble de règles à respecter pour assurer la circulation de l'aide dans la parenté, d'autant plus que c'est dans ce domaine de l'aide que l'excès prend le plus souvent une forme négative pour le donneur, qui peut considérer qu'il s'est fait avoir en donnant trop. C'est une expérience qui a souvent des répercussions à long terme et qui marque la circulation de tous les types de don dans le réseau, comme nous le verrons. Cela n'empêche pas la parenté de continuer de constituer un réseau d'entraide spécifique et essentiel, par rapport aux amis, à l'État, au marché.

¹ En général, dans nos réseaux, on ne fait pas référence à l'obligation, à la contrainte ou à la dépendance psychologique, autres normes identifiées par Coenen-Huther et al. (1994). Nous y reviendrons.

CHAPITRE 4 — L'AIDE : SAVOIR *RENDRE* SERVICE

Au moment des coups durs, des tragédies, c'est vers la famille que chacun se tourne plus volontiers.

Conclusion

Cadeaux, hospitalité et services

De même que chacun fournira plutôt à un autre membre de sa famille une aide émotive ou financière, certains seront plus que d'autres des donateurs de cadeaux, de grands organisateurs de réception ou des aidants plus fiables. À l'analyse, il apparaît que si toutes les formes de circulation du don recensées jusqu'ici sont présentes dans tous les réseaux de parenté rencontrés, certaines de ces formes sont plus importantes que d'autres dans certains des réseaux, et suivent des règles différentes.

LES RÈGLES DU DON

Au-delà de la loi générale qui veut que le don se décompose en ses trois moments, donner, recevoir et rendre, les dons sous forme de cadeaux, d'hospitalité ou de services n'obéissent pas aux mêmes règles et aux mêmes besoins.

1. La circulation de *l'aide* et de l'entraide est régie par l'expression d'un besoin qui sera comblé en fonction des capacités et compétences du donneur. Bien que le passage à travers le cycle de vie familial constitue un important indicateur d'un certain nombre de besoins qui viendront à s'exprimer avec le temps, des besoins tout à fait imprévus surgiront aussi au fil des événements. Dans l'ensemble, rien ne garantit a priori le type d'aide qui sera accordé ni sa provenance même si la réputation que chacun s'est construite au fil du temps peut servir de repère. La valeur du geste posé dépend expressément de la marge de liberté du donneur et du receveur et elle se traduit par la règle qui consiste à ne pas demander.
2. Tout en étant encadrés par divers événements rituels qui sont définis a priori comme occasions de donner des *cadeaux*, ces derniers prennent aussi leur valeur de lien en fonction du degré de liberté que le donneur réussit à dégager autour du geste. Cette liberté s'exprime ici par le surplus, l'excédent, l'extra, la spontanéité et le détournement des règles, qu'elles soient établies socialement ou au sein même de la famille. Cette règle de l'extra ne signifie pas seulement

rendre plus qu'on a donné. Elle est plus générale et confronte directement celle de l'équilibre. Elle la provoque, elle lui lance un défi. Dans tout don sous forme de cadeau, il y a un minimum de dépense au sens de Bataille (1967), une composante agonistique, relativement faible toutefois si on compare avec d'autres milieux sociaux (Boilleau, 1995).

3. Il en est de même de l'*hospitalité* de type cadeau. Cela n'atteint certes pas toujours les proportions décrites par Bataille, ou encore par Clément à propos des cérémonies officielles en Inde : «Ce n'est pas la cérémonie religieuse qui coûte cher : c'est la dépense en soi et pour soi. Quelle que soit la richesse ou la pauvreté, elle doit porter atteinte à l'équilibre financier de la famille» (Clément, 1990 : 278). La personne reçue peut elle-même être considérée comme l'«objet» de circulation, le cadeau; l'offre du gîte et du couvert devient alors l'expression de la reconnaissance du don reçu. L'hospitalité-cadeau est souvent encadrée par des rituels qu'il est nécessaire de respecter; mais elle peut aussi s'exprimer par des interactions fréquentes où le degré de liberté sera très élevé.

Quant à l'hospitalité-aide, elle fonctionne comme les autres types de services, selon les critères du besoin du receveur et de la capacité du donneur.

Si les règles diffèrent, mais se répondent, les prestations elles-mêmes se distinguent d'un type de circulation à l'autre. Les cadeaux sont plus souvent des objets dont la matérialité concrète leur permettra de traverser les années et de devenir des souvenirs. L'hospitalité, principalement gîte et couvert, s'exerce dans un cadre souvent fixe mais consiste surtout en gestes éphémères — préparation et consommation de repas. Seule la répétition lui donne sa matérialité. L'aide se traduit parfois en une circulation d'objets, même usagés, mais plus souvent il s'agit de donner du temps et des gestes. Encore là, le temps crée les réputations et l'engagement.

Si les divers types de circulation sont distincts, ils entretiennent aussi des rapports entre eux. L'hospitalité est soit cadeau, soit aide; l'argent aussi. De plus, dans la dynamique du don et du retour, un type peut se substituer à un autre : les cadeaux servant souvent de retour aux services rendus et à l'hospitalité. «Si à un moment donné quelqu'un me donne un coup de main, je vais faire un petit cadeau, c'est souvent des affaires que je fais moi-même» (I. L.).

LES VOCATIONS PARTICULIÈRES

Les cadeaux, l'hospitalité et l'aide ont donc des caractéristiques différentes, et d'autres qui sont semblables. Par ailleurs, si ces trois types de circulation sont tous présents dans l'ensemble des réseaux, sous diverses formes, leur combinaison peut différer d'un réseau à l'autre. Et à l'intérieur de chacun des réseaux, certains membres ont aussi des vocations particulières. Dans une famille, peu d'aide circule car chaque membre a des ressources personnelles importantes. Ici, la principale

circulation est celle des cadeaux, bien que deux membres reçoivent aussi beaucoup à la maison. Une autre famille présente une combinaison différente. Les ressources personnelles y sont beaucoup plus faibles; l'entraide et l'hospitalité prennent nettement le pas sur la circulation des cadeaux. Les différences de statut socio-économique jouent donc un rôle pour définir la vocation de certains réseaux familiaux à l'égard des cadeaux ou de l'entraide¹, comme l'ont souvent affirmé certains chercheurs (Pitrou, 1994, et Dandurand et Ouellette, 1992, entre autres) qui établissent des distinctions entre les classes sociales autour du don. Il apparaît plutôt qu'il s'agit de différences dans la combinaison et l'importance respective des cadeaux, de l'entraide et de l'hospitalité, qui varient avec le statut socio-économique.

La diversité des «vocations» est beaucoup plus fondamentale entre les membres d'un *même* réseau de parenté. Pour résumer, on pourrait dire que les plus importants donateurs de cadeaux dans la parenté sont des femmes. Les grands-mères (g1) et les femmes de la génération intermédiaire (g2) qui n'ont pas eu d'enfants sont souvent des donneuses excessives dans ce domaine. L'hospitalité de type interaction libre est plus souvent offerte par les membres, hommes ou femmes, de la génération intermédiaire, alors que celle qui s'exprime aux moments les plus ritualisés provient plutôt de la génération aînée (g1) et est presque entièrement sous la responsabilité des femmes. Quant à l'entraide, les vocations semblent surtout se dessiner selon certaines spécialités : l'aide autour des enfants, le soutien émotif proviennent surtout des femmes de la génération intermédiaire (g2), l'argent et les travaux autour des résidences des hommes des générations aînée (g1) et intermédiaire (g2).

Nous pourrions ainsi conclure que tous donnent à la parenté, chacun à leur tour, et de façon différente. Par exemple, dans une famille, une sœur peut être la grande organisatrice de réceptions, une autre, sans enfant, une donneuse de cadeaux excessive, et un frère celui qui s'exprime le plus par l'aide pratique et les conseils professionnels. Évidemment, ce n'est pas souvent aussi clair.

Par ailleurs, on peut constater que les donateurs dits excessifs dans un domaine donnent peu, moins que la normale, dans les autres domaines; les cadeaux remplacent souvent l'aide que l'on préfère ne pas donner. C'est par exemple le cas lorsqu'on a eu dans le passé l'impression d'avoir donné au-delà de ses capacités. Un besoin aigu d'indépendance peut alors se manifester plus tard. À ce moment, le don de cadeaux, plus libre, est plus facile que l'aide. Par exemple, une des grand-mères est une grande donneuse de cadeaux et elle se méfie de tout échange de services; elle préfère payer pour des services rendus par des membres de sa parenté. Quand cela est possible, elle utilise d'ailleurs plutôt le marché que l'aide de ses proches.

¹ Nous reviendrons sur ce thème en traitant des «facteurs d'explication».

LOIN DE LA RÉCIPROCITÉ

Cela ne signifie pas que tout cela aboutit à une sorte de système d'équivalence. Au contraire, tous les réseaux sont composés de «donneurs nets» et de «receveurs nets», dans toutes les formes de don, et il est impossible de les penser comme des systèmes de réciprocité¹. Le cycle à long terme n'est pas équilibré au sens habituel du terme, contrairement à ce qui est généralement affirmé, par les anthropologues notamment. La circulation du don dans la parenté est loin de l'équilibre. Ce point est suffisamment important pour qu'il vaille la peine de l'illustrer.

Dans une première famille, les grands-parents (g1) sont de grands donateurs de cadeaux, d'aide et d'hospitalité, envers leurs enfants (g2) et leurs petits-enfants (g3). La plupart des dons (loyer réduit, services et cadeaux), y compris ceux des enfants restés célibataires, convergent vers le couple qui a eu des enfants. Ici, le fait qu'un enfant de g2 ait eu des enfants à son tour explique le sens de la circulation et le fait qu'au moment de l'enquête certains étaient plus donateurs et d'autres plus receveurs.

Dans un autre réseau, la situation est très différente. Le statut socio-économique de l'ensemble des membres est élevé, et les grands receveurs sont aux extrémités : ce sont les petits-enfants (g3), situation fréquente ailleurs, mais aussi la grand-mère, veuve (g1). Ses enfants (g2), les grands donateurs, lui prodiguent services et cadeaux. Et c'est chez les enfants que sont organisées les fêtes et les réceptions. Dans cette famille, le décès du père et une mobilité sociale ascendante entre g1 et g2 semblent être parmi les principaux facteurs explicatifs de la dynamique du don.

Ailleurs, d'autres facteurs pourront jouer avec le temps : décès, divorces et monoparentalité, déménagements, situations professionnelles précaires. Tous ces événements viendront influencer le processus et faire en sorte que certains membres deviendront plutôt des donateurs ou plutôt des receveurs des différents types de dons matériels et symboliques qui circuleront dans leur réseau. Le décès prématuré d'un parent (g2) est la seule circonstance pouvant entraîner des déséquilibres problématiques. Autrement le réseau s'adapte sans traumatisme majeur. Dans tous les cas la monoparentalité transforme le parent en receveur. Ainsi, dans un réseau, le plus grand receveur (ego) réunit plusieurs conditions. Il a des enfants; il les a élevés seul, son divorce l'a conduit à se faire héberger par ses sœurs et il est moins timide que les autres pour demander. Dans un autre, le frère aîné est le grand donneur du réseau; et sa sœur est la receveuse, plutôt à cause des circonstances (c'est une jeune veuve avec enfants). Mais le frère aîné aide systématiquement tous les membres du réseau. C'est celui qui a le plus de ressources.

¹ Les études quantitatives les plus récentes arrivent à la même conclusion. «Les auteurs [Soldo et Hill] ne trouvent pas de preuves permettant de considérer la réciprocité comme motivation dans les transferts de temps, d'argent ou de partage d'espace entre parents et enfants» (Sahaber, cité par Attias-Donfut, 1995 : 99).

CONCLUSION — CADEAUX, HOSPITALITÉ ET SERVICES

Dans la deuxième partie, nous explorerons différents types d'explication pour comprendre le sens de la circulation décrite jusqu'à présent. Certains auteurs s'attardent aux caractéristiques personnelles des individus, alors que d'autres cherchent plutôt à comprendre l'influence des relations elles-mêmes et de l'histoire de ces relations sur les comportements de don dans la parenté.

Deuxième partie

QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER

LE DON ?

Chapitre 5

Le don et le lien de parenté

Cette deuxième partie est en quelque sorte intermédiaire entre la description qui vient d'être présentée et la réflexion sur le sens du don dans la parenté, qui fait l'objet de la troisième partie. Nous y traiterons de l'influence des rôles et des statuts de parenté sur la circulation du don. L'analyse suivra le cheminement de l'individu dans ses différents rôles parentaux, de la naissance à la mort, et montrera le jeu des circonstances et des événements dans le passage à travers les différents statuts. Nous comparerons ensuite systématiquement la circulation des différents types de don selon les statuts et les degrés de parenté. Puis après avoir abordé les facteurs d'explication classiques des comportements sociaux en sociologie, nous étudierons ce que les Américains appellent le côté sombre (*dark side*) du don, car la majorité des auteurs tentent de réduire le don à des intentions cachées, que ce soit la domination du donataire ou la recherche d'intérêts matériels.

Nous avons constaté à de nombreuses reprises que ce ne sont pas les caractéristiques personnelles qui rendent compte du rapport de don, mais plutôt la relation, la même personne ayant un comportement de don différent selon sa relation avec ses divers partenaires. Le don est au service du lien. C'est un point de départ de la recherche. On reconnaît de façon générale que les sentiments sont de plus en plus le moteur des relations de parenté, dominant les rôles, les statuts, les traditions. Mais doit-on conclure que l'intensité des relations duales entre les membres rend seule compte aujourd'hui de la circulation du don ? Est-ce que la relation personnelle explique tout, indépendamment des statuts de chacun dans le réseau, plus précisément des multiples statuts de chacun ? Il est bien évident que ce lien ne s'élabore pas dans un vide social. Il se construit avec le temps et dans un certain cadre qui l'influence, celui des rôles dans le système de parenté. Selon Wellman (1983) et Wentowski (1981), lorsque les personnes rencontrées durant les enquêtes sur les réseaux sociaux décrivent d'autres personnes, elles vont toujours les désigner par une «étiquette», un terme qui définit la position de l'individu dans la relation qu'on a avec lui : c'est une belle-sœur, un collègue de travail, un voisin... Dans les réseaux de parenté, ces étiquettes, ce sont les termes de parenté, tant étudiés par les

anthropologues, et qui pour certains sont l'équivalent des prix dans un système de don (Gregory, 1982 : 213).

Ces termes sont définis par un événement : la naissance, qui établit d'emblée les positions d'un individu par rapport aux autres membres de sa famille et de sa parenté. Au départ il ne sera que le fils ou la fille de...; avec une nouvelle naissance, déjà, il devient le frère aîné de, ou le cousin si cette naissance a lieu d'un frère ou d'une sœur de sa mère ou de son père. Avec les années qui passeront, d'autres positions s'ajouteront ou seront retranchées (Sherry, 1983). Il deviendra père, oncle, parrain, grand-père... Toutes ces étiquettes, tous ces termes de parenté lui sont assignés par une naissance dans le réseau. C'est l'événement générateur des différents rôles et statuts qui influencent le comportement de don pendant le passage de l'individu à travers le cycle de la parenté.

S'il ne devient ni père, ni oncle, c'est soit qu'il est décédé très tôt, soit que le réseau lui-même se termine avec sa génération, que c'est la fin d'un réseau de parenté. Ce n'est évidemment pas la situation qui caractérise les réseaux étudiés, même si certains ne comprennent qu'un membre de la troisième génération, qu'une seule personne permettant aux membres de ce réseau d'être grands-parents, oncles, tantes, parents. Dans ces cas, une grande partie des dons du réseau tourne autour de cette personne, comme on l'a vu. C'est sans doute une situation de plus en plus courante avec le taux actuel de natalité au Québec.

Ces positions dans le réseau définissent des rôles auxquels sont associés certains dons en référence, notamment, aux traditions familiales et aux normes sociales. Ces rôles peuvent être interprétés par l'individu comme un ensemble d'«obligations», de règles de conduite, qui définiraient, en corollaire, les attentes des autres à son égard (Corin, Sherif et Bergeron, 1983). Mais «obligation» n'a pas ici le sens de «contrainte», à moins d'avis contraire. Le terme indique une certaine probabilité d'un comportement. En fait, comme on le verra, d'autres facteurs viennent aussi influencer le comportement de don (Wuthnow, 1991; Finch et Mason, 1993; Dandurand et Ouellette, 1992). Les traditions et les normes elles-mêmes changent avec le temps.

Dans l'étude des relations familiales, les chercheurs sont de plus en plus unanimes à considérer les rôles associés aux positions comme un cadre de référence (Finch et Mason, 1993; Moss, Moss et Moles, 1985; O'Connell, 1984). Chacun se situe par rapport à ce cadre, mais les comportements eux-mêmes dépendent tout autant de la construction temporelle des liens concrets. Nous y reviendrons. L'influence du cadre de référence n'est pas négligeable, et des écarts trop grands aux normes peuvent perturber le système de don sur une longue durée. Avant de mettre directement en relation la circulation du don et les termes de parenté — ce que nous ferons dans la section suivante —, suivons à partir de sa naissance le cheminement d'un membre d'un réseau de parenté à travers ces différents statuts successifs.

LE PASSAGE DE L'INDIVIDU DANS LE CYCLE DE PARENTÉ

L'enfance et l'adolescence

Entre la naissance et l'âge adulte, l'enfant est considéré comme un receveur¹. Il est le réceptacle actif de tout ce que les générations précédentes choisiront de lui transmettre, biens, valeurs, affection. Comme le souligne Sherry (1983), le don sert à former et à refléter l'intégration au groupe. Les cadeaux annuels offerts aux enfants marquent les étapes vers la maturité (Schwartz, 1967).

La nature du don aux enfants est très variée et quand le don ne provient pas directement des parents, il transite souvent par eux. Le don dirigé vers l'enfant par les parents et les grands-parents est généralement présenté comme unilatéral (Caplow, 1982a; Cheal, 1988; Roberge, 1985; Finch, 1989). Bien que l'on s'attende à ce que l'enfant exprime de la reconnaissance et rende de l'affection, il est dispensé de redonner lorsqu'il reçoit des adultes² (Sherry, 1983). Les relations avec les frères et sœurs ne présentent pas la même unilatéralité. Elles sont très tôt le lieu de l'apprentissage du partage et de la réciprocité. Mais l'ordre d'arrivée dans la famille dicte une certaine direction qui se confirmera à l'âge adulte : comme entre les générations, le don circulera plus des aînés vers les cadets (Dandurand et Ouellette, 1992). Dans les familles nombreuses, des sous-groupes de frères et sœurs plus proches, plus intimes, se forment progressivement, à cause d'une proximité d'âge ou selon le sexe (Fortin et al., 1987). C'est souvent au sein de ces sous-groupes que la circulation du don sera la plus intense lorsque les enfants seront devenus adultes.

À l'adolescence, un changement s'amorce. Les parents ont plus d'attentes. Ils chercheront par exemple à responsabiliser leurs enfants par rapport aux tâches domestiques. Mais les jeunes recevront souvent une compensation monétaire pour leur participation aux tâches. «Le salaire est alors la reconnaissance sociale du mérite, des efforts» (Langevin, 1990 : 41). Les jeunes intensifient ainsi leur apprentissage de la réciprocité et de «la valeur de l'argent», disent certains répondants. À l'adolescence, le cadeau prend souvent la forme d'un montant d'argent, en particulier lorsqu'il provient des grands-parents.

Chez les jeunes rencontrés, le don reçu durant l'enfance est l'objet de deux types d'interprétation. Le premier, conforme à l'esprit du don, s'exprime par une profonde reconnaissance et s'accompagne d'une volonté de rendre dès l'entrée dans l'âge adulte et même d'adhérer à des causes humanitaires.

Tout ce que mes parents ont pu m'enseigner, tout ce qui m'a été transmis comme valeurs, comme goûts, comme connaissances, tout ça c'est un bagage qui va me servir...

¹ Le rôle de l'enfant dans la circulation de don a été analysé de façon plus détaillée dans J. Charbonneau, «L'enfant et le don», R. B.-Dandurand, R. Hurtubise et C. Le Bourdais, dir., *Enfances* (à paraître).

² Bien que selon certains auteurs l'enfant commence à donner dès la naissance (voir sur ce point le no 115 de la revue *Dialogue*, 1992).

DEUXIÈME PARTIE — QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

C'est pour ça que j'ai hâte d'avoir ma famille. Je me suis toujours dit que je suis chanceuse d'avoir ce que j'ai et d'être ce que je suis. Il y a plein de jeunes qui ont sûrement des aspirations, mais juste à cause de leur condition [ils ne peuvent rien faire]. Même cette année, j'avais envie d'aller passer Noël avec les sans-abri (S. A., 17 ans).

Je me sens une personne heureuse, une personne qui a beaucoup. Je dirais que je me sens une personne qui a trop. J'ai toujours eu trop. J'ai voyagé. J'ai été à l'école, j'ai un bon emploi. Je n'ai rien fait et j'ai eu tout ça. Et il me semble qu'il faut que je redonne aux autres qui ont moins. Je me trouve très gâtée et j'aime redonner aux autres; par exemple, je me suis mise au travail volontairement sur un projet qui s'occupe des enfants de dix-sept à dix-huit ans qui ont fait des actes criminels et qui sont envoyés dans des maisons de réhabilitation. J'essaie de redonner ce que je sens que j'ai de trop (N. L., 20 ans).

Le second type d'interprétation du don reçu dans l'enfance renvoie strictement à la définition des rôles familiaux : les parents ont des devoirs envers leurs enfants et ce qui est donné à ceux-ci leur est dû et n'est donc pas reçu comme un don. Cette interprétation est présente au sein de familles où la règle habituelle du don unilatéral à l'enfant a été perturbée par des événements consécutifs au décès prématuré de l'un des parents ¹.

Le passage à la vie adulte

Le passage à l'âge adulte est un des moments de transition les plus significatifs pour la circulation du don dans la famille. Il s'exprime dans trois champs précis du cycle de vie : le travail, la vie conjugale et le logement. Bien que des travaux récents aient contesté la validité du modèle traditionnel du cycle de vie, qui tient peu compte de l'évolution des situations économiques et familiales (Charbonneau, 1991; Neugarten et Datan, 1973; Pitrou, 1992; Stapleton, 1980), il est généralement admis qu'à la fin de l'adolescence, l'individu s'engage dans une période qui le conduira à devenir matériellement indépendant de sa famille d'origine et à créer sa propre famille (Glick, 1947). Ce passage, qui n'est pas nécessairement linéaire et sans retour, doit permettre d'établir avec les parents une nouvelle relation, plus égalitaire, et d'assurer le passage du rôle d'enfant receveur à celui d'adulte donneur. Mais ce sera aussi le moment d'un bilan important de ce qui aura été donné à l'enfant jusqu'à ce jour. Le don fait à l'enfant (en valeurs, en investissement scolaire et matériel, etc.) portera-t-il fruit ?

On a vu que le don de cadeaux change autour de l'âge de 18 ans, ce qui est particulièrement visible à Noël. Le jeune adulte va recevoir beaucoup moins de cadeaux et commencer à en donner plus. Mais ce sont encore ici certains événements qui marqueront le changement de statut : mariage ou mise en couple, départ de la résidence des parents, emploi régulier.

¹ Ces situations seront analysées plus en détail au chapitre 7 (Le côté sombre du don).

Le mariage

L'un des événements les plus significatifs du passage à l'âge adulte est l'installation en couple. Le mariage, l'expression symbolique rituelle de cet événement, est d'ailleurs le moment qui marque le plus concrètement la transition entre la famille d'origine et la famille de procréation. Le mariage exprime aussi l'entrée des nouveaux conjoints dans la parenté respective de chacun d'eux. C'est d'ailleurs parfois le seul moment où les deux parentés auront l'occasion de se rencontrer. Dans nos réseaux, ce sont surtout les plus anciennes générations qui se sont mariées. En général, pour les plus jeunes, l'entrée dans la vie conjugale n'est pas marquée par un événement rituel.

La mise en couple se traduit aussi par l'accueil d'un étranger qui pourra, sous certaines conditions, prendre sa place dans la famille. R. P. s'est glissé avec facilité dans le réseau familial de sa conjointe. Plutôt coupé de sa propre famille, principalement pour des raisons de mobilité sociale ascendante, il a pu occuper dans la famille d'A. une place vacante, celle du fils. Cette position a facilité le rapprochement avec les parents. La dynamique du don qui s'est établie au cours des années montre qu'effectivement R. joue par moments le rôle du fils.

L'arrivée de l'étranger peut cependant être un moment de tensions et de bilan pour les parents : la confrontation à l'étranger permet de s'assurer de la force des valeurs transmises aux enfants. Dans ce domaine, le «retour» attendu par les parents est précisément le respect de ces valeurs par leur enfant et même l'adoption de celles-ci par le nouveau venu, ce qui assure son intégration dans le clan familial. En cas d'échec, d'un côté ou de l'autre, c'est aussi un affaiblissement du lien avec la famille d'origine qui peut se produire.

Les nouveaux conjoints acquièrent leur statut propre en pénétrant dans le réseau de l'autre. Outre la naissance (ou l'adoption), c'est le seul événement qui entraîne l'apparition de nouveaux statuts. Les nouvelles relations familiales entre beaux-frères et belles-sœurs induisent une circulation du don, généralement sur le modèle de la réciprocité intragénérationnelle. Les liens privilégiés qui unissent des membres de la belle-famille deviennent parfois plus importants que les liens fraternels.

Le départ de la résidence des parents

L'installation résidentielle marque le départ de l'enfant de chez ses parents. Ces derniers cessent donc de le loger gratuitement¹. Mais l'installation est aussi un important moment de transmission unilatérale matérielle et financière de la part des parents, qui s'exprime généralement au moment du mariage. C'est une aide

¹ La coutume de payer «pension» n'est apparue qu'occasionnellement dans l'enquête, dans le cas de certains fils qui demeurent plus longtemps avec leur mère veuve, par exemple.

DEUXIÈME PARTIE — QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

présentée comme «allant de soi» et qui — en France à tout le moins, selon Déchaux — doit provenir des deux lignées du nouveau couple. L'aide financière à l'installation sert aussi à assurer le maintien du statut de classe, tout comme, parfois, le soutien à la recherche d'un emploi (Finch, 1989; Bonvalet et al., 1993). Dans nos réseaux, comme nous venons de le mentionner, peu d'enfants des jeunes générations ont consacré leur mise en couple par le rituel du mariage. Dans ces conditions, il n'y a pas non plus nécessairement eu de transfert intergénérationnel très important.

Dans le champ résidentiel, le «retour» attendu peut se manifester sous la forme du maintien de la continuité des rapports de proximité associés à la corésidence antérieure, qui s'exprimera par un déménagement dans les environs immédiats de la résidence parentale. À l'inverse, bien qu'il soit parfois la conséquence d'événements extérieurs comme l'obtention d'un emploi, un éloignement géographique pourra marquer une volonté de réduire les contacts avec la famille d'origine. À long terme cela peut signifier un affaiblissement du lien familial. Dans une des familles rencontrées, les aînés qui ont un rapport plus difficile avec la famille se sont installés dans des villes voisines alors que les plus jeunes habitent près les uns des autres et de la résidence de la mère. Dans une autre famille, le passage à l'âge adulte a aussi été le moment de la transition entre le monde rural et le milieu urbain, du moins pour certains des enfants. M. a préféré déménager en ville pour élever son fils — elle l'élève seule — afin de s'éloigner du noyau familial qu'elle trouvait un peu trop présent. Représentante de la plus jeune génération, c'est la seule mère monoparentale de la famille. Contrairement aux générations précédentes, elle compte tout autant sur l'aide d'amis que sur celle de la famille. Elle continue cependant de visiter fréquemment ses proches qui demeurent en milieu rural.

L'hospitalité reste le type de don le plus important dans cette famille, bien que l'éloignement géographique contribue à réduire la fréquence des visites. Ainsi, à l'intérieur de la petite famille de F., les repas rituels du dimanche ont cessé depuis qu'un fils, puis une fille, sont déménagés à l'extérieur. Et le retour du fils n'a pas permis de renouer avec l'ancienne tradition. Par ailleurs celui-ci, contrairement à sa sœur, s'est finalement installé tout à côté de ses parents et d'une grand-tante et d'un grand-oncle qui sont voisins. Pour ces derniers, la présence d'un petit-neveu apporte la sécurité nécessaire à leur âge avancé. Pour les parents, c'est une façon de rendre ce que la grand-tante a pu apporter à sa famille au cours des années, car elle a toujours été d'une aide précieuse.

Le passage des études à l'emploi

L'investissement consacré aux études exprime la volonté des parents d'assurer à la lignée le maintien ou l'amélioration du statut social. Le «retour» attendu de la part de l'enfant au moment du passage à l'âge adulte sera de se trouver un emploi conforme à cet investissement (Bloch, Buisson et Mermet, 1989). Si cela ne se

produit pas, le prolongement indu de la dépendance — financière ou résidentielle — à l'égard des parents peut en résulter.

Dans un des réseaux, les enfants ont fait fructifier le don reçu des parents, qui leur ont offert de poursuivre des études et de profiter de leur réseau social pour s'installer professionnellement. Une forte mobilité sociale ascendante a marqué le passage d'une génération à l'autre dans cette famille. À l'inverse, dans une autre famille, les enfants plus jeunes n'ont pas terminé leurs études, occupent des emplois précaires et continuent de dépendre de leur père.

Ailleurs les parents, provenant d'un milieu plutôt aisé, ont cherché à maintenir le niveau social de la famille et ont favorisé la poursuite d'études universitaires par leurs enfants. Au début de l'âge adulte, ces derniers ne suivent pas le chemin souhaité par les parents et ne cherchent pas à faire fructifier ce que les parents leur ont permis d'obtenir. Ils s'engagent dans des activités parallèles pendant plusieurs années. Pendant cette période, l'aînée des filles, s'engage dans une relation conjugale. Les conjoints prennent tous deux une distance par rapport à leur famille d'origine, mais comptent toujours, épisodiquement, sur leur contribution financière, en exprimant peu de reconnaissance d'ailleurs.

Le passage à l'âge adulte est donc à la fois le moment d'un bilan pour les parents et le moment, pour les enfants, de commencer à donner à leur tour. Par ailleurs, l'arrivée de l'étranger dans la famille provoque un élargissement du réseau et la création de nouvelles relations où pourra circuler le don. La circulation du don sera particulièrement importante à l'étape suivante du cycle de vie traditionnel : la naissance des enfants.

Devenir parent : la naissance

Si l'absence de mariage dans les plus jeunes générations se solde par un affaiblissement de la transmission matérielle et financière entre les générations au moment de la mise en couple, les naissances permettent amplement aux familles de se reprendre (Déchaux, 1990; Rossi et Rossi, 1990). Donner naissance, devenir parents, rendre ses parents grands-parents, c'est évidemment un événement crucial au sein des réseaux familiaux, qui parfois relance toute la dynamique du don. Les parents (g2) des jeunes générations sont unanimes pour affirmer avoir énormément reçu au moment de la naissance de leurs enfants de la part de leurs parents mais aussi de plusieurs autres personnes de leur réseau.

Si les nouveaux parents reçoivent beaucoup de leur réseau au moment de la naissance de l'enfant, cet événement est aussi considéré comme le plus important don que ces nouveaux parents font à leur famille¹. C'est grâce à la présence de ces

¹ Et à la lignée, bien que ce thème soit peu ressorti dans les entrevues, comme si la parenté, au Québec, se réduisait aujourd'hui aux membres vivants.

DEUXIÈME PARTIE — QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

enfants que chacun peut maintenant donner à son tour ce qu'il a reçu de ses propres parents. À partir de la naissance jusqu'à ce que les enfants soient eux-mêmes des adultes, les membres qui ont des enfants sont ceux vers qui convergent les ressources du réseau entier; ce phénomène n'est pas affecté par la distance géographique (Belsky et Rovine, 1994). L'arrivée de l'enfant favorise aussi une augmentation de la fréquentation de la famille qui habite à proximité.

Dans une famille où les enfants tardaient à devenir eux-mêmes des donneurs et prolongeaient leur dépendance aux parents, la naissance d'une petite fille chez l'aînée constitue l'amorce d'un profond changement. Bien que les nouveaux grands-parents continuent d'être les grands donneurs dans ce réseau, A. a enfin franchi le passage de la réception au don : elle a donné un enfant à son tour et, à partir de ce moment, elle donnera à cet enfant ce qu'elle-même a reçu. De plus, dans les années qui suivent, elle s'engage dans un cheminement professionnel plus conforme aux attentes de ses parents et permettant de maintenir le niveau social de la famille. Elle a enfin fait fructifier le don reçu. L'arrivée de l'enfant consacre aussi la réconciliation familiale. A. s'engage alors dans un cycle initié par sa propre mère : démenagée plutôt loin de la famille au départ, elle reviendra habiter dans le même édifice que ses parents, comme sa mère l'avait fait auparavant pour prendre soin de sa propre mère. Mais A. refuse d'établir un rapprochement entre les deux situations.

Les années qui passent ensuite permettent à A. et à son conjoint, d'une part, et aux parents d'A., de l'autre, de rétablir une dynamique du don plus conforme à la tradition : l'aide intergénérationnelle continue d'être prédominante, mais elle se rend maintenant jusqu'à une autre génération. Les parents d'A. demeurent les grands donneurs : le père au niveau financier, la mère en cadeaux surtout. A. et son conjoint rendent surtout de menus services à leurs parents. Ils gardent leur réputation de personnes indépendantes, sur qui on peut toutefois compter ponctuellement.

Certains comportements de don sont associés aux nouveaux rôles créés par la naissance des enfants. Par exemple, les grands-parents sont traditionnellement de grands donneurs envers leurs petits-enfants. Entre frères et sœurs qui ont des enfants se mettra généralement en place un échange de biens et de services suivant la chronologie de la naissance de leurs enfants respectifs (Finch, 1989). On a vu aussi que les femmes — et non les hommes — qui n'ont pas eu d'enfants donnent des cadeaux de façon parfois jugée excessive à leurs neveux et nièces et sont généralement très disponibles pour rendre des services aux parents autour des soins aux enfants (garde par exemple, parfois plus que la grand-mère). L'arrivée des enfants vient ainsi cristalliser les différences de comportements à l'égard du don entre les hommes et les femmes (voir plus loin).

La vie adulte : un nouveau cycle

L'arrivée des enfants fait passer les membres du réseau d'une génération à l'autre : de g1 à g2, et de g2 à g3. Le cycle se poursuit jusqu'à ce que la génération intermédiaire (g2) passe à son tour à la génération aînée (g3), c'est-à-dire jusqu'à ce que ses enfants donnent à leur tour des enfants au réseau et que les parents meurent. Ce processus s'amorce dès la mise en couple, qui marque en fait la constitution d'un nouveau réseau de parenté par l'ajout d'une famille. La constitution des familles de procréation amorce un cycle de relations dans la parenté qui conduira, avec le temps, à une certaine fermeture des familles nucléaires sur elles-mêmes (Yanagisako, 1977), puis sur leur descendance, pendant que les membres de la fratrie font de même et que les générations précédentes meurent.

Dans le nouveau réseau créé à partir des deux conjoints, ces derniers compteront d'abord l'un sur l'autre dans un ensemble de domaines et leurs propres enfants entreront progressivement dans ce cercle d'échange. Les relations avec les générations aînées demeureront importantes, mais les frères et les sœurs, une fois installés dans leur propre famille, réduiront peu à peu les fréquentations avec ceux dont ils s'estiment moins proches. Les rapports avec la parenté seront souvent plus formels, plus encadrés par divers événements rituels (fêtes de Noël, anniversaires). Selon les conclusions de l'enquête de Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen (1994), c'est l'affinité plutôt que le statut qui définit l'obligation de soutien qu'on déclare ressentir à l'égard de la parenté. Cette obligation s'appuie donc sur des relations sélectives plus intimes. Dans la famille proche, certaines relations privilégiées sont souvent amorcées dans l'enfance, entre deux sœurs par exemple, et se prolongeront à l'âge adulte (Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen, 1994; Dandurand et Ouellette, 1992). Dans une des familles, les deux sœurs qui se suivent en âge sont très proches l'une de l'autre. À une certaine époque, elles se sont retrouvées toutes les deux à la tête de familles monoparentales et elles se sont beaucoup entraînées, émotivement et matériellement. Elles étaient même voisines. La remise en couple de M. a coïncidé avec son déménagement dans une autre ville, situation qui a réduit la fréquence des contacts entre les deux sœurs; cela n'est pas toujours vécu facilement.

Au début de l'âge adulte, la réalisation de l'autonomie à l'égard des parents aura parfois conduit les jeunes à s'éloigner de ceux-ci et même à refuser leur aide pour ne pas prolonger la dépendance. Avec les années qui passent, certains feront une nouvelle lecture de l'offre d'aide des parents.

C'est ce qui arrivera à une de nos répondantes qui a emménagé à proximité de ses parents, mais refuse au début qu'ils gardent son enfant. Par crainte d'en être trop dépendante, elle préfère, la plupart du temps, utiliser des services de garde formels. Mais, avec les années, elle se rend compte qu'en acceptant l'aide offerte par ses parents, elle leur fait plaisir. Lorsqu'elle se rend compte qu'ils sont ici des récepteurs autant que des donneurs, elle accepte plus facilement leur offre. Par

ailleurs, elle envisage maintenant avec plus de facilité qu'auparavant la possibilité de rendre directement à ses parents ce qu'elle en a reçu en veillant à assurer leur bien-être, dans le respect de leur autonomie, quand leur âge les conduira à demander une aide.

Même dans les familles qui suivent un cycle de vie traditionnel et n'ont pas connu de perturbations majeures, telles que des décès ou des divorces, un phénomène nouveau vient modifier le sens du passage d'une génération à l'autre : le faible nombre d'enfants des nouvelles générations de parents. Dans ces réseaux, très nombreux au Québec actuellement, les membres de la génération intermédiaire (g2) ne sont pas progressivement aspirés par les générations suivantes, par les familles que forme leur progéniture. La fratrie (en g2) demeure alors plus longtemps liée par des rapports plus intenses. N'étant pas attirée et absorbée en partie par sa propre famille, elle se mobilise plutôt autour du seul membre de la nouvelle génération et ces relations passent par les parents, c'est-à-dire par leurs frères et sœurs. Cela explique peut-être en partie l'importance du système de pige utilisé pour les cadeaux à Noël et qui est devenu fréquent avec cette génération. La diminution du nombre d'enfants et la fragilité de la relation de couple favorisent le maintien prolongé des liens du sang parallèles ou en amont. Les types de cadeaux donnés entre adultes reflètent certes l'intensité du lien entre deux individus. Mais on voit bien par cet exemple comment cette intensité peut à son tour être favorisée par ce qui se passe dans le cycle des générations. On peut se demander ce qui arrivera à cet égard à la génération suivante, qui sera souvent sans fratrie.

Devenir grand-parent. Le troisième âge

Lorsque les enfants que l'on a eus ont à leur tour des enfants, on devient grand-parent, on passe de g2 à g1. Jusqu'à présent, nous avons principalement insisté sur le rôle de donneur des grands-parents auprès de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Les grands-parents de notre enquête sont généralement de grands donateurs de cadeaux, excessifs même, selon leurs enfants. Ils donnent aussi beaucoup d'argent et d'objets, comme des meubles. Ils ne sont cependant pas toujours de grands dispensateurs d'aide sous forme de services. Certaines grands-mères refusent, par exemple, de garder les petits-enfants, que ce soit parce qu'on a déjà trop donné quand on a dû élever une partie de sa belle-famille en plus de ses enfants, ou parce que le don intergénérationnel est faussé par la grande mobilité sociale ascendante des enfants. Dans d'autres cas, ce sont les enfants qui ne veulent pas que leurs propres parents s'investissent trop auprès des petits-enfants; ils n'aiment pas sentir qu'ils en sont encore dépendants. La circulation verticale entre grands-parents et petits-enfants passe donc essentiellement par le transfert financier et matériel à l'occasion des fêtes et des anniversaires. Parfois, même ce dernier ne passe pas du tout. Dans une des familles où la mère est décédée en couches, le père

s'est déchargé sur certains de ses enfants pour prendre la relève; il s'est contenté de demeurer le pourvoyeur financier. Au moment où ses enfants sont devenus adultes, il continue de l'être envers les plus jeunes. Avec les fils qui partagent sa maison ponctuellement, il entretient une relation plutôt réciproque. Au moment où certaines de ses filles amorçaient un nouveau cycle familial en fondant leur propre famille, il n'est pas passé du rôle de parent à celui de grand-parent. Il donne peu à ses petits-enfants et s'intéresse peu à eux en général. Dans ce réseau, les filles se sont plutôt tournées vers leurs beaux-parents, qui jouent le rôle plus traditionnel des grands-parents. Ainsi, les beaux-parents sont de grands donneurs de cadeaux à tous leurs petits-enfants, des donneurs jugés même excessifs. Ils ont aussi toujours été très disponibles pour garder les petits-enfants. Il y a donc un contraste important entre la famille et la belle-famille.

La circulation de l'entraide entre les enfants maintenant adultes et leurs parents entrés dans le troisième âge est un thème privilégié des chercheurs, en particulier dans le domaine de la gérontologie¹. Leur intérêt principal est de savoir si les échanges entre ces deux générations sont plus ou moins réciproques (sans qu'ils fassent d'ailleurs entrer dans le «calcul» ce que les enfants donnent à leurs propres enfants). Les grands-parents sont-ils seulement des donneurs ? Les enfants rendent-

¹ Une opinion couramment admise présente la situation des aînés dans la perspective d'une dépendance à l'égard de leurs enfants, quand ils sont peu autonomes (Walker, Pratt et Oppy, 1992). Dans les familles, ce sont d'ailleurs les filles, plus que les garçons, qui deviendraient responsables des soins à donner à leurs parents dépendants (Finch, 1989; Guberman, Maheu et Maillé, 1991; Spitze et Logan, 1990), mais d'autres auteurs arrivent à la conclusion que les hommes se sentent plus responsables que les femmes envers leurs ascendants (Rossi et Rossi, 1990). Les veuves recevraient aussi plus d'aide que les veufs (Mutran et Reitze, 1984). Selon certaines études, les aidants principaux seraient plutôt les enfants célibataires (Gokalp, 1978; Rossi et Rossi, 1990), selon d'autres plutôt les enfants mariés (Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen, 1994). Dans ce domaine, les études sont parfois contradictoires (Morgan, 1984). De plus, elles comparent souvent des dons de même nature (aide contre aide).

En fait, les dons ne seraient généralement pas de même nature entre les générations. Par exemple, les grands-parents donneraient surtout des cadeaux et de l'argent, leurs petits-enfants leur rendraient des services (Delestre, 1991; Finch, 1989). Une enquête a cependant démontré que les mères de plus de soixante ans recevaient fréquemment des cadeaux coûteux de leurs enfants (Roberge, 1984).

Plusieurs travaux ont tenté de démontrer que les grands-parents continuaient d'être des donneurs importants dans leur famille, même dans le don de même nature, et que leur bien-être était directement corrélé à leur capacité de continuer à donner (Cheal, 1988; Finch, 1989; Lee, Netzer et Coward, 1994; Stoller, 1985; Walker, Pratt et Oppy, 1992). Une comparaison de l'aide accordée dans la famille par les personnes âgées et par les jeunes adultes a permis de conclure que le niveau d'aide provenant respectivement de ces deux groupes est très semblable : les personnes âgées dirigent cependant leur aide en priorité vers un cercle d'intimes et font plus de bénévolat, alors que l'aide des jeunes adultes circule davantage dans un cercle familial élargi (Gallagher, 1994).

Gallagher en conclut que les personnes âgées se désengagent progressivement des obligations familiales, sauf pour leur cercle le plus proche, et aident plus librement; Rossi et Rossi (1990) sont du même avis. Les personnes âgées de la présente génération valoriseraient aussi leur autonomie (Finch et Mason, 1993; Wentowski, 1981). Comme le soulignent Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen, «ne pas dépendre d'autrui apparaît à la fois comme un devoir et un motif de satisfaction» (1994 : 177).

DEUXIÈME PARTIE — QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

ils à leurs parents ce qu'ils en ont reçu dans l'enfance en s'occupant d'eux quand, avec l'entrée dans le troisième ou le quatrième âge, ils sont moins autonomes ? Le don qui a circulé des parents aux enfants peut-il être considéré comme un «capital» dont les parents pourront profiter quand ils seront âgés ?

Nous avons vu que tout en étant d'importants donateurs, plusieurs grands-mères préfèrent le cadeau et l'hospitalité à l'aide sous forme de services. Ce résultat est conforme à l'idée du désengagement des personnes âgées à l'égard des obligations familiales. Le cadeau paraît en toutes circonstances un mode de circulation beaucoup plus libre que l'aide. Cette valorisation de la liberté dans le don pour les personnes âgées concerne tout autant ce qu'elles s'attendent à recevoir de leurs enfants que ce qu'elles leur donnent. En effet, la plupart des parents âgés qui cheminent vers une réduction de leur autonomie affirment leur refus de devenir dépendants des enfants et ont une préférence marquée pour les centres d'accueil privés ou publics. Les enfants eux-mêmes ont une vision plus nuancée de leur responsabilité à l'égard de leurs parents vieillissants. Certains sont prêts à héberger leurs parents chez eux, d'autres non. Certains préféreraient offrir un soutien aux parents qui désirent maintenir le plus longtemps possible un logement autonome. Dans tous les réseaux, au moins un enfant est prêt à faire «le plus possible», sans aller toujours jusqu'à l'hébergement. Ce genre de résultat illustre les avantages d'adopter une approche qui n'est pas confinée à l'observation d'un seul ego par réseau.

Dans une des familles, l'opinion de trois des enfants sur leurs responsabilités éventuelles à l'égard de leur mère lorsqu'elle sera moins autonome constitue une illustration des différents modèles de référence de circulation du don dans cette famille et de l'importance de la transmission intergénérationnelle des valeurs et principes qui y sont associés. Une des filles valorise le modèle de l'indépendance; en aucun cas elle ne voudrait accueillir sa mère chez elle. La mère préférerait aussi ne pas dépendre de ses enfants. Une seconde fille aimerait bien partager un duplex avec sa mère; ce serait une façon d'être là si sa mère avait besoin d'elle, tout en respectant son indépendance. C'est une solution que sa mère et sa grand-mère ont choisie pendant quelques années. Rappelons que cette fille, n'ayant pas donné d'enfants au réseau, pourrait ainsi rendre ce qu'elle a reçu de sa mère. Quant au fils qui est un grand receveur dans ce réseau, il serait tout à fait prêt à prendre sa mère chez lui; une possibilité de rendre encore plus.

Nous constatons que chacun des enfants de cette famille a développé, avec les années, un rapport différent au don.

Avec la présentation de la circulation du don autour de la génération des grands-parents, nous terminons le cycle de la parenté et la description des différents statuts qui influencent sans aucun doute la circulation du don dans le réseau. Jusqu'à maintenant nous avons considéré la circulation du don selon le point de vue de

l'individu, de chaque membre du réseau de parenté. Selon ce point de vue, le don est en perpétuel changement dans un réseau de parenté. Mais ce n'est pas une «évolution», car ces changements peuvent n'être (et ne sont souvent) que des passages d'un rôle donné à la génération suivante, cette dernière pouvant certes modifier la façon de le remplir ou non, ou à la limite éliminer la coutume ou la remplacer par une autre. Mais il est toujours important de distinguer les changements liés au passage d'un individu à travers les divers rôles associés aux différentes étapes du cycle de vie et les changements liés à la succession des cohortes dans ces étapes. L'analyse doit donc se situer à plusieurs niveaux simultanés : cycle de vie, changements de rôles, changements «réels», se mesurant par la comparaison des comportements de différentes générations à la même étape du cycle. C'est dans cet esprit qu'il est possible de comprendre la transmission intergénérationnelle de certains comportements relativement au don, par exemple. Ainsi avons-nous examiné, dans le dernier cas, le choix de chacun des enfants (g2) par rapport à l'éventuelle prise en charge de la mère (g1) lorsqu'elle sera en perte d'autonomie, comparé au choix qu'elle a fait elle-même par rapport à sa propre mère.

Par ailleurs, il est important de mettre en évidence les moments de transition d'une génération à l'autre, que l'on peut facilement interpréter comme la fin d'une tradition, alors que c'est un point mort (sic) avant que la génération suivante reprenne l'habitude en la modifiant à différents degrés. Comme nous l'avons vu, il existe des passages clés : naissance, passage à l'âge adulte, perte d'autonomie, décès. Ces passages sont associés à des dons particuliers, rattachés à l'événement, mais aussi à des comportements de don de la part d'un ou plusieurs membres du réseau.

D'abord, la naissance est ce qui provoque le plus de cadeaux et de dons. Mais elle peut aussi modifier l'ensemble des comportements de don. L'arrivée d'une génération nouvelle (première naissance) est un événement important qui relance souvent le don dans la famille, entre les générations et dans la fratrie. À l'autre extrême, la mort entraîne le don-héritage. Mais, comme nous le verrons, elle peut aussi, si elle se produit prématurément (au moment de g2 par exemple), induire des modifications à la chaîne du système de don dans le réseau, entraîner des perturbations qui marqueront le réseau pour les générations futures, positivement ou négativement. Un fils aîné peut devenir substitut du père, un grand donneur; mais inversement, on peut lui demander trop et induire un rapport problématique et difficile à long terme. Il semble que le père est remplaçable beaucoup plus facilement que la mère...

Les statuts sont donc également influencés par des événements significatifs qui viennent perturber la circulation et expliquer les différences d'un réseau à l'autre. Ces événements peuvent à leur tour cristalliser une réputation de donneur ou de receveur, et cette réputation entraîner certaines attentes. De nombreux éléments ont

DEUXIÈME PARTIE — QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

donc la possibilité d'influencer le processus de circulation du don. Mais aucun ne semble déterminant en soi. De plus, ils ne s'appuient pas sur des fondements fixes : les traditions familiales et les normes sociales sont changeantes. Certains réseaux sont d'ailleurs plus influencés que d'autres par ces changements. Actuellement, au sein des familles, les membres ont tendance à référer à la liberté et à l'autonomie comme fondement à leur action et à l'action de ceux qui font partie de leur réseau. Ces références rendent plus indéterminé encore le processus de reproductibilité temporelle du don.

C'est en tenant compte de ces considérations que nous pouvons maintenant aborder de façon globale l'influence des liens de parenté sur la circulation du don, avant de passer à l'examen de variables plus classiques comme le sexe ou le revenu.

LA CIRCULATION DU DON ET LES LIENS DE PARENTÉ

Comment se distribue le don dans ces systèmes constitués de «relations élémentaires de parenté : relation de mariage [alliance], relation entre parent(s) et enfants ou relation de filiation, et relation entre frères et sœurs sans distinction de sexe, [que] nous dirons être “germains”» (Dumont, 1983 : 14) ? Outre ce noyau de parenté «caractérisé comme le plus petit ensemble qui contienne les trois relations élémentaires de parenté» (Dumont, 1983 : 37), il existe d'autres liens de parenté que nous dirons de deuxième et troisième zones. Ainsi, dans la première zone, on trouvera un lien simple de filiation (F) (parent-enfant), de germanité (G) (entre deux frères par exemple) ou d'alliance (A) (conjoints, mariés ou pas), alors que dans la deuxième zone, on observera par exemple des liens doubles de filiation (FF) (grands-parents et petits-enfants), des liens de germanité-filiation (GF) (neveu-nièce) ou encore d'alliance-germanité (AG) (beau-frère et belle-sœur). Les trois relations élémentaires sont donc combinées entre elles, déterminant ainsi l'ensemble des liens de parenté possibles. Ce système de notation a le grand avantage de fournir une classification évidente des liens de parenté, grâce à laquelle nous dégagerons les zones de don déterminées par la zone de parenté.

Ce système de classification permettra de dégager certaines régularités régissant la circulation du don sous ses trois formes : cadeaux, hospitalité et aide. À cela, il nous semble important d'ajouter l'argent qui, bien qu'il soit un équivalent général, reste une forme de don à laquelle les parents ont souvent recours.

Les cadeaux

C'est au temps des Fêtes que les règles qui régissent le don sont les plus claires, qu'elles soient formelles ou non. Il semblerait que le lien de filiation fasse l'objet d'une attention particulière, comme en témoignent les pratiques recensées dans les

entrevues. Ainsi, parents et enfants, indépendamment des générations, s'échangent des cadeaux. Évidemment, l'âge des enfants entre en ligne de compte et les tout-petits sont les grands receveurs. Dans une des familles par exemple, la grand-mère reçoit la fratrie de son mari; or, tous les enfants présents reçoivent des cadeaux, même de la part des cousins de leurs parents. Malgré cela, nous constatons que les liens de filiation de première zone, mais aussi les liens de deuxième zone comprenant de la filiation (FF, GF, FA), semblent primer sur les autres liens de parenté, en particulier sur celui de germanité, car la venue de petits-enfants conduira plusieurs réseaux à se doter d'un système de pige.

Dans la majorité des réseaux, les cadeaux «officiels» donnés entre frères et sœurs sont échangés dans le cadre de ce système de pige de noms (ce qui n'exclut pas d'autres cadeaux «informels» tels que confiture, etc.). Dans certains cas, les parents en font partie, mais on note qu'ils reçoivent néanmoins des cadeaux de chacun des enfants et qu'ils en font à ceux-ci. Donc, au-delà des règles énoncées, le lien de filiation échappe à la pige, comme si l'obligation ou la volonté de donner dans le cadre de telles relations était trop forte. Les petits-enfants reçoivent des cadeaux non seulement de leurs grands-parents (FF), mais parfois aussi de leur oncle ou de leur tante (GF). On fait plus souvent des cadeaux aux enfants de ses frères et de ses sœurs qu'à ses frères et à ses sœurs eux-mêmes ! Évidemment, la taille du réseau, le niveau socio-économique mais également le nombre de petits-enfants peuvent modifier cette pratique. Ainsi, devant le poids économique de tous ces cadeaux, on abandonnera la pige ou, au contraire, on y aura recours pour diminuer le nombre de cadeaux à faire au sein de la fratrie. Mais on n'abandonnera jamais totalement le don de cadeaux à certains neveux ou nièces, puisque les marraines et les parrains — qui sont souvent des tantes et des oncles — continueront de donner à leur filleul(e).

Le don-cadeau semble obéir aux mêmes règles lors des anniversaires de naissance que de la période des Fêtes. Ainsi, la relation de filiation domine largement le don bien que, dans certaines fratries, on continue à se faire des cadeaux à ces occasions. Fait à souligner, dans le réseau le plus aisé d'un point de vue socio-économique, on se donne des cadeaux d'anniversaire, alors qu'à Noël on a recours à un système de pige. Il faut dire que cette décision de restreindre le nombre de cadeaux n'était pas motivée par des raisons économiques, mais surtout par le manque de temps, les membres du réseau étant tous (sauf la mère) engagés dans une vie professionnelle très remplie. Dans les autres réseaux, on suit d'assez près la tendance observée au temps des Fêtes, mais, comme nous l'avons vu, on se contente souvent de souligner l'événement par un petit quelque chose qui va du simple coup de téléphone à l'envoi d'une carte ou encore au don de fleurs.

Enfin, la filiation est encore importante dans le don-cadeau à l'occasion de la fête des Mères ou lors des anniversaires de naissance, mais l'alliance semble être une relation dont on se préoccupe beaucoup plus à ces moments-là. Évidemment,

DEUXIÈME PARTIE — QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

on souligne les anniversaires de mariage par des cadeaux aux parents (cadeaux qui sont souvent donnés conjointement par les enfants) et, bien sûr, entre conjoints; il s'agit souvent alors d'un souper au restaurant.

Au-delà des fêtes ritualisées, plusieurs cadeaux sont donnés tout au long de l'année. Les retours de voyage sont souvent un bon prétexte au don-cadeau. La relation de filiation — et, quelquefois, de germanité — est alors soulignée; il semble toutefois que la fréquence des voyages et le nombre de voyages effectués par chacun soient déterminants dans le choix de ramener ou non des souvenirs.

Finalement, les cadeaux offerts sans raison particulière passent habituellement par la relation de filiation et vont des générations supérieures vers les plus jeunes. Les parents donnent «pour rien» à leurs enfants, et les grands-parents à leurs petits-enfants et à leurs enfants. Ce type de don existe également entre conjoints, mais il est à peu près inexistant entre germains. Le don «spontané» est donc circonscrit à la relation de filiation (simple ou double) et d'alliance, mais dans certains réseaux, les tantes célibataires donnent beaucoup aux enfants de leurs frères ou de leurs sœurs.

Nous avons souligné l'importance des tantes célibataires dans la circulation du don à l'intérieur d'un réseau. L'étendue du don dans la parenté est grandement modifiée par la présence de ces femmes qui, n'ayant pas à l'âge adulte construit de nouvelles relations familiales, restent très disponibles au sein de la parenté. Elles s'investissent principalement auprès des enfants de leurs frères ou de leurs sœurs, un peu comme elles le feraient avec leurs propres enfants. Elles sont habituellement de grandes donneuses de cadeaux, comme en témoigne une des tantes, qui offre à sa nièce un voyage en Europe pour la féliciter d'avoir obtenu son diplôme, ou à l'inverse cette tante frustrée de devoir donner moins de cadeaux à ses neveux à la demande de son comptable ! Lorsqu'elles font partie des générations supérieures, on remarque le même genre de déplacement du don, mais vers les enfants des neveux et des nièces. Dans un des réseaux, la tante du mari est presque une grand-mère pour les enfants de son neveu.

À l'exception du cas de ces tantes, le cadeau est surtout axé sur la relation de filiation, qu'elle soit de première ou de deuxième zone. La relation d'alliance est également desservie par ce type de don, de même que la germanité, mais dans une moindre mesure. Il faut dire que le don-cadeau fait appel à la capacité de dépenser, ce qui peut limiter les donneurs. Ce facteur contraignant revient dans presque toutes les entrevues : on doit souvent se limiter pour respecter des réalités budgétaires. Dans cette optique, on reproche même à certains de trop donner. Ce qui n'empêche pas les folies parfois. Plusieurs aimeraient donner plus s'ils en avaient les moyens. Il ne faudrait pas pour autant penser que c'est là la seule raison qui explique que le don-cadeau soit plus circonscrit dans la parenté que l'hospitalité ou l'entraide.

L'hospitalité

L'hospitalité peut prendre plusieurs formes, que ce soit une visite, un repas ou l'hébergement, et se dérouler dans l'esprit de l'aide ou du cadeau. Différents facteurs — les fêtes, les ruptures, les décès, l'éloignement géographique — peuvent influencer la fréquence et la durée des visites. Mais un élément reste fondamental dans l'hospitalité, soit l'existence d'un «kinkeeper» : un gardien du lien de parenté. L'hospitalité passera souvent par cette personne qui, au-delà de l'organisation des différents événements, recevra plus souvent que les autres les membres du réseau. De par le rôle qu'elle assume, sa résidence devient souvent le principal lieu de sociabilité du réseau. De la même manière, un chalet ou son équivalent deviendra un autre lieu de sociabilité qui orientera l'hospitalité au sein du réseau.

Comme le rappelle Rosenthal (1985), le rôle de «kinkeeper» est joué principalement par des femmes. Ces dernières sont donc de très grandes donneuses d'hospitalité. Dans la majorité des réseaux, c'est la mère de la génération supérieure (g1) — ou la grand-mère, comme nous avons pris l'habitude de l'appeler — qui reçoit le plus fréquemment. Même si les deux parents sont toujours vivants, il ressort des entrevues que c'est la mère qui reçoit, du moins si l'on s'arrête au vocabulaire utilisé. Lors des occasions officielles — Noël, Jour de l'An, Pâques, fête des Mères, etc. — on reçoit surtout ses enfants et leurs conjoints, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants le cas échéant.

Les situations familiales diffèrent énormément d'un réseau à l'autre, ce qui fait que l'hospitalité est souvent élargie à plusieurs types de liens de parenté. Ainsi, dans une des familles, la mère reçoit, en plus de ses enfants et petits-enfants, l'oncle et la tante de son mari ainsi que sa sœur qui, étant tous célibataires, n'ont pas de noyau familial qui leur soit propre. Dans un autre réseau, bien différent, où la mère (g1) a abandonné les réceptions à ses enfants, l'un d'eux (une fille) reçoit dans le temps des Fêtes son frère, sa sœur et sa fille, mais également son ex-mari et sa nouvelle famille. À cela il faut ajouter l'ex-belle-mère et des cousins et cousines. En fait, dans ce réseau, l'hospitalité est exceptionnellement étendue, à cette période de l'année, et cela malgré un esprit de clan très fort dont témoignent les règles qui y régissent les autres formes de don.

Le décès de l'un des deux parents modifie l'hospitalité au sein du réseau. Dans une famille, la grand-mère reçoit à Noël toute la famille de son mari depuis que ses beaux-parents sont décédés. Le mari étant l'aîné de sa famille, c'est sa femme qui a pris la relève. Comme on le voit, dans ce cas précis, le rôle de «kinkeeper» endossé par cette femme élargit le don-hospitalité au sein de la parenté et, par le fait même, le don-cadeau, puisqu'on lui apporte un petit cadeau afin de la remercier de son invitation. Bien que ce soit la mère qui reçoive, la disparition du père peut modifier aussi les habitudes; certaines ont tout simplement cessé de recevoir après la mort de leur mari. Parfois, les enfants prennent la relève, estimant que la mère croit avoir assez donné. Diverses circonstances, dont principalement le vieillissement du

DEUXIÈME PARTIE — QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

«kinkeeper», amèneront les enfants à prendre la relève, bien que ce soit problématique dans certains cas. La tâche de recevoir sera partagée entre les enfants, ou bien un seul d'entre eux en héritera, jusqu'à la suite du cycle.

On a vu l'importance de l'hébergement dans l'hospitalité. Ainsi, plusieurs parents hébergeront leurs enfants de l'extérieur. L'éloignement géographique accentue le rôle des parents dans l'hospitalité, et la visite des membres éloignés crée une occasion pour tous de se réunir. Outre la maison familiale, les chalets ou ce qui en tient lieu sont des endroits où l'on reçoit beaucoup la fratrie.

Les conventions, explicites ou implicites, qui régissent le don au sein du réseau se transforment avec les générations, sans nécessairement disparaître, comme on l'a vu pour le souper de famille dominical. La qualité du lien entre les individus est déterminante dans la circulation du don-hospitalité en dehors des réceptions rituelles. C'est pourquoi l'hospitalité au sein de la fratrie est assez inégalement répartie entre frères et sœurs. Ce sont surtout les femmes qui se fréquentent et reçoivent à coucher. On observe ainsi que les liens entre sœurs sont souvent privilégiés et qu'ils encouragent le don d'hospitalité. Des événements faciles à identifier expliquent souvent ces grandes amitiés. Ainsi, deux sœurs se sont épaulées mutuellement lorsqu'elles se sont retrouvées chefs de famille monoparentale à peu près à la même époque. Parfois, c'est avec la belle-sœur qu'on développe une relation particulière même si celle-ci est séparée du frère. Dans un cas, deux belles-sœurs se sont entraînées lors du veuvage de l'une et de la séparation de l'autre. Depuis, elles forment, chacune avec leurs filles respectives, ce qu'elles appellent un «clan». Elles se reçoivent à souper aux anniversaires et à tout moment, sans prétexte précis. Des relations spéciales se créent donc entre des femmes parentes à divers degrés — relations mère-fille, belle-mère et belle-fille, sœurs et belles-sœurs, nièce-tante, etc. — et élargissent le don-hospitalité à l'intérieur des réseaux de parenté.

Les hommes participent à ce genre de don, bien que ce soit moins fréquent, en dehors des occasions officielles à tout le moins. Dans une des familles, les beaux-frères et les frères tiennent à leur «brunch des hommes»; ailleurs, le fils invite toute sa famille pour l'un des deux repas du temps des Fêtes. Dans d'autres cas, ce sont des oncles vivant seuls qu'on fréquente et qui reçoivent tout le monde au restaurant lors d'une occasion spéciale. Dans un cas, c'est la «maison ouverte», il y a toujours des gens de la famille ou des amis en plus du repas traditionnel du jeudi soir, où le fils reçoit sa mère et sa belle-mère à souper, ce qui est assez exceptionnel.

Ailleurs encore, le père reçoit régulièrement ses enfants, surtout ses deux plus jeunes fils, qui en fait n'ont jamais vraiment quitté la maison familiale. Il héberge également, à l'occasion, l'un ou l'autre de ses enfants pour les dépanner. Une de ses filles habite chez lui l'espace d'une session d'études, une autre retourne à la maison familiale terminer un travail avant de déménager dans une autre ville. L'importance

de l'hébergement de type aide, souvent de longue durée, a déjà été décrite. On a vu qu'il existe principalement dans la relation de filiation, mais aussi à l'intérieur de la fratrie. L'hospitalité, comme nous avons pu le constater, est surtout une affaire de femmes. La personne-référence (kinkeeper) d'un réseau est évidemment celle qui «reçoit» le plus et qui, donc, donne le plus.

L'aide

C'est certainement lorsque le don prend la forme de l'entraide qu'il circule le plus entre germains. Il faut dire que sous forme de services, l'aide n'est pas limitée par des contraintes financières comme c'est le cas pour le cadeau, pas plus qu'elle ne relève d'une proximité sociale particulière. Au contraire, en demandant ou en offrant de l'aide, on fait appel principalement à des liens de sang qui, comme ce fut souvent dit dans les entrevues, sont indissolubles et inconditionnels.

De par la nature de l'aide requise, intimement liée aux sphères d'activités propres à chacun des sexes, l'entraide sert souvent un lien de deuxième zone (beaux-frères ou belles-sœurs) plutôt qu'un lien de première zone entre des personnes de sexe opposé (frère et sœur). Ainsi, on observe beaucoup d'entraide entre beaux-frères (travaux pratiques et professionnels) et entre belles-sœurs (soutien émotif, gardiennage, travaux domestiques), tout comme entre frères et entre sœurs.

La présence d'une sœur sans enfant accentue l'entraide entre sœurs. Comme nous l'avons vu, la présence des «tantes célibataires» élargit et accroît le don dans les réseaux de parenté. Ces femmes sans enfant sont très présentes pour les enfants des autres, ce qui se traduit par une implication importante auprès des neveux et nièces. Dans tous les réseaux où existe cette situation particulière, les sœurs gardent régulièrement les enfants de leurs germains. Dans un cas où la tante a gardé très souvent les enfants de son neveu, au moment où ils sont devenus adultes, elle continue de les aider, en gardant chez elle, par exemple, les meubles d'un petit-neveu. Ses neveux l'aident en retour bien que, malgré son âge, elle soit toujours une grande donneuse. Dans ce réseau, l'aide s'étend jusqu'à des liens de troisième zone : entre une tante et un arrière-petit-neveu.

On s'entraide également entre germains. Toutefois, l'entraide s'adresse surtout au germain de sexe opposé lorsque ce dernier est sans conjoint. L'entraide est bien évidemment aussi au service du lien de filiation, et ce dans les deux sens, c'est-à-dire du haut vers le bas, comme on peut s'y attendre, mais également du bas vers le haut. Ainsi, comme pour les autres formes de don, les parents sont de très grands donateurs d'aide. Si l'entraide est moins assujettie à la qualité des liens entre les individus que l'hospitalité, ce dernier facteur entre quand même en ligne de compte. Les enfants (g2), souvent par désir d'indépendance, refusent quelquefois l'aide offerte, préférant s'organiser seuls. Quelquefois, ce sont les parents (g1) qui tiennent

DEUXIÈME PARTIE — QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

à garder leur indépendance. Dans une famille, la grand-mère préfère payer son gendre lorsqu'il lui rend service afin de ne pas être son obligée. Elle paie aussi son fils, mais dans un autre esprit, en vue de l'aider financièrement. Dans d'autres réseaux la résistance est moins grande, mais à peu près toutes les personnes âgées interrogées ont déclaré qu'elles n'iront pas vivre chez leurs enfants quand elles perdront leur autonomie, et ce bien qu'elles aient elles-mêmes assuré ce rôle auprès de leurs parents. On a vu que les enfants, eux, sont prêts à faire tout ce qu'ils peuvent pour aider leurs parents.

Ainsi, les parents sont de très grands donneurs, et les enfants le deviennent à mesure qu'ils avancent dans la vie et que leurs parents vieillissent. Les filles et les fils aident leurs parents selon leurs compétences respectives, mais aussi en relation avec les sphères d'activités propres à chacun des sexes. L'aide peut prendre plusieurs formes : hébergement des personnes âgées, travaux domestiques, travaux d'entretien ou aide comptable. On observe également que, contrairement à l'aide horizontale, l'aide apportée aux personnes âgées s'inscrit souvent dans des relations entre sexes opposés. Les fils sont disposés à aider leur mère, alors que ce sont surtout les filles qui soutiennent leur père. Dans une des familles, le fils déclare avoir commencé à organiser sa maison en fonction de l'hébergement probable, ou à tout le moins désiré, de sa mère lorsqu'elle ne pourra plus rester seule. Par contre, quand c'est le père qui se retrouve seul, ce sont les filles qui en général apportent le plus d'aide au parent. Ailleurs, où la mère est malade, les sœurs sont de grandes donneuses auprès de leurs parents, alors que le frère est plus en retrait. Ailleurs encore, ce sont deux sœurs et un frère qui ont pris la relève à la mort de la mère. Pourtant, après bien des années, ce sont toujours les filles qui continuent de soutenir leur père, les frères s'étant en partie exclus de la circulation du don dans le réseau.

Comme nous l'avons vu, l'entraide s'inscrit surtout dans la première zone et dessert les relations de filiation, de germanité et d'alliance. Mais ce type de don se retrouve également dans les deuxièmes zones de parenté. Ainsi, on aide les enfants de ses germains lorsque qu'ils vieillissent. L'entraide est conditionnée par l'âge. Il est donc plus courant pour une tante ou pour un oncle d'aider son neveu puisqu'une seule génération les sépare, et vice-versa.

Bien que ce soit beaucoup plus rare, il y a aussi une certaine circulation de don sous forme d'entraide entre grands-parents et petits-enfants. Dans une famille par exemple, la grand-mère aide sa petite-fille à déménager. Ailleurs, le grand-père compte plus sur l'aide de son petit-fils que sur celle de son fils. Dans une autre famille, les petites-filles aident leur grand-mère dans le temps des Fêtes, en arrivant en avance pour préparer la réception.

L'entraide est probablement la forme la plus étendue de don. Les relations de filiation, d'alliance et également de germanité sont très bien servies par elle. Les liens de deuxième zone, et quelquefois de troisième zone, le sont également, mais

l'âge devient un facteur incontournable dans la distribution d'aide : la nature des besoins exprimés par les receveurs change en effet avec l'âge, comme varie la capacité (et la disponibilité) des pourvoyeurs.

L'argent

L'argent est très certainement la forme de don la moins étendue au sein des liens de parenté (héritage mis à part), même si c'est par ailleurs la plus étendue au sein des liens primaires, puisque, en dehors des réseaux de parenté, il ne circule que comme don aux inconnus. En fait, il est circonscrit à un seul type de relation, soit la relation de filiation, simple ou double, et unidirectionnelle : ce sont les parents qui donnent à leurs enfants et non l'inverse. Il est rare que la situation soit renversée. Quelquefois, ce sont les grands-parents qui donnent de l'argent à leurs petits-enfants. Dans la fratrie, on parle fort peu d'argent, sauf dans quelques réseaux où des enfants ont parfois conscience que les parents aident davantage financièrement ceux qui en ont plus besoin. Généralement, le sujet est tabou, les parents en parlant peu de toute manière, par souci d'équité (voir le chapitre 9).

En règle générale, on ne se donne pas d'argent entre frères et sœurs. Mais il peut y avoir des exceptions. Dans une des familles, une jeune femme raconte qu'à une certaine époque, elle a aidé financièrement l'un de ses jeunes frères alors aux prises de la drogue. Dans une autre famille, les sœurs engagent leurs jeunes frères pour divers travaux; il faut y voir en partie un don — déguisé — d'argent. Ailleurs, une des sœurs reçoit de l'argent de son frère aîné; c'est sa façon à lui de l'aider depuis la mort de son mari. Dans ces cas, un rôle de substitut parental est parfois assumé.

L'argent circule en outre au sein de la parenté sous forme d'héritage. Dans ce cas, c'est la relation d'alliance qui prime le plus souvent sur la relation de filiation. Nous aurons l'occasion de constater (au chapitre 7) que la circulation de l'héritage dans la relation de filiation est fortement perturbée lorsqu'un des liens est manquant et que l'héritage doit passer directement à un lien de deuxième zone.

Le choix et la dette

Après avoir montré l'importance des différents types de don dans les liens de parenté, il y a lieu de se demander s'il n'existe pas, dans les réseaux, des régularités tenant aux positions de parenté des acteurs qui sont liés directement ou indirectement les uns aux autres. Nous verrons, dans les chapitres suivants, comment des facteurs comme le revenu, la classe, la distance, l'histoire d'un réseau viennent moduler ces régularités.

Les liens directs, ou de première zone dans le langage des réseaux sociaux, sont ceux qui s'établissent dans les trois types élémentaires de relations de parenté :

DEUXIÈME PARTIE — QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

l'alliance, la filiation et la germanité. Ce sont les liens entre les conjoints (au sens large du terme), entre les «filiés» et entre les germains. Les liens d'alliance et de germanité sont des liens symétriques, les deux participants occupant la position de conjoint ou de germain. Liens de filiation sont asymétriques, l'un des acteurs occupant la position de «sur-filié» ou de parent, l'autre la position de «sous-filié» ou d'enfant. Les positions dans les liens de parenté de première zone sont donc au nombre de quatre, et non de trois. Ce sont les positions de conjoint, de parent (ou de sur-filié), d'enfant (ou de sous-filié) et de germain, étant bien entendu qu'avec le passage du temps des enfants deviennent à leur tour des parents.

En plus des quatre positions de première zone, il existe des positions de deuxième, de troisième et de quatrième zone, le lien de parenté étant alors formé par la combinaison de relations élémentaires. Parmi les liens de deuxième zone qui paraissent les plus significatifs pour ce qui est de la circulation du don dans nos réseaux, il y a le lien entre grands-parents et petits-enfants, qui est formé de deux relations de filiation; le lien entre oncles ou tantes et neveux ou nièces, qui est formé d'une relation de germanité et d'une relation de filiation, dans un sens ou dans l'autre; le lien entre beaux-frères ou le lien entre belles-sœurs, qui est formé d'une relation de germanité et d'une relation d'alliance, dans un sens ou dans l'autre.

Pour expliquer les différences dans le don venant des acteurs qui occupent les quatre positions de première zone, on peut d'abord noter que ces acteurs ne sont pas dans la même situation quant au choix de leur position. Deux des positions de première zone sont choisies (+), celles de conjoint et de parent, alors que les deux autres ne le sont pas (-), celles d'enfant et de germain. Autrement dit, les conjoints se choisissent entre eux et choisissent d'avoir des enfants, alors que les enfants ne choisissent pas leurs parents et que les germains ne se choisissent pas entre eux.

En ce qui concerne ce qui est transmis dans les liens, il y a aussi des différences dans le sens de la dette propre à chacune des positions. La dette est entendue ici comme dette positive, c'est-à-dire comme désir de donner (voir à ce propos le chapitre 11). De façon générale, nous présumons que le sens de la dette est grand (+) chez les conjoints ainsi que chez les enfants, du moins quand ils sont parvenus à un certain âge. Le sentiment serait est moins grand (-) chez les parents, tant qu'ils sont des donneurs avant tout, ainsi que chez les germains.

Au total, si on distingue le don comme attestation du choix et comme attestation de la dette dans les positions de première zone, on obtient cette typologie :

<i>Position</i>	<i>Sens du choix</i>	<i>Sens de la dette</i>
Conjoint	+	+
Parent	+	-
Enfant	-	+
Germain	-	-

Selon ce tableau, ce seraient les conjoints qui transmettraient le plus le don, étant donné que leur sens du choix et leur sens de la dette sont grands. Viendraient ensuite les parents et les enfants, les premiers à cause surtout de leur sens du choix, les seconds à cause surtout de leur sens de la dette. Les germains transmettraient moins le don, à cause d'un sens du choix et d'un sens de la dette plus restreints.

Ajoutons que les différents types de dons que nous distinguons peuvent être classés sur une échelle allant du don-identitaire au don-utilitaire. Les cadeaux et l'hospitalité ont, selon les cas, un caractère plutôt identitaire ou plutôt utilitaire, ou les deux à la fois, l'entraide et l'argent un caractère plus nettement utilitaire.

Wagner et al. (1990) affirment que les cadeaux plus expressifs seraient donnés à ceux dont on s'estime le plus proche, alors que les cadeaux plus utilitaires seraient échangés entre personnes moins intimes. Or, de façon à première vue paradoxale, le don identitaire semble attester surtout le sens de la dette, et le don utilitaire le sens du choix. Comme si le donneur tenait le langage suivant : je te donne ce cadeau pratique, au-delà de sa valeur symbolique, pour attester mon choix, et je te donne ce cadeau symbolique, au-delà de sa valeur pratique, pour attester ma dette.

Voyons comment ces distinctions permettent d'interpréter certaines des régularités que nous avons dégagées. Le système de pige appliqué aux germains à l'occasion de Noël, alors qu'il ne s'applique pas aux trois autres positions de première zone, indique que le sens du choix et de la dette est généralement moins intense dans la position de germain que dans les positions de conjoint, de parent ou d'enfant.

Les conjoints sont ceux entre lesquels le don circule le plus, comme le prédit le tableau. Il se font des cadeaux à Noël, à leur anniversaire de mariage, à leurs anniversaires de naissance. Quand ils ont un caractère identitaire, les cadeaux semblent attester la dette, alors que lorsqu'ils ont un caractère utilitaire ils semblent attester le choix. On peut interpréter ainsi le fait que dans les couples traditionnels le mari fait plus de dons à caractère identitaire (fleurs, bijoux, etc.), alors que l'épouse, par l'entraide, fait plus de dons utilitaires. Le mari célébrerait ainsi la dette plus que le choix, et l'épouse le choix plus que la dette. Dans les couples modernes, la plus grande participation du mari à l'entraide attesterait, à cet égard, une plus grande reconnaissance du choix, peut-être parce que le choix est plus menacé que dans les couples traditionnels.

Les différences dans le don des parents et celui des enfants, quand ils sont jeunes, tiennent en bonne partie à des phénomènes d'âge. L'enfant donnera un dessin qu'il a fait à son père ou à sa mère. La circulation du don entre les enfants (devenus adultes) et leurs parents est plus révélatrice. De façon générale, le don identitaire est plus répandu de la part des enfants que de la part des parents, et le don utilitaire plus répandu de la part des parents. À preuve, il peut y avoir don ou prêt d'argent de la part des parents, mais c'est beaucoup plus rare sinon absent de la part des enfants. Il en est un peu de même du don d'hospitalité dans sa dimension

DEUXIÈME PARTIE — QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

utilitaire. Cela semble confirmer que le sens et l'attestation du choix sont plus grands chez les parents que le sens et l'attestation de la dette, et que c'est l'inverse chez les enfants.

On peut étendre ce type d'interprétation aux positions de deuxième zone que nous avons considérées comme les plus significatives, soit celles de grands-parents et de petits-enfants, celles d'oncles ou tantes et de neveux ou nièces, celles de beaux-frères et de belles-sœurs. Les deux premières positions sont faites de la conjonction de deux relations de filiation et sont, à cet égard, assez semblables aux relations entre parents et enfants. C'est ce que nous avons constaté dans ce chapitre.

Dans le cas des positions d'oncles et de tantes d'une part, de neveux et de nièces d'autre part, il y a conjonction d'une relation de germanité, peu intense pour ce qui est du don, et d'une relation de filiation plus intense mais en quelque sorte atténuée par la conjonction avec la germanité. Comme nous l'avons noté, le don aux neveux ou nièces est surtout le fait des parrains ou marraines, ou encore d'une tante qui joue le rôle de «kinkeeper». Ces dons ont généralement un caractère utilitaire, qui vient attester le choix dans la relation de sur-filiation.

Quant aux positions de beaux-frères et de belles-sœurs, elles découlent de la conjonction de la germanité et de l'alliance, dans un sens ou dans l'autre. La relation de germanité étant peu intense pour ce qui est de la circulation du don, c'est surtout la relation d'alliance qui est significative. Le don entre beaux-frères et entre belles-sœurs prend surtout la forme utilitaire de l'entraide. Il attesterait donc surtout l'élément de choix dans l'alliance, qui est plus évident que l'élément de dette, davantage caché aux yeux des acteurs autres que les conjoints.

Il y a donc lieu de se demander s'il n'y a pas une logique du don comme attestation du choix ou de la dette dans les réseaux de parenté. Selon cette logique, le don serait fonction du sens du choix et du sens de la dette. De plus, l'aspect identitaire ou symbolique du don manifesterait l'attestation de la dette par la célébration du choix dans le lien. À l'inverse, l'aspect utilitaire ou pratique du don manifesterait l'attestation du choix par la célébration de la dette dans le lien.

Il n'y a là qu'un début de théorie. Il faudrait développer cette théorie et l'appliquer plus systématiquement que nous l'avons fait, pour expliquer les différentes modalités du don associées aux positions tenues par les acteurs dans les réseaux de parenté.

Chapitre 6

Autres facteurs d'explication

«Loin de l'équilibre se produisent des phénomènes ordonnés qui n'existent pas près de l'équilibre. [...] Le déterminisme est de portée limitée dans les systèmes dynamiques complexes» (Prigogine, 1994 : 29 et 34).

Même si les rapports personnels et le lien de parenté exercent une influence décisive sur la circulation du don et même si, dans ce rapport, nous nous intéressons aux relations plutôt qu'aux catégories (Degenne et Forsé, 1994 : 5 et ss.), il est également légitime de se demander si certains facteurs plus classiques influencent le don dans la parenté, à condition bien sûr de le faire de façon non mécaniste, c'est-à-dire en accordant une importance fondamentale à ce que Boudon (1994) appelle la validité interne, et Weber la compréhension, sans donc se contenter de relations entre variables, mais en comprenant le sens que peut avoir pour l'acteur cette relation. Bref, pour employer une distinction également courante chez Boudon, nous nous situons davantage dans l'univers des raisons que dans celui des causes. Les catégories habituelles du sociologue comme la classe sociale (le statut socio-économique), l'âge, le sexe, peuvent donc être des caractéristiques des personnes qui influencent le comportement de don, mais à condition d'être appliquées à des acteurs qui donnent un sens à leur comportement. Car si, loin de l'univers de l'équilibre général des économistes néo-classiques, on peut chercher dans la circulation du don dans la parenté des phénomènes ordonnés qui n'existent pas près de cet équilibre, on doit se garder de toute illusion déterministe. Nous cherchons plutôt des possibles plus probables que d'autres, des événements significatifs qui conduisent le plus souvent à certains comportements de don, à l'avènement et à l'élaboration de règles dont une caractéristique est justement, comme nous l'avons vu, de n'être pas respectées.

Ces variables classiques jouent de toute façon dans le cadre des événements qui se produisent et conduisent à la construction des réputations. Commençons par illustrer comment ces événements influencent la circulation du don et comment ces réputations se construisent.

L'HISTOIRE ET LA CONSTRUCTION DES RÉPUTATIONS

«Il est des devoirs que les gens ont les uns envers les autres, non en tant qu'être humains, membres du même groupe voire détenteurs d'un statut social au sein de ce groupe, mais en raison [...] de [leurs] relations passées»¹ (Gouldner, 1960 : 170-171).

Cette histoire, c'est beaucoup celle que nous venons de présenter du passage à travers les différents rôles dans le cycle de la parenté. C'est aussi celle des relations de chaque membre du réseau. La vie adulte est la période de la confirmation des réputations dans le processus de circulation du don lui-même : on sait alors sur qui on peut toujours compter, avec qui on pourra établir des relations basées sur l'entretien de dettes mutuelles à long terme, qui sera un donneur, parfois excessif, ou un receveur, ponctuel ou quasi permanent. Selon certaines enquêtes, les enfants restés célibataires semblent à la fois donner et recevoir plus (Rossi et Rossi, 1990).

Bien que ce soit selon l'axe parents-enfants que la circulation demeure la plus importante et la solidarité la plus forte, elles suivront aussi des chemins tracés au cours des années. Le passage du temps et le partage d'activités sur une longue période favorisent le développement d'un engagement mutuel à long terme (Finch et Mason, 1993), que certains identifieront comme des normes d'obligations (Cochran et Henderson, 1993; Moss, Moss et Moles, 1985; Rossi et Rossi, 1990). L'enquête de Finch et Mason (1993) montre que c'est l'histoire mutuelle d'entraide qui est le meilleur indice de la possibilité de reproduire à nouveau cette entraide, mais qu'il ne faut pas l'assimiler à une obligation d'aider de n'importe quelle manière. Selon O'Connell (1984), l'engagement dans une relation à long terme permet, du moins, d'établir la confiance nécessaire pour s'engager dans un échange non équilibré.

Chacun établira une évaluation subjective de sa place et de son rôle dans son propre réseau (Dandurand et Ouellette, 1992). Selon Rosenthal (1985), il existerait des positions définies dans la famille élargie : le conseiller financier, le conciliateur, celui qui reconforte, qui trouve des emplois, le chef de famille... Coenen-Huther et al. (1994) proposent aussi une liste de rôles clés qui devraient être présents dans la famille : la sentinelle, l'organisateur, l'âme, le bon cœur, la mauvaise volonté. Certaines de ces catégories renvoient au rôle d'animateur de la vie familiale, les autres à celui de personne ressource. Leur enquête a cependant révélé que s'il est courant de trouver des chefs, des âmes et des organisateurs, la parenté demeure peu organisée dans les faits; elle l'est un peu plus quand elle est plus nombreuse.

Mais les individus qui occuperont ces positions ne sont pas nécessairement désignés à l'avance, bien que certaines caractéristiques favorisent l'attribution d'une position à un membre précis. Par exemple, le décès du père est un événement

¹ Piaget établit aussi une distinction entre «une morale du devoir [...] et une morale de la réciprocité» (1977 : 130). Cela pourrait expliquer pourquoi un de nos informateurs disait : «Je lui dois beaucoup mais je ne lui dois rien».

perturbateur qui peut entraîner la modification de la circulation du don selon le statut dans la famille : les aînés deviendront souvent les nouveaux chefs de famille. Ce sont aussi plus souvent des hommes. Les aînés sont aussi plus souvent les «âmes».

Au delà de ces positions, chacun aura établi sa réputation auprès des autres. Comme le soulignent Finch et Mason (1993), le réseau est une sorte de public auprès duquel il importe de garder sa réputation. Ceux qui le forment partagent la même interprétation des réputations. C'est pourquoi le sens des gestes importe parfois plus que les gestes eux-mêmes. La réputation d'un individu est généralement stable dans le temps et affectera directement le comportement des autres à son égard.

Dans une famille, l'une des enfants n'a pas aussi bien réussi que les autres son passage de la réception au don. Vingt ans ont passé depuis qu'elle a atteint l'âge adulte, elle n'a pas d'enfants et n'a jamais réussi à s'engager dans un cheminement professionnel conforme à l'attente de ses parents et à leur niveau social. Elle affirme se sentir encore en dette envers eux. Elle tente de rendre à sa façon ce qu'elle a reçu. Malgré des ressources financières inférieures à celles des autres membres du réseau, elle donne des cadeaux jugés excessifs à ses neveux et nièces. Cet excès n'est pas toujours bien accueilli dans la famille car elle a moins de ressources que les autres. Mais plusieurs sont conscients qu'elle peut ainsi rendre ce qu'elle a reçu. Elle reprend en quelque sorte le chemin tracé par sa propre mère, qui est aussi une grande donneuse de cadeaux. Elle s'est donc créé avec les années une réputation de grande donneuse de cadeaux et de services, mais les autres membres du réseau ne sont pas nécessairement portés à lui demander autant qu'elle serait prête à donner.

Il peut y avoir des bonnes et des mauvaises réputations. Dans ce dernier cas, les individus peuvent eux-mêmes le reconnaître. Rappelons les propos d'une de nos interviewées, qui affirmait «ne pas être une bonne grand-mère». Qu'elle soit bonne ou mauvaise, la réputation d'un individu auprès de son réseau lui permet d'établir la légitimité de sa position. Ainsi, par exemple, s'il n'accorde pas l'aide attendue, il pourra avoir ou non une excuse légitime. Dans une famille où la mère est décédée en couches, l'aînée a peu participé au processus de prise en charge des plus jeunes. Maintenant dans la quarantaine, elle ne s'est pas engagée dans une vie familiale propre. Elle est restée centrée sur sa famille d'origine et habite à proximité de certains membres auprès desquels elle joue un rôle de donneuse. Ses actions présentes sont en partie jugées avec suspicion. Parce qu'elle n'a pas donné au bon moment, elle est parfois considérée comme une personne qui donne en fonction de ses intérêts personnels ou, du moins, envers qui il faut rendre rapidement. Par ailleurs, ayant quitté tôt le giron familial, elle est maintenant celle qui tient le plus à conserver les traditions qui permettent à la famille de se réunir au cours de l'année.

LES ÉVÉNEMENTS MOBILISATEURS ET PERTURBATEURS

L'exemple qui précède illustre l'influence à long terme sur le don d'un événement perturbateur. L'histoire des relations permet à chaque membre d'établir sa réputation et, ainsi, de se définir dans le processus de circulation du don. Cette réputation se construit au cours des différents événements qui ponctuent le cycle de vie. D'un Noël à l'autre, certains membres de la famille seront perçus comme des donateurs de cadeaux excessifs, d'autres comme étant plutôt radins.

C'est cependant la circulation de l'aide qui sera la plus marquée par des événements (séparation, deuil, accident) pouvant susciter la mobilisation des ressources du réseau et conduire un membre ou l'autre à devenir un important receveur du jour au lendemain. L'équivalent du côté des donateurs n'existe pas réellement... sauf lorsque l'un gagne le gros lot à la loto, situation effectivement survenue dans un réseau (un oncle), et qui a transformé les attentes et le comportement du gagnant. Dans le domaine de l'entraide, ce sont donc les besoins exprimés qui donnent l'occasion de se bâtir la réputation d'être quelqu'un de disponible ou quelqu'un qui a toujours une bonne excuse pour se défiler. Dans une perspective plus globale, les événements qui sont venus perturber le cours habituel de la vie familiale et qui ont entraîné une mobilisation des ressources disponibles permettront aux membres, avec le recul, de déclarer que leur famille «c'est des gens qui s'entraident» ou, à l'inverse, que «dans la famille, c'est des gens plutôt indépendants».

Des événements perturbateurs se sont produits dans tous les réseaux familiaux que nous avons rencontrés. Et chacun d'entre eux a eu des effets directs sur le cours de la circulation du don : formation de «clans», éloignement de certains membres, perturbation des structures verticales et horizontales de l'échange, établissement des réputations. Les décès, les maladies, les désunions ont été les événements les plus significatifs. Prenons quelques exemples pour illustrer les conséquences d'événements parfois lointains sur le processus de don.

Les décès

Dans une famille, le premier événement significatif remonte au décès de la belle-mère. Suite au décès, certains enfants ont dû être placés. Un des fils et sa conjointe ont accueilli chez eux une partie de la fratrie, dont un de ses frères, qui est finalement resté une vingtaine d'années avec lui. Le couple avait déjà des enfants à cette époque. L'épouse a donc élevé aussi une partie de sa belle-famille. Il s'agit d'une période où elle considère avoir beaucoup donné, peut-être trop en fait. Ce don excessif auprès de la fratrie de son conjoint a eu un effet à long terme qui a fortement marqué le processus de circulation du don. Ayant beaucoup donné dans l'axe horizontal (intragénérationnel), elle a développé une relation avec ses enfants à l'âge adulte qui est marquée par une grande volonté d'indépendance. Elle a

toujours refusé de garder les petits-enfants. Elle n'est pas non plus disponible lorsqu'un besoin de soutien émotif se fait sentir; au contraire, les enfants lui cachent leurs problèmes pour ne pas l'inquiéter. Lorsqu'elle-même a besoin d'une aide, par exemple pour l'entretien de la maison, elle paye les services de membres de la famille. Elle est cependant une donneuse de cadeaux excessive envers ses enfants et ses petits-enfants; il s'agit d'un type de don où elle peut plus facilement exprimer son besoin d'indépendance que dans l'entraide. Entre eux, ses enfants ont en quelque sorte reproduit le modèle développé à la génération précédente; l'entraide, tout comme l'hospitalité, circulent principalement dans l'axe intragénérationnel, entre frères et sœurs. Bien que, comme leur mère, chacun des enfants soit plutôt indépendant, les frères et sœurs se sont souvent échangé des services ou ont eu à se soutenir émotivement dans les périodes difficiles.

Dans plusieurs réseaux, nous avons observé le renforcement du rapport entre la mère et un de ses fils, parfois l'aîné, parfois le cadet, après le décès du père. Ce fils pourra apporter un soutien émotif important ou remplacer le père pour les questions financières ou pratiques. Dans une famille, ces deux responsabilités ont été divisées entre les deux fils. Le décès du père a créé une relation privilégiée entre le cadet et sa mère et donné à l'aîné sa réputation de conseiller et de soutien financier au moment des épreuves. Le cadet habitait encore la maison de ses parents au moment du décès. Il a beaucoup soutenu sa mère émotivement et il a pris la relève du père pour des tâches reliées à l'entretien de la maison. Lorsqu'il s'est mis en couple, il s'est installé dans le logement au-dessus de celui de sa mère. Éloigné durant quelques années, il est revenu habiter le même logement. Sa relation privilégiée avec la mère se poursuit, bien que l'aîné ait pris la responsabilité des questions financières qui touchent leur mère; il joue aussi occasionnellement ce rôle auprès d'autres parents.

Parfois, certains événements rapprochent d'autres membres de la famille. Ainsi, un enfant retournera habiter chez ses parents après une désunion ou un décès. Le conjoint d'une répondante (g2, père de jeunes enfants) est mort après une longue maladie. Comme elle habite loin de la parenté, ce sont surtout des amis qui l'ont soutenue durant la maladie. Au décès, elle revient habiter près de sa famille. Cet événement renforce donc les relations de soutien dans le réseau. C'est avec la femme de son frère aîné qu'elle vit le plus important rapprochement. La belle-sœur la soutiendra émotivement et toutes deux en viendront à se fréquenter et à se recevoir très souvent. Elles habitent d'ailleurs maintenant à proximité l'une de l'autre.

Ce décès est pourtant le premier d'une série d'événements qui affaiblira le sens du clan dans le réseau. Après le décès, la veuve s'absente pendant quelques années aux fêtes de Noël, prenant des vacances avec ses enfants. La présence aux fêtes de Noël de la parenté sera moins une obligation, tendance renforcée par les séparations conjugales de ses deux frères. Les décès auront aussi parfois comme conséquence

de rompre les liens, par exemple à la suite de problèmes d'héritage. Cette situation n'était pas courante dans les réseaux de notre enquête. Elle s'est toutefois présentée.

Les désunions

Comme les décès, les désunions peuvent conduire au relâchement des liens familiaux, notamment avec l'ancienne belle-famille. Mais elles peuvent aussi renforcer les relations avec la famille d'origine. Cet événement nécessite souvent la mobilisation de ressources importantes, émotives autant que matérielles, et met à l'épreuve la réputation des membres de la famille dans le domaine de l'entraide.

Dans une des familles, un divorce a cristallisé les rôles dans le processus de circulation du don qui s'était plus ou moins organisé depuis que les membres de la fratrie étaient entrés dans la vie adulte. Le divorcé, ayant eu la garde de ses enfants et perdu son emploi, a procédé à une forte mobilisation des ressources disponibles dans le réseau. À partir du divorce, il est devenu le receveur le plus important du réseau, réputation qu'il conserve, bien que ses besoins soient maintenant moins importants. Dans son réseau, il est aussi le seul qui ne soit pas un donneur de cadeaux excessif.

Immédiatement après la rupture, le divorcé et ses enfants se sont installés pour quelques mois chez la sœur aînée, puis chez une autre des sœurs, confirmant à la fois l'importance de l'entraide intragénérationnelle et l'indépendance de la mère. Les sœurs ont aussi apporté une aide émotive fort appréciée. Depuis, le seul événement significatif a été une remise en couple, favorisant le rétablissement d'une relation plus indépendante par rapport à la famille d'origine. L'entraide est devenue moins nécessaire et les dons se réalisent surtout par le biais des cadeaux et de réceptions rituelles ou spontanées.

Dans une autre famille, le frère aîné (g2) et sa conjointe se séparent. Après avoir été soutenue par sa belle-sœur au moment de son veuvage, la veuve soutient émotivement sa belle-sœur. Paradoxalement, la séparation a conduit ici au renforcement de la relation entre les belles-sœurs. Avec leurs enfants, les deux femmes forment un petit clan au sein de la famille. Mais celle qui s'est séparée de son conjoint était aussi très proche de sa belle-mère (g3). Elle ne peut plus visiter cette dernière aussi souvent et c'est difficile pour la belle-mère. De nouvelles tensions sont créées au moment des fêtes et des retrouvailles familiales : la nouvelle conjointe du frère aîné sait bien que l'ancienne conjointe était une belle-sœur très appréciée dans la famille, mais cette dernière ne peut plus être présente.

Et c'est au tour du frère cadet de se séparer. Sa conjointe rompt alors tous les ponts avec la famille. Le cadet, qui a la garde des enfants, continue d'occuper le logement au-dessus de celui de sa mère. Cette dernière aide son fils à réorganiser sa vie; elle s'occupe beaucoup des enfants. Mais un événement supplémentaire vient

affaiblir le sens du clan dans cette famille. Les fêtes s'en ressentent : dans la fratrie, chacun fête maintenant Noël avec ses enfants et, dans les occasions de retrouvailles, un certain malaise est parfois observé. Tous ne sont pas non plus toujours présents. Les anniversaires sont aussi fêtés en «petite famille». La mère continue d'être la «kinkeeper» du réseau, personne ne prend vraiment la relève.

Dans une autre famille, la séparation de l'une des filles a contribué au rapprochement entre deux des sœurs (comme entre les belles-sœurs de la famille précédente). Les deux sœurs se soutiennent émotivement et celle qui n'a pas d'enfants continue de beaucoup s'occuper de ses neveux et nièces.

La séparation n'a pas conduit à une coupure complète avec la belle-famille. L'ex-conjoint continue d'être reçu dans la famille avec ses enfants et sa nouvelle conjointe. Cette interviewée reçoit tout le monde : amis, collègues, parenté, ancienne belle-famille. Ainsi, contrairement à ce qui a pu être observé dans d'autres réseaux, les séparations et remises en ménage (de l'ex-conjoint) n'ont pas réduit ici la fréquence et l'importance des rencontres familiales ni affaibli le sens du clan.

Dans l'ensemble, lorsque ceux qui subissent une rupture d'union sont responsables de leurs enfants, ils deviennent de grands receveurs. L'instabilité ou l'inexistence des liens conjugaux et plus généralement des liens de couple (cas de divorce, séparation, décès, absence de père) a un double effet contradictoire sur la circulation du don dans la parenté. Elle accroît la circulation de l'aide (aide affective, services, aide financière, hébergement temporaire) mais diminue la circulation des cadeaux et de l'hospitalité (diminution de l'importance des fêtes, des rituels, repli sur le noyau familial au détriment du réseau de parenté). Comme ces ruptures sont fréquentes, il y a fermeture du réseau de parenté sur la lignée, sur la consanguinité, les alliés détenant de plus en plus le statut d'êtres de passage.

Les événements perturbateurs ont donc une influence considérable sur la dynamique du don. D'un événement à l'autre, chacun saura mieux sur qui il peut le plus souvent compter. Mais si les comportements individuels dans la circulation du don semblent ainsi dépendre fortement des cycles sociaux et des événements plus ou moins imprévus, il faut aussi s'interroger sur le poids d'autres facteurs souvent mis en évidence dans la documentation : l'appartenance de classe et le sexe.

LES CLASSES SOCIALES ET LE REVENU

Parmi les facteurs explicatifs des variations de la circulation du don, les différences de statut socio-économique sont probablement les plus souvent mentionnées dans les travaux sur le don moderne. L'examen de divers travaux donne l'impression que les études quantitatives arrivent souvent à la conclusion que le don circule davantage dans les classes supérieures, alors que les recherches qualitatives — la nôtre s'inscrit dans ce courant — constatent soit une absence de différence, soit

DEUXIÈME PARTIE — QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

même une plus grande entraide chez les gens à faibles revenus¹. Pour certains, la parenté serait davantage le lieu de l'entraide et de l'hospitalité dans les classes défavorisées. Les échanges de cadeaux s'y établiraient plus souvent sur un mode utilitaire et l'aide serait davantage d'ordre pratique. Si on ne tient compte que du don de type cadeau acquis sur le marché, on peut abonder dans le sens de Garner et Wagner (1991 : 376), pour qui le don est un luxe, car «l'évolution des dépenses est proportionnellement plus forte que celle du revenu quand celui-ci change».

Ces variations autour du même thème rappellent les limites de l'approche comptable du don. Il se peut que le flux monétaire et la valeur marchande des services rendus et des cadeaux soient plus grands dans les classes aisées. Mais il est difficile de comptabiliser la valeur que les receveurs eux-mêmes accordent aux dons. Sokolovski et Cohen, qui ont procédé à une observation participante auprès des chambreurs, ont identifié un certain nombre d'interactions (faire une promenade, regarder la télé, envoyer une carte de Noël) chères aux chambreurs mais habituellement écartées par ces études, qui en arrivent toujours à dire que les chambreurs sont très isolés ou que les pauvres donnent moins.

Dans notre enquête, à propos du don de *cadeaux*, il semble effectivement que les familles plus défavorisées accordent une importance plus grande à l'utilité. Dans les systèmes de pige, les montants maximums peuvent être plus élevés chez les gens plus aisés. Mais quel que soit le niveau socio-économique des membres du réseau, il y a toujours des donateurs jugés excessifs par les autres, des gens qui ne respectent pas les montants proposés, et des petits cadeaux plus symboliques que pratiques. Et c'est bien sûr dans les familles moins aisées qu'on fait plus souvent référence à l'endettement provoqué par l'excès dans les cadeaux.

Dans une famille de classe plutôt défavorisée, compte tenu des besoins de chacun et des ressources disponibles, c'est surtout une entraide très concrète qui circule; les cadeaux de Noël, de modeste valeur, sont toujours donnés — à travers le système de pige — pour répondre à des besoins précis, au point que certains désignent dans les catalogues des magasins l'objet de leur désir. Mais d'autres réagissent mal à l'absence de liberté dans les cadeaux, le seul espace du don où ils pourraient en avoir un peu. Ainsi, la petite-fille donne l'impression qu'elle cherche à modifier ce modèle et à introduire un esprit du don plus libre et moins soumis aux

¹ Contrairement aux études quantitatives, les études sur la fréquentation semblent admettre que les liens familiaux demeurent plus actifs dans les classes plus défavorisées. Dans les classes plus aisées, les amis viendraient concurrencer la famille. La fréquentation de la parenté se réduirait plus souvent aux occasions formelles, en particulier pour les ménages qui ont des revenus suffisants pour se passer de l'entraide familiale (Fortin et al., 1987). Sur les différences de statut socio-économique comme facteur explicatif des variations de la circulation du don, voir : Dandurand et Ouellette, 1992; Déchaux, 1994; Finch et Mason, 1993; Fortin et al., 1987; Martin, 1993; Pitrou, 1994; Remy, 1967; Roberge, 1984; Rossi et Rossi, 1990; Wuthnow, 1991; Canivet-Gilson, 1974; Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen, 1994; Fougeyrollas-Schwebel, 1994.

contingences des difficultés familiales et économiques. À Noël, elle a déjà organisé une fête et acheté des cadeaux pour tout le monde, en s'endettant fortement.

Les différences sont beaucoup moins évidentes pour *l'hospitalité*; nous avons rencontré des familles qui se côtoient plutôt fréquemment, de manière formelle et informelle. D'autres facteurs, comme la proximité ou l'éloignement géographique, ont plus de poids que le milieu social pour expliquer la fréquence des visites.

L'appel à la famille semble généralement plus fréquent pour différents types d'*aide* dans les familles moins favorisées. En fait, c'est plutôt la possibilité de recourir à d'autres sources, en particulier au marché, qui devient le facteur le plus déterminant. La famille défavorisée donnée en exemple mobilise un volume important d'aide pratique, notamment du fait de la situation financière difficile des membres. Le marché ne leur est pas vraiment accessible. C'est pourquoi, le plus possible, ils essaient de s'organiser entre eux.

Si j'ai besoin d'un service, je vais appeler mon petit-fils ou bien ma fille. Je ne suis pas gêné pour les appeler parce qu'eux autres, si je payais quelqu'un alors qu'ils pourraient le faire, ils aimeraient pas ça. Quatre-vingt-dix pour cent on se débrouille entre nous autres. Mettons ma fille, il faut qu'elle aille à l'hôpital ou quelque chose, au lieu d'appeler le taxi, j'aime sagement mieux qu'elle m'appelle pour pas qu'elle paie pour rien. J'aime bien mieux qu'ils me demandent à moi le premier plutôt que de demander à un étranger (G. S.).

Bien que, comme on peut le voir, la nature des cadeaux puisse être différente selon la classe sociale des familles présentes dans les réseaux, le niveau de fréquentation de la famille et le niveau d'entraide ne présentent pas autant d'écart. D'autres éléments sont beaucoup plus significatifs : présence ou absence d'événements mobilisateurs ou perturbateurs, présence ou absence d'enfants... Globalement, en proportion de la richesse, rien n'indique qu'il circule moins de choses sous forme de don dans les réseaux moins pourvus. Ce serait plutôt le contraire, dans la mesure où le recours au marché est plus limité dans les réseaux à faibles ressources financières.

Des réseaux pluriclassistes...

Les réseaux de l'enquête illustrent une situation rarement traitée dans les recherches, surtout quantitatives : la coexistence de statuts socio-économiques et de modes de vie divers au sein d'un même réseau. Ce que nous avons pu le mieux observer, notamment en ayant accès à plusieurs personnes d'un même réseau de parenté, ce sont les différences de revenus, entre les générations (en raison de la mobilité sociale ascendante ou descendante) et au sein de la fratrie de la même génération (g2). Ces différences ont-elles une influence sur le don ? Ceux qui ont «réussi» accomplissent-ils une «redistribution» dans la parenté ? Ou au contraire cette différence est-elle source de problèmes bloquant la circulation du don ?

DEUXIÈME PARTIE — QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

Rappelons d'abord que le cheminement professionnel (faire carrière) et familial (engendrer) est en soi un don fait aux parents (g1); la fructification du don reçu est, pour de nombreux parents, le don le plus important de leurs enfants. Il permet aux parents de constater l'efficacité de la transmission effectuée auparavant et exerce une influence sur le type de don qui circulera ensuite.

L'importance des projets professionnels jumelée au fait que chacun peut disposer de revenus très confortables peut alors influencer directement la configuration de la circulation du don, souvent centrée sur l'hospitalité (repas informels et grandes fêtes), le don de cadeaux de grande valeur et le soutien émotif, plutôt que sur l'entraide matérielle ou financière. Plusieurs de ces manifestations mettent en valeur la personnalité de chacun des membres et le lien affectif qui les relie plutôt que le rôle familial et l'obligation. Mais dans une des familles où les ressources sont importantes, une certaine compétition entre les membres est parfois visible. En effet, une de nos interviewées dira qu'elle a eu longtemps de la difficulté à recevoir des cadeaux sans entrer tout de suite en compétition et rendre avec plus d'éclat encore. Elle aurait maintenant moins ce réflexe.

Ailleurs, les critères régissant l'échange des cadeaux permettent de camoufler les écarts trop grands entre les modes de vie ou les ressources financières au sein de la fratrie. Dans cette perspective, les initiatives visant à neutraliser les effets des différences prennent autant d'importance que les différences elles-mêmes. Dans les systèmes de pîge, par exemple, cette préoccupation se traduit le plus souvent par la fixation d'un montant assez bas, adapté aux revenus les plus faibles. Dans une des familles, les plus jeunes sont plus souvent des professionnels alors que les plus âgés (même dans la même fratrie) sont des travailleurs manuels (ou des agriculteurs). Dans les fêtes, il ne semble pas y avoir de donateurs de cadeaux excessifs; le don raisonnable permet de masquer les écarts dans les modes de vie. Les cadeaux sont d'ailleurs essentiellement donnés dans l'axe générationnel. Ailleurs cela est parfois compensé par des extras de la part des membres à revenus plus élevés.

Une mobilité sociale ascendante d'une génération à l'autre pourra poser le même type de problèmes. Dans une famille où tous les enfants partagent un statut social très élevé, il est important de neutraliser les effets de la mobilité ascendante par rapport aux parents. Dans ce réseau, la réalisation personnelle passant par des stratégies de réussite individualistes a permis aux enfants d'atteindre un statut social élevé. La grand-mère refuse d'être la grand-maman gardienne. Elle valorise plutôt son rôle actuel de soutien auprès de son réseau amical. En fait, il est important pour elle de se présenter comme une personne indépendante de ses enfants, même si dans les faits, elle est une très grande receveuse dans le réseau.

Comme nous avons pu l'observer dans les autres réseaux, les parents, devenus grands-parents, n'attendent pas de leurs enfants qu'ils leur rendent ce qu'ils leur ont donné quand ils étaient jeunes. La norme veut plutôt que les enfants donnent à leurs

propres enfants. Dans une famille, les petits-enfants reçoivent énormément, mais la grand-mère reçoit aussi, même financièrement. Ce renversement, qui s'explique par l'ampleur des ressources dont disposent les enfants (g2) comparativement à celles de leur mère, est vécu difficilement par cette dernière. Elle préfère mettre en évidence son indépendance et ses enfants minimisent d'ailleurs parfois leur contribution. Par ailleurs, la grand-mère n'a pas toujours la possibilité de se reprendre en donnant des cadeaux de manière excessive, comme c'est le cas dans d'autres réseaux; la règle familiale veut que les cadeaux de Noël soient donnés à travers le système de pige. La grand-mère affirme d'ailleurs qu'elle ne se sent pas à l'aise avec ce système.

Les écarts entre les revenus ou entre les ressources d'une génération à l'autre ou au sein de la fratrie semblent moins problématiques dans le domaine de l'entraide. De nombreux exemples au sein des réseaux de l'enquête montrent qu'en cas de coups durs, ceux qui ont plus de ressources que les autres en font profiter ceux qui en ont besoin. C'est d'ailleurs le fondement même de la transmission intergénérationnelle. Mais ce sera aussi le cas entre frères et sœurs; cela signifie, non pas que les surplus sont automatiquement transférés des plus riches aux plus pauvres, mais qu'en cas de besoins, les ressources du réseau sont disponibles... là où elles se trouvent. Et, comme nous le verrons maintenant, elles tendent à transiter par les femmes.

Globalement il existe une certaine redistribution au sein des réseaux de parenté, qui passe par l'aide surtout, et est reliée étroitement aux événements malheureux qui frappent certains membres. Cette redistribution circule actuellement surtout des générations les plus vieilles aux plus jeunes. La «famille-providence» (Lesemann et Chaume, 1989) demeure un phénomène très important.

LE DON ET LA FEMME

Nous avons vu que dans le processus de circulation du don, les femmes et les hommes ont des comportements distincts¹; les femmes sont généralement plus actives dans le don de cadeaux (sauf contribution financière) et dans l'hospitalité, les hommes dans les transferts financiers. Si l'homme donne une contribution financière pour un cadeau, c'est la femme qui transformera ce don d'argent en cadeau matériel (Caplow, 1982b). Dans les enquêtes sur les cadeaux, ce sont toujours les

¹ Nous arrivons à cet égard aux mêmes conclusions que les chercheurs qui constatent que les femmes sont plus actives dans leurs réseaux familiaux et qu'elles participent plus à la circulation du don, notamment par une plus forte participation de la parenté de la femme et des relations plus intenses et plus proches entre mères et filles ou entre sœurs et belles-sœurs qu'entre frères, et à travers le rôle de la parenté de la mère au moment des relevailles (Dandurand et Ouellette, 1992; Finch, 1989; Finch et Mason, 1993; Kellerhals, 1987; Lee et al., 1994; O'Connor, 1990; Roberge, 1985; Rossi et Rossi, 1990).

DEUXIÈME PARTIE — QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

femmes consacrent le plus de temps à l'achat et à l'emballage (Caplow, 1982b); Fischer et Arnold, 1990). Quant à l'entraide, si les deux sexes sont actifs, les femmes se spécialisent dans le soutien émotif et les soins personnels (Guberman, Maheu et Maillé, 1991; Rossi et Rossi, 1990; Rosenthal, 1985), et les hommes dans l'aide matérielle, les corvées et l'aide financière. Les relations entre ou avec des femmes sont d'ailleurs toujours présentées comme plus intimes et plus axées sur les émotions que sur le partage d'activités (Rosenthal, 1985). Parfois, la circulation de l'aide traverse les sexes : fils-mère, fille-père. Et, comme on l'a vu, ce sont surtout les femmes qui jouent le rôle de «kinkeeper» dans les familles.

Les chercheurs proposent diverses explications (naturelles et culturelles) au rapport de la femme au don et au maintien des relations. Nonobstant les approches théoriques, ces explications renvoient toutes à la division des tâches liée à la naissance et au soin des enfants, en référence à l'intimité privilégiée de la mère avec ses enfants — prototype des liens que les femmes créent en général — ou au type de responsabilités découlant du soin des enfants et à l'entretien ménager qui y est associé la plupart du temps. Ces responsabilités suscitent des échanges et de l'entraide dans le réseau féminin et sont l'objet principal de la transmission intergénérationnelle entre mères et filles adultes (Young et Willmott, 1983).

Ces explications souvent insatisfaisantes (Yanagisako, 1977) ne changent rien au fait que les enquêtes continuent de conclure que les femmes demeurent plus actives dans la circulation du don, se sentent souvent plus obligées d'y contribuer et sont moins facilement excusées que les hommes de s'y soustraire (Finch et Mason, 1993; Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen, 1994) ¹.

Dans notre enquête, au sein des générations plus jeunes (g2 et g3), les femmes qui travaillent peuvent avoir d'aussi bons revenus que les hommes; l'argent circule plus indistinctement. Peu de femmes ont d'ailleurs cessé de travailler à la naissance de leur enfant. Certaines n'aiment pas prendre beaucoup de temps pour acheter des cadeaux, ni être chargées de leur emballage. Mais, toutes générations confondues, les donateurs de cadeaux jugés excessifs sont toujours des femmes. De façon générale les femmes s'impliquent plus dans les cadeaux que les hommes, et peu d'hommes se plaisent réellement à l'emballage des cadeaux. Par ailleurs, dans une

¹ Par ailleurs, Coenen-Huther et al. ont bien démontré qu'une scolarisation plus élevée des femmes se traduisait par une participation moins importante à l'aide pratique; ce facteur n'influence pas l'aide morale, pour laquelle les femmes demeurent toujours les plus actives. Ces auteurs soulignent aussi que les femmes ne semblent pas se montrer plus solidaires que les hommes mais que leurs intentions seraient plus centrées sur des personnes de même sexe et de leur propre lignée. Quelques voix discordantes font remarquer que les normes sociales sont maintenant plus contraignantes pour les hommes, qui sont plus tenus qu'auparavant de prendre soin de leurs enfants et de participer aux tâches domestiques, ce qui pourrait les rapprocher du rôle des femmes dans la famille (Castelain-Meunier, 1990). Une enquête récente montre, par ailleurs, que le don qui circule des parents aux enfants adultes n'est pas différent quand il est dirigé de la mère vers le fils ou vers la fille, ce qui contredirait la thèse du rapport privilégié entre la mère et la fille (Spitze et Logan, 1992).

des familles, le père (g1), décédé, était un grand donneur de cadeaux qu'il aimait emballer lui-même, alors que la mère est très peu donneuse et fait même acheter ses cadeaux par les autres. Les enfants affirment que le père n'aurait jamais donné d'argent pour ne pas avoir à aller acheter les cadeaux, comme le fait leur mère ¹.

Peu de femmes des générations intermédiaires ou plus jeunes sont devenues les «kinkeepers» attirées de la famille, en prenant la relève de leur mère. Par exemple, si la mère est trop âgée pour organiser les fêtes de fin d'année, les enfants, les fils comme les filles, en prendront la responsabilité tour à tour. Mais il peut s'agir d'une phase transitoire avant que chaque enfant soit progressivement absorbé par sa nouvelle famille et ses rôles de parent puis de grand-parent, phase qui se prolonge dans les cas où les enfants (g2) font peu d'enfants, ce qui est souvent le cas.

Les changements qui se sont produits d'une génération de femmes à l'autre se sont d'ailleurs accompagnés de tensions. La relation entre mères et filles adultes est parfois conflictuelle; la fille reprochera à sa mère de se confiner à son rôle traditionnel et d'être une grand-mère parfois envahissante. C'est le cas dans une des familles, où la fille a choisi de déménager pour élever son fils sans avoir constamment sa mère dans les parages.

Plusieurs grand-mères de nos réseaux se sont affranchies de leur rôle de grand-mère et ont choisi la liberté avec l'âge avancé : elles refusent de garder leurs petits-enfants, elles refuseront aussi éventuellement d'être prises en charge par leur famille. Selon Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen (1994), l'aide attendue autour de la garde d'enfants est une de celles qui suscitent le plus de déceptions. Est-ce parce que les jeunes mères espéraient précisément que leur mère soit beaucoup plus présente qu'elle n'accepte finalement de l'être ? ² Par ailleurs, plusieurs veuves entretiennent des liens privilégiés non pas avec une de leurs filles mais avec un de leurs fils.

Les sœurs se voient plus souvent, se font plus de confidences. Les services liés au soin aux enfants circulent toujours plus souvent selon les réseaux féminins. Quand une aide est jugée nécessaire au moment de la naissance, les nouvelles mères se tourneront vers leur mère ou une de leurs sœurs. Mais, dans ce domaine, les pères de famille sont maintenant bien plus présents qu'ils semblent l'avoir été dans les générations aînées. D'ailleurs, nous avons vu des cas de divorce où ce sont les pères qui ont eu la garde des enfants, et des ménages où le mari est le principal responsable des tâches domestiques.

¹ C'est le contraire qu'on voit le plus souvent : les femmes prennent le temps et considèrent que c'est important de le faire, comme l'ont confirmé d'autres études (Stivens, cité dans Finch et Mason, 1993; Fischer et Arnold, 1990). Fischer et Arnold en concluent que pour la femme l'achat des cadeaux de Noël est plus un «travail» qu'un «geste d'amour». Sur quoi se basent-ils pour conclure ainsi ? Ils écrivent aussi : «La preuve la plus évidente (*sic*) qu'il fait que le magasinage de Noël est classé comme un travail féminin réside dans le fait que [...] les femmes y participent plus que les hommes» (1990 : 343).

² Leur enquête confirme d'ailleurs que l'aide que les grands-parents sont prêts à fournir pour la garde des petits-enfants est bien davantage ponctuelle que régulière.

DEUXIÈME PARTIE — QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

Dans l'ensemble, les femmes demeurent toutefois les grands agents de la circulation du don dans les réseaux de parenté, exception faite du don d'argent, des corvées et de l'aide matérielle. Lorsqu'il y a plusieurs femmes dans un réseau il existe souvent un rapport binaire privilégié entre membres féminins, un lien intense, une circulation de cadeaux et de services et d'hospitalité exceptionnelle. Mais les changements d'une génération à l'autre, dans la mesure où ils ne s'expliquent pas par la position de l'individu dans le cycle de parenté, montrent que la différence entre les sexes tend à s'amenuiser, en fonction notamment d'événements comme le divorce.

CONCLUSION

Pour la plupart des auteurs ¹, le don — archaïque ou moderne — tourne autour de la femme. La femme est au centre de tout, qu'elle soit elle-même le don ou qu'elle en soit la source, le moteur. Selon nos observations, c'est plutôt dans la mesure où la femme a un rapport spécifique à la naissance et à l'enfant qu'elle est centrale dans la circulation du don. Le grand don demeure la naissance, le fait de donner un enfant, des enfants, de faire en sorte qu'une autre génération apparaisse et que le système se perpétue. Elle est d'une autre nature que les autres dons, ou plutôt elle donne sens aux autres dons. Elle est la donation, proposent certains auteurs (Caillé, 1994 : 269). Si l'on adopte cette distinction, les dons, et presque tout ce qui circule dans les réseaux de parenté, sont au service de la donation. C'est pourquoi la grande majorité des dons peuvent être interprétés comme contribuant à ce projet.

En ce sens, si on cherche un système d'équivalence à long terme dans ces réseaux, on fait fausse route. Car c'est le don vertical qui est le pivot de la circulation des choses dans les réseaux de parenté. Le principe dominant est celui de la transmission ² et non celui de la réciprocité. Le «devoir» principal du receveur dans ce système est de... recevoir, de bien recevoir, d'être à la hauteur, et de faire fructifier ce qu'il a reçu, non de rendre. Il est plus important de transmettre que de rendre à celui qui nous a donné. Ou plutôt — autre façon de le dire —, la première façon de rendre, c'est de bien recevoir puis de donner à son tour à la génération suivante, et d'abord «d'engendrer», de donner une génération suivante, de faire en sorte que le système se maintienne, se perpétue, se régénère. Se reproduise, dit-on de si mauvaise manière aujourd'hui, car rien ne se reproduit dans ce système fort éloigné des systèmes de production inventé par les humains.

¹ De Mauss et Lévi-Strauss à Gregory, Finch et Mason, Fischer et Arnold, ou Cheal.

² C'est peut-être à cause de cette importance de la transmission qu'il ne s'est pas révélé possible de classer l'un des dons importants des réseaux de parenté, l'héritage, transmission des biens à la mort. C'est un cadeau bien particulier, qui obéit à certaines règles, dont celle de la justice égalitaire est la plus importante. C'est aussi celle qui, souvent, entraîne des conflits entre les receveurs, les héritiers.

Ceux qui ne donnent pas d'enfants donnent beaucoup aux enfants et à ceux qui en ont la charge. Un des faits les plus remarquables à cet égard est que dans tous les réseaux où la seconde génération (g2) comprend une sœur célibataire alors que le reste de la fratrie a fait des enfants et donné une génération (g3) au réseau, la célibataire est toujours une grande donneuse, souvent jugée excessive par les autres membres, une donneuse de cadeaux et de services (mais moins d'hospitalité), y compris la garde de ses neveux et nièces. Par ailleurs, un divorce provoque toujours une concentration de dons sur la personne qui a la garde des enfants, père ou mère. Même si de nombreux éléments influencent aussi le processus de circulation du don, la naissance et les enfants constituent le «facteur d'explication» le plus important des différentes caractéristiques de la circulation du don dans un réseau de parenté.

Mais qu'en est-il quand le don est confronté à des comportements extrêmes ? Quand le don excessif devient vraiment excessif et que son poids engendre un sentiment de dépendance ? Quand les attentes sont déçues ou qu'on a eu l'impression de se faire avoir ? C'est ce que nous examinerons dans le prochain chapitre.

Chapitre 7

Le côté sombre du don ¹

Même si nous croyons avoir montré que l'absence d'égalité, voire de réciprocité, ne pose pas de problème en soi dans un réseau de parenté, étant une règle normale et habituelle pour ses membres, il ne s'ensuit pas que cette inégalité n'entraîne jamais de problèmes. Il est temps d'aborder ce côté sombre — *dark side* — du don ², objet d'une littérature abondante en psychologie et cœur de l'approche dominante du don dans le cadre du paradigme du dévoilement des «vraies» motivations des acteurs sociaux, qui ignorent ce qu'ils font : domination, humiliation du receveur, ou inversement exploitation du donneur.

Il peut être étonnant de constater que lorsqu'on cherche à élaborer un modèle du don on se trouve un peu dans la même position que les économistes avec le modèle marchand. Les critiques des sociologues aux économistes se retrouvent alors dans la bouche de ces derniers. Les sociologues soutiennent, contre l'*homo œconomicus*, que ce n'est pas aussi simple, qu'il n'y a pas que l'intérêt. Les économistes, aux premiers signes de l'apparition d'un type idéal (au sens wébérien) non fondé sur l'intérêt et visant à représenter le rapport de don, rétorquent que ce n'est pas aussi simple, que les gens font semblant de donner, mais en fait calculent, donnent pour recevoir, dominer, humilier, rivaliser avec d'autres donateurs; c'est le thème du don-poison. Bref, ils affirment qu'il y a aussi de l'intérêt, de la domination, ce qui est tout à fait exact. Est-il possible d'élaborer un modèle qui tiennent compte de ces déviations ? Ce chapitre vise un but plus modeste : en présentant les données qui indiquent un problème de circulation du don dans les réseaux observés, on pourra éventuellement contribuer à préciser le statut et les limites d'un tel modèle.

Une première question vient d'emblée à l'esprit : comment définir un comportement ou une situation comme un problème, ou comme anormal ? Conformément à notre approche, nous allons considérer comme un problème ce que les répondants

¹ Un article sur le thème de ce chapitre paraîtra dans la revue *Recherches sociographiques*, 1996. Nous n'identifierons d'aucune façon ici les répondants afin de garantir encore davantage leur anonymat.

² Comme disent les Américains : voir Sherry et al., 1993.

DEUXIÈME PARTIE — QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

identifient comme tel. La plupart en ont relaté. Par souci de clarté, distinguons entre : les événements ou circonstances qui ont entraîné les problèmes; la nature des problèmes; et enfin leurs conséquences négatives à plus ou moins long terme pour une partie ou l'ensemble d'un réseau. Il faudra se rappeler qu'il s'agit d'une analyse de réseaux sociaux et non d'individus, même si les problèmes sont évidemment vécus par les individus. Il importe de situer un problème personnel dans son contexte.

La mauvaise circulation du don peut avoir plusieurs causes. Décès, accident, maladie, événements perturbateurs, aux conséquences parfois négatives. Les problèmes peuvent être liés à des situations que les personnes frappées ne contrôlent pas, comme celles qui viennent d'être mentionnées, ou d'autres comme la perte d'un emploi ou un héritage mal réparti. Ils peuvent aussi être provoqués par une décision dont on aura mal évalué les conséquences : l'arrivée d'un enfant, l'achat d'une maison ou un changement d'emploi. Enfin, ils peuvent résulter d'un comportement jugé négativement et qui modifie la circulation du don. Ce sont de «mauvaises expériences» : prêt non rendu, absence de reconnaissance, etc.

Les situations rencontrées se distinguent selon la durée de la crise et, conséquemment, son issue. Une crise de courte durée peut demander une mobilisation importante mais ponctuelle de chacun des membres du réseau, provoquer une dépendance temporaire qui accentue le sentiment de gratitude sans créer de problèmes, ou au contraire être vécue comme un problème par le receveur, le donneur, ou les deux. Elle peut renforcer le lien familial ou conduire à la rupture de la relation.

LE PROBLÈME

Restriction de la liberté

Le problème peut être de plusieurs natures. La restriction de la liberté en est une. Les acteurs ayant défini la circulation du don comme devant être sous le signe de la liberté, on ne sera pas étonné de constater que les problèmes ont souvent un rapport avec la contrainte, le sentiment d'avoir été «forcé» : de donner, de recevoir, de rendre, d'accomplir un geste qu'on ne voulait pas faire. Ce n'est cependant pas toujours un problème, car il peut être souhaitable d'être un peu obligé pour vaincre l'inertie. «Ça donne un coup de pouce et on est content après», dit une répondante.

Se faire avoir

Ce sentiment d'obligation peut être appliqué à soi-même comme donneur ou receveur, ou prêté à celui qui nous donne, si par exemple on a l'impression qu'il ne le fait pas «de bon cœur» mais, pour quelque raison, de façon plus ou moins

obligée. On le voit, tout tourne autour du sens du geste, de son esprit. À cet égard, l'intention qui suscite le plus de problèmes et est la plus condamnée est celle de donner pour recevoir. Ce sens accordé au comportement d'autrui sera toujours considéré comme un problème dans un réseau de parenté. C'est ce qui conduit le plus directement à l'impression de «se faire avoir». C'est la perversion du don la plus courante, la plus discutée dans la littérature : celle du don qui n'est désintéressé qu'en apparence, du don à l'autre qui est «en réalité» un don pour soi, fait par calcul, en vue d'un retour matériel plus grand, ou pour dominer, pour l'ambition, pour le prestige, etc. «*Ambitioni dedit, non mihi*», dit Sénèque : c'est à son ambition qu'il a fait un don, pas à moi. Or, ce type de don négatif n'a presque pas été mentionné dans les entrevues. Cela ne signifie ni que cette intention est inexistante, ni que les membres des réseaux ne «prêtent» jamais cette intention aux autres, ni que dans certains réseaux cette intention ne peut pas être dominante ¹.

Don-dû

Un autre problème surgit lorsque le receveur n'a pas eu le comportement attendu, qui ne consiste pas forcément — répétons-le — à rendre l'équivalent. Il peut être simplement ne pas avoir manifesté de reconnaissance, de plaisir de recevoir, par exemple. Ou encore avoir reçu le don comme un dû. Le fait que le donneur et le receveur accordent un sens différent au même geste est fréquent et constitue une source importante de problèmes, comme l'a bien montré Hochschild (1989) dans son analyse des rapports de couple. «Elle pense que tout lui est dû», entend-on souvent. Quand on pense que l'on a donné plus qu'on a reçu, on a facilement tendance à en déduire que tout nous est dû et on n'est plus dans un rapport de don. Cela permet de rappeler que le problème est généralement dans la relation, plutôt que chez un individu seulement. Ainsi, on pourrait classer le problème de celui qui considère qu'il reçoit trop comme étant le problème du donneur qui donne trop. En fait le problème se situe dans la relation, et il est généralement ressenti à la fois par le donneur et le receveur. En pratique nous présenterons, lorsque nous aurons les données, des relations contenant ces divers ingrédients plutôt que des cas individuels.

Pas assez

Enfin mentionnons le problème de celui qui ne donne (ou ne rend) pas assez, celui de la mesquinerie, de l'absence de générosité.

¹ Ce point méthodologique a été traité en introduction.

LES CONSÉQUENCES

Les conséquences sont multiples et vont de la crise passagère qui se résorbe à la sortie du rapport de don et à la sortie de la relation. Cela se traduit par la diminution de la circulation des choses; les difficultés éprouvées à recevoir ou à offrir des cadeaux; la distance, le froid; la domination, la culpabilité; le retrait dans l'égalité (jamais dans le profit); le retrait dans le dû, la justice; ultimement, le retrait de la relation, après un «règlement de compte», une remise des compteurs à zéro, qui permet justement aux partenaires de se retirer de la relation avec ou sans amertume, avec ou sans ressentiment, etc. Cette dernière issue est très rare dans les réseaux familiaux, mais est sans doute plus fréquente avec les amis, comme plusieurs répondants l'ont souligné. Dans la parenté on s'arrêtera le plus souvent à la recherche d'une équivalence immédiate analogue au rapport marchand.

Les conséquences d'une crise ne sont pas toujours négatives, comme on le verra. Elles peuvent même conduire à un rapport de don amélioré. Présentons donc quelques cas de problème de don, illustrations de la face cachée et sombre du don, en commençant par les plus anodins. Les événements graves ont souvent des répercussions sur l'ensemble du réseau à plus ou moins long terme.

QUELQUES ÉVÉNEMENTS

Prêt non remboursé

Certains événements et certains comportements de membres du réseau sont jugés négativement et entraînent des conséquences négatives, mais pas des perturbations graves. Le prêt d'argent non rendu est sans doute une des expériences les plus concrètes entraînant l'impression de s'être «fait avoir» et alimentant un sentiment négatif. Lorsque le remboursement n'a pas lieu, on pourra refuser à l'avenir de prêter de l'argent ou établir des conditions de remboursement plus strictes. Mais cela ne signifie pas qu'on refusera d'aider la famille dans d'autres circonstances.

J'ai prêté une fois à [un de mes enfants], j'ai eu une mauvaise expérience et puis maintenant quand quelqu'un a besoin d'argent, il me donne un chèque en échange de l'argent que je donne... Je me suis fait jouer une fois, c'est fini.

Notons que la solution réside dans une diminution de la confiance qui rapproche certes le geste de l'esprit du contrat, mais non dans une interruption du comportement, et encore moins dans une recherche d'un retour qui pourrait prendre ici la forme d'un prêt à intérêt par exemple.

Dans un autre cas, le problème s'est présenté non pas entre un parent et un de ses enfants, mais entre alliés (beau-frère et belle-sœur; il s'agit donc de liens de parenté «de deuxième zone»). La conséquence de cette impression de s'être fait

avoir est alors différente et a conduit au repli sur un rapport d'équivalence immédiate analogue au marché. C'est ainsi que lorsque le beau-frère va passer quelques jours chez sa belle-sœur, il apporte tout :

J'ai apporté du papier de toilette, j'ai apporté des essuie-tout, j'ai apporté le dentifrice, du savon pour laver le linge; j'ai acheté la bouffe. Pour moi, c'était très important de ne pas lui être redevable à elle parce que je sais que ça me reviendrait, je suis prudent.

Dans ce cas, le problème entraîne la relation dans une recherche d'équivalence, mais non de profit. C'est pourquoi nous qualifions cette relation de repli dans un rapport de *type* marchand. Car ce n'est en aucun cas une transaction commerciale dont l'esprit serait le profit, ou en tout cas l'avantage mutuel des partis. Dans la transaction marchande chaque parti ne recherche pas l'équivalence ou l'égalité, mais cherche à céder quelque chose pour acquérir un bien qui a pour lui une valeur supérieure. La recherche de l'équivalence comme on l'observe ici est donc en un sens ce qui est le plus éloigné de l'esprit marchand. Une telle transaction ne présente aucun «intérêt» pour un marchand, précisément parce que les protagonistes ne cherchent pas leur intérêt, ils ne cherchent qu'à prendre une distance l'un par rapport à l'autre. Comme le dit Malinowski, «nulle transaction ne ressemble moins à un commerce que [celles qui doivent être compensées par un don d'une valeur strictement équivalente]» (1989 : 245).

Inégalités perçues entre don et retour; don-dû

L'inégalité qui tend à devenir constante pourra être associée à une impression d'en faire toujours plus que l'autre, qui parfois reste vive même après la fin de la relation, par exemple après la rupture d'une union conjugale ¹.

Ma conjointe n'avait jamais fait à manger, sauf à l'occasion... on faisait le ménage ensemble, le lavage ensemble, de façon à peu près égale, mais toute la cuisine c'était moi qui la faisais... Il y a une grosse partie des tâches ménagères dans un foyer qui se passent dans la cuisine...[mais elle ne le reconnaissait pas]... C'était tout un problème.

En d'autres occasions, c'est la durée de l'effort demandé qui sera susceptible d'entraîner un état de dette négatif, sentiment qui peut durer de nombreuses années après la fin de la crise. Par exemple, dans le cas d'une situation de chômage qui se prolonge, une organisation complexe de l'aide sera exigée. La force du lien familial est mise à l'épreuve. L'expérience sera diversement vécue par chacune des personnes impliquées. Pour certains, un renforcement du lien peut en résulter. La preuve est faite que la famille est bien là quand on a besoin d'elle. Pour d'autres, il en résultera plutôt un éloignement progressif. On se serait attendu à plus de soutien ou on ne supporte plus d'être à la charge des autres. Cela s'exprimera par une

¹ Quelques exemples de cas-problèmes sont tirés des situations conjugales plutôt que des relations de parenté. En fait, c'est souvent par rapport à leur relations de couple que les personnes interviewées ont relaté des problèmes de don. Nous reviendrons sur ce point.

DEUXIÈME PARTIE — QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

distance — physique et psychologique — plus grande par rapport au reste de la famille.

Mais entre le renforcement du lien et sa rupture, plusieurs situations intermédiaires peuvent exister. Le problème est souvent circonscrit au champ même où il a pris naissance. Les individus qui ont vécu ces expériences négatives affirment qu'on ne les reprendra plus, mais cela ne les empêche pas d'entretenir un rapport de don avec d'autres membres du réseau ou un nouveau conjoint. Les problèmes sont donc bien davantage de l'ordre des relations que de celui des caractéristiques individuelles.

Les mauvaises expériences laissent des traces. Mais elles n'entretiennent pas une méfiance universelle et permanente. Au contraire, elles font apprécier davantage d'autres relations qui ne sont pas marquées par de tels moments de crise. C'est à partir de ces expériences qu'une sélectivité accrue peut s'exercer dans les réseaux. Dans l'ensemble, les situations d'abus sont d'ailleurs nettement plus fréquentes parmi les relations considérées comme plus éloignées qu'au sein des membres du réseau définis comme très proches (variable qui recoupe, mais non entièrement, le lien de parenté). Aussi, malgré l'importance des situations de crise relatées par les répondants, les relations familiales en sont rarement rompues.

Don non reçu

Parfois un problème est vécu par le donneur parce que le don est mal reçu ou même n'est pas reçu. Il peut en être ainsi des cadeaux où le plaisir du receveur n'est pas évident. Il arrive même que le receveur exprime sa déception ouvertement, de sorte que le fait de lui offrir un cadeau devient un problème important pour les membres du réseau. On a également relaté le cas d'une réception où les invités ne sont pas venus. Un membre de la plus jeune génération (g3) a organisé avec sa belle-sœur un réveillon du jour de l'An pour la belle-famille. Mais même si elle avait «mis le paquet» et que ça lui avait coûté très cher, la soirée n'a pas été réussie :

On a reçu son père, sa sœur était là avec son conjoint, moi j'avais une couple de mes amis, ma famille n'était pas venue. C'est la première année que je faisais ça, et aussi la première année que je me suis ruinée ainsi... (rires) Son père est resté juste une demi-heure ! J'avais fait la grosse popote. Il a pris un café, il n'a même pas mangé et il a foutu le camp ! «C'est ça, fous le camp !» Ça m'a coûté 300 dollars et je pense que j'en ai jeté 200 dans les vidanges, ça m'écoeure ça. La prochaine fois je vais aller chez ma tante avec ma mère.

Est-ce l'indice que sa belle-famille la refuse comme bru ? Elle a elle-même également un problème de réception qui semble aller dans le même sens lorsque la grand-mère de son conjoint lui donne des cadeaux :

C'était la première fois qu'elle me donnait un cadeau, elle m'a acheté une poêle à frire, je me sentais comme un peu mal à l'aise, je me sentais ben bizarre... Il y a tout un paquet d'affaires qui entraînent en ligne de compte. Je ne sais pas, elle m'adore, elle m'achète des cadeaux, moi je me sens mal, mais, je ne sais pas, je ne devrais pas mais, c'est ben bizarre. Il ne faudrait pas qu'elle m'en achète un à ma fête, je vais rentrer là à quatre pattes, non, parce que sa grand-mère, c'est pas qu'elle est froide... [...] Je ne sais pas si elle sait c'est quoi mon nom, si elle s'en souvient. Son grand-père lui tu lui parles et il te dort dans la face, ah que je suis intéressante, c'est écœurant (rires).

Faire fructifier le don des parents

Ces exemples montrent que les problèmes de circulation du don sont rarement isolés. Ils affectent facilement l'ensemble du réseau, comme nous allons le constater à propos de problèmes moins conjoncturels. Il en est ainsi des problèmes qui naissent des rapports entre les générations, plus précisément du passage à l'âge adulte. On y trouve une modalité très importante de la mauvaise réception, consistant non à ne pas rendre à celui qui a donné, mais à ne pas faire fructifier le don reçu. Ce problème spécifique au rapport intergénérationnel peut probablement se présenter dans d'autres types de relations. Tous les problèmes de don qu'ont connus certains réseaux ont cette origine.

Nous avons déjà présenté le cas d'un réseau où les enfants (g2) ont connu une jeunesse dissipée, loin des idéaux et des rêves auxquels leurs parents, de classe moyenne supérieure, avaient aspiré pour eux en leur offrant des études supérieures. Cette attitude a entraîné une panoplie de problèmes de circulation du don qui ne sont résorbés que bien des années plus tard, non sans laisser des séquelles. À propos des déceptions qu'elle aurait pu connaître suite à un don, la mère affirme :

Peut-être dans le temps où mon fils faisait des siennes, c'était quelque chose; on payait son appartement; une fois entre autres, je me souviens très bien, j'étais allée lui porter de l'argent et puis là, même en allant lui porter de l'argent j'avais l'impression que je dérangeais... alors ça... mais c'est une fois, et il s'est bien racheté depuis.

Et lorsqu'on lui demande si elle s'est déjà fait avoir, elle répond sans hésitation.

Non vraiment pas, ce qu'on a donné dans le temps qu'il en avait besoin, on l'a donné sans avoir l'impression qu'on se faisait avoir parce qu'on le pensait sincère dans ce qu'il faisait, non, non.

Tout en le niant c'est encore cette période qui lui revient spontanément à l'esprit lorsqu'elle envisage l'idée de se faire avoir en donnant. Les parents ont donc vécu un problème de mauvaise réception.

Dans d'autres familles, c'est la crainte de prolonger la dépendance trop longtemps à l'âge adulte qui explique le refus de recevoir. Tous ces dons sont le symbole d'une relation de dépendance dont on veut se défaire en recevant le moins

possible et en accordant au don le sens d'un dû. Certains vivent encore cette dette avec une certaine culpabilité :

L'inquiétude qu'ils ont pour moi, c'est comme moi si je la gardais beaucoup en moi et je sens que j'ai à compenser beaucoup pour ça, et c'est peut-être pour ça [que je fais autant] de cadeaux, j'aimerais bien en faire plus, mais ils savent qu'on est toujours là... Je voudrais effacer ça, la dette, mais ils ne la font pas sentir. Toute cette histoire se règle, mais c'est moi qui garde ça beaucoup dans ma tête.

La dette vient de ne pas avoir fait fructifier ce qu'on a reçu. Ceux qui n'ont pas «réussi» dans la vie ont beau compenser par des dons différents de toutes sortes, ils y arrivent difficilement. Leurs dons sont parfois reçus avec un certain malaise, on trouve même qu'ils donnent trop. La dette vécue comme dette problématique est donc ce que l'on pourrait appeler une «dette de réception». Avoir mal reçu ce qu'on nous donnait. Mais cela peut passer avec les années. La situation peut débloquer et la circulation du don reprendre avec l'arrivée des enfants, qui provoquent un afflux de dons de tous types : cadeaux, services (garde), hospitalité. On assiste alors à un rapprochement des membres du réseau, même physique.

Le reproche de n'avoir pas rendu au sens de n'avoir pas fait fructifier le don reçu est une situation caractéristique des liens intergénérationnels. Le receveur se sent en dette même si le donneur ne le fait pas sentir. C'est un cas-limite où, malgré l'intention manifeste du donneur, on lui prête des attentes non dites auxquelles on souhaite pouvoir répondre. Ces histoires peuvent trouver une fin heureuse, si les parents maintiennent non seulement le rapport de don, mais aussi une certaine confiance dans leur propre don : «Nous n'avons jamais désespéré et avons toujours eu confiance que ce qu'ils avaient reçu allait un jour leur servir».

Maladie, accident, rupture d'union, vieillesse

Nous classons ensemble ces événements parce qu'ils ont eu moins d'effets négatifs sur le don que nous l'aurions supposé. Contrairement à nos attentes, ils ont rarement engendré des problèmes majeurs. Tout en mobilisant les membres du réseau, ils ne conduisent pas nécessairement ce dernier à être dépassé. On peut même retrouver l'effet contraire. Certes, la maladie de la mère peut engendrer certains effets négatifs sur le don à long terme. Ailleurs, c'est une désunion conjugale qui a perturbé le sens traditionnel du don entre parents et enfants. À l'inverse, un accident d'automobile du petit frère a conduit à une mobilisation active des ressources de la parenté qui a renforcé l'esprit de solidarité dans la famille. Les décès, les maladies ou les désunions peuvent aussi avoir comme effet de renforcer le lien parent-enfant et avoir pour conséquence que dès l'adolescence certains enfants seront plus prêts que d'autres à donner à leur tour au moment où cela est nécessaire.

Dans une des familles, la fille aînée a mal vécu le divorce de ses parents et l'éloignement de son père. Elle y a réagi par une adolescence à problèmes. Son frère s'est plutôt rapproché de sa mère et est devenu d'une aide indispensable dans la maison. Il s'est très rapidement fait une réputation de donneur dans la parenté; son grand-père fait plus souvent appel à lui qu'à ses propres fils. Ailleurs, un veuvage a conduit les enfants à participer très activement à l'organisation domestique et a renforcé leur sens des responsabilités. La règle du don unilatéral peut donc être transgressée sans conséquences néfastes dans la suite du cycle de vie. Les réseaux semblent d'ailleurs surmonter plus facilement le départ du père que celui de la mère.

Il en est de même du vieillissement des parents et de leur éventuelle prise en charge, comme nous l'avons vu au chapitre 5. De nombreux parents (g1) sont à la retraite et certains ont vu leurs capacités diminuer, même si tous sont encore relativement autonomes. On ne peut donc pas préjuger des problèmes liés à une perte d'autonomie plus grande. Mais jusqu'à maintenant le réseau a pris en charge sans difficulté les besoins actuels de la génération la plus âgée.

Décès de la génération âgée

Le décès des parents âgés ayant parcouru l'ensemble du cycle entraîne souvent une diminution de l'intensité des rituels familiaux, des fêtes et des cadeaux qui circulent à ces occasions. Ces perturbations peuvent être transitoires et durer le temps que chacun vive le deuil de la personne disparue. Mais elles peuvent aussi accélérer le repli sur les générations suivantes et consacrer ainsi le passage au cycle suivant, surtout si certains des enfants (g2) sont déjà grands-parents.

Par ailleurs, le décès a pour conséquence le don très spécial de l'héritage, qui peut constituer un problème, classique dans la littérature. Des réseaux ont vécu un problème d'héritage dans tous les cas liés à une mort prématurée, situation que nous traiterons dans la section suivante. Notons seulement ici que la norme de l'égalité est très forte pour l'héritage. Sauf pour les cadeaux-objets symbolisant la relation (Gotman, 1989), on tolère mal l'inégalité dans la transmission de l'argent ou des propriétés. On accepte donc mal que ce don suive des principes comme le besoin, et a fortiori le mérite, un certain rapport de proportionnalité entre ce que le receveur a donné et ce qu'il reçoit en argent ou biens meubles comme héritier. Répétons que les problèmes liés à l'héritage dans les réseaux observés proviennent du décès prématuré d'un membre et sont intimement reliés à cet événement. Un problème autour de la légitimité de l'héritage peut aussi surgir s'il manque un lien générationnel de sang direct. Dans un des cas, le fils (g2) est décédé prématurément, avant le père (g1). Les enfants du fils décédé ont-ils alors le même droit à l'héritage que les enfants des autres qui sont vivants ? Ici encore, ce problème est lié à celui du décès prématuré de certains membres du réseau et à la rupture de la chaîne de filiation.

Décès prématuré

C'est l'événement le plus traumatisant pour un réseau de parenté, celui qui entraîne le plus de conséquences négatives pour la circulation du don, celui où le réseau peut paraître dépassé par la situation¹. Il semble y avoir deux manières de faire face à ce traumatisme : ou le réseau de parenté se mobilise, ou il ne se mobilise pas ou guère, et le noyau familial (le parent restant et les enfants) absorbe seul les conséquences. Dans ce dernier cas, on retrouve ultérieurement, à un moment ou à l'autre, tous les aspects du don négatif : trop donner, mal recevoir, se faire avoir, et même l'intention prêtée à certains membres de donner pour recevoir. Rien de semblable n'existe dans les réseaux qui n'ont pas connu une telle crise. Dans tous les cas de crise majeure, s'il y a une mobilisation générale du réseau de parenté, la crise n'entraîne pas de conséquences négatives aussi importantes à long terme et n'a pas de séquelles apparentes. Ainsi, dans un cas de décès prématuré du père, le reste du réseau s'est mobilisé, la mère a déménagé avec ses jeunes enfants près de sa parenté, des liens très étroits et à long terme se sont tissés avec une belle-sœur, l'ensemble du réseau l'a soutenue autant financièrement que par des services concrets.

Au contraire dans les réseaux où toute la responsabilité est retombée sur le noyau familial, ce dernier a mal surmonté l'épreuve et a été dépassé. Les séquelles pour le don à long terme sont alors très grandes. Certains aînés donnent trop, plus qu'ils ne voudraient. Ils se sentent donc obligés de donner, et ce geste est vécu non plus comme un don, mais comme une contrainte imposée par la situation, et ne correspond pas à leur rôle dans le cycle des générations. Inversement, les enfants plus jeunes, tout en recevant beaucoup, ne sentent pas qu'ils reçoivent tout ce qui leur est dû comme enfants. Non seulement le don des aînés est reçu comme un dû, mais il est insuffisant. L'absence de la mère semble plus difficile à absorber que celle du père, comme le montrent les exemples suivants.

Au moment du décès de la mère, certains enfants ont été brusquement contraints de devenir d'importants donateurs et de dispenser aux enfants plus jeunes les soins et l'attention qui leur étaient dus en raison de leur âge. Au moment de l'enquête, ces derniers étaient tous adultes, mais plusieurs dépendaient encore partiellement de leur père aux plans financier et résidentiel. Il semble que les plus jeunes continuent d'être les grands receveurs de la famille. À certains égards, ils présentent le rapport au don souvent observé chez les adolescents : ils se font parfois payer pour les services qu'ils rendent. Ils ne semblent pas se sentir en dette envers les aînés qui les ont pris en charge ni tenus de leur exprimer de la reconnaissance.

¹ Dans la littérature une telle situation est surtout décrite à propos des soins aux personnes âgées; aucun des membres des réseaux n'a manifesté la crainte d'être dépassé. Nos résultats rejoignent ici ceux de l'enquête de Lesemann et Chaume (1990).

Chez les donateurs obligés de cette famille, certains ont mieux surmonté que d'autres l'épreuve du don excessif exigé à l'adolescence et ont poursuivi un cycle familial traditionnel. Mais d'autres ont du ressentiment à l'égard des plus jeunes et de leur manque de reconnaissance. Ils souhaitent établir un rapport de type marchand avec eux; cette attitude n'est pas dénuée d'ambiguïté puisqu'ils tiennent beaucoup à la cérémonie des cadeaux de Noël et offrent même de très beaux cadeaux. Le court-circuitage du passage de la réception au don rend aussi difficile le passage vers la fondation d'une nouvelle famille.

La maladie ou le décès d'un parent n'a pas toujours des effets d'aussi longue durée sur un aussi grand nombre de personnes. Parfois, seuls ceux qui ont dû donner de façon trop précoce ont connu, à long terme, des perturbations dans leur rapport au don au sein de leur famille. C'est souvent le cas des aînés et aînées de famille. Car bien qu'il soit généralement admis que les cadets puissent compter sur leurs aînés, les relations dans la fratrie sont aussi influencées par la règle de justice qui veut que tous soient considérés comme des égaux. «L'équilibre» entre ces deux règles peut facilement être perturbé par un événement comme l'incapacité d'un des parents de remplir son rôle, ou son décès, qui amène les aînés à se substituer aux parents en vertu d'une autre loi des réseaux : certains rôles ne sauraient rester vacants. À une autre époque, la force des réseaux de parenté faisait en sorte que les enfants étaient pris en charge par les oncles et tantes (les affins : voir Collard, 1991). Aujourd'hui le fardeau retombe souvent sur les aînés, et ce don peut être vécu comme une contrainte, un excès négatif. Ainsi une sœur aînée affirme, plusieurs années plus tard, à propos du reste de la fratrie.

Je ne sais pas s'ils reçoivent, je sais qu'ils ne donnent pas, reçoivent-ils ? Il faudrait leur demander; je ne sais pas s'ils considèrent qu'ils ont reçu dans la vie, probablement pas; c'est peut-être pour ça qu'ils ne donnent pas... C'était assez difficile de faire admettre à mes frères et sœurs, à l'époque, qu'on faisait quelque chose pour eux; [...] ils ne le voyaient pas, ils ne voulaient pas le voir, c'était vraiment «on en fait autant que vous autres». Il y avait toujours un refus d'admettre qu'ils étaient à la remorque. Alors, s'ils reçoivent, ils ne doivent pas s'en rendre compte, mais c'est pas des donneux.

Cette vision de la relation est confirmée par un des frères qui, lorsqu'on lui demande s'il a beaucoup reçu étant plus jeune, rétorque : «Je n'ai pas reçu, j'ai pris». Le don donné n'a pas circulé comme don reçu. Il est refusé comme don. Le refus est d'autant plus facile à effectuer que quelle que soit l'importance du don, il n'équivaudra jamais à celui du parent manquant et peut donc facilement être considéré comme ne correspondant pas à ce qui lui est dû comme enfant.

Les conséquences pour la circulation du don sont lourdes, et à long terme; mais différentes selon le statut et le rôle des enfants.

1. Dans ces réseaux, on observe le même pattern : ceux qui ont trop donné s'éloignent du réseau, prennent leurs distances, ont une plus grande volonté

DEUXIÈME PARTIE — QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

d'indépendance. Les autres «collent», restent dans une relation de dépendance une fois adulte, comme en attente de leur dû...

2. Les cadeaux circulent mal, même si on y tient beaucoup, parce que globalement ces réseaux sont fragiles et un rien peut les perturber. Il y a de nombreux conflits, une impossibilité de réaliser des projets communs. On le constate tout en le déplorant. Mais beaucoup d'importance est accordée aux cadeaux et aux rituels, même s'ils se déroulent souvent difficilement. Car l'impression de s'être fait avoir et d'avoir trop donné se traduit par une préférence envers les cadeaux, plus libres, par rapport aux autres formes de don. Dans un de ces réseaux, un des membres a proposé de ne plus donner de cadeaux à Noël. La réaction fut très négative, presque de panique. La solution à laquelle on est arrivé : un système de pige anonyme, système qui dépersonnalise le geste du cadeau et montre que même les cadeaux ne circulent pas sans difficultés dans ce réseau.
3. L'arrivée des enfants (g3), par ailleurs très peu nombreux, provoque souvent dans ces réseaux l'éloignement prématuré du nouveau parent (g2) de son réseau de parenté, le repli sur le noyau familial et le réseau des beaux-parents. Le contraire se produit dans les réseaux qui ne connaissent pas ce problème : l'arrivée des enfants relance la circulation du don et resserre le réseau de parenté.
4. Ces réseaux s'accrochent à un système de don horizontal suite à l'échec du don vertical. Alors que la pige est généralement réservée à la fratrie de la génération intermédiaire (g2), il n'est pas rare, dans ces réseaux, que la génération aînée (g1) y participe. Le don horizontal prend une place démesurée.
5. Le rapport d'équivalence marchande, relation minimale, existe plus qu'ailleurs, sans pour autant être valorisé, et sans qu'on aille jusqu'à la recherche du profit; on veut plutôt l'équivalence. C'est toutefois dans ces réseaux qu'on retrouve la seule exception à cette règle. Un des membres de ces réseaux prête à un de ses frères, celui précisément qui a le moins donné au moment du décès prématuré, l'intention de donner pour recevoir. «D. donne mais c'est pour recevoir; mes autres frères ne donnent pas.» C'est la seule fois qu'un jugement de la sorte est clairement exprimé à propos d'un membre d'un réseau. Et même dans ce réseau, cette intention intéressée n'a été prêtée à un membre explicitement que par (et pour) une personne.
6. Globalement il y a dans ces réseaux beaucoup de ressentiment et toutes les sortes de don tendent à être source de problèmes, tout en continuant de circuler, et même si leurs membres y tiennent beaucoup, de façon presque pathétique. C'est dire que même lorsque la circulation des choses se fait difficilement, le réseau de parenté ne tend pas forcément à adopter le modèle marchand. Le

retrait du réseau est toujours une solution préférable à la recherche d'un profit à ses dépens. On a trop donné, trop reçu, mal reçu, on s'est fait avoir, mais on continue, on y tient, malgré les échecs, ou alors on s'éloigne, quitte à revenir plus tard. C'est seulement à l'intérieur du noyau familial (et non de la parenté) qu'un mécanisme marchand monétaire est parfois choisi : lorsque certains parents paient leurs enfants pour que ces derniers leur rendent service, il arrive que ce geste soit posé dans cet esprit de dernier recours.

CONCLUSION

Les problèmes ont une histoire et sont le plus souvent datés. Les états positifs, eux, s'élaborent progressivement et il est moins facile d'en situer l'origine et d'en suivre le déroulement. Les gens heureux n'ont pas d'histoire ! Mais cela ne signifie pas que tous les événements malheureux sont négatifs pour la circulation du don. On a vu qu'il importe de distinguer les événements malheureux et leurs conséquences négatives pour le don. Ainsi, une séparation, un divorce, un accident, une maladie induisent le plus souvent une mobilisation du réseau, et même un nouvel essor, une relance du don qui a rarement des conséquences négatives pour les donateurs et est d'une aide précieuse pour les receveurs. Seul le décès prématuré d'un parent et surtout de la mère provoque une demande excessive pour les autres membres du réseau, entraînant des conséquences négatives, parfois durables, pour la circulation du don, un repli sur l'égalité, l'éloignement, la difficulté de faire circuler les cadeaux, notamment intergénérationnels.

Les réseaux de parenté ont encore aujourd'hui la capacité de faire face aux problèmes de leurs membres sans que cela entraîne d'effets pervers sur le don. C'est ce qui ressort de nos données, qui contredisent les résultats de nombreuses enquêtes. Certes, les réseaux étudiés ici n'ont aucune représentativité statistique. Mais peut-on éliminer du revers de la main le fait que les enquêtes qualitatives qui se penchent sur la dynamique des réseaux dans une perspective globale arrivent le plus souvent à des résultats différents de ceux des enquêtes quantitatives sur ce point ? Nous reviendrons sur ce problème.

Nous croyons aussi avoir montré que dans les réseaux de parenté le don agonistique, non seulement joue un rôle mineur, mais est le plus souvent considéré plutôt comme un problème. Cela se manifeste surtout dans le jeu avec la règle et par une certaine tendance à l'excès, mais qui est sans commune mesure avec les excès du potlatch. Nous y reviendrons. Même si ces excès ont une dimension agonistique, de toute évidence cet aspect est lui-même soumis dans les réseaux de parenté à un principe supérieur. La circulation du don dans la parenté n'est pas fondée sur la rivalité, le prestige, comme le potlatch ou le sport, si bien analysé par Boilleau (1995). Nous ne nions pas l'existence de systèmes de don de ce type, ni le fait que les milieux sociaux où ils sont prédominants soient, autant que nos réseaux de

DEUXIÈME PARTIE — QU'EST-CE QUI FAIT CIRCULER LE DON ?

parenté, éloignés du principe marchand et de ce que Boilleau appelle la logique de la nécessité et de la domination. Mais ils sont différents. Peut-être se trouvent-ils aux deux pôles d'un continuum où il serait possible de situer les systèmes de don, tous différents de l'ordre marchand ou autoritaire. Constatons à tout le moins que l'agôn est considéré plutôt comme un problème dans les systèmes de don fondés sur la transmission que sont les réseaux de parenté.

Il demeure que, comme dans les systèmes agonistiques, la recherche d'égalité dans un réseau de parenté apparaît comme un indice de problème ou de solution à un problème passé : chaque fois que nous l'avons perçue entre donateurs et receveurs (et non entre receveurs¹), elle était justifiée par un événement malheureux survenu dans un passé proche ou lointain. On est très loin de l'interprétation qui voit dans cette manière de fonctionner la «vraie» règle, en général cachée, mais devenant visible quand ça va mal. Contrairement à ce qu'affirment de nombreux auteurs², dans un modèle de circulation fondé sur le don, l'égalité joue le rôle de solution permettant de poursuivre une relation qui ne peut plus fonctionner sur les règles du don.

Il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre de problèmes ont été relevés, des conséquences négatives du don, des limites du modèle de la circulation par le don. Entre deux membres d'un réseau de parenté, il peut devenir préférable, à plus ou moins long terme, d'adopter un autre modèle que celui du don. Mais sauf avec les alliés, on choisira plutôt de s'éloigner, voire de se retirer. C'est presque exclusivement avec les alliés qu'on adopte ce modèle de l'égalité sur une base régulière (dans les relations avec les beaux-parents ou les beaux-frères et les belles-sœurs), donc dans les relations de deuxième zone, et horizontales.

Les difficultés concernant les relations avec les alliés peuvent être mises en parallèle avec celles qui entourent les relations conjugales. Il s'agit en effet toujours de relations horizontales. Comme nous l'avons dit en introduction, cette recherche s'intéressait davantage aux relations de parenté qu'aux relations conjugales, contrairement à de nombreuses études de sociologie familiale (par exemple, Bloch, Buisson et Mermet, 1989; Kauffmann, 1990) axées sur les rapports entre conjoints. Ces recherches en viennent généralement à qualifier le lien conjugal comme un lien conflictuel à partir des situations problématiques. Les auteurs en déduisent des règles de fonctionnement du couple, de la famille et de la parenté qui renvoient davantage à l'intérêt individuel et à la rivalité.

Contrairement au modèle utilitariste, qui a des prétentions «spontanées et naturelles» à la généralisation, un éventuel modèle de la circulation par le don ne peut

¹ Voir le chapitre 9 sur la norme de justice.

² Voir à ce sujet le numéro 110 de la revue *Dialogue*, consacré aux dettes et aux cadeaux dans la famille (1990). Le thème dominant de ce numéro est que, chez des auteurs comme Kammerer, Boszormenyi-Nagy, Kaufmann, le cadeau signifie la perte de la liberté pour le receveur.

donc pas prétendre rendre compte de l'ensemble de ce qui circule dans un réseau de parenté. Nous ne sommes pas en position de montrer qu'au delà des apparences, c'est toujours le modèle du don qui existe. La conclusion est plus modeste. Par contre, on peut affirmer que ce n'est *pas* le modèle utilitariste qui constitue la norme pour les membres des réseaux de parenté étudiés. Il existe un modèle de fonctionnement du don non problématique, qui n'est fondé ni sur l'égalité, ni sur l'équivalence, ni a fortiori sur l'intérêt. Comment fonctionne ce modèle ? La troisième partie est consacrée à une réflexion sur cette question.

Troisième partie
LE SENS DU DON
DANS LA PARENTÉ

Chapitre 8

L'économie de la parenté ¹

«Je n'introduirai pas de catégories factices, étrangères à l'esprit indigène» (Malinowski, 1989 : 238).

Après avoir passé en revue les différentes dimensions du don dans la parenté, est-il possible de trouver un sens, de faire émerger un principe ou des principes qui rendent compte des multiples facettes de ce phénomène, de comprendre la circulation des choses dans ces réseaux ? La première question que se pose un moderne lorsqu'il examine la circulation de quelque chose, c'est bien sûr : est-ce un système économique ? Quel est le sens économique de cette circulation, dans quelle mesure les réseaux de parenté peuvent-ils être pensés comme des systèmes économiques ? L'examen de cette question nous amène à nous poser celle des normes non économiques ou non utilitaires qui régissent ces systèmes. Un chapitre sera consacré à la norme de justice, ce qui nous entraînera dans une réflexion plus générale sur la morale du don, les bonnes raisons de donner, et l'état de dette comme substitut à la morale kantienne dans le réseau moderne de parenté.

Y a-t-il une économie de la parenté ? Est-elle dominée par l'autre économie, la «vraie» ? Pour répondre à cette question il faut d'abord préciser ce que l'on entend par économie, appliquée à la parenté. Pour ce faire il est utile de s'inspirer de la distinction de Karl Polanyi (1977) entre économie formelle et économie substantielle : celle-ci est un ensemble d'interactions instituées pour satisfaire des besoins matériels (p. 31), celle-là est fondée sur l'échange, défini comme un mouvement de biens entre deux personnes visant l'une et l'autre à tirer profit du résultat (p. 42) ². C'est en gros l'économie au sens de la définition néo-classique.

La thèse de Polanyi est que si toutes les sociétés connaissent l'économie substantielle, l'économie formelle a été exceptionnelle dans l'histoire de l'humanité et s'est manifestée sous la forme du marché autorégulé, ou de ce qu'on appelle cou-

¹ On trouvera une version différente de ce chapitre dans Godbout, 1994b («Y a-t-il encore une économie de la parenté ?», *L'Ethnographie*, 90, 1 : 13-23).

² Sahlins s'inspire de cette définition de Polanyi dans sa conception de l'économie (1976 : 237-238).

TROISIÈME PARTIE — LE SENS DU DON DANS LA PARENTÉ

ramment l'économie de marché, celle qui contribue au PNB. Nous n'entrerons pas dans le débat qu'a suscité cette distinction ¹, dont nous ne faisons d'ailleurs que nous inspirer : elle nous semble en remplacer avantageusement de plus actuelles (formelle-informelle, officielle-souterraine, etc.), car elle n'accorde pas a priori un statut supérieur à l'économie formelle, ne lui attribue pas une autonomie conceptuelle telle qu'elle devienne le schème implicite d'interprétation du chercheur, qui serait dès lors obligé d'interpréter ce qui n'appartient pas à l'économie formelle dans les termes de cette dernière. Quoi qu'il en soit de ce débat théorique, si on admet la distinction, la question de l'économie de la parenté peut se subdiviser en deux sous-questions.

D'abord, y a-t-il des choses qui sont produites et qui circulent à l'intérieur des réseaux de parenté étudiés ? Autrement dit, la société actuelle utilise-t-elle la parenté pour produire et faire circuler les biens et les services entre les personnes, et si oui dans quelle mesure, et pourquoi ? Ou est-ce que tout tend à passer par le circuit du marché ou de la redistribution étatique, la famille et la parenté ne conservant que la responsabilité des liens affectifs, où idéalement rien de matériel ne circulerait (Singly, 1988a) ? Autre façon de poser la question : la parenté confie-t-elle au marché et à l'État la plus grande partie de ses activités matérielles de production et de distribution ?

Si une proportion significative de biens et de services est fournie par la parenté et circule à travers elle, autrement dit si la parenté constitue une économie substantielle, une deuxième question se pose, celle de l'économie formelle : dans quelle mesure la production et la circulation des biens et services à l'intérieur de la parenté sont-elles régies par le marché, par les principes de l'économie formelle ? Autrement dit, pour reprendre plus spécifiquement les termes de Polanyi, après avoir envahi et à certains moments dominé le rapport au travail, à la terre et à l'argent, le marché a-t-il aussi pénétré — et domine-t-il — les rapports de parenté ? Cette question, Polanyi ne se la posait sans doute pas, tellement cela paraissait invraisemblable au moment où il écrivait, mais elle est aujourd'hui mise à l'ordre du jour, notamment par les théoriciens de l'école du *public choice* ².

Que disent les données de l'enquête sur ces questions ?

L'ÉCONOMIE SUBSTANTIELLE DE LA PARENTÉ

On ne produit plus beaucoup de biens à l'intérieur de la parenté, à moins que la naissance et le renouvellement des générations soient considérés comme une forme de production. Ce point de vue inacceptable illustre justement l'«impérialisme» du

¹ Voir à ce sujet les publications récentes de l'Institut Polanyi, comme Mendell et Salée, 1991.

² L'un des fondateurs de cette école, Buchanan, n'a-t-il pas obtenu le prix Nobel de l'économie, en 1992 ?

modèle marchand, qui devient le paradigme où l'on situe toute activité humaine. Il existe cependant une quantité non négligeable de services domestiques que l'on peut faire entrer dans l'examen du processus de circulation, puisqu'un service a la propriété d'être produit au moment même où il est dispensé, au moment même où il «circule» (Gadrey, 1991).

Même si la parenté a recours quotidiennement au marché et souvent aux services étatiques, la circulation interne aux réseaux demeure très importante, comme l'ont déjà montré plusieurs auteurs (Bonvalet et al., 1993; Pitrou, 1994; Roberge, 1985). Cela a été confirmé par les entretiens menés dans tous les réseaux. Qu'est-ce qui circule ? Des biens, certes, mais surtout des services et de l'hospitalité. Les réceptions sont nombreuses, officielles ou informelles; l'hébergement est fréquent, au moment du divorce d'un membre par exemple. Les services rendus sont innombrables, quotidiens ou plus rares mais plus importants (corvée...). À cet égard nous avons été étonnés de constater que des relations de voisinage existent dans la majorité des réseaux, le partage d'un duplex étant une situation courante. Dans la même veine, on a pu constater que dans la majorité des réseaux au moins une personne est prête à prendre ses parents en charge si cela devient un jour nécessaire. La présence de la mère à la maison (ou de la sœur aînée ou même de la belle-mère en l'absence de la mère) au moment des relevailles demeure également une pratique courante. Une part importante des services et de ce qui circule en général est reliée aux enfants : cadeaux, garde, hébergement. «Il y a eu un temps où il n'y avait même pas d'enfant à garder, il n'y avait rien qu'on pouvait échanger», dira une répondante. L'argent aussi circule, verticalement surtout, de haut en bas, d'une génération à l'autre, mais aussi, à un degré moindre, dans la fratrie.

Bref, pour répondre à la première partie de la question, l'économie substantielle demeure importante dans la parenté, même si elle a évidemment beaucoup perdu de son poids relatif et si l'utilisation du marché par la famille a connu une croissance phénoménale. Le restaurant, l'hôtel, par exemple, entrent dans les habitudes. Dans tous les réseaux, nous n'avons rencontré qu'une seule personne qui passe ses vacances en «faisant le tour de la parenté», et elle a elle-même présenté ce comportement comme exceptionnel. Il en est de même pour l'hébergement par un membre de la parenté. L'usage de l'hôtel augmente avec le revenu, mais aussi avec l'âge. Plus on vieillit, plus on préfère aller à l'hôtel plutôt que d'être hébergé par la parenté. En termes absolus, on utilise beaucoup le marché. La distance parcourue est grande. Mais elle ne rend pas marginal ce qui continue d'être fourni à l'intérieur du réseau de parenté. On mange rarement au restaurant à Noël, et on ne fait pas garder les enfants par des étrangers lorsqu'on s'absente longtemps. En outre, on affirme souvent avoir des préférences pour le recours à la famille, en cas d'urgence par exemple. Et l'hébergement demeure important dans les moments difficiles.

À cet égard, le plus grand changement par rapport aux générations antérieures se situe chez les personnes âgées. Le jour où elles ne seront plus autonomes, elles

TROISIÈME PARTIE — LE SENS DU DON DANS LA PARENTÉ

souhaitent toutes recourir le plus possible au marché afin de ne pas être un fardeau pour leurs enfants. Il s'agit là d'un apport important à l'économie substantielle de la parenté. «Je pense que, ne pas être capable, je prendrais une femme de journée une fois pas semaine. Parce qu'il ne faut pas abuser de nos enfants; ils travaillent. Comme ma fille aînée, elle travaille, elle ne peut pas venir me donner une journée» (M. M.). Mais il faudra voir selon quelles modalités cela se réalisera. L'aide des enfants demeurera sans doute importante. C'est du moins ce que les enfants souhaitent : aider le plus possible. Il n'en demeure pas moins que la modification la plus substantielle a lieu dans cette circulation verticale de bas en haut.

À la première question, on peut donc répondre que le rôle de la parenté dans l'économie substantielle a diminué sensiblement mais reste significatif. Autrement dit, la parenté demeure une institution importante pour répondre aux besoins matériels des membres de la société moderne. En ce sens, il y a bien une économie de la parenté, et ces réseaux ne se dirigent pas vers une évacuation de cette fonction pour se consacrer exclusivement aux liens affectifs, comme l'a cru Durkheim au début du siècle, ainsi que de nombreux sociologues après lui.

L'ÉCONOMIE FORMELLE

Mais si la parenté a souvent recours au *mécanisme* du marché, jusqu'à quel point a-t-elle intégré la *logique* du marché, la logique de l'utilitarisme, qui conduit à considérer les rapports sociaux de manière instrumentale, comme un moyen en vue de la circulation des choses (biens et services) ? Dans quelle mesure les membres de la parenté pratiquent-ils entre eux l'échange relevant de l'économie formelle selon la définition de Polanyi (1977 : 42) ? Le marché est-il plutôt un instrument au service du lien ? Comment s'articulent, au sein de la parenté, ces principes a priori contradictoires ? Nous abordons ainsi le deuxième aspect de la question : l'économie de la parenté est-elle une économie formelle ? La circulation des choses à l'intérieur des réseaux de parenté est-elle dominée par le principe marchand ?

Illustrons la distinction entre économie substantielle et économie formelle dans un réseau de parenté : si à Pâques une famille décide d'aller «bruncher» au restaurant plutôt que chez l'un de ses membres, il y a diminution du rôle de la parenté dans l'économie substantielle au profit du marché; la parenté cède au marché une partie de son rôle comme institution de production et de circulation de biens et services matériels pour ses membres. Mais il y a également présence de l'économie formelle si, au lieu d'être «reçu» au restaurant par un des membres, on adopte le principe marchand selon lequel chacun paie sa facture. Autre exemple : si en voyage on se fait héberger par la parenté, il y a présence de l'économie substantielle dans le réseau. Mais si le membre du réseau qui héberge réclame un

prix équivalent à celui de l'hôtel, il y a également présence dans ce réseau de l'économie formelle.

Qu'avons-nous constaté à cet égard dans les réseaux étudiés ? Que le rôle de l'économie formelle est marginal dans la circulation des choses à l'intérieur des réseaux de parenté. Que ce soit sous la forme de l'hospitalité, de services ou de biens, ce qui circule obéit principalement au principe du don, et en deuxième lieu au principe de l'équité ou de la distribution égale entre les membres¹. La transmission des plus vieux aux plus jeunes constitue une part importante de ce qui circule, et elle est très éloignée du marché, puisque non seulement on n'y obtient aucun gain, mais on ne réclame rien du tout en retour.

Si on revient à la définition de Polanyi, on constate que la circulation des choses en vue du gain est quasi absente de la parenté. Mais la règle qui préside à la circulation des choses et des services est-elle à tout le moins celle de l'équivalence déterminée par le prix du marché ? Pas davantage. Cette affirmation peut être illustrée par la circulation de l'argent, qui est particulièrement susceptible de refléter le principe marchand et les règles du marché. Nous faisons le raisonnement suivant : si on constate qu'au sein de la parenté la circulation de l'argent échappe aux principes de l'économie formelle, il sera raisonnable de conclure que celle des choses qui ne passent pas par l'argent y échappe aussi.

Ce qui caractérise sans aucun doute les réseaux de parenté par rapport aux autres réseaux primaires, c'est l'importance de la circulation de l'argent sous forme de don, qu'il s'agisse d'aide ou de cadeaux, voire de ce don très particulier qu'est l'héritage. Il ne se donne à peu près pas de cadeaux en argent à l'extérieur de la parenté, à l'exception de certains cadeaux collectifs («bourses»). Or, la circulation de l'argent dans la parenté obéit très rarement au principe marchand de l'économie formelle, comme on peut le constater en passant rapidement en revue chacune des formes.

Cadeaux

Parmi l'ensemble des dons qui circulent, le cadeau, presque par définition, n'est pas un échange marchand même si, à la limite, il peut être utilisé à cette fin, ce qui n'est pas le cas dans la parenté. C'est probablement pour cette raison qu'une méfiance semble assez répandue à l'égard des cadeaux en argent. Et quand on utilise l'argent, c'est en s'éloignant le plus possible de sa fonction d'équivalent général et en pervertissant son rôle normal dans une économie formelle. Ainsi, l'argent sert souvent de référence pour fixer un prix maximum pour l'échange de cadeaux à Noël. C'est le seul moment de l'année où la circulation des cadeaux ressemble à un échange. Mais il arrive régulièrement que le montant fixé soit dépassé, ou encore

¹ Voir le chapitre suivant.

TROISIÈME PARTIE — LE SENS DU DON DANS LA PARENTÉ

qu'un petit cadeau supplémentaire soit donné. Autrement dit, il y a une sortie volontaire de l'équivalence établie par la détermination d'un montant maximum. La même chose se produit lorsqu'on donne un cadeau en argent pour l'achat de quelque chose de précis. La fonction d'équivalent général de la monnaie est ici aussi pervertie. La monnaie est personnalisée, ce qui est le contraire de sa fonction marchande. Quant au prix des cadeaux, il est systématiquement enlevé et remplacé par un emballage. On efface toute trace de l'argent. C'est un moment essentiel de ce que Belk et al. appellent «le processus de sacralisation» au cours duquel «les consommateurs soustraient les objets au monde profane où ils ont été achetés, effacent toute trace de prix et les emballent joliment» (cité par Otnes et al., 1993 : 238); on soumet les produits marchands à un véritable processus de «décontamination» (Waits, 1993) pour les rendre aptes à devenir des cadeaux...

Dons

En dehors des cadeaux proprement dits, l'argent est souvent donné, de différentes façons : coups de main, dépannage, prêts sans intérêts, qui se transforment souvent en dons, par exemple en don pour l'achat d'une maison au moment de l'installation. Ces dons vont surtout des plus vieux aux plus jeunes, même dans la fratrie : les frères ou sœurs aînés donnent aux cadets. Loin du principe marchand, ce type de circulation de l'argent obéit à la logique de la transmission intergénérationnelle, sans retour attendu.

L'argent comme prix

L'argent sert effectivement de prix dans plusieurs échanges à l'intérieur des membres d'un réseau de parenté, qu'il s'agisse de vendre un objet, de payer pour un hébergement prolongé chez un membre de la famille, de payer un loyer, une gardienne (plus rare), etc. On pourrait donc à première vue considérer que le principe marchand joue ici un rôle non négligeable. Or, on constate au contraire que dans presque tous les cas, les partenaires prennent bien soin de prendre leurs distances par rapport au prix du marché. Par exemple, le loyer sera toujours inférieur au prix du marché. «Le jour où ma sœur m'a prise comme locataire, le loyer était suspect; disons qu'il n'était pas assez élevé.» De façon générale la distance au prix marchand joue en faveur du membre qui a le moins de ressources.

Salaires

Cette règle s'applique aussi au salaire ou à la rémunération pour travail ou services rendus. Le salaire est le prix du travail et Polanyi considérerait le rapport salarial comme un indicateur important de la pénétration de l'économie formelle

dans une société. On utilise certes le salaire dans les réseaux de parenté ¹; mais dans ce cas plus encore que pour les prix en général, on s'efforce de s'éloigner du marché et de transformer la transaction en cadeau, en don partiel.

Le cas de la paie aux enfants qui rendent service est intéressant. Il est difficile de voir là un échange marchand puisque déjà l'enfant reçoit tellement des parents. Ce salaire n'est-il pas un don fait pour habituer l'enfant à la valeur de l'argent, comme l'affirment d'ailleurs plusieurs parents ? En ce sens cette coutume fait partie de la transmission même si, dans l'immédiat, elle prend la forme d'un échange marchand.

Comportements marginaux

Quel que soit son mode, la circulation de l'argent dans la parenté obéit donc rarement aux règles du marché. Il y a toutefois des exceptions. Mais l'application d'une logique d'équivalence stricte, proche de l'économie formelle marchande, ne fait que confirmer ce qui vient d'être dit. D'abord, elle vise rarement un gain. En outre, elle manifeste un problème dans le réseau, une volonté de ne pas être en relation, d'entretenir un rapport minimal. Ainsi, la personne qui donne des montants très élevés à son fils paie son gendre au prix du marché, malgré les protestations de ce dernier, car elle ne «veut rien lui devoir». L'usage du marché, de l'économie formelle a donc pour fonction de maintenir une distance dans le lien social, et non d'échanger en vue du profit. Nous avons parlé aussi de cet homme qui, lorsqu'il va passer quelques jours en vacances chez sa belle-sœur, apporte tout ce dont il a besoin.

Chez ma belle-sœur, je ne veux pas m'imposer. Ça m'a coûté 300 dollars. Avec deux enfants, j'ai dépensé 300 dollars pour cette semaine-là, parce que je veux pas de commentaires. J'arrivais avec mon enfant et l'enfant de ma conjointe; je sais qu'elle est la tante, mais j'ai apporté du papier de toilette, j'ai apporté des essuie-tout, j'ai apporté le dentifrice, du savon pour laver le linge, j'ai acheté la bouffe. Pour moi c'était très important de ne pas lui être redevable à elle, parce que je sais que ça me reviendrait, je suis prudent.

Et de cette mère qui ne prête plus à ses enfants que si on lui fait un chèque postdaté.

J'ai prêté une fois à un de mes fils. J'ai eu une mauvaise expérience et puis maintenant, quand quelqu'un a besoin d'argent, il me donne un chèque en échange de l'argent que je donne parce que je veux pas... ça serait injuste pour les autres. C'était pas mal un gros montant d'argent, et j'ai pas trouvé ça correct, mais je ne serai jamais remboursée parce que je veux pas me chicaner. J'en parle même plus, c'est fini. Je ne les laisserai jamais dans la misère, mais en échange, un papier.

¹ Voir la section sur l'argent.

TROISIÈME PARTIE — LE SENS DU DON DANS LA PARENTÉ

Ici, la principale raison d'une attitude qui comporte des analogies avec le marché semble être le souci d'égalité entre les enfants, soit une préoccupation de justice distributive qui n'a rien à voir avec le marché. En outre, la mère préfère ne pas être remboursée plutôt que de provoquer des conflits; autrement dit elle préfère le lien, non pas au gain, mais au simple fait de ne pas perdre.

Dans aucun de ces cas le profit n'est recherché. Mais dans une autre famille, un frère aîné a fait cette déclaration étonnante : «mon amour familial [...] ne sera jamais plus fort en moi que mon sens des affaires, je ne donnerai pas, je ne prêterai pas à mon frère parce que c'est mon frère si je n'ai aucune confiance dans le fait qu'il me rembourse». Ayant trop donné lorsque son frère cadet était jeune, sans avoir reçu la reconnaissance attendue, il a pris une grande distance vis-à-vis de la famille et cette attitude «commerciale» est l'expression de cette distance.

Terminons par le cas d'une tante qui a cessé d'offrir des cadeaux à ses neveux et nièces pour des motifs qui relèvent apparemment d'une logique marchande utilitariste. Toutefois, dans la logique utilitariste, un tel geste devrait la réjouir puisqu'elle réalise un gain. Or ce comportement, au contraire, la fait beaucoup souffrir !

J'ai rencontré un conseiller en placements qui m'a dit que mes économies passaient sur le dos de mes neveux pis de mes nièces (rires). Ce qui fait que j'ai arrêté de leur offrir des cadeaux à leur fête. J'trouve ça ben dur ! Ah je trouve ça extrêmement difficile !

Ajoutons que la plupart des répondants se méfient du principe de l'économie formelle dans la circulation intraréseaux. Cela se manifeste principalement par la crainte, exprimée par la plupart, que le «commercial» envahisse le réseau, que le réseau devienne soumis au commercial : on se méfie de la multiplication des fêtes (des Pères, etc.), de l'abondance des cadeaux à Noël, surtout aux enfants, etc.

Je sais qu'il y en a qui disent : «ah ce n'est devenu que commercial». Pour moi c'est un aspect de l'évolution sociale qui fait que, oui, le commercial existe. Mais la magie peut demeurer... Je suis un peu tiraillé là-dedans moi, je ne sais pas... J'ai pas encore pris de décision, mais les Noëls de mon enfance ont une espèce de charme, de magie que je voudrais bien continuer (J.-C. A.).

Il y donc un refus de l'utilisation du mécanisme marchand comme équivalent général ou comme indicateur des prix à l'intérieur des réseaux de parenté, sauf précisément lorsqu'on souhaite se tenir éloigné de ce réseau, ce qui est une autre confirmation de l'énoncé. Les membres des réseaux de parenté ne font pas d'affaires entre eux, ou très peu. La circulation de l'argent est très influencée par la nature des liens. Autrement dit, la monnaie y est encore, en un sens, primitive : elle est personnalisée (Godbout et Caillé, 1992, chap. 7).

L'ÉCONOMIE DE LA PARENTÉ

Parlant de l'échange marchand entre deux partenaires, Simmel écrit que «l'intérêt des deux parties y gagne une impartialité qui ne se laisse pas fléchir; leur égoïsme économique, fondé sur le calcul rationnel, n'a pas à craindre de déviation due aux impondérables des relations personnelles» (1984 : 64). C'est exactement le contraire qui se produit lorsque le réseau de parenté utilise le mécanisme du marché : il doit toujours y imprimer la marque du rapport personnel. De cette façon il pervertit la relation marchande. Il le fait en s'éloignant constamment de cette valeur marchande des choses qui circulent, soit en y ajoutant quelque chose, par excès (dans le cas des cadeaux), soit en y soustrayant au contraire quelque chose (dans les services et l'hospitalité) par rapport à la référence marchande (loyer inférieur par exemple, ou équivalence établie autrement). Il le fait en insérant la valeur marchande dans ce que l'on pourrait appeler la *valeur de lien* (Godbout et Caillé, 1992). Le principe marchand s'arrête presque à la porte de la parenté; ou alors il est utilisé dans les cas où les rapports sont problématiques, de telle sorte qu'on les souhaite minimaux.

On pourrait donc conclure ce chapitre en paraphrasant Polanyi à propos des sociétés archaïques : «De façon générale, on peut affirmer que la production et la distribution des biens matériels était articulée à des relations sociales à caractère non économique» (1977 : 51). Dans les réseaux de parenté étudiés, les choses ne circulent pas pour le gain; on ne donne pas pour obtenir plus, mais pour nourrir la relation, pour les autres et pour soi de façon indissociable :

Inextricablement, liens affectifs et services concrets se répendent [...] s'entraide-t-on au nom de l'affection ou l'affection réciproque se nourrit-elle de l'entraide ? Peu importe en définitive puisque les intéressés sont incapables de savoir à un moment donné et surtout dans le cours du temps s'ils sont créanciers ou débiteurs (Pitrou, 1994 : 232).

Si on prend la notion de système économique au sens d'échanges réalisés en vue du gain, il n'y a pas de système économique dans la parenté; ou alors il demeure marginal et exceptionnel, et on ne trouve une préférence pour de tels rapports que dans les réseaux (ou dans les relations au sein des réseaux) qui fonctionnent mal. Il n'y a d'économie de la parenté qu'au sens substantiel, pas au sens formel. Comment nommer un tel système ? «Économie du don», comme le propose Cheal (1988) ? Oui, au sens substantiel; mais il nous paraît dangereux d'utiliser cette expression à cause de sa référence marchande quasiment automatique aujourd'hui.

Certes, il ne s'agit ici que de la parenté, et non pas de la société tout entière, comme dans les sociétés archaïques dont parle Polanyi. Mais ce n'est pas négligeable. Et ce n'est peut-être pas non plus un hasard. Car la famille est l'institution qui sert au renouvellement de la société. Ce rôle essentiel de la famille ne pourrait-il pas expliquer que cette institution demeure la plus éloignée de la logique instrumentale marchande de production ? Comme si un tel rôle rendait la famille allergique au principe marchand, qui serait pour elle un poison mortel. Pourquoi ? Parce que dans

TROISIÈME PARTIE — LE SENS DU DON DANS LA PARENTÉ

l'accomplissement de ce rôle tout tourne autour de la naissance et du renouvellement des générations. Or, rien n'est plus éloigné de la production marchande que la naissance, que l'apparition de la vie, que l'arrivée d'un nouveau membre dans la société. La société, même moderne (surtout moderne ?), se défend de toutes ses forces contre la «marchandisation» de la vie humaine, comme on le voit d'ailleurs aussi avec l'interdiction de la commercialisation du don d'organes. Comme s'il y allait de son existence même, de sa possibilité de renouvellement comme société humaine. Dans la famille tout ce qui circule tourne autour de l'apparition et du développement de la vie. Chaque nouveau membre est apparu, a été donné au réseau par un de ses membres en liaison avec un étranger. Il n'a pas été «produit», mais engendré à chaque génération, et cela imprègne toute la circulation des choses. Aucun système économique formel ne possède une telle propriété d'auto-engendrement perpétuel de ses composantes. Ce qui circule dans la parenté est au service de cette mission, sous le signe de la transmission, circulation verticale étrangère à la circulation horizontale du marché. Et cette mission est incompatible avec la logique de la production marchande. C'est pourquoi il faut la protéger de sa transformation en marchandise : parce que la naissance, la génération, la filiation n'ont rien à voir avec la production marchande.

Vue par rapport au marché, la parenté continue ainsi d'appartenir à un monde «primitif», où les objets prennent un sens à travers les liens et où, à la limite, les objets n'existent pas. C'est peut-être à cette condition qu'elle peut assumer la responsabilité du renouvellement des humains : en se tenant le plus loin possible du marché, tant il est vrai que le marché «crée certes des relations entre les humains, mais en laissant les humains en dehors de celles-ci» (Simmel, 1987 : 373).

UNE MODERNITÉ NON MARCHANDE

Ajoutons une dernière remarque : il serait erroné de conclure de cette résistance au principe marchand que les réseaux de parenté sont demeurés traditionnels, qu'ils ne sont pas modernes, comme nous le verrons en conclusion. Leur modernité se manifeste notamment par la très grande volonté d'«indépendance» des membres des réseaux les uns par rapport aux autres. Si on rejette le principe marchand pour la circulation au sein des réseaux, on l'utilise par ailleurs pour rendre les rapports de parenté plus libres, moins obligatoires. Le marché est une «sortie» du réseau qui permet d'éviter des conflits. Mais cet *exit* (Hirschman, 1970) est moins important qu'on l'aurait cru dans des domaines essentiels comme le vieillissement et la perte d'autonomie des parents âgés. Cet exemple montre comment le marché contribue, mais indirectement, à accroître la liberté des membres du réseau : les parents disent qu'ils ne veulent pas être un fardeau pour leurs enfants; donc, si nécessaire, ils iront dans un foyer, c'est-à-dire utiliseront le marché. Mais les enfants, de leur côté, se montrent disponibles pour

s'occuper des parents le plus longtemps possible, et certains offrent même de les héberger s'ils le souhaitent.

Les rapports familiaux entre adultes sont de plus en plus vécus comme un univers de liberté. C'est de cette façon que la modernité et l'idéologie marchande ont fait une entrée spectaculaire dans les réseaux de parenté. On ne se libère plus de sa famille, on ne la vit plus comme une camisole de force dont on se dégage en fuyant vers la ville, par exemple ¹.

Libres, sans être régis par le principe du marché : tels sont les réseaux de parenté observés dans cette enquête.

¹ Cela changera-t-il avec la diminution des services dispensés par l'État-providence ? C'est loin d'être évident, dans la mesure où le nouveau mode d'intervention de l'État consiste justement à soutenir ces réseaux, donc à augmenter certains services, et non pas à les diminuer.

Chapitre 9

La norme de justice ¹

«Tout l'univers n'est qu'une immense société dont chaque corps céleste est une portion» (Durkheim, 1992 : 622).

Si la norme du marché ne pénètre pas réellement les réseaux de parenté, cela ne signifie évidemment pas qu'aucune norme n'y est présente, mais plutôt que la circulation des choses est insérée dans des valeurs autres, qu'elle obéit à certaines règles morales. D'abord préoccupation philosophique, les questions morales ont aussi fait l'objet de recherches sociologiques. Pour Durkheim, le but de la sociologie n'était-il pas principalement d'édifier une science des faits moraux ? Le retour de cette discipline à des préoccupations éthiques est donc dans l'ordre des choses... À la différence des philosophes, le sociologue doit toutefois privilégier la méthode inductive, partir des faits pour nourrir sa réflexion sur les rapports des membres de la société à l'obligation, au devoir, à la justice, à la liberté. Un des éléments importants du comportement de don est en effet le rapport à la règle : lorsqu'on donne, obéit-on à une règle, et quelle est cette règle ? Plusieurs auteurs constatent que la norme de justice joue un rôle important dans la circulation des choses entre les membres d'un réseau de parenté. Un psychologue comme Boszormenyi-Nagy, par exemple, centre son intervention clinique sur l'idée que les dettes doivent s'équilibrer dans la parenté, notamment entre les générations (Boszormenyi-Nagy et Krasner, 1991; Duthoit, 1994). En tentant de répondre à cette dernière question, nous serons conduits à réfléchir de façon plus générale sur le rapport à la règle dans un système de don.

Partons de la définition proposée par Kellerhals et al. (1988 : 10) : «On appelle normes de justice distributive les règles sociales définissant la manière dont les ressources d'un groupe (argent, services, soutien émotif, etc.) doivent être réparties parmi ses membres». Les «normes de justice ne sont que l'un des facteurs modelant le comportement», est-il précisé aussitôt. «C'est toujours en se comparant qu'on éprouve de l'injustice», poursuivent les mêmes auteurs (p. 20). Mais est-ce toujours, et seulement, en comparant une contribution et une rétribution, comme la littérature

¹ Ce chapitre est une version modifiée d'un article à paraître dans *l'Année sociologique*.

TROISIÈME PARTIE — LE SENS DU DON DANS LA PARENTÉ

sociologique semble le laisser entendre, demandent-ils (p. 21). C'est une question que nous allons examiner.

Comme le soulignent ensuite Coenen-Huther et al. (1994 : 152), il convient de distinguer, parmi les normes de justice, entre le principe de l'*égalité* des contributions offertes par les uns et les autres et un principe d'*équité* en vertu duquel chacun contribue selon des critères comme la disponibilité, les ressources, la compétence.

Dans quelle mesure la circulation au sein des réseaux de parenté est-elle influencée par des normes de justice, et quelles sont alors ces normes ?

AIDE, CADEAUX, HOSPITALITÉ

Pour les fins de l'analyse reprenons les trois circuits déjà distingués : l'aide, les cadeaux et l'hospitalité. Nous allons les examiner avant de réfléchir sur des normes et principes généraux. Pour chaque circuit seront distingués le rapport donateur-donataire et les normes plus globales de circulation à l'intérieur du réseau.

Aide et service

Les gens qui donnent ne s'attendent pas à recevoir de la personne aidée une aide égale ou équivalente. Le principe d'égalité est rarement invoqué dans les fréquents rapports entre donneurs et receveurs d'aide : services, secours monétaire, etc. Bien sûr, une certaine manifestation de reconnaissance est attendue (petit cadeau, hospitalité dans le cas de corvées...), voire une aide en retour en cas de besoin et si la personne aidée est disponible et en état de rendre service au moment voulu. Mais il ne s'agit pas de rendre l'équivalent. Ce qui sera «rendu» n'est pas en rapport avec ce qui a été donné, mais avec le besoin de celui qui recevra à son tour. «Ça n'a pas d'importance, je suppose que ça se vaut», est la formule qui se rapproche le plus du principe d'égalité. Les principes qui régissent l'aide sont les suivants ¹ :

- Le besoin de celui qui reçoit.
- La capacité, la compétence, la disponibilité ainsi que la réputation au sein du réseau de celui qui donne. Une certaine réciprocité s'applique, mais elle n'est pas première, elle est soumise à ces principes. Ainsi, l'on ne se rapprochera de la norme de réciprocité que dans les cas où les besoins sont similaires et où les disponibilités et les capacités existent.

¹ Nous reprenons ici l'analyse présentée dans les sections «Les règles et l'écart aux règles», «Partage, alternance et réciprocité» et «Modèle général de circulation de l'aide dans les sept réseaux».

- La liberté : il importe de respecter la liberté et l'indépendance de celui qui rendra éventuellement le service, de sorte que la norme idéale est de ne pas demander un service mais de se le faire plutôt offrir. Un service ou une aide seront éventuellement mal vécus par le donateur, non parce qu'il n'aura pas reçu l'équivalent en retour, mais parce qu'il se sera senti obligé de donner, ou que l'obligé n'aura pas marqué convenablement sa reconnaissance. Il est souvent difficile de démêler ces deux dimensions. Les deux critères conduisent de toute façon à souhaiter des rapports distants, ou même l'absence de rapports. Autrement dit, il y a une tendance à minimiser le lien, et non à réclamer justice. Si la relation n'est pas bonne (conflit, froid...), plutôt que de rechercher l'égalité, on jugera préférable d'éviter de demander un service pour ne pas être tenu d'en rendre un par la suite, afin de ne pas établir de relations suivies avec la personne concernée, par appréhension d'une demande de sa part ou par volonté de ne pas la voir.

À l'échelle, non plus du rapport entre celui qui rend le service et celui qui le reçoit, mais de l'ensemble du réseau, les membres des réseaux de parenté invoquent trois principes de circulation de l'aide, selon les circonstances :

- La chaîne de transmission. «C'est une roue qui tourne», dit-on souvent. Ce principe s'applique notamment aux corvées, aux vêtements d'enfants, à l'aide intergénérationnelle, qu'elle soit quotidienne ou épisodique.
- Le besoin : ce principe est partout; mais il s'applique plus particulièrement aux situations de crise : mortalité, rupture d'union, accidents, maladie grave, etc. Il y a alors mobilisation générale de ressources selon les possibilités de chacun, sans idée de chaîne ni principe de retour.
- La réputation. Ce principe s'ajoute aux autres. Dans chaque réseau des membres se sont bâti avec le temps une réputation de donateurs, de qui on attend davantage, sans que cela relève d'une norme de justice distributive ou de réciprocité.

Quand donc une norme de justice est-elle invoquée dans la circulation de l'aide ? Dans les deux situations suivantes : celle du receveur à plusieurs donateurs, et celle du donneur à plusieurs receveurs. Ce dernier cas (un donneur, plusieurs receveurs) est le seul où la norme de justice est couramment invoquée et même, souvent, le principe d'égalité. Par exemple, les parents qui soutiennent financièrement leurs enfants adultes accordent généralement (plus que les enfants eux-mêmes) une grande importance à la norme de justice, qui prend la forme du principe d'égalité, mais aussi du principe d'équité. Dans le cas inverse où plusieurs membres d'une famille rendent service à la même personne (enfants aux parents âgés par exemple), le principe d'équité l'emporte sur le principe d'égalité : chacun doit faire son possible, selon ses capacités (moyens financiers, disponibilité, compétence sociale).

Même si le proverbe dit qu'un service en attire un autre, il faut donc constater que, selon les normes qui prévalent dans les réseaux de parenté, cette issue ne doit pas être voulue par les acteurs. Le service n'est pas rendu dans l'espoir d'un retour, même s'il est possible de souhaiter trouver quelqu'un sur son chemin le jour où on aura besoin «à son tour». Cette croyance est très forte, et dans tous les réseaux circulent moult anecdotes sur des moments de crise où la solidarité inconditionnelle de la famille s'est manifestée. Avec des modalités différentes, la circulation des cadeaux et l'hospitalité font apparaître les mêmes tendances.

Cadeaux

Cadeaux d'anniversaire, de retour de voyage, de Noël, pour «services rendus», cadeaux «pour rien» : des normes de justice servent-elles de référence pour caractériser la circulation des choses sous forme de cadeaux dans les réseaux de parenté ?

Même si cela peut sembler étonnant dans cet univers de la gratuité par excellence qu'est le cadeau, la norme de justice semble plus présente ici que dans la circulation de l'aide. Il existe une certaine attente de réciprocité dans les cadeaux, qui prend même la forme du principe d'égalité, voire d'une immédiateté quasi marchande, dans le rituel des cadeaux de Noël. En ce qui concerne d'abord le rapport donateur-donataire, il faut distinguer entre circulation intergénérationnelle et circulation intragénérationnelle des cadeaux (cette dernière touchant surtout la fratrie et les «alliés»).

Il n'y a pas de principe d'égalité entre les générations. Rappelons les principales constatations qui permettent de faire cette affirmation.

- Tous les enfants reçoivent des cadeaux de tous (parents, grands-parents, oncles et tantes) jusqu'à un certain âge (qui se situe autour de l'adolescence).
- Les enfants, à partir d'un très jeune âge, donnent un cadeau aux parents, le plus souvent ensemble et en partageant également les coûts, jusqu'à la mort des parents. Mais il n'y a pas de principe d'égalité ni d'équité de la part des parents, qui donnent également des cadeaux sans rapport avec ce qu'ils reçoivent, mais en fonction plutôt de leurs ressources et de certaines coutumes.

La norme de justice est présente ici dans la comparaison entre les enfants, c'est-à-dire entre les receveurs plutôt qu'entre le donateur et le donataire. C'est ce qu'exprime ce répondant :

Habituellement, on prend un montant qui est à peu près standard dans la famille; comme moi, j'ai un filleul dans la famille; puis mon frère a un filleul dans l'autre famille de mon frère. On a mis à peu près une même moyenne et une même limite dans les montants pour ne pas faire de jalousie entre les enfants (M. M.).

Principe d'égalité ou principe d'équité ? Il faut distinguer ici entre la norme officielle et la norme officieuse. Le principe d'égalité est énoncé dans la plupart des réseaux. En voici un exemple extrême :

Si [ma mère] achète un t-shirt pour un enfant, elle en achète pour les huit; mais là, avant d'en trouver huit qui font à tout le monde, c'est de la recherche. Ensuite, si elle achète une montre, si elle ne peut pas acheter une montre à tout le monde — souvent, c'est parce qu'elle a noté qu'il y en avait un qui n'avait pas de montre — elle va y aller par le prix, elle va trouver l'équivalent. Ces cadeaux-là sont emballés avec la même décoration dessus. Donc, ces huit-là, c'est réglé. Il y a une justice, une équité. C'est surtout ça que j'admire chez elle, sa manière d'être équitable (J.-C. A.).

Mais parallèlement le principe d'équité est souvent appliqué aussi «sous la table» : en plus du cadeau officiel, un montant d'argent sera donné à celui qui vient de loin ou à celle qui est étudiante et a peu de ressources. Cette règle officieuse, sans être énoncée, n'est pas non plus nécessairement cachée.

Souvent [ma grand-mère] donnait plus à nous autres, sans que ça se sache vraiment. Mais pour aider ma mère, elle en donnait plus à nous autres, même aux Fêtes aussi... [Et] mon grand-père, le temps qu'il était vivant, c'était la même chose; c'était plus à nous autres qu'aux autres (C. C.).

Dans la circulation intragénérationnelle entre frères et sœurs (conjointes compris), le système de pige utilisé à Noël se rapproche, à première vue, du principe d'égalité, voire de l'équivalence immédiate de la transaction marchande. Formellement, c'est presque un échange. Mais ce n'est pas l'échange qui est recherché. Le système de pige n'est pas sans analogie avec la tournée. On a vu que son sens ne réside pas dans l'échange égal, absurde au sens économique, mais dans l'expression du lien (Wuthnow, 1991 : 293). Cela est apparu évident à l'analyse de la genèse de ce système, de sa raison d'être. Le mariage des frères et sœurs et l'arrivée des enfants font en sorte que le nombre de cadeaux devient trop important. L'introduction du système de pige permet alors de continuer à s'offrir des cadeaux entre adultes, au lieu de se limiter aux cadeaux aux enfants. L'objectif visé est donc de conserver la possibilité d'offrir, en mettant des limites. Du reste, dans la plupart des réseaux, d'autres cadeaux circulent. Des petits extras, des cadeaux sont donnés en plus de ce qui était prévu, de ce sur quoi tous s'étaient entendus. Une certaine tendance à l'excès est présente et constitue évidemment une pratique éloignée de la norme de justice. Elle consiste à jouer avec les règles, à s'en éloigner, même de celles que le groupe lui-même a établies.

Enfin, comme dans le cas de l'aide, il y a des gens qui ont la réputation d'être de grands donateurs de cadeaux. Il arrive même que dans le réseau une personne passe pour en donner trop, non par rapport à une norme de justice, mais parce que l'on juge qu'elle n'a pas les ressources suffisantes. «Elle ne pense pas assez à elle, n'a pas assez d'argent...» Ce n'est pas non plus la justice qui est en cause.

Enfin, la norme de justice est appliquée aussi dans le cas de ce don très spécial que constitue l'héritage (Gotman, 1988). Le principe d'égalité entre les héritiers l'emporte en général sur celui de la proportionnalité (rapport entre rétribution et contribution de chacun) ou sur celui des besoins de chacun. Dans un cas relevé dans l'enquête, une grand-mère a appliqué le principe de la proportionnalité. Cette manière de faire a toutefois suscité des commentaires très négatifs de la part des receveurs non méritants, et une certaine culpabilité chez les héritiers.

Hospitalité

L'hospitalité peut être de type «aide» ou de type «cadeau». Elle engendre comme nous l'avons vu un circuit important de circulation de biens et de services. Globalement, il semble que les mêmes critères s'appliquent ici. Si c'est une aide, ce n'est pas la norme de justice qui sert de balise, mais celle du besoin, de la disponibilité, de la liberté, comme nous l'avons vu plus haut. S'il s'agit de réceptions, de fêtes, d'invitations à dîner, la règle de l'alternance donateur-donataire (norme de justice relativement égalitaire) est plus présente. Mais plus le lien est fort, plus on tend à s'en éloigner, comme l'illustre l'extrait d'entrevue suivant.

Si ma petite sœur que j'adore venait manger chez moi le reste de sa vie et ne m'invitait jamais parce qu'elle n'en a pas envie tout simplement, par exemple, ce qui n'est pas vraiment le cas, ça ne me dérange pas, ça n'a pas à être remis, ça m'est remis, elle est là, je l'aime, je n'ai pas besoin qu'elle m'invite, être quitte c'est pas nécessairement... Peut-être que je comprends mal la question, on l'est, quittes. Une fois elle vient parce qu'elle en a envie, mais peut-être qu'une autre fois, c'est moi qui ai envie qu'elle vienne, on est quittes, on s'est vus deux fois, selon son besoin et selon le mien, c'est pas de la bouffe, ça ne se calcule pas... Est-ce que je m'exprime clairement ? (J.-C. A.)

Comme pour la circulation des cadeaux, il y a ici une tendance à prendre des distances par rapport à la règle, une tendance à l'excès lorsqu'il y a alternance (voir Pollay, 1987; Shurmer, 1971). Au Québec une vieille expression est utilisée à l'adresse des invités, au moment de leur départ : «Ne comptez pas les tours, on n'est pas sorteux». On observe donc ici aussi l'affirmation d'une norme d'égalité (de type alternance «comptable»), et l'affirmation simultanée qu'elle ne s'applique pas au rapport actuel avec la personne concernée. Un autre exemple du jeu avec la règle.

APPLICATION LIMITÉE DE LA NORME DE JUSTICE

Ce rapide tour d'horizon paraît autoriser une première conclusion. La norme ¹ de justice est d'application limitée dans ces réseaux. Elle s'applique de façon secondaire (et souvent marginale) à la comparaison entre contribution et rétribution. Elle ne constitue un principe dominant qu'appliquée à différentes rétributions pour une même contribution. Autrement dit, elle est appliquée non entre donneur et receveur, mais entre donneurs ou entre receveurs d'une même personne ou institution.

La constatation qui résulte de notre étude est d'ailleurs confirmée par des recherches quantitatives. On se rend compte en effet dans ces dernières que les situations où la norme de justice entre en ligne de compte sont du même type que celles qui sont décrites ici. Ainsi, les études classiques de Homans ² sur la justice comportent une comparaison entre les rétributions différentes d'ouvriers d'un même patron, soit une comparaison entre receveurs. De même, l'imposante recherche de Coenen-Huther, Kellerhals et Von Allmen (1994) sur l'entraide montre certes que «deux personnes sur trois estiment que, si une aide importante doit être fournie à un parent âgé, elle doit être associée à une contrepartie» (p. 155); mais très peu de répondants (18 %) pensent que la compensation doit venir de ceux qui reçoivent l'aide (des parents, sous forme d'une part accrue de l'héritage, par exemple); ils considèrent plutôt que la compensation doit venir de l'État, ou des frères et sœurs, c'est-à-dire des autres donneurs réels ou potentiels de la famille (p. 156). En Angleterre, Finch et Mason (1993 : 135) arrivent à des conclusions similaires :

On peut logiquement penser que le devoir d'aider autrui autorise à compter sur l'aide d'autrui. Mais telle n'est pas l'opinion de nos répondants. Nos données montrent avec éclat qu'aux yeux de la plupart c'est une erreur de s'attendre à recevoir de l'aide de la famille en cas de besoin, même en retour de services rendus, si on présume que cette aide viendra automatiquement [...] 83 % ont déclaré qu'il faut donner de son temps sans rien attendre en échange et seulement 13 % ont dit qu'il faut compter sur une contrepartie ³.

¹ Nous n'abordons pas ici la question de l'hypocrisie éventuellement sous-jacente à l'expression de ces normes; voir à ce sujet Godbout et Caillé (1992) et Boltanski (1990). Nous revenons plus loin sur le sens de ces normes.

² Voir à ce sujet Kellerhals et al. (1988).

³ La différence entre les résultats des deux recherches peut s'expliquer par la formulation de la question. Alors que les chercheurs suisses demandent si «les personnes qui s'occupent [...] de leurs parents âgés [...] devraient recevoir une compensation financière», Finch et Mason demandent si la personne «devrait s'attendre à recevoir quelque chose en retour» («should expect something in return» [1993 : 135]). La nuance est importante. D'ailleurs, les auteurs notent : «Nous ignorons si les répondants désapprouvaient le fait d'attendre une récompense, ou le fait qu'il y ait récompense» (*ibid.*). Rappelons que cet article porte sur les *normes*, et non sur le *fait* de savoir s'il y a ou non retour. La norme prescrit de ne pas donner en s'attendant à une compensation, à un retour; elle est muette sur la question de savoir s'il y a retour. L'approche utilitariste du don a tendance à interpréter l'observation du retour comme une intention de retour de la part du donateur.

TROISIÈME PARTIE — LE SENS DU DON DANS LA PARENTÉ

La norme de justice n'est pas la seule dans les réseaux de parenté. Elle ne domine pas la circulation des choses et des services entre un donneur et un receveur, ni sous la forme du principe d'égalité, ni sous la forme du principe d'équité. On l'invoque le plus souvent en comparant les donneurs d'un même receveur et, surtout, les receveurs d'un même donneur. Tel est le champ d'application principal de la norme de justice dans les réseaux de parenté.

On peut donc faire l'hypothèse que dans les réseaux de parenté la norme de justice distributive concerne directement non pas le rapport contribution-rétribution (règle de la proportionnalité), mais la comparaison entre «pairs» (donateurs ou donataires) dans leur rapport à un tiers. Autrement dit, elle n'émerge que dans des sous-systèmes comportant ce qu'on pourrait appeler un centre de distribution.

NI LA JUSTICE, NI LE MARCHÉ

Il serait intéressant de se demander quelles sont les propriétés formelles de ces systèmes avec centre qui entraînent l'adoption de la norme de justice, à l'aide de la théorie des graphes par exemple, ou à partir de la réflexion de Polanyi (1957) sur les systèmes de distribution, qu'il oppose au système marchand autorégulé. Nous ne suivons pas cette voie ici, essayant plutôt de comprendre dans les chapitres suivants ce qui remplace la norme de justice, et pourquoi il en est ainsi : pourquoi la norme de justice s'applique-t-elle à la circulation qui provient de, ou aboutit à, un centre (un seul agent), et non au rapport entre celui qui offre et celui qui reçoit ? Quelles règles s'appliquent à ce rapport entre celui qui reçoit et celui qui donne ? Dans les rapports patron-ouvriers étudiés par Homans, on peut avancer qu'il s'agit principalement de la loi de l'offre et de la demande. Mais ce n'est pas ce qui se passe au sein des réseaux de parenté, comme on l'a vu dans le chapitre précédent.

Avant de poursuivre, insistons sur un point en revenant à la comparaison des normes exprimées par un membre d'un réseau eu égard à sa sœur, à sa belle-sœur et à sa mère. Il se situe très explicitement dans le registre de la justice lorsqu'il juge les cadeaux que sa mère fait à ses petits-enfants. «Il y a une justice, une équité. C'est surtout ça que j'admire chez elle, sa manière d'être équitable», dit-il. Mais ce n'est pas dans un esprit de justice qu'il rejette la problématique d'égalité et d'alternance entre sa sœur et lui. C'est parce qu'il «l'adore» et que «ça ne se calcule pas». Enfin, à l'autre extrême, ce n'est pas non plus pour des raisons de justice qu'il apporte toutes ses affaires lorsqu'il est reçu par sa belle-sœur et recherche l'égalité, mais parce que ce serait inquiétant voire dangereux pour lui de ne pas le faire, car il contracterait une dette envers cette personne.

C'est pour ne rien lui devoir, pour régler immédiatement sa dette, pour éliminer le laps de temps entre le don et le contre-don propre à la réciprocité et à l'alternance, pour supprimer la possibilité de l'apparition d'un état de dette qu'il juge

négatif puisqu'il le lie à sa belle-sœur. Voilà pourquoi il élimine à la source le don qu'elle lui fait en le recevant chez elle, et présente immédiatement une contrepartie; comme dans une transaction marchande, mais pas de le même but; ici c'est pour neutraliser ce qu'elle lui donne et ainsi bloquer l'émergence d'une dette. On peut donc cultiver une sorte d'égalité dans les prestations sans viser la justice, en recherchant seulement une relation minimale. C'est la nature et la qualité négative du lien qui rendent compte entièrement d'un comportement de remboursement immédiat dans un cas, de refus du calcul, de l'égalité et de l'alternance dans l'autre. Cette proposition semble valable même lorsque l'acteur recherche le plus possible l'égalité ou l'équivalence; car il ne le fait pas pour des raisons de justice, dans un esprit de justice. La norme de la dette s'applique à des comportements opposés dans les rapports entre contribution et rétribution. La norme de justice s'applique à la distribution égale (ou équitable) à plusieurs receveurs d'un même donneur.

Au sein des réseaux de parenté, nous proposerons ultérieurement que l'ensemble des normes décrites plus haut peut être ramené au principe de la dette. Auparavant, il faut poursuivre en se demandant s'il n'y a pas d'autres bonnes raisons de donner, outre la recherche du rapport marchand et le principe de l'égalité, se demander autrement dit dans quelle mesure le paradigme de l'individualisme méthodologique s'applique à la circulation du don dans les réseaux de parenté.

Chapitre 10

Les bonnes raisons de donner ¹

Le serment est à l'origine de la garantie d'un accord, et dans la conscience des hommes, la force qui lie deux contractants ne se sépare pas facilement de la fidélité et de la foi; même si, en réalité, celles-ci ne sont exigées en aucune façon, et si la simple considération de l'intérêt personnel suffit pour représenter au sujet raisonnable la nécessité de remplir cette condition fondamentale de la vie sociale. Il n'est pas facile d'éclairer et de comprendre ce point de vue. Mais dans l'examen et la pénétration de sa signification, on découvrira la clef de la solution des problèmes les plus importants de l'évolution et de la culture humaine (Ferdinand Tönnies, 1977).

Le don est-il rationnel ? Pour Derrida (1991), non. C'est une folie, et même une impossibilité. Pour les utilitaristes, oui, car le don obéit à la rationalité instrumentale puisqu'il est effectué dans le but de recevoir, sa seule spécificité étant que souvent cet objectif est caché à autrui, quand ce n'est pas à soi-même. Le vrai don au sens de don gratuit n'existe pas (Godbout et Caillé, 1992; MAUSS, 1993). Pourtant on a pu constater que le don existe au moins dans les rapports de parenté, dans les gestes d'offrande de choses et de services, qui ne sont pas posés pour le retour, en tout cas pas principalement, sans que les acteurs considèrent pour autant être des sujets irrationnels. Cette apparente contradiction peut-elle être éclaircie à l'aide des concepts développés par le paradigme de l'individualisme méthodologique et de la conception de la rationalité élargie développée depuis plusieurs années par de nombreux sociologues, tel Raymond Boudon en France ?

Pour Boudon, il existe deux manières d'expliquer les phénomènes sociaux. On peut invoquer les coutumes, la mentalité, la tradition; et on nie ainsi la liberté des acteurs, tout en se bornant, souvent, à projeter sur le sujet observé les raisonnements propres au contexte de l'observateur. Ou bien, dans la tradition wébérienne, par un effort de compréhension, on peut chercher «les bonnes raisons» qui ont

¹ Ce chapitre est une version remaniée d'un article paru dans *Anthropologie et sociétés* (Godbout, 1995).

conduit un sujet à adopter tel comportement, ou à avoir telle ou telle croyance (1988¹). C'est le point de départ du paradigme de la sociologie de l'action et de l'individualisme méthodologique. Boudon s'élève avec raison contre la facilité avec laquelle, pour expliquer un phénomène, en sociologie, on a recours à l'obéissance aveugle à la tradition, ou à une explication faisant appel à des forces obscures qui dépassent l'acteur, que ce soit l'inconscient individuel, l'aliénation, ou une structure sociale élémentaire inconsciente, qui permet à Lévi-Strauss de réduire le don à un échange². Ces explications supposent trop facilement des acteurs irrationnels, ou incompréhensibles par l'observateur, attitude qui n'est pas sans cacher souvent un certain mépris pour les populations observées. Le chercheur, affirme Boudon, doit aller au-delà de ces fausses explications et faire tout ce qu'il peut pour identifier les «bonnes raisons» qui permettent de comprendre le comportement d'un acteur et la logique de son action. C'est ce que Boudon appelle le postulat de rationalité. Cette rationalité est beaucoup plus large que la rationalité instrumentale. Elle inclut en fait toutes les «bonnes raisons» (qui peuvent être morales, religieuses, etc.) qui font qu'un acteur a agi d'une certaine façon, et n'exclut en réalité que les passions. Typiquement cette explication prend la forme de l'énoncé suivant : «X avait de bonnes raisons de faire Y, car...» (Boudon, 1992 : 42, et ailleurs). S'il s'agit d'une passion, cet énoncé n'est pas possible et prend plutôt la forme : «X n'avait pas de bonnes raisons de faire Y, mais...» (il était en colère, ou jaloux, etc.). Boudon soutient qu'une telle conception de la rationalité n'a pas de définition formelle, mais seulement une définition sémantique : «si la notion de rationalité peut être définie de manière sémantique, elle ne peut l'être de manière formelle. Elle s'appuie sur le fait qu'une phrase telle que "X avait de bonnes raisons de faire Y, car il croyait que Z..." peut soit faire sens, soit être dépourvue de sens, et propose de tenir Y dans le premier cas pour rationnel, dans le second cas pour irrationnel» (p. 36). Pour l'auteur, l'intérêt d'une telle définition sémantique est de fournir un critère «naturel» pour décider du caractère rationnel ou non d'un comportement ou d'une croyance.

Peut-on «tester» cette définition en l'appliquant au don dans les réseaux de parenté ? Envisageons successivement sous cet angle les bonnes raisons énoncées par les répondants, puis la question du retour (contre-don).

LE DISCOURS

L'interprétation du don que font les répondants confirme remarquablement ce rejet de l'explication par la tradition, par la contrainte sociale pesant sur l'individu, qui le conduirait à donner de façon non rationnelle. Presque unanimement ils

¹ Boudon a écrit plusieurs textes sur ce thème; le dernier a paru dans son *Traité de sociologie*, 1993, chapitre premier. C'est surtout ce texte qui sera utilisé ici.

² Voir l'article d'A. Petitat dans *Anthropologie et sociétés*, à paraître (1995).

rejettent cette interprétation. Ils insistent même pour s'éloigner des obligations, des traditions, des coutumes comme motivations qui les poussent à donner. S'ils reconnaissent que dans certaines circonstances il faut bien faire des dons conventionnels ¹, ils situent ce type de don au niveau le plus bas de la hiérarchie; à la limite, ce n'est pas un «vrai don». Autrement dit la tradition, la convention sociale, la coutume ne sont pas pour ces personnes de bonnes raisons de donner.

Mais quelles sont les bonnes raisons ? Pour beaucoup de sociologues, elles semblent se rattacher à l'intérêt. Cherchez l'intérêt, cherchez comment tel comportement ou croyance profite à son auteur, et vous comprendrez le comportement. C'est d'ailleurs à ce type de compréhension que Boudon fait référence dans ses illustrations les plus connues. Ainsi, il utilise souvent le cas des taux élevés de natalité de pays où la sécurité sociale est à peu près inexistante. Le sociologue a tendance à trouver ces comportements natalistes irrationnels, correspondant à des coutumes dont l'individu est incapable de se dégager; mais si l'on prend en compte l'absence de sécurité sociale, on comprend qu'il est dans l'intérêt des membres de ces sociétés d'avoir des enfants sur qui compter. Même si, on le verra, l'intérêt du paradigme de Boudon réside justement dans l'effort d'aller au-delà de la rationalité instrumentale (utilitaire), il faut se pencher sur la première question qui vient naturellement à l'esprit moderne à propos du don : si ce n'est pas l'obéissance à une coutume, la bonne raison de donner est-elle l'intérêt ? Autrement dit, donne-t-on pour recevoir, le don est-il une forme plus ou moins déguisée d'échange marchand ? L'énoncé sémantique de la rationalité du don serait de la forme : «X a de bonnes raisons de donner Y, car il le fait pour recevoir Z».

En fait, l'observation du discours des acteurs engagés dans un rapport de don permet de constater qu'ils nient tout autant être motivés par l'intérêt (l'espoir d'un retour, sur le modèle de l'échange marchand, tels les parents féconds du dernier exemple) que mus par l'obéissance à une coutume ou à une tradition. En tout cas ce n'est pas pour eux la principale raison du don. Et s'ils ne nient pas qu'il puisse arriver que l'on donne pour recevoir, ce comportement est considéré, tout autant que le don par obligation, comme fort éloigné d'un «vrai don». S'il est un point qui fait l'unanimité chez les répondants, c'est qu'on ne calcule pas lorsqu'on donne, qu'une telle attitude est condamnable et n'existe pas dans leur réseau. «Les gens qui calculent je pense qu'ils se rendent malheureux.»

Conformément au précepte de Boudon, et quitte à revenir plus loin sur le problème ², prenons au sérieux le discours des acteurs ³ au lieu de conclure trop vite

¹ Voir le chapitre 2.

² Que nous avons également discuté ailleurs (Godbout et Caillé, 1992).

³ Rappelons que prendre leur discours au sérieux ne signifie pas adopter l'attitude naïve qui consisterait à croire que dans les faits il n'y a jamais de calcul. Mais c'est une norme, reconnue par tous comme étant appliquée par tous (sauf de rares exceptions, traitées dans le chapitre sur les problèmes du don).

TROISIÈME PARTIE — LE SENS DU DON DANS LA PARENTÉ

à des motivations inavouées. Si la coutume et l'intérêt (rationalité utilitaire) sont récusés par les acteurs, quelles sont les «bonnes raisons» qui rendent compte du don ? Le paradigme de l'individualisme méthodologique élargi fournit au sociologue «une palette de types de rationalité» (1992 : 38) : outre la rationalité utilitaire, Boudon¹ identifie des rationalités téléologique, axiologique, traditionnelle, cognitive. Il distingue également entre rationalité objective et rationalité subjective, cette dernière s'appliquant notamment au cas où l'acteur, même s'il est objectivement dans l'erreur, peut avoir de bonnes raisons de penser ce qu'il pense. Malgré cet arsenal, la réponse n'est pas facile. Les raisons fournies sont nombreuses et dans un premier temps on peut distinguer entre les raisons plus générales, qui répondent à la question : pourquoi donne-t-on, et les raisons immédiates, qui servent à rendre compte d'un comportement de don particulier.

Pourquoi donne-t-on en général ? La réponse la plus courante a trait au désir de faire partie d'un monde où les choses circulent et reviennent. «C'est une roue qui tourne», dit-on souvent pour désigner ce système (*what goes around comes around* : voir Wutnow, 1991). Il y a comme un devoir, mais aussi un besoin d'être membre de ce cercle étrange, qui s'étend comme une sorte de loi universelle qui nous dépasse, à laquelle on est libre de participer, et à laquelle on souhaite participer. Au niveau de ce que Boudon appelle les croyances, il y a quelque chose qui ressemble au modèle holiste de la société, quelque chose qui dépasse l'individu et est plus grand que lui.

J'ai toujours trouvé que de donner, d'une manière ou d'une autre, que ce soit prendre soin de quelqu'un, écouter quelqu'un, donner quelque chose... il y a quelque chose de très sauvagement satisfaisant à l'intérieur de ça.

Hostie que ça serait *dull*, ça serait *boring* en tabernacle s'il n'y avait pas de cadeaux. Les cadeaux, en fin de compte... c'est le phénomène du don, s'il n'y avait pas le phénomène du don il n'y aurait tout simplement pas de vie je pense, c'est une économie vitale en quelque part le don, ça représente un excès, s'il n'y avait pas d'excès comme tel, on serait tous des fourmis (F. L.)

En ce qui concerne les raisons propres à un geste de don en particulier, elles sont variées. Lorsqu'on demandait à Montaigne les «bonnes raisons» qui rendaient compte de la relation entre lui et La Boétie, il répondait : «Parce que c'est lui, parce que c'est moi». Les bonnes raisons du don énoncées par les répondants relèvent souvent de ce modèle : la reconnaissance, le plaisir de donner (qui provient de différents sentiments incluant le plaisir de l'autre), l'amour de l'autre, et même l'intérêt, mais celui du receveur, et non celui du donneur. «C'est important pour souligner des événements, pour dire aux gens qu'on pense à eux... c'est plus le geste que l'objet même, que le cadeau même» (C. G.).

¹ Le lecteur reconnaîtra ici les types de rationalité définis par Weber, dont Boudon s'inspire.

Ben c'est parce que ça me fait plaisir de donner et j'espère que ça fait plaisir à la personne qui reçoit, mais en général c'est pour le plaisir de souligner le lien qui est entre moi et l'autre personne. Parce que j'aime (H. C.).

Il y a aussi l'amour de soi, au sens de l'estime. «On se sent mieux après», dit-on souvent.

Il y a quelque chose... une fierté, tu te sens utile, tu te sens bien, ça t'aide à te sentir bien dans ta peau, je pense qu'il y a ça aussi, c'est pas gratuit, c'est pas en termes «ça va me revenir sous forme de services, sous forme d'aide»; mais c'est gratifiant aider quelqu'un (S. L.).

Ce qui n'exclut pas des dimensions «perverses» :

Je peux donner en sachant très bien [...] que la personne ne peut pas rendre; mais ça ne m'empêchera pas de donner : ou j'ai un côté vraiment pervers où je donne pour embarrasser les gens parce que je sais qu'ils ne peuvent pas rendre ! [...] ou peut-être parce qu'au fond de moi-même je pense que si je ne donne pas je ne vaudrais pas la peine d'être aimé, quelque chose comme ça et que j'essaie d'acheter, d'acheter de l'affection. Mais je n'essaie pas d'acheter des cadeaux matériels... Si je donne des choses matérielles, c'est pas pour avoir (recevoir) des choses matérielles. Au contraire, j'aime bien mieux m'acheter des affaires moi-même (P. L.).

Mais il arrive aussi que l'absence de raison soit considérée comme «allant de soi». On dit alors : «c'était une folie, ça m'a pris comme ça, spontanément». «C'est un coup de cœur. je pense que c'est ça la base de tout... c'est instinctif» (H. C.).

Ce comportement apparemment sans raison ne s'applique pas qu'à des dons sans importance, bien au contraire. Ainsi, des chercheurs étudiant le don de rein ont eu la surprise de constater, lorsqu'ils ont voulu se faire expliquer par les donateurs comment ils en étaient arrivés à prendre une telle décision, décrite par la majorité comme «la plus importante de leur vie», que cela allait de soi, qu'il n'y avait pas à proprement parler de décision (Fox et Swazey, 1978).

Ce dernier exemple soulève une question : le paradigme de la rationalité s'applique-t-il aux comportements qui ne sont pas considérés par les acteurs comme des décisions ? Théoriquement on pourrait croire qu'ils appartiennent à la «rationalité subjective», où Boudon discerne justement des a priori considérés comme allant de soi (1992 : 41). Mais plus spécifiquement, peut-on dire que de tels gestes sont conformes à la rationalité sémantique ? Peut-on dire que X avait de bonnes raisons de donner un rein, car... c'était son frère, sa sœur ? Est-ce une bonne raison ? Ou au contraire doit-on dire : «X n'avait pas de bonnes raisons de donner son rein (car c'est dangereux, etc.), mais il l'aimait». Alors le don est assimilé à une passion, comme la colère. Raison ou passion ? Aux yeux de celui pour qui le don va de soi, c'est une bonne raison. Aux yeux des autres, non. X n'avait pas de bonnes raisons de donner un rein, car c'est un geste dangereux; il prenait un grand risque, il est maintenant atteint dans son intégrité physique, et ça ne rapporte pas. Il n'avait

pas de bonnes raisons, mais il l'aimait, ou il se sentait obligé par le contrôle social familial, étant le seul donneur compatible, etc.

Cette étude rapporte par ailleurs le cas d'une jeune fille qui a accepté de donner un rein à sa mère à la condition qu'elle lui achète un manteau de fourrure. Voilà certes une bonne raison tout à fait conforme au modèle utilitariste de l'échange. Or non seulement de tels cas sont-ils exceptionnels¹, mais en outre les protagonistes eux-mêmes, autres que la jeune fille, trouvent ce comportement anormal, la mère l'expliquant par le manque de maturité de sa fille. Les acteurs n'acceptent donc pas le manteau comme bonne raison. D'ailleurs combien d'observateurs adhéreraient sans hésitation à l'énoncé : «La jeune fille avait de bonnes raisons de donner un rein, car elle obtenait un manteau de fourrure en échange» ?

L'application de la rationalité sémantique proposée par Boudon au don mène à la conclusion que la distinction n'est pas discriminante et serait donc peu utile dans le cas du don. La rationalité sémantique ne semble pas permettre de décider s'il y a de bonnes raisons de donner — ce qui était pourtant son grand avantage par rapport à la rationalité formelle — car elle renvoie aux valeurs de l'observateur.

À moins que nous soyons en présence de la rationalité «psychologique», dernière catégorie de Boudon (1992 : 41). Mais il admet lui-même que cette catégorie est hétéroclite et difficilement applicable ou testable. D'ailleurs, pour ce type, il ne fournit pas d'illustration. Car si les «raisons du cœur» (p. 41) sont de la partie, alors il n'y a plus de limites. C'est pourquoi, tout en élargissant le concept de rationalité, Boudon s'empresse de spécifier des limites à cet élargissement, qui autrement finirait par enlever toute pertinence au concept. Ces limites sont précises et correspondent pour l'auteur au fait que l'acteur est considéré comme dominant, ou non, son comportement. Dans le cas de comportements irrationnels, «l'acteur est considéré comme [...] maîtrisant imparfaitement [son comportement] et comme mû par des forces psychiques échappant à son contrôle» (p. 42). Dans ce cas il n'est pas possible d'appliquer l'expression «X avait de bonnes raisons de faire Y, car...».

Pour comprendre les raisons du don, on est ainsi ramené en amont du comportement du sujet observé, et le critère de la bonne raison dépend finalement des valeurs de l'observateur lui-même. S'il est utilitariste, il aura tendance à classer le don soit comme hypocrite et cachant les vrais raisons, qui sont de recevoir, soit comme obéissant de façon non rationnelle à des coutumes, à des traditions, mû par des forces échappant à son contrôle. Et pourtant, on l'a vu, la liberté dans le geste du don est considérée comme fondamentale par les sujets, au point que toute obligation venant de la tradition, de la coutume, ou même de pressions quelconques de la part de l'éventuel receveur, tend à détruire le don. Et par ailleurs un comportement utilitariste comme celui de la jeune fille est considéré aussi comme anormal.

¹ Nous n'avons rien trouvé d'équivalent dans notre enquête.

Arrivons-nous à une impasse, et devons-nous conclure que dans ce cas de figure la rationalité sémantique n'est qu'une façon élégante de faire appel aux valeurs de l'observateur, que le don fait partie de cette catégorie de phénomènes sociaux non susceptibles d'être analysés par le paradigme de l'individualisme méthodologique ? Le don appartiendrait alors à une autre catégorie de phénomènes sociaux.

LE SENS DU RETOUR : UN DON

Nous nous sommes limités à l'analyse des raisons fournies par les donateurs, à l'observation du discours et des croyances, en évitant la question du retour, du contre-don, qui depuis Mauss est au centre de presque toutes les recherches et réflexions sur le don. Même si les acteurs nient donner pour recevoir, qu'en est-il du retour ? Y a-t-il retour ? Sous quelle forme ? Qu'en est-il de l'obligation de rendre ?

Une première contribution, importante, de l'individualisme méthodologique en rapport avec cette question réside dans la prescription faite au chercheur de ne pas se contenter d'observer le rapport objectif entre le don et le contre-don, la valeur des choses qui circulent, mais de chercher le sens au lieu de postuler que l'existence d'un retour atteste qu'il était la bonne raison du don, et qu'un vrai don serait sans retour, unilatéral, selon l'acception courante du mot «gratuit» appliqué au don. Or, on a vu que pour les répondants, un vrai don est d'abord un don fait librement, un don libre, plutôt qu'unilatéral. Autrement dit, la liberté du retour est plus importante que le retour lui-même. Et la «bonne raison» de nombre de comportements accompagnant le don est non pas de recevoir en retour, mais que l'autre soit libre de rendre, autrement dit de donner. La liberté devient donc une bonne raison fondamentale du don. On peut appliquer la formule de la rationalité sémantique à plusieurs comportements bien connus reliés au don, tels que le non-dit, la négation de la valeur en soi ou pour soi du don offert («ce n'est rien, je n'en avais plus besoin», «j'en avais trop», etc.). Ces comportements peuvent s'expliquer par la forme : X a de bonnes raisons de recourir à ces formules, il ne veut pas que l'autre se sente obligé de rendre, il accorde une valeur au retour libre, plutôt qu'au retour en soi.

Comment interpréter cette préférence universelle pour les dons libres, seuls «vrais dons» ? On vient de voir qu'en faisant de cette liberté la base du don moderne, les acteurs du don rompent avec la conception courante de ce qu'est un vrai don, centrée sur la notion de gratuité. Pour les répondants le vrai don n'est pas le don gratuit, sans retour, unilatéral, mais le don libre (en anglais, le mot a les deux sens). Il peut y avoir retour *et* don, si le retour est libre. Le retour n'est donc pas nié, même s'il n'est pas une condition du don. Mais alors, ne retrouve-t-on pas l'interprétation par l'intérêt ? En affirmant l'existence possible et parfois souhaitée

TROISIÈME PARTIE — LE SENS DU DON DANS LA PARENTÉ

du retour, les donateurs ne révèlent-ils pas les véritables «bonnes raisons» de leur comportement ? Non, car le retour est rarement le but du don et, comme le don, il est libre. Autrement dit, l'existence d'un retour a souvent conduit à tort l'observateur à conclure au désir de retour chez les donateurs, et même à l'obligation de retour. Mais même si on donne pour recevoir, le retour n'est jamais assuré, et le don est donc risqué. «Si tout don appelle un contre-don, rien ne saurait garantir une telle réciprocité» (Vidal, 1993 : 61). Autrement dit : le retour est aussi un don. Et sa valeur réside précisément dans le fait qu'il soit libre.

Il s'agit là d'un trait fondamental qui distingue le don de la circulation marchande ou étatique et de tout rapport contractuel : il n'y a pas de droits dans le don. C'est une conséquence directe de la liberté du don : on n'est jamais assuré du geste de l'autre, car il est libre lui aussi. Certes, on peut adhérer librement à un système d'assurance, entrer ou non dans le système, avec la garantie, si on y adhère, d'en bénéficier en cas de besoin. C'est la liberté marchande. La liberté du don va plus loin : à l'intérieur même d'un système de don il n'existe pas de lien direct entre la contribution et la rétribution, au point que dans un système comme le don du sang, on bénéficie même si on ne participe pas. Évidemment, cela accroît infiniment notre liberté de participer, de donner ou non du sang, par exemple ¹. La liberté et la non-garantie sont les deux faces du même phénomène.

Le sens du geste est important dans le don. L'observation du retour ne dit rien en soi sur le sens du don, sauf si l'observateur attribue a priori au donneur une «bonne raison» : celle de donner pour recevoir. Le don du receveur au donneur passe alors pour un retour, pour la preuve que l'on a donné pour recevoir, même si les acteurs affirment le contraire ! Il y a un glissement permanent de l'observation de ce qui circule à l'attribution d'un sens unique aux gestes. Or plusieurs cas de figure sont possibles, et souvent les protagonistes du don affirment qu'ils ne veulent pas tellement recevoir. Ils préféreraient ne rien recevoir s'ils ont l'impression que l'autre s'est senti obligé de donner. Il faut imaginer l'autre libre de faire un don ou un retour. Toutes sortes de ruses, qui peuvent paraître bizarres ou hypocrites, servent à libérer l'autre de l'obligation de donner. Dans un schéma où seul l'intérêt peut expliquer le comportement, ces rituels sont interprétés comme un signe d'hypocrisie, un moyen de cacher la seule «bonne raison» possible, la véritable intention, qui serait que l'on donne uniquement pour recevoir. Ainsi, au moment de recevoir un cadeau, le receveur dira : «Mais c'est trop, tu n'aurais pas dû». Et le donateur répondra : «Ce n'est rien, c'est la moindre des choses !». Il y a dans ces phrases banales une volonté de libérer l'autre de ses obligations dans la transaction du don, qui fait du don l'envers de la transaction marchande, dans laquelle chaque partenaire tente au contraire d'obliger, d'engager l'autre de façon maximale en

¹ Autrement dit il n'y a pas de sanction, dans le don du sang, pour ceux que les Américains appellent les «free riders».

signant des contrats, en exigeant des garanties, etc. Lorsqu'on cherche les «bonnes raisons» qui rendent compte de ces rituels, on n'a pas à recourir à des facteurs externes comme l'hypocrisie des acteurs, mais plus simplement au besoin de libérer l'autre de l'obligation pour que son geste ait de la valeur pour le receveur. L'obligation enlève toute valeur au geste. Au-delà de la valeur d'usage et de la valeur d'échange, le don semble véhiculer un troisième type de valeur qu'on pourrait appeler la valeur de lien, qui exprime l'intensité de la relation entre les partenaires. Cette valeur est directement proportionnelle au degré de liberté du geste du donateur perçu par le receveur.

La bonne raison de nombreux comportements sociaux qui accompagnent le don est de préserver la liberté de celui qui reçoit, de le libérer en même temps qu'on pose un geste qui tend naturellement à l'obliger. C'est un des comportements sociaux les plus complexes, dont les raisons jouent simultanément sur plusieurs registres. Cela n'exclut pas d'autres formes de don, où l'obligation est plus présente, l'intérêt plus manifeste. Le don conventionnel, le don utilitaire existent, même s'ils semblent peu présents dans les réseaux de parenté. Mais dans toutes ces formes il y a au minimum la non-garantie de retour, donc la liberté, la confiance au cœur du geste du don.

L'OBLIGATION D'ÊTRE SPONTANÉ

Nous pensons que ce phénomène est aussi au cœur de la société : la confiance que les choses me seront rendues un jour, sans garantie qu'elles le soient. C'est peut-être la bonne raison fondamentale qui rend finalement compte du comportement du donateur : l'affirmation de la confiance dans les autres, de la foi dans le lien social, qu'expriment plusieurs répondants.

La vie est abondante, puis c'est pas parce que tu donnes que tu reçois... quand tu as une attitude de don, tu vas recevoir, oui, mais... c'est pas ta relation aux autres, le fait que tu donnes aux autres, c'est ton attitude face à la vie, la vie est généreuse (J.-C. A.).

On constate donc que dans un premier temps la recherche de bonnes raisons au don permet de sortir du dilemme entre la contrainte et l'intérêt, qui sont les deux interprétations habituelles du don. Mais mettre ce type de rapport social au cœur du lien social, cela s'oppose à une conception mécaniste, déterministe (qu'elle soit marxiste ou fonctionnaliste), vision qui exclut la liberté et le risque, la société étant une sorte de machine, chaque pièce s'imbriquant les unes dans les autres à la manière des roues d'engrenage. Dans ce modèle, rien d'inattendu ne surgit. Rien n'apparaît, car tout est produit ou reproduit : de la force de travail à l'être humain. C'est le paradigme de la société conçue uniquement comme système de production. Le don n'y a aucune place, sauf comme défaut, raté du système, qu'il faut s'empresse de corriger et d'éliminer. Au contraire en mettant le don au cœur de la

TROISIÈME PARTIE — LE SENS DU DON DANS LA PARENTÉ

société, on fait entrer l'inattendu, la surprise comme phénomène essentiel aux liens sociaux. On introduit la grâce, dirait le poète; la singularité, l'aléatoire, l'indétermination, l'incertitude, la singularité, dirait le scientifique. Alors que, dans les rapports sociaux analysés par les sociologues des organisations comme Michel Crozier, les acteurs établissent des stratégies qui visent toutes à réduire, voire à éliminer l'incertitude (Crozier et Friedberg, 1977), les acteurs d'un système de don essaient au contraire de créer en permanence de l'incertitude en se libérant mutuellement de leurs obligations. C'est pourquoi le don ne peut pas être théorisé dans le cadre de modèles déterministes. Il faut avoir recours à des modèles non mécanistes, et sous cet angle l'individualisme méthodologique convient tout à fait à l'analyse du don, en tant que modèle qui essaie de penser la liberté.

Il ne s'agit pas de nier la force de l'obligation : si les acteurs essaient autant de libérer le geste du don, c'est bien parce que l'obligation est toujours là, toujours présente, toujours menaçante même, comme une force qui ne pourra jamais être complètement éliminée. Et on est ainsi ramené au paradoxe de Mauss : le don est à la fois libre et obligatoire, et c'est précisément ces deux mouvements contraires qu'il faut comprendre. Dans le don, tout se passe comme s'il y avait une «force naturelle» qui tendait vers l'obligation, force dont les agents tentent de se libérer et de libérer les autres en permanence lorsqu'ils sont en situation ou en état de don. Comment rendre compte de ces deux mouvements dans le don, l'un vers l'obligation, l'autre vers la libération ? Ou encore : d'où vient ce besoin de libérer, et cette tendance à l'obligation ?

On peut émettre l'hypothèse suivante : le geste de don est essentiel à toute société. Mais étant risqué par essence, il est aussi dangereux : le don peut non seulement ne pas être rendu, mais même ne pas être reçu; et «se faire avoir» en donnant affecte plus profondément que de faire une mauvaise affaire. Le don qui échoue engendre la violence¹. Que le don fonctionne est tellement essentiel à toute société qu'elle aura la tentation constante de le rendre obligatoire, de faire des règles, de le «normer», de l'encadrer. Dans les sociétés archaïques, cette obligation prend plus la forme des grands rituels. Dans les sociétés libérales, on tend à transformer le don en droits au niveau macro-social. Guéry illustre magnifiquement cette tendance dans son analyse du passage «du don à l'impôt» (1983). Enfin, dans les petits groupes et les relations primaires, les individus, à l'intérieur de leurs réseaux, et notamment du réseau de parenté essentiel au renouvellement de générations, auront aussi tendance à établir des règles pour s'assurer que le don circule. Mais la multiplication de ces règles entraîne des conséquences négatives, des effets de composition pour rester dans le langage de l'individualisme méthodologique. En fait, la mise en place de règles visant à garantir que le don

¹ C'est l'une des raisons pour lesquelles on a remplacé en partie le don par le marché, par ce qu'on appelait le «doux commerce» (Hirschman, 1977).

existe tend simultanément et dans le même mouvement à détruire le don. C'est pourquoi, au moment du geste, les agents savent bien que le don doit être d'abord «un élan du cœur». Ils auront donc aussi toujours tendance à transgresser les règles qu'ils ont eux-mêmes établies, à faire plus que la règle prévoit; et aussi à libérer l'autre de la règle par des mots et par des «contre-rituels» (c'est trop; tu n'aurais pas dû; c'est la moindre des choses, etc.); à libérer l'autre en permanence de son obligation pour que le don occupe son espace et prenne sa valeur, pour qu'il soit un «vrai» don. Ce rapport paradoxal aux règles, qui n'est pas sans rappeler Rousseau («forcer l'homme à être libre») avait été constaté par Caplow (1984) et il est confirmé par les résultats de cette recherche.

On retrouvera partout cette tension entre obligation et liberté, insoluble, au cœur du don. Cette étrange obligation d'être spontané, tension fondatrice du lien social, devant laquelle le sociologue devra toujours demeurer modeste, reconnaître ses limites et être prêt à donner une place, voire à céder sa place aux autres disciplines des sciences humaines, aux philosophes et aux poètes. Car le don est une expérience qui relèverait plutôt de la rationalité de type axiologique, définie ainsi par Boudon (si on l'applique au don) : X a de bonnes raisons de donner, car ce comportement découle du principe normatif Z, et X a de bonnes raisons de croire en Z. À un niveau général, c'est ainsi qu'on peut comprendre le discours des acteurs exprimant leur foi dans un réseau où les choses circulent et finissent par revenir d'une façon ou d'une autre, une sorte de loi de l'univers ou de la société qui fait que l'on donne parce que l'on veut faire partie de ce système, parce que l'on sent que cela fait partie des conditions pour faire partie de la société. Le sujet du don aurait-il donc tendance à se référer à une conception holiste de la société, à avoir un paradigme opposé à l'individualisme méthodologique ? Nous n'en sommes pas à une contradiction près !

Même après avoir appliqué méthodiquement le précepte de Boudon en nous défiant par principe d'accorder une place illégitime à l'interprétation irrationnelle, et en ayant constaté ce faisant toute la puissance heuristique de ce questionnement, force est de conclure qu'une certaine irrationalité traverse le don, que le don fait partie de ces comportements auxquels on ne peut pas appliquer entièrement l'expression «X avait de bonnes raisons de faire Y, car...». Ce résultat n'est pas la conséquence d'un phénomène de projection du chercheur, mais découle de l'analyse du don lui-même, autant au niveau des comportements des acteurs qu'à celui du discours et des croyances qui les accompagnent. Il restera toujours un résidu dans le don, une folie (admise souvent par l'acteur lui-même comme «raison», au sens de justification de son geste, comme on l'a vu, ce qui n'est pas commun), un excès, une des lois du don étant d'enfreindre les règles que le système social établit à son sujet. Cet excès, cet «extra» (Cheal, 1988) échappera toujours au paradigme de l'individualisme méthodologique, presque par définition. Cette irrationalité étant exigée par le don lui-même, on pourrait conclure à un autre niveau que dans le don

TROISIÈME PARTIE — LE SENS DU DON DANS LA PARENTÉ

il est rationnel d'être irrationnel, ou encore que «X a de bonnes raisons d'être irrationnel lorsqu'il donne, car cela est inscrit dans la logique même du don». Peut-être sommes-nous devant un type de rationalité qu'il faudrait ajouter à la liste, non exhaustive, établie par Boudon.

Quoi qu'il en soit, cette première tentative d'examiner le don à la lumière de ce paradigme permet à tout le moins de montrer que l'on ne conclut pas à l'irrationalité partielle du don pour de mauvaises raisons, celles que Boudon dénonce avec raison¹.

On peut même se demander si on n'en arrive pas à la situation étrange dans laquelle, tout en constatant l'existence de bonnes raisons de donner, autres que celle du retour espéré, on serait dans l'impossibilité d'interpréter ces bonnes raisons dans le cadre du paradigme de l'individualisme méthodologique, soit le paradigme même qui fonde cette hypothèse féconde de la recherche des bonnes raisons. Le sens du don serait différent des bonnes raisons; il dépasserait la recherche de raisons, alors que dans ce paradigme on considère comme équivalentes les expressions «retrouver le sens des comportements» et «rendre compte des raisons d'une action» (Boudon, 1992 : 22). Se sentir dépassé par ce qui passe par nous : telle serait l'expérience du don. Une telle interprétation relève-t-elle plutôt d'une approche phénoménologique ? Pour comprendre cette expérience on se sent à l'étroit dans le paradigme des raisons, ce qui ne signifie pas que l'on plonge dans l'irrationnel, mais dans l'au-delà de la règle, de l'intérêt, de la morale. L'expérience du don oblige à dépasser la dichotomie contrainte-bonnes raisons, l'explication par les bonnes raisons se substituant avantageusement à l'explication par la tradition, ce qui est exact très souvent. Mais tout se passe comme si avec le don la tension obligation-liberté n'était pas une alternative; elle serait au cœur de l'expérience et lui donnerait son sens.

CONCLUSION

Si ce n'est pas le modèle de justice qui prévaut, ni le modèle marchand, dans quelle mesure le modèle dominant actuellement les sciences sociales, l'individualisme méthodologique, peut-il s'appliquer à la circulation du don dans la parenté ? Dans quelle mesure est-il justifié de se poser la question de l'intérêt des acteurs ? Les agents d'un système de parenté optimisent-ils d'une certaine manière leur comportement dans le rapport entre ce qui est offert et ce qui est reçu ? Peut-on rendre compte de ce qui circule dans les réseaux de parenté à l'aide de la théorie des choix rationnels, grille de lecture qui domine actuellement les sciences sociales

¹ À noter que ces mauvaises raisons ne feraient pas de nous des chercheurs irrationnels, puisque si on applique le modèle de Boudon aux chercheurs eux-mêmes, un chercheur peut se tromper tout en étant rationnel (rationalité subjective); mais nous serions sans doute de mauvais chercheurs.

(voir Coleman et Fararo, 1992) ? Telle est la question que nous posons dans ce chapitre à partir du sociologue français qui a le plus contribué à élargir ce paradigme pour l'appliquer à des phénomènes non économiques. Si l'optimisation existe pour les acteurs d'un système de don, on doit d'abord à tout le moins reconnaître qu'elle revêt un sens fort différent, voire un sens opposé à celui que l'on donne habituellement à cette expression dans l'étude des systèmes d'action. Car dans ces systèmes, ou bien elle signifie que les acteurs poursuivent leurs intérêts et prennent les moyens les meilleurs, à leur connaissance, pour les atteindre; ou bien, dans une perspective élargie, empruntant à Crozier et Friedberg par exemple (Friedberg, 1993), elle signifie qu'à tout le moins les acteurs stratégiques visent à réduire leur zone d'incertitude. L'homme est certainement doté, comme le constate Crozier, d'un «instinct stratégique» qui le pousse à réduire les incertitudes dans les situations d'interaction afin d'accroître son pouvoir (Friedberg, 1993 : 210). Mais tout porte à croire qu'il est aussi doté d'un «instinct de donner» qui le porte, dans certaines relations sociales, non pas à réduire, mais au contraire à créer et à maintenir des zones d'incertitude entre lui et autrui, pour donner une valeur aux liens sociaux qui lui tiennent à cœur. C'est la façon la plus précise de distinguer et de mettre en évidence les limites de la rationalité instrumentale appliquée au don. Si limité soit-il dans son calcul rationnel, l'acteur stratégique n'en vise pas moins à réduire les incertitudes afin de gagner. Le rapport de don est différent. L'acteur vise ici la liberté des autres, car elle constitue une condition préalable à la valorisation de son geste. Il tend donc à réduire en permanence chez l'autre tout sentiment d'obligation, même si les obligations sont toujours présentes par ailleurs; il tend à s'y soustraire, d'où la propension à l'excès. Karsenti exprime bien cette idée de façon métaphorique : «la manière dont l'individu est obligé dans le régime du don ne correspond nullement à l'obéissance à une règle, ou à une pluralité de règles fixées au préalable, mais simplement au fait qu'il entre dans un cycle — à la manière dont on entre dans une danse —, qu'il prend place en lui et se trouve emporté dans la dynamique qui l'anime» (1994 : 41). Dans la parenté, ce rythme, cette danse, c'est le cycle de vie et la succession des générations, qui règlent fondamentalement la circulation des choses et des services entre les différents membres, de manière à la fois libre et obligatoire, répétait Mauss avec raison dans son *Essai sur le don*.

Chez l'acteur d'un système de don, l'optimisation consisterait donc, au contraire de l'acceptation habituelle, à maintenir le système dans un état d'incertitude structurelle pour permettre à la confiance de se manifester. Car si le système est certain, ou si l'intérêt suffit pour en rendre compte, la confiance est redondante, comme le montre Orléan (1994). C'est pourquoi les normes, quelles qu'elles soient (justice, égalité, etc.), doivent continuellement être transgressées, changées, dépassées. Il faut que se produise quelque chose de non prévu dans ce qui est obligatoire, ou alors que l'obligatoire ne soit pas perçu comme tel et n'existe que comme une loi

constatée par le chercheur, une loi au strict sens statistique, non au sens moral (Caplow, 1984). On comprend dès lors l'un des comportements de don les plus étranges qui soient à première vue : la négation de l'importance du don par le donateur. Mauss observe en effet que, dans la *kula*, «on donne comme si ce n'était rien» (Karsenti, 1994 : 28). «Le donateur affecte une modestie exagérée», dit Mauss. Mais point n'est besoin d'aller aussi loin. Nos formules de politesse ont le même sens : «de rien», «*de nada*», «*my pleasure*», assurent les donateurs. De cette manière, ils diminuent l'obligation de rendre et rendent le retour incertain. Ils rendent l'autre libre de donner à son tour : «puisque ce n'est rien, mon don n'entraîne pas une obligation de rendre». Comme l'a si bien remarqué Lefort, «on ne donne pas pour recevoir; on donne pour que l'autre donne» (1951 : 1415). Le don n'appartient pas à l'ordre de la nécessité (Boilleau, 1995).

Ainsi, le geste du don exprime les deux composantes irréductibles et apparemment inconciliables du lien social : liberté et obligation, autonomie et indépendance, individualisme et appartenance. Si le lien est minimal, on tendra vers une circulation minimale et immédiate, sans dette. Et inversement. Tout en étant située au cœur du questionnement sociologique de sa naissance à aujourd'hui, cette tension a parfois été traitée de façon étrange par les grands sociologues. Durkheim considère négativement la communauté, caractérisée par une solidarité qu'il juge mécanique, au sens de non libre, les caractéristiques communes des individus conduisant à les «*absorber* dans le groupe, comme la partie dans le tout» (1893 : 154). Pour Durkheim, la contrainte vient nécessairement de la communauté, et la liberté et l'individu de la ville moderne, caractérisée par la solidarité organique. Mais en ville les liens ne sont pas uniquement utilitaires pour autant : on sait l'importance que Durkheim accordait à l'altruisme. Pour Simmel, la modernité urbaine permet à toutes les excentricités individuelles de se réaliser. La ville nous permet «de suivre la loi de notre propre nature — cela est tout de même liberté» (1987 : 72). Park, disciple de Simmel et l'un des fondateurs de l'École de Chicago, renchérit. Pour lui, quand quelqu'un (jeune homme ou jeune femme) arrive en ville, il se passe quelque chose de très profond, et c'est la possibilité de la «pleine et libre expression de ses dispositions innées» (1984b : 126).

Tout se passe comme si les sociologues, pour sortir de la rationalité instrumentale, avaient souvent été entraînés dans une dérive naturaliste et avaient été tentés de recourir à une sorte de matrice fondamentale naturelle propre à chaque individu, que la société traditionnelle tendrait à brimer, mais dont la modernité permettrait le plein épanouissement. Est-il possible de penser cette tension individu-société autrement que comme une opposition société traditionnelle-société moderne, communauté-société, nature-société ? Autrement dit, est-on contraint de sortir de la société pour affirmer l'individu, sa liberté, son indépendance ? Non, si l'on reconnaît que c'est aussi la société qui fournit cette liberté. Des philosophes comme Charles Taylor ont souvent rappelé que pour être libre et indépendant, pour se

singulariser face à la société, il faut le faire socialement, et non pas hors de la société. Car c'est la société qui définit les valeurs qui comptent, auxquelles on est libre de s'opposer et par rapport auxquelles on peut se singulariser. Être le seul membre de la société pourvu de 3237 cheveux ne crée pas un fort sentiment d'individualité, de liberté et d'originalité, du moins dans nos sociétés (Taylor, 1991 : 35). L'appartenance à la société est la condition d'exercice de la liberté, y compris celle de se singulariser et de prendre ses distances de façon significative par rapport aux autres membres du groupe. Seule la société donne un sens libre au geste. Et la liberté qui s'exprime chez les membres des réseaux familiaux est immanente aux liens sociaux et à leur capacité de supporter l'incertitude. Plus le lien est faible et non voulu, plus la norme de circulation des choses se rapproche de l'immédiateté du modèle marchand.

L'observation du don semble conduire à postuler l'existence d'un espace social important que ne saisit pas le paradigme de l'individualisme méthodologique, espace situé entre celui de la tradition et des convenances, d'une part, et celui des bonnes raisons d'autre part; espace qui emprunte aux deux autres sans s'y épuiser et sans en être une pure combinaison. Comment identifier et nommer cet espace relationnel ? Nous suggérerons dans le chapitre suivant que c'est l'espace de la dette.

Chapitre 11

L'espace de la dette ¹

«Celui qui aime [...] a le sentiment de l'incommensurable parce qu'il reconnaît l'infini de sa dette» (Kierkegaard, cité par Boltanski, 1990 : 181).

Si ni l'intérêt, ni la norme de justice, ni une conception élargie de l'individualisme méthodologique ne semblent rendre compte entièrement de la façon dont les choses circulent dans les réseaux de parenté, est-il possible de préciser quelles normes ou quel système de normes organisent cet espace social ? Serait-ce «la norme de réciprocité» (Gouldner, 1960) ? Est-ce l'obligation de rendre qui est fondamentale, comme on l'a si souvent affirmé depuis Mauss ? Il y a une réciprocité restreinte, mais surtout généralisée (Sahlins, 1976) dans le cas de liens aussi proches que ceux de la parenté : sans échanger en vue d'un profit ou en recherchant l'équivalence immédiate, les partenaires s'attendent à ce qu'un service en attire un autre, comme dit le proverbe, et que les transactions s'équilibrent à plus ou moins long terme. Tout en étant présente, cette norme est le plus souvent secondaire. Revenons un instant sur la réciprocité en résumant brièvement les constatations déjà faites à ce sujet.

La distance prise par les membres des réseaux de parenté à l'égard du modèle de la réciprocité peut être illustrée par la transmission intergénérationnelle. Plusieurs recherches ont été faites pour connaître le jeu de la réciprocité entre les générations. On se demande par exemple quelle est l'importance que les parents accordent à l'aide que leurs enfants pourront leur fournir plus tard. On constate que ni la réciprocité à court terme, ni la réciprocité généralisée ne se manifestent de façon évidente, même si elles ne sont pas inexistantes. Ainsi, plusieurs recherches montrent qu'on a toujours besoin de donner à ses enfants, même quand on est vieux. On ne se contente pas de récolter ce qu'on a semé... selon un modèle simple de

¹ Deux articles ont déjà été publiés sur le thème de ce chapitre dans la *Revue du MAUSS* (Godbout et Charbonneau, 1993; Godbout, 1994a). Certaines sections de ce chapitre en sont tirées.

réciprocité généralisée (voir à ce sujet Dwyer, Lee et Jankowski, 1994; Walker, Pratt et Oppy, 1992; Rynning, 1989; Stoller, 1985).

Par rapport à la réciprocité généralisée, si le *sens* des comportements est pris en compte, on se retrouve même parfois devant un modèle en quelque sorte inversé. Nous avons en effet constaté que les parents ne souhaitent pas compter sur leurs enfants lorsqu'ils seront vieux; ils ne veulent pas les déranger, être un fardeau pour eux. Mais les enfants, eux, souhaitent pouvoir les aider le plus possible et espèrent qu'ils accepteront. Au moins un membre de chacun des réseaux rencontrés se dit prêt à accueillir ses parents chez lui, ou à vivre très près d'eux. Il y a donc retour probable ¹, mais non voulu par les éventuels bénéficiaires. Est-ce de la réciprocité généralisée ? Non, car dans la réciprocité généralisée, même si le retour s'étend sur des cycles très longs, l'idée du retour existe chez le donneur au moment où le don est fait : il donne à ses enfants (et d'abord, il a des enfants) parce qu'il sait que plus tard ils vont l'aider, ou dans ce but. Or, nous constatons ici une négation de cette intention, ce qui ne signifie pas qu'il n'y aura pas retour puisque les enfants, eux, en manifestent l'intention. On revient toujours à la nécessité d'interpréter le don selon son sens pour les acteurs et non pas seulement selon l'observation de ce qui circule. On s'aperçoit alors que tout est fondé sur la volonté de donner, et notamment de transmettre, plus que sur celle de recevoir, même si on reçoit. On peut même dire que, le plus souvent, le plus grand don qu'une génération puisse faire à celle qui l'a précédée est de faire fructifier ce qu'elle a reçu (en faisant des études, de l'argent, des enfants, etc.); c'est de le transmettre à son tour, plutôt que de rendre par des services à la génération qui précède.

On a vu aussi que dans la circulation horizontale de l'aide, dans la fratrie, plusieurs principes viennent contribuer à éloigner le réseau du modèle de la réciprocité et de l'alternance : celui des besoins, des capacités de chacun, des goûts, de la réputation de chaque membre au sein du réseau. Un autre principe important est celui de respecter l'indépendance et la liberté de chacun, et notamment de celui qui reçoit. En ce qui concerne les cadeaux, c'est la fête de Noël qui se rapproche le plus d'un modèle de réciprocité restreinte, ce qu'exprime d'ailleurs l'expression courante «échange de cadeaux». Mais on a vu que globalement l'ensemble de ce qui circule à Noël ne correspond pas à cette image courante. Cet échange de cadeaux ne s'applique en fait qu'à une partie de ce qui circule, les cadeaux horizontaux entre les membres de la fratrie de deuxième génération et les affins (beaux-frères, belles-sœurs, etc.), et encore, le plus souvent à une partie seulement des cadeaux qui circulent entre eux. En fait, la plus grande partie des cadeaux qui circulent à cette occasion sont intergénérationnels, et non pas intragénérationnels, et ils sont dirigés surtout vers les enfants. L'ensemble de ce qui circule est donc fort éloigné de la réciprocité. Enfin, en ce qui concerne l'hospitalité, on a vu qu'elle n'est pas inexistante chez les répondants, mais que ces derniers prennent souvent leurs

¹ Le feront-ils ? La question est intéressante, mais la réponse ne modifie pas le raisonnement .

distances non seulement vis-à-vis de l'alternance («comptez pas les tours...»), mais aussi vis-à-vis de cette norme de réciprocité.

En ce qui concerne enfin la conception générale qu'ont les répondants de la circulation du don, on retrouve aussi un modèle qu'on peut certes désigner comme étant un modèle de réciprocité généralisée. «C'est une roue qui tourne.» Mais ce modèle est aussi déterminé par les besoins de chacun à un moment précis au moins autant, sinon plus, que par l'égalité ou l'alternance. Dire : «c'est une roue qui tourne» signifie : «si jamais j'ai besoin à mon tour, il y a aura quelqu'un qui sera là pour m'aider», beaucoup plus que : «j'ai donné tant de services et on me rendra un jour les mêmes». On se situe donc à la limite de la réciprocité généralisée telle qu'elle est définie par Sahlins par exemple.

LA RÉCIPROCITÉ *LIMITÉE*

On en arrive donc à penser que si la réciprocité joue, elle est aussi continuellement déformée, structurée par des principes qui s'en éloignent. Et que ces autres règles tendent à dominer le système de circulation des choses dans les réseaux familiaux. Finch et Mason arrivent à une conclusion similaire ¹.

Mais, alors que ces auteurs ne retrouvent ce pattern de réciprocité limitée que dans certains réseaux, nous avons pu constater que tous nos réseaux adoptent ce modèle à des degrés divers; autrement dit aucun des réseaux observés par nous n'est régi *principalement* par le principe de réciprocité, non seulement au sens de l'alternance et de la réversibilité des positions, mais aussi au sens de l'équilibre à long terme. Cela signifie que, comme nous l'avons montré précédemment, dans tous les réseaux certains membres sont des «donneurs net» et d'autres des «receveurs net» ², pour reprendre l'expression de Finch et Mason; et nous ne discutons pas ici des cas où ce «déséquilibre» cause un problème pour les membres, mais des cas où cette situation est considérée comme normale et ne menace pas l'équilibre et les rapports entre les membres. Finch et Mason, nous l'avons vu plus haut (p. 147), ajoutent que leurs répondants, non seulement n'attendent pas de retour, mais sont d'avis qu'il ne faut pas en attendre (1993 : 135).

¹ «On constate une très grande tolérance vis-à-vis de certaines situations dans lesquelles certaines personnes reçoivent plus qu'elles ne donnent. Cela ne semble hypothéquer l'équilibre entre dépendance et indépendance pour aucun membre du réseau familial» (1993 : 55).

«La caractéristique de cela serait que chacun est prêt à faire ce qu'il peut pour sa famille même s'il risque de ne pas toujours être en mesure d'en faire autant» (1993 : 57).

² Rappelons que nous n'arrivons pas à cette conclusion à la suite d'un calcul élaboré de ce qui circule de part et d'autre, entreprise impossible à réaliser, mais à partir de ce que les membres du réseau affirment concernant les autres membres : à partir de ce que Finch et Mason (1993) appellent la réputation de chacun dans le réseau.

Certes, à la limite, il serait probablement toujours possible pour le chercheur de «construire» un système où les choses tendent à s'équilibrer, de toutes sortes de façons : par exemple en remontant le fil intergénérationnel (il donne beaucoup à ses frères parce qu'il a reçu plus de ses parents); en ayant recours à l'explication psychologique (elle donne beaucoup parce qu'elle se sent coupable de ne pas avoir eu d'enfants); en projetant des intentions dans l'avenir (il donne beaucoup parce qu'il espère hériter). Ou encore par les rapports de pouvoir, les dons des parents ayant pour contrepartie leur pouvoir sur leurs enfants. C'est ce que fait par exemple Déchaux (1994). N'ayant pas réussi à trouver «de réelles compensations» offertes aux parents en échange de tout ce que ces derniers ont donné, il en conclut, sans se fonder sur aucun indice (il n'en existe pas de toute manière dans le type de données quantitatives qu'il traite) : «Ce que les enfants gagnent sur le plan matériel, ils le perdent en termes de pouvoir» (p. 88). Nous trouvons cette interprétation non valide et elle est infirmée par nos données. Comme on l'a vu dans le chapitre sur les aspects négatifs du don, il existe certes entre les générations adultes des rapports de pouvoir qui peuvent conduire à la situation supposée par Déchaux, mais rien ne permet de faire une telle généralisation sans nuance. Certains chercheurs ne supportent simplement pas la vue du don, lorsqu'ils le rencontrent...

Tous ces phénomènes existent, et nous en avons tenu compte lorsqu'ils étaient mentionnés par au moins un des membres du réseau. Cela est conforme à un postulat fait au début de la recherche : le don ne se comprend que par rapport à son sens dans une relation et il est injustifié d'imputer à un comportement de don un sens qui n'a été exprimé par aucun des membres du réseau.

C'est pourquoi nous pouvons affirmer, avec Finch et Mason, que le concept de réciprocité est utile, mais qu'il n'est qu'un point de départ :

Nos données soulèvent des questions que l'on ne peut résoudre entièrement en invoquant l'effet de la réciprocité. Trois points surtout restent en suspens : le degré auquel les membres d'un réseau de parenté peuvent devenir captifs d'un modèle d'échanges réciproques varie d'une personne à l'autre; la valeur matérielle des biens et des services échangés compte parfois moins que d'autres considérations; le pouvoir et le contrôle agissent de manière complexe dans ces échanges, et sont souvent exercés par des gens qui ne sont apparemment pas en situation de pouvoir (1993 : 59) ¹.

¹ Ce résultat est d'autant plus intéressant que dans un ouvrage précédent (1989), Finch centre toute l'analyse sur le concept de négociation, et se situe à l'intérieur de l'alternative État-marché en opposant la règle à la négociation; ce sont les deux clés choisies par l'auteur pour expliquer la circulation dans la famille. Mais dans son dernier livre, écrit avec Mason (1993), elle arrive à la dette positive, et elle sort carrément de la réciprocité.

LES PRINCIPES

Si la réciprocité est limitée, quels sont les principes qui régissent la réciprocité elle-même ? Comme nous l'avons déjà mentionné¹, la circulation de l'aide, des cadeaux et de l'hospitalité est guidée par un ensemble de principes tels que la capacité, le besoin, l'histoire de la relation et la réputation. Nos résultats confirment d'ailleurs ce que Finch et Mason (1993) avaient observé. Il y a une sorte d'équilibre, mais non réciproque au sens de l'ensemble des rapports deux à deux. Les deux règles de la capacité et du besoin sont complémentaires, l'une s'adressant au donneur (la capacité), l'autre au receveur (le besoin). Ces règles tendent à être générales pour tous les types de don, et on les retrouve en particulier dans l'hospitalité, surtout justement lorsqu'elle prend la forme d'une aide plutôt que d'un cadeau. Mais elles s'appliquent plus fortement dans le don sous forme d'aide et de service. La notion de circonstance résume ces deux idées de besoin et de capacité : «La roue tourne de différentes façons... essentiellement on s'aime beaucoup, mais en même temps c'est pas toujours les mêmes qui viennent au secours... c'est selon les circonstances» (C. L.). Illustrons une dernière fois ces deux règles.

La capacité

C'est évident que si je regarde les cadeaux que mon père m'a donnés pour ma fête et Noël et ce que je leur ai donné, je devrais peut-être me sentir en dette, mais je ne me sens pas en dette, moi j'ai donné tout ce que je pouvais... (N. L.)

Le besoin

Les gens nous aident et on ne les aide pas toujours avec la même nature d'aide. On peut avoir eu besoin, un moment donné, d'une aide. Moi j'avais besoin d'aide parfois avec ma fille, j'ai pas pu rendre ça à ma sœur; mais peut-être parce que je l'invitais régulièrement à venir manger chez moi... Ça elle ne me l'a jamais rendu. Mais moi je n'en avais pas besoin et elle c'est de ça qu'elle avait besoin. C'est sûr, tu ne rends jamais exactement de la même manière, parce que les besoins de chacun sont différents, mais je ne dirais certainement pas que les gens que j'ai surtout aidés sont ceux qui m'ont aidée en retour, je dirais certainement pas ça.

Je dirais que, quand j'étais plus jeune, ça me posait beaucoup de problèmes. Ça m'en pose moins, je suis plus philosophe maintenant, et j'ai comme accepté de voir les choses de façon globale et cosmique. Il y a des gens qui m'ont aidée dans la vie, que je n'ai jamais aidés en retour. Par ailleurs moi j'en ai aidé... Ça prend un bagage d'expérience pour arriver à être un peu plus serein à travers ça, alors que quand j'étais plus jeune, quand j'aidais quelqu'un, puis qu'il disparaissait dans la nature et que je ne pouvais pas

¹ Ces principes sont présentés de façon plus détaillée pour chacun des circuits dans la première partie. Ils sont aussi discutés au chapitre sur les normes de justice.

compter sur cette personne-là par la suite, il y a eu des fois que ça m'a blessée énormément. Mais aujourd'hui je pense que je suis dans une phase plus sereine (P. L.).

Celui qui a besoin doit recevoir, qu'il soit capable ou non de rendre, et que sa situation soit temporaire ou permanente; *c'est la principale règle qui explique la circulation de l'aide dans les réseaux*, et qui efface presque la règle d'équivalence, voire celle de la réciprocité. Comme nous l'avons déjà mentionné, les réseaux ont horreur du vide. S'il y a un manque, le réseau a tendance à le combler, sans trop se soucier de savoir s'il y a réciprocité et encore moins équivalence, ce qui ne va pas sans poser certains problèmes parfois pour le receveur ou pour le donneur¹, et ce qui n'est pas sans avoir des conséquences à long terme pour la circulation dans le réseau, lorsque ses membres se sentent incapables de vraiment combler ce vide. Mais le plus souvent ce mode de circulation est bien vécu.

Ces règles concernent surtout l'aide, alors que, comme on l'a vu, pour les cadeaux et l'hospitalité, la réciprocité est contournée ou déjouée plutôt par l'excès et le jeu avec les règles.

NI RÉCIPROCITÉ NI DOMINATION ?

Qu'il y ait excès ou besoin, ces règles ne vont toutefois pas sans problèmes potentiels. Pour les cadeaux et l'hospitalité, comment cet excès essentiel au don et si bien décrit par les anthropologues, à propos notamment du potlatch, ne conduit-il pas à la destruction et à l'incapacité progressive des membres de jouer un jeu qui coûte de plus en plus cher ? Shurmer fait à cet égard un intéressant parallèle entre le don dans les sociétés archaïques et certains rituels actuels :

[Dans une tribu] de la Nouvelle-Guinée, il existe une cérémonie d'échange d'animaux et de coquillages au cours de laquelle on doit faire un don d'une valeur supérieure à celle du cadeau que l'on a reçu. Donner trop peu, c'est insulter l'autre et se déshonorer soi-même. Cette coutume évoque une pratique qui a cours chez nous. Lorsque les femmes se reçoivent à tour de rôle pour le café du matin, non contente de rendre l'hospitalité reçue, chaque hôtesse essaie de faire plus que la précédente. Cela finit par coûter cher, l'inspiration tarit, l'habileté culinaire fait défaut, si bien que ne pouvant plus faire assaut de pâtisseries fines, de cafés exotiques et de tasses artisanales, on se met à désertier et à reprocher aux autres de briser la réciprocité et de chercher la compétition. Ou alors le groupe fixe lui-même des limites, en décidant par exemple qu'on ne servira que des sandwiches ou des biscuits (1971 : 1242).

Dans le cas des cadeaux et de l'hospitalité, les règles servent précisément à réguler ces problèmes : on les transgresse tant qu'il est possible de le faire sans éliminer des joueurs, puis de nouvelles règles définies par les joueurs ramènent le système à la case départ, et sont transgressées à leur tour, et ainsi de suite : le système est cyclique. Cela n'empêche pas les membres qui ont plus de ressources

¹ Voir le chapitre 7 (Le côté sombre du don).

d'offrir davantage, d'être des donneurs nets tandis que d'autres sont des receveurs nets. C'est probablement plus facile dans les réseaux de parenté que dans les réseaux horizontaux décrits par Shurmer (1971), où la dimension agonistique et de rivalité est plus présente.

Le jeu avec les règles est donc une façon de répondre aux dangers inhérents à la spirale de l'excès du don. Mais il est insuffisant. Car dans le cas de l'aide, comment le système empêche-t-il le receveur net de se sentir humilié en permanence, le donneur unilatéral d'abuser de sa puissance ou au contraire de se sentir exploité par le réseau ? Cela se produit souvent, on l'a vu. Mais lorsque cela ne se produit pas, lorsque la situation est jugée normale, souhaitable, sans problème par les membres du réseau, comment évitent-ils ces conséquences : destruction, exclusion progressive des membres, exploitation, domination, humiliation et autres effets pervers de l'«échange inégal», sans réciprocité, si souvent pointés du doigt ? Boilleau a très bien montré qu'un modèle agonistique du don doit être fondé sur la réciprocité. «La réciprocité est capitale [...] Par la grâce de la réciprocité, [les rivaux] sont préservés de toute domination. La réciprocité annihile les risques de domination» (1995 : 155, 191-193). Or nous constatons l'existence de réseaux sociaux à la fois sans domination et sans réciprocité ou, pour parler prudemment, dans lesquels l'absence de la norme de réciprocité comme principe dominant n'entraîne pas de rapports de domination. La question est importante : comment les réseaux de parenté évitent-ils les effets pervers du don sans se fonder sur la réciprocité ? Pour tenter de comprendre comment c'est possible, examinons le discours des personnes rencontrées sur ce thème de la dette, de l'obligation de rendre, de l'importance d'être quitte.

LE REFUS DU CALCUL, DE L'ÉQUIVALENCE, ET D'ÊTRE QUITTE

Il y a d'abord un refus unanime et sans ambiguïté du calcul de l'équivalence chez les répondants. C'est peut-être à cause de la philosophie partagée de ne pas faire de calcul parce que tout s'équilibre avec le temps, sans qu'il soit nécessaire de ne tenir compte que de ceux à qui on a donné ou de qui on a reçu. Alors personne ne se sent en dette ou sent que d'autres sont en dette à son égard.

Je pense qu'il n'y a jamais personne dans la famille qui a jamais regardé pour savoir si le compte était bon de part et d'autre, si la contribution de l'un valait celle de l'autre. Ça a jamais été une question dans la famille (V. L.).

J'haïs ça l'équivalence, donner, recevoir. Les cadeaux, tu m'en donnes un, je t'en donne un... pourquoi il faudrait que ça soit tout égal ? (R. P.)

Est-ce qu'on est quitte une fois dans la vie ? Je pense pas; on est quitte avec qui ? On n'est pas quitte avec le «gars d'en haut», et puis on n'est pas quitte... je sais pas, je veux pas être quitte, je veux pas me casser le ciboulot trop trop (J. A.).

TROISIÈME PARTIE — LE SENS DU DON DANS LA PARENTÉ

Je pense qu'il y a une nécessité de savoir qu'on ne se fait pas rouler [...] parce qu'il n'y a pas nécessairement une équivalence entre ce qu'on a donné... mais plutôt dans la perception, c'est-à-dire que tu donnes à quelqu'un qui ne le redonnera pas avec la même intensité ou pour les mêmes raisons, là tu te fais beaucoup plus avoir [...] l'équivalence, elle se fait dans nos yeux (frère d'ego, E40).

J'ai toujours plus reçu, mais proportionnellement je dirais que c'est pas mal égal (fille d'ego B22).

Sur le refus de l'équivalence, le mot de la fin appartient sans doute à une de nos plus jeunes interviewées :

Y a des gens qui vont donner toute leur vie, pis y a des gens qui vont recevoir toute leur vie. C'est ça qui s'équivaut.

Les répondants qui affirment l'importance d'être quitte sont ceux qui ont le plus de problèmes avec le don, qui considèrent qu'ils se sont fait avoir et ont donné plus que ce qu'ils voulaient donner, et sans reconnaissance.

[Hésitations] Je n'aime pas les inégalités, j'aime ça payer mes dettes, j'aime que les autres payent leurs dettes, que les choses soient balancées, ce n'est pas toujours possible dans l'existence malheureusement.

LE SENS DE LA DETTE : PROPOS AMBIGUS

Si le refus de l'équivalence est évident et sans ambiguïté, par contre, la dette est un des thèmes les plus difficiles pour les répondants, suscitant des commentaires ambigus, voire paradoxaux et même contradictoires, des réflexions étonnantes, qu'il vaut la peine de rapporter en détail.

Je ne pense pas qu'ils me doivent beaucoup, parce que ce que j'ai fait c'était tout à fait normal et puis moi je leur dois... Ce que je leur donne je pense que c'est normal mais je ne considère pas que je leur dois quelque chose, je leur dois en autant que c'est mes filles, je ne peux pas dire que je leur dois, mais c'est comme ça, je leur donne des choses parce que c'est mes filles et c'est normal, c'est pas un dû, si j'avais rien, je ne pourrais rien leur donner, je pourrais leur donner mon amour, ça serait beaucoup, mais disons que je ne pense pas qu'elles considèrent que je leur dois quelque chose et moi je ne considère pas qu'elles me doivent quelque chose, je pense que c'est ça la vie (A. M., à propos de ses enfants).

Je parlais de mon frère tout à l'heure. Je peux dire que je lui dois beaucoup, mais ça n'a aucun effet. Je ne ressens aucune dette; je lui dois beaucoup dans le sens que pour moi ça a une valeur; ça a vraiment de l'importance; mais l'effet sur [moi] dans le sens que je me sens en dette, c'est vraiment comme un don (F. L.).

Il y a mes beaux-parents... ils faisaient beaucoup pour nous deux, je pense... Je leur dois beaucoup; je leur dois pas beaucoup, mais ils ont fait bien des choses (S. L.).

Je ne me sens pas en dette, mais je sens que [ma mère] nous a donné beaucoup, même quand elle avait peu, elle nous en a donné, elle nous a toujours donné le maximum,

mais je ne me sens pas en dette dans le sens que je me sens obligée, mais je trouve que c'est une personne qui a donné beaucoup à ses enfants (G. A.).

Je ne me sens en dette avec personne... je pense qu'à mes parents, je leur dois vraiment tout, je m'aime et c'est grâce à eux; mais je ne leur *dois* rien, je vais voir ma mère parce que c'est ma mère et que ça fait partie de mon monde, de la croyance en la conservation de qui on est, d'aller la voir et de l'appeler, mais c'est pas parce que je lui dois, c'est parce que je dois, je ne lui dois pas, je veux, donc je dois (J.-C. A.).

Cette même personne ajoutera plus loin :

La seule personne avec laquelle j'ai une «dette» — ça représente pour moi me sentir mal —, la seule personne à l'égard de qui je me sens mal, c'est mon ex-femme, oui, je suis encore incapable de la voir cinq minutes après toutes ces années, elle me bouleverse encore parce qu'elle joue le rôle de la femme abandonnée et je me sens coupable, je me sens responsable, alors que je ne le suis pas, j'ai fait de mon mieux.

[Mes parents], je leur dois dans le sens que [...] je pense qu'eux autres ça a été tout naturel, qu'ils l'ont fait, je pense pas que de leur point de vue je leur dois ça [...] ça fait que je ne pense pas que je doive quelque chose, c'est chacun qui fait ce qu'il peut, dans le fond (C. C.).

Dans les faits, je ne le suis pas [en dette avec quelqu'un]; mais disons elle [ma sœur] a tellement été généreuse pour moi, de son amour, de son temps, de son argent, et pour ma fille, parce que c'est comme double; il y a la générosité qu'elle a eue pour moi et celle pour ma fille. Je lui serai éternellement reconnaissante de ça. Je peux lui rendre parce que je l'aime beaucoup, puis je suis très attachée, mais j'ai comme l'impression que je ne pourrai jamais... J'éprouve une profonde reconnaissance et de la gratitude. Et de toujours avoir ça présent à l'esprit et au cœur et... d'être à l'affût aussi, de dire «est-ce qu'il y a une manière dont je pourrais lui faire plaisir», c'est plus ça. C'est plus comme ça. Mais tu sais, je ne peux pas concevoir... mais la vie me le dira, parce que des fois, il y a toutes sortes de tournants dans la vie, peut-être qu'un jour je pourrai lui rendre (P. L.).

En dette ? Non, non c'est pas un sentiment... en dette, non [...] je me sentirais très reconnaissante... Je réalise qu'on m'a gâtée beaucoup, oui, énormément gâtée, trop. Mais en dette comme tel, non. Je suppose qu'on se sent en dette quand la personne te le donne et que tu sens que c'est une relation... qu'on te le donne mais qu'en même temps, on te fait sentir que tu devrais redonner et que tu ne redonnes pas, mais je ne me sens pas comme ça, ou on ne me le fait pas sentir comme ça, ce qui est encore mieux. C'est évident que si je regarde les cadeaux que mon père m'a donnés pour ma fête et Noël et ce que je leur ai donné, je devrais peut-être me sentir en dette, mais je ne me sens pas en dette, moi, j'ai donné tout ce que je pouvais (N. L.).

[Mes sœurs] ont été très généreuses à mon endroit. Pas que je l'ai pas été à leur endroit, mais... ça fait plus longtemps, elles ont onze ans d'avance sur moi, alors j'essaie de leur remettre selon mes moyens avec toute l'attention que je peux y mettre. Je me sens en dette, c'est-à-dire que je leur dois beaucoup. Me sentir en dette... je sais que je leur dois beaucoup dans ce sens-là; pas en dette, c'est-à-dire qu'il faut que je rattrape... Non, je ne pense pas que ça soit comme ça. Je les adore mes sœurs, il n'y a rien que je ferais pas pour mes sœurs (V. L.).

Je ne me sens pas en dette avec personne et Dieu sait qu'ils m'ont tous aidée, je ne me sens pas en dette, parce que je le sais que... ceux qui m'ont aidée, ils l'ont fait de bon cœur (F. S.).

Interprétation

Nous avons longuement insisté sur ce point pour bien faire ressortir la différence entre le sens courant du mot dette aujourd'hui (la dette économique), et la dette de don, ou de reconnaissance (saint Thomas), concept s'appliquant au don. La plupart des répondants éprouvent une certaine difficulté à parler de la dette, mais finalement leur discours est unanime et clair, si on distingue ces deux sens. Au-delà de l'ambiguïté, tous disent : je dois mais je ne suis pas en dette. Comment interpréter cela ? De toute évidence, ils essaient de distinguer les deux sens des mots «devoir» et «dette» : reconnaître avoir reçu d'une part; éprouver un sentiment, une obligation de rendre, comme dans un rapport contractuel, d'autre part. Les répondants, unanimement, acceptent le premier sens, mais rejettent le deuxième lorsqu'ils se situent dans le cadre du don. Dans certains cas précis, ils ont beaucoup reçu sans pour autant être en dette, et c'est ce qu'ils expriment très clairement en distinguant les deux sens ou les deux dimensions de la dette, qui normalement, au sens habituel, vont ensemble : quand on doit, on est en dette, on doit rembourser, sur le modèle du rapport marchand. Unanimement ils tiennent à se distancer de cette interprétation de la dette, tout en admettant devoir, être en dette dans un autre sens. Celui d'avoir reçu, sans pour autant avoir contracté l'obligation de rendre, tout en ayant le désir de donner (la reconnaissance). Ce n'est pas simple, mais c'est ce qu'ils expriment tour à tour. La dette comme valeur positive, comme «joie», parce que le don a été fait «de bon cœur». Cela s'oppose à la dette négative, quand «on se sent mal». Les répondants nomment une dette *positive*, celle qui n'est pas vécue comme dette en un sens, mais comme reconnaissance : on reconnaît avoir reçu beaucoup sans pour autant ressentir une obligation, mais plutôt un désir de donner.

Au-delà de l'excès, et comme alternative à la destruction qu'il est susceptible d'entraîner et aux rapports de domination et d'exploitation, il y a donc une autre voie possible que celle de la réciprocité : la relation peut devenir un rapport de dette positive, souvent mutuelle.

La dette mutuelle positive a parfois été très explicitement exprimée, même s'il nous faut admettre que ce fut peu fréquent. Quelques exemples.

Lui [mon conjoint] il a toujours l'impression que j'en fais plus que lui et moi j'ai toujours l'impression que lui en fait plus que moi, c'est pas pire tant que ça reste de même, je pense qu'on apprécie ce que les deux font (S. L.).

Les deux sœurs, à propos l'une de l'autre :

L. elle fait beaucoup de cadeaux. L., des fois ça me fâche même, ah oui. Elle en fait à tous ses neveux, ses nièces, elle fait beaucoup de cadeaux, puis ce qui me fâche c'est

que je trouve que les gens sont pas vraiment reconnaissants envers elle, face à moi, là, je m'en fous, mais face à L. des fois ça me fâche. Comme il y en a... on dirait qu'ils prennent ça pour acquis : elle est tante, donc elle doit... Mais c'est pas vrai ça, c'est pas parce qu'elle est tante puis qu'elle a pas d'enfant. Elle est obligée d'en faire à tous les petits enfants, à tous ses neveux et ses nièces elle, ça lui en fait un paquet à L., tu sais ça coûte cher pour elle, elle en fait beaucoup de cadeaux, et elle fait des beaux cadeaux pour les enfants, beaucoup beaucoup (G. A.).

G., ben oui, ça n'a pas de bon sens. Bon, l'autre soir, elle est venue souper, j'avais fait trois fois rien, elle arrive, elle a le dessert, au moins deux bouteilles de vin, plus... c'est trop, c'est trop ! G., tout le monde lui dit, elle continue pareil. «Laissez-moi donc faire, moi j'aime ça !». Tu vas avec elle dans un magasin et ses enfants sont là : «Ah maman !». Ben, y sortent avec. Elle est incapable de résister. L'autre jour elle me racontait qu'elle était allée avec sa belle-sœur dans un magasin, que sa belle-sœur a dit ça, pis qu'elle est retournée l'acheter. C'est comme ça. «Elle a trouvé ça tellement beau, je ne peux pas ne pas l'acheter !» G., c'est vraiment comme ça, c'est vraiment un modèle de générosité, à tous les niveaux : temps, famille, amis, argent, pff... recevoir. Elle s'est occupée de mes voyages autant que autant, des voyages déjà de mon beau-frère. Ouais, G., j'y arrive pas à la cheville quoi ! Non, non, mais c'est vrai (L. A.).

Enfin, la séquence suivante montre comment on passe d'un état problématique de dette à celui de dette mutuelle positive. C'est autour des activités matinales qu'une situation potentiellement conflictuelle s'est progressivement mise en place dans ce couple. Voici comment elle s'est résolue :

Elle — Je trouvais qu'il y avait un déséquilibre, parce que le matin je me levais toujours... je faisais le petit-déjeuner et le lunch de notre fille et lui, il n'était pas capable de se lever le matin... Après de multiples discussions, on a fini par trouver une façon d'équilibrer. Ce qui fait que moi je ne me considère plus lésée. C'est lui qui fait le lunch de notre fille, la veille au soir. Et il fait le mien en plus, c'est formidable ! C'est trivial, mais ses lunchs, c'est vraiment sophistiqué, c'est plus que ce que je faisais. Tout le monde m'envie au bureau.

Lui — On a même trouvé un truc cette année... qui est super. Moi j'ai horreur d'avoir à me lever le matin, j'ai surtout horreur d'être pressé. Alors on a convenu, je ne sais pas trop comment on en est arrivé à trouver ça, mais ça nous satisfait ben tous les deux. Moi je fais les lunchs, mais je les fais le soir, avant de me coucher. Ça me permet de faire des beaux lunchs, plus élaborés que tu peux faire le matin. Et le matin, je suis sans responsabilité autre que celle de m'occuper de moi-même. Ça fait l'affaire de tout le monde. Mais concrètement elle en fait plus que moi, parce qu'elle fait beaucoup plus de soupers... elle est bien contente des lunchs mais moi je trouve que c'est ben moins compliqué faire le lunch que faire le repas, en tout cas pour moi c'est moins compliqué.

L'intérêt de ce cas ne se situe pas seulement dans la résolution du problème, mais dans l'attitude de chacune des personnes impliquées à la suite de cette résolution. Le nouvel arrangement est un élément caractéristique de l'état de dette positif qui règne dans cette famille : celle qui profite des lunchs qu'elle n'a pas à préparer est enthousiasmée par la qualité de ces derniers et considère que c'est beaucoup plus

que ce qu'elle attendait et que ce qu'elle faisait elle-même antérieurement; celui qui les fait dira que c'est bien peu par rapport à ce que sa conjointe fait par ailleurs. Les deux reçoivent plus qu'ils ne donnent. Après un processus de négociation fondé sur le principe de l'équivalence, le résultat est un rapport de dette mutuelle positif qui échappe à l'équivalence et fait que chacun considère recevoir plus qu'il ne donne, notamment parce que l'un des partenaires en fait plus que ce que la négociation exigeait. C'est une belle illustration du jeu sophistiqué entre les différents modèles de circulation des choses et des services.

La dette positive existe lorsque le receveur ne perçoit pas chez le donneur l'intention d'endetter le receveur par son geste, ce qui est étroitement lié au plaisir d'être en dette, élément essentiel de l'état de dette positif. Ou encore lorsque le donneur a déjà reçu dans le plaisir du receveur (Sénèque). Comme toujours dans le rapport de don, le critère n'est pas absolu. Ainsi, une répondante ne perçoit pas chez ses parents l'intention de demander qu'elle leur rende, mais se sent coupable quand même : «ils ne me font pas sentir que j'ai des dettes envers eux, c'est moi qui aimerais pouvoir donner plus que ce que je donne». Elle est en état de dette négatif.

Constatons encore une fois qu'on ne comprend pas le don sans faire appel à l'intention, et surtout à l'intention telle que les autres la perçoivent. C'est ce que Finch et Mason (1993) appellent les réputations dans les réseaux. Il ne s'agit pas des intentions vraies ou profondes des agents, mais d'une relation sociale, du sens donné par les acteurs aux gestes des autres et aux leurs. Pour comprendre le don, le sens est essentiel. Mais il ne faut pas s'enfoncer dans le piège du «vrai» sens. Comme le disent Finch et Mason, «il importe davantage de savoir comment les gestes des uns sont présentés aux autres et comment ceux-ci les interprètent, que d'essayer de comprendre ce que les seconds «espèrent vraiment» ou, plus généralement, «pensent vraiment» (Finch et Mason, 1993 : 137).

L'ÉTAT DE DETTE

Négatif

La réciprocité limitée qui a été constatée tout au long du rapport conduit à prendre au sérieux ce discours sur la dette, à chercher à le comprendre et à y discerner deux dimensions contradictoires qui, une fois isolées, permettent d'interpréter de façon beaucoup plus claire le discours des répondants. Suite à un examen des limites, théoriques cette fois, de la notion de réciprocité, Bloch, Buisson et Mermet (1989) avaient eux aussi suggéré de concevoir le don à partir du concept de dette. Plusieurs auteurs reconnaissent souvent l'état de dette, mais ne le voient que négativement. Tout d'abord, dans le cadre du modèle marchand de l'équivalence, la dette est, presque par définition, une chose dont il faut se libérer. «Dans ce jeu infini de la circulation d'équivalences, être un individu revient à ne rien devoir à personne» (Berthoud, 1994 : 53). La liberté moderne est

essentiellement l'absence de dette. «Le couple constitué par l'individualisme et l'économie néoclassique essaie de fonder l'éthique du comportement de l'homme n'ayant aucune dette envers quiconque. Ce qui fonde la revendication de cette théorie d'être reconnue comme le discours de la liberté» (Insel, 1994 : 88).

Plusieurs auteurs adoptent implicitement cette position vis-à-vis de la dette, même lorsqu'ils l'appliquent aux rapports non marchands. Ainsi, Dandurand et Ouellette considèrent la dette comme uniquement négative et menaçant l'indépendance :

On doit concevoir le soutien comme ayant un double visage : un côté positif pour l'aider, l'assistance [...]; un côté négatif pour l'aider, dans la mesure où le don peut constituer une dette pour le bénéficiaire, peut renforcer l'interdépendance [...] réduisant ainsi l'autonomie [...] suscitant même une ingérence qui [...] peut donner lieu à du contrôle et de la surveillance (1992 : 77-78).

De même, Bloch, Buisson et Mermet (1989) formulent une critique pertinente de la notion de réciprocité et sont parvenus à voir la circulation intergénérationnelle des choses dans la famille dans le cadre de ce qu'ils appellent une dynamique de la dette, qu'ils considèrent cependant surtout au sens que chacun estime donner aux autres plus qu'il ne reçoit (voir la bibliographie).

Il ne s'agit pas de nier l'existence et l'importance de la dette négative, mais d'affirmer que cela n'épuise pas la notion de dette exprimée par les répondants, et qu'il existe aussi un état de dette positif, où chacun pense recevoir plus qu'il donne.

La dette positive

C'est un système de dette dans lequel le *rendre* se dissout comme principe au point qu'à *la limite*, dans ces relations, on ne rend plus, on donne seulement; ou au contraire on est toujours en train de rendre, l'important ici étant que la différence entre rendre et donner s'estompe et n'est plus significative. On pourrait poser que l'état de dette positif émerge lorsque le receveur, au lieu de rendre, commence à donner à son tour¹. Les mots «à son tour» sont peut-être même de trop, à cause de

¹ On en arrive même à des paradoxes, comme chez Derrida (1991) qui croit le don impossible. S'il arrive à une telle conclusion, c'est peut-être parce qu'il conserve dans sa vision du don un élément essentiel du modèle économiste, dans le moment du rendre. Il en parle toujours comme de restitution, remboursement, acquittement, etc. (p. 25 et suivantes, et ailleurs), pour dire ensuite que ce n'est pas un don, ce que font aussi les économistes à leur manière pour nier l'existence du don. Jamais il ne dit que, dans le don, rendre est aussi un don et donc qu'il ne s'agit pas d'acquiescement, de restitution, etc. Ce n'est que lorsqu'on a reconnu cela qu'on peut commencer à essayer de penser le don sans retomber dans le modèle marchand. Or, Derrida semble ne le reconnaître nulle part clairement. Voir surtout, p. 26-27, son point de départ, comme il dit, dont on pourrait reprendre presque chaque affirmation dans ce sens. Et si on tient compte de cela, et aussi de l'implicite, notion qu'il n'utilise pas, on peut en arriver à penser non pas «qu'il n'y a plus de don dès que l'autre reçoit» (p. 27), mais qu'il n'y en a plus dès que l'autre *rend* au lieu de *donner à son tour*.

leur référence à l'alternance encore une fois. On passe de l'obligation de rendre au désir de donner.

Lorsque ce principe devient dominant, le don existe, sans que les autres principes disparaissent dans tout ce qui circule. Mais ils tendent à être envahis par lui. C'est le jeu simultané de ces différents principes qui spécifie avec le temps, pour chaque réseau et en constant changement, ce qui est dû et ce qui est don, ce qu'il est légitime d'attendre, ce qui à la limite peut même être demandé, comme aussi ce qu'il est illégitime de demander, et ce qui arrive en plus comme un don. Plus ce principe de la dette prend une place importante, plus la relation atteint un état différent. C'est ainsi que nous en sommes arrivés à l'idée d'*état d'endettement mutuel positif* : dans cette situation, il est impossible de savoir qui est le débiteur et le créancier; chacun a tendance à croire qu'il doit mais n'en est pas malheureux et n'a pas envie d'être quitte; ce n'est plus une préoccupation. Plusieurs auteurs, spécialistes de la famille, expriment plus ou moins cette idée :

Les intéressés sont incapables de savoir à un moment donné et surtout dans le cours du temps s'ils sont créanciers ou débiteurs (Pitrou, 1992 : 232).

Les gens ne paraissent pas s'inquiéter de faire le compte pour savoir s'ils sont donneurs nets ou receveurs nets face à leur parenté. Ils peuvent avoir le sentiment qu'au bout du compte les contributions s'équivalent, mais ce qu'ils souhaitent surtout, c'est que chacun soit prêt à faire profiter les autres de ses habiletés (Finch et Mason, 1993 : 55).

On ne craint pas la dépendance mutuelle; au contraire, la dette sociale [...] peut être bien accueillie. Si on l'éprouve, on ne cherchera pas à la supprimer au plus tôt; idéalement, on préférera échelonner les cadeaux, de manière à ne jamais réaliser un véritable équilibre (Belk et Coon, 1993 : 403).

Dans d'autres secteurs ou dans le cadre d'une réflexion plus générale sur les rapports sociaux, d'autres auteurs arrivent à des conclusions similaires. Ainsi Serge Latouche écrit (à propos des rapports urbains en Afrique) : «L'attitude générale est le sentiment de devoir beaucoup à ses reliés plutôt que celui d'être un créancier qui se fait toujours avoir» (à paraître). Dans «Le don mauritanien» (1993), on lit : «Les "comptes" continuent à courir, sans que personne ne sache très bien qui est le débiteur de l'autre» (p. 124); «dans les domaines où le don se déploie, les liens de *bienveillance* sont assez forts pour que *normalement*, chacun estime avoir reçu plus qu'il n'a donné. La chaîne du don renforce ainsi le sentiment réciproque de la dette» (p. 134; souligné par Latouche). Piaget aussi parle de cette norme :

On ne réclame jamais tout son dû et on ne paye jamais toutes ses dettes : la circulation des valeurs sociales repose au contraire sur un vaste crédit, perpétuellement entretenu, ou plutôt constamment effrité par l'usure et l'oubli mais constamment reconstitué (1977 : 110).

Enfin Gouldner, dans son article célèbre sur la réciprocité, souligne l'existence de «mécanismes qui amènent les gens à *rester* en dette et les *empêchent* de rendre

tout ce qu'ils doivent [...] de sorte qu'on ne sait plus très bien qui a une dette envers qui» (Gouldner, 1960 : 175; souligné par lui).

Voilà l'idée essentielle de la dette mutuelle positive, et l'interprétation que nous proposons des extraits d'entrevues cités plus haut, ainsi que des difficultés et ambiguïtés des répondants par rapport aux deux conceptions de la dette. L'extrait suivant, déjà cité, l'exprime clairement. Est-il important d'être quitte, demandions-nous. Cet homme répond, à propos de sa jeune sœur qui vient manger chez lui :

Peut-être que je comprends mal la question. On l'est quittes. Une fois elle vient parce qu'elle en a envie, mais peut-être qu'une autre fois, c'est moi qui ai envie qu'elle vienne. On est quittes, on s'est vus deux fois, selon son besoin et selon le mien. C'est pas de la bouffe, ça ne se calcule pas... Est-ce que je m'exprime clairement ?

On constate dans cette réaction un refus du modèle de l'alternance, qui est même ridiculisé. «Si vous voulez absolument de l'alternance, je vais vous en trouver !», nous dit-il. La manière même de ridiculiser le modèle de l'alternance est très instructive : le répondant en appelle à un autre principe, celui du besoin, affirmant que la circulation de l'hospitalité entre sa sœur et lui doit répondre au principe de l'envie et du besoin de chacun plus qu'à tout autre principe. On est alors en état d'endettement positif. Autrement dit on n'est jamais quitte, on est en état de dette, et on n'essaie pas de s'acquitter de ce qu'on doit. Telle est l'idée essentielle de la dette mutuelle positive, notion qui nous semble indispensable pour rendre compte du sens de la circulation des choses dans la parenté.

DES OBJECTIONS ¹

On peut soulever des réserves à l'égard de cette conception du rapport de don en tant que relation tendant vers l'état de dette, où l'on se perçoit comme recevant plus que donnant, où l'on est continuellement en train de rendre sans jamais être quitte, car on ne rend pas pour être quitte ni même pour assurer l'alternance, mais afin de répondre aux besoins de l'autre, sans être purement altruiste, car chacun a confiance et sait que les choses circulent et vont revenir si nécessaire.

Une première objection tient à la conception courante de l'évolution individuelle normale : de la naissance à la maturité, on passe du statut de donataire à celui de donateur, et l'état normal, mature, le «stade de croisière» du don est donc celui où on donne plus que l'on reçoit et non l'inverse. Comme on l'a vu (chapitre 6), ce schéma habituel inclut les stades suivants :

- on commence par recevoir, par n'être que receveur, et d'abord on reçoit la naissance, la vie, l'existence;
- puis on commence à donner;

¹ Cette section doit beaucoup à des discussions que nous avons eues avec Françoise Bloch, à Montréal, en 1994.

— puis on donne plus que l'on a reçu; notamment on donne à ses enfants ce que l'on a reçu et on essaie même de donner ce que l'on n'a pas reçu et qui a manqué.

Dans ce modèle, l'idée que l'on reçoit plus que l'on donne renvoie à des sujets immatures, demeurés au premier ou au deuxième stade du don, et non pas à un état vers lequel les membres d'un système de don pourraient tendre.

Une deuxième objection concerne la dynamique du don elle-même, par opposition à celle du marché. Une des règles de cette dynamique est de rendre plus que l'on a reçu. Tous les grands auteurs classiques insistent sur cette caractéristique, de Sénèque à Mauss en passant par saint Thomas. La situation normale du don serait donc : on donne plus qu'on reçoit, et non pas l'inverse. Le principe de la dette mutuelle positive (où l'on reçoit plus qu'on ne donne) irait donc contre une des règles de base de la circulation du don, celle de l'excès, dont on a vu l'importance. Dans ce contexte, dire que l'on reçoit plus que l'on donne doit conduire à vouloir rendre plus qu'on a reçu, dans le cadre d'une règle de réciprocité excessive bien décrite par Boilleau, pour qui «la réciprocité est capitale. Par la grâce de la réciprocité, les adversaires préservent les personnes de toute domination» (1995 : 193). Sinon le don reçu entraîne un état de culpabilité ou de domination du donateur sur le donataire, et doit être considéré comme une perversion du don par rapport à ses principes habituels de fonctionnement. Ainsi envisagé, il est vrai que le principe de la dette mutuelle positive entre en contradiction avec la règle très importante qui consiste à donner plus que l'on reçoit.

Comment résoudre cette contradiction, et cette autre objection provenant du modèle de l'évolution individuelle normale ? En ce qui concerne cette dernière, on peut penser que la notion d'état de dette mutuelle positive ne s'applique pas à l'évolution individuelle, mais à la relation. Quant à la contradiction entre la règle qui prescrit de rendre plus et l'état de dette mutuelle positive, on peut faire l'hypothèse que cette dernière ne s'applique pas à une séquence déterminée de don-contre-don, mais plutôt à un état de la relation qui dépasse la transaction immédiate. Il faut peut-être distinguer la temporalité, les *séquences*, de l'*état* des personnes. Le passage à l'état de dette serait une sorte de saut, de dépassement de la temporalité linéaire. Explicitons ces idées en commençant par le principe de rendre plus qu'on a reçu, et envisageons d'abord le cas du don réciproque (A-B), avant d'aborder la transmission (A-B-C).

Dans une séquence donnée, isolée, avec un début et une fin — la plupart du temps arbitrairement découpée pour les nécessités de l'observation —, A reçoit quelque chose de B et B lui donne ensuite quelque chose en plus, et ainsi de suite. C'est le modèle de l'alternance et de la réversibilité, dans lequel chacun est à son tour donateur et donataire. Mais si cette séquence est projetée sur le long terme, elle conduit à une contradiction qui n'est nulle autre que celle du potlatch : si chacun donne chaque fois plus, à chaque séquence, cela devient de plus en plus énorme,

infini, impossible, et conduit à la destruction systématique. «La récompense qui surpasse le bienfait est comme un bienfait nouveau exigeant une récompense qui le surpasse, et ainsi de suite, à l'infini» (saint Thomas). Comment éviter cela ou comment résoudre cette nouvelle contradiction, inhérente cette fois à la règle de donner plus qu'on a reçu ?

On a vu qu'une façon de le faire est de jouer avec les règles et de revenir à la case départ lorsque l'excès conduit à l'élimination des joueurs. Mais une autre, plus permanente, est précisément de supposer que les deux partenaires finissent par atteindre un état où ils considèrent avoir tellement reçu de l'autre qu'ils ne pourront jamais vraiment rendre : même si, dans une séquence précise, ils donnent plus que ce qu'ils estiment avoir reçu, de toute façon ce sera moins que ce qu'ils ont globalement reçu de l'autre. «Je lui dois tellement», entend-on couramment. L'état de dette mutuelle positive serait donc une façon de dépasser la contradiction inhérente au modèle du don réciproque agonistique décrit par Boilleau. Les partenaires cessent de rendre plus à chaque tour et atteignent un état qui caractérise peut-être les Paisibles, catégorie peu élaborée par Boilleau, qui centre tout son modèle sur le don agonistique et donc sur la réciprocité.

Cet état peut être vu comme un des stades faisant partie d'un modèle différent du modèle de l'évolution individuelle de l'enfant vers l'âge adulte. Et nous en arrivons à la première objection concernant le modèle de l'évolution de l'individu depuis sa naissance. Parallèlement à ce modèle basé sur la chronologie *individuelle*, où l'on est successivement receveur et donneur, donataire et donateur, il y a un modèle *relationnel* qui distingue trois états possibles de la relation :

1. celui où les partenaires croient donner plus que ce qu'ils reçoivent;
2. celui de la réversibilité des positions, où les statuts de donneur et de receveur alternent;
3. celui où les partenaires reçoivent plus qu'ils ne donnent.

Illustrons ces trois états par un dialogue imaginaire, mais familier : celui d'un couple à propos des tâches domestiques.

1. Les deux estiment avoir donné plus que reçu.

- C'est à toi de faire la vaisselle.
- Pas du tout. C'est toujours moi qui la fais; encore hier, justement...
- Hier peut-être, mais en général c'est toujours moi.
- Oui mais moi je fais autre chose.

Chacun croit en faire et en donner plus que l'autre. Les deux sont en état de dette mutuelle négative, ou encore en réversibilité négative des positions. On entend souvent aussi : «Il pense que tout lui est dû», variante extrême de : il pense avoir

donné plus qu'il n'a reçu. Car alors «il» a tendance à croire que tout lui est dû : il n'est pas vraiment dans un rapport de don.

2. Réversibilité positive, alternance des positions.

- Je crois que c'est à ton tour de faire la vaisselle.
- Oui tu as raison.

C'est un dialogue rarement entendu dans les faits, car cette réversibilité fonctionne plutôt à l'implicite (et non à l'inconscient). Mais c'est le modèle sous-jacent, la façon dont elle serait exprimée si elle devait l'être.

3. Dette mutuelle positive.

- Laisse, je vais faire la vaisselle, tu l'as encore faite hier.
- Pas question, c'est toujours toi qui la fais, et puis de toute façon tu t'occupes tellement d'autre chose, laisse-moi au moins faire cela.
- Mais non, qu'est-ce que tu racontes, etc.

Dans cet état chacun s'éloigne de la dette non seulement au sens économique (dette que l'on règle en remboursant et en étant quitte), mais aussi au sens psychologique (autre aspect qui se règle au moment où on devient quitte). On s'en éloigne même au sens habituel de la théorie du don appliquée à des séquences où chacun rend alternativement plus que ce qu'il a reçu et change ainsi de position. L'atteinte de l'état de dette conduit à sortir de la logique des positions alternées et à accéder à un autre stade, le stade le plus éloigné de la réciprocité.

Si on envisage les choses à partir de l'échange marchand, il y aurait donc trois cas de figure :

- 1) la réciprocité, tendant vers l'équivalence;
- 2) l'alternance des positions de donneur et de receveur, où la règle est de rendre plus que l'on reçoit. C'est le modèle le plus courant, et il est sûrement fondamental pour la plupart de nos rapports sociaux¹; il s'y joue des rapports de pouvoir, de domination, etc. C'est dans cet état de dette alternée que se posent le plus de problèmes, que la dette peut être anxiogène et source de conflits, de stratégie, etc. (Sherry, McGrath et Levy, 1993);

¹ Mais il y a également un jeu constant avec ce modèle de l'alternance; même lorsqu'il est présent, il y a une prise de distance vis-à-vis du modèle. «Comptez pas les tours, on n'est pas sorteux», disent les Québécois aux amis qu'ils viennent de recevoir et qui sont sur le point de s'en aller. Qu'expriment-ils ainsi ? «Je sais que c'est l'alternance qui est la règle, mais pas avec nous, vous n'avez pas à la respecter avec nous, etc.». Le jeu avec la règle, quelle qu'elle soit, est une règle fondamentale du don, et l'importante règle de l'alternance et de la réversibilité des positions n'y échappe pas, parce qu'une autre règle, une méta-règle, veut que l'on personnalise la relation et que pour cela on enfreigne les règles sans nier leur existence. L'existence de la règle facilite la personnalisation de la relation en permettant l'infraction.

- 3) mais il peut arriver un dépassement de ce stade où on ne fera que jouer avec la règle de l'alternance. Il est alors possible d'accéder à l'état de dette mutuelle : les partenaires (deux ou plus) sont en permanence donneurs et receveurs. C'est le passage à l'état de dette mutuelle positive. Le don ne consiste plus alors à passer du statut de donataire à celui de donateur dans une boucle sans fin, comme au stade précédent de la réversibilité des positions. Dans cet état, qui sort de la temporalité linéaire et de la logique du toujours plus, il ne s'agit plus de donner plus, mais de donner *le plus possible*, étant entendu que de toute façon on donne moins, que l'état de dette est impossible à supprimer et que cela ne constitue pas un problème pour les partenaires. Bien au contraire, cet état est jugé souhaitable et privilégié. «On ne craint pas la dépendance mutuelle; on peut au contraire souhaiter la dette et le lien opéré par la rencontre des personnes à travers le don qui les prolonge ¹» (Belk et Coon, 1993 : 403). Ce dernier élément est essentiel : c'est la grande différence par rapport à un état de dette séquentiel auquel il faut répondre en rendant plus. C'est seulement lorsqu'elle est jugée désirable par les partenaires, lorsqu'elle est voulue (c'est ce que nous entendons par l'adjectif «normal») que la dette devient mutuelle et positive; quand elle n'est plus *obligation de rendre* pour diminuer le poids (et à la limite s'acquitter ou rendre l'autre redevable), mais *désir de donner* le plus possible. Dans cet état chacun ne rend plus, il donne. C'est un état de confiance mutuelle qui autorise un état de dette sans culpabilité, danger, inquiétude, ni angoisse. Cet état se reconnaît au fait que la dette devient libre, sans obligation à la limite : il y a dette *et* liberté. L'état de dette face au partenaire n'est plus craint, il est valorisé.

Cet état de dette mutuelle à deux peut être étendu à un réseau beaucoup plus grand qui, à la limite, inclut le cosmos ou dieu. «Ça se perd dans l'univers», dira une répondante. «On n'est jamais quitte avec le Gars d'en Haut», affirme un autre. Jamais je ne pourrai rendre tout ce qui m'a été donné, mais je donne à mon tour pour faire partie de cet univers, pour en être. On ne donne jamais plus que l'on reçoit, on donne le plus possible, on est dans un état de dette positif. C'est la confiance en l'univers, qui s'oppose à la méfiance, à la peur de se faire avoir, la peur de donner toujours plus qu'on ne reçoit. C'est l'accès à l'universel par une voie opposée à celle de l'utilitarisme qui rend tout équivalent et rend donc impossibles les relations uniques (Caillé, 1994 : 20-21).

Dans l'état de dette, les donneurs font une sorte de saut qualitatif. Ils échappent au principe de l'alternance dans le temps pour accéder à un autre principe qui se caractérise précisément en tant qu'état où le temps ne joue plus. Les donneurs sortent du temps et atteignent ce que saint Thomas d'Aquin appelle la dette de

¹ Littéralement : par la superposition des moi étendus. La phrase se lit : «Mutual dependence is not feared; instead, social indebtedness as well as bonding *through the overlapping extended selves* may be welcome» NDLR.

reconnaissance : «La dette de reconnaissance est la conséquence et comme l'expression d'une dette d'affection, dont personne ne doit désirer être quitte».

Nous ne sommes pas en présence d'une évolution linéaire d'un stade à l'autre. Ce sont trois états qui peuvent être utilisés pour caractériser chaque réseau et chacune des relations qui le composent. Il faut par ailleurs reconnaître que la majorité de nos relations de don ne se situent pas dans cet état, qu'il y a constamment passage d'un état à l'autre avec la même personne et que les rapports de don se situent le plus souvent quelque part entre ces deux types extrêmes que constituent la réciprocité d'une part, l'état de dette d'autre part. L'état de dette mutuelle positive est le plus souvent un horizon, ou un état qui peut parfois être atteint, précieux et toujours fragile. Ainsi, la relation de couple peut commencer par un stade quasi marchand d'échange réciproque et progresser vers un état de dette mutuelle positive. Mais elle peut également commencer par un état de dette mutuelle intense : «on se doit tout», «c'est le coup de foudre», et évoluer vers d'autres stades. Sans éliminer les autres modèles, nos résultats conduisent à la nécessité d'ajouter cette notion d'état de dette positif pour rendre compte du sens des systèmes de circulation des choses dans les réseaux de parenté.

Par ailleurs, il n'y a pas de contradiction avec le modèle qui fait passer l'individu de receveur à donneur depuis sa naissance, s'il est admis que c'est un modèle chronologique qui s'applique à l'évolution normale d'un individu. Modèle tiré de la psychologie, il est individuel, alors que le modèle des états s'applique aux relations; il définit des types de relation, et non pas des individus. L'état de dette désigne l'état d'un rapport entre deux individus ou plus. Certes, il faut que les individus aient atteint une certaine maturité personnelle pour connaître l'état de dette mutuelle positive; et inversement, l'état de dette négative caractérisera probablement des relations entre individus qui en sont encore, sur le plan affectif, à un stade où ils ont besoin de recevoir, où ils sont en manque de réception et ont peur de se faire avoir. Mais ce sont deux modèles différents et non contradictoires. Ils sont plutôt complémentaires.

LA DETTE ET LES AUTRES NORMES

Le principe de la dette relève de la logique du don. Il met en action des règles différentes et plus complexes que celui de la justice ou que les règles du marché : don de reconnaissance, respect de la liberté du donateur, de son «indépendance», transgression des règles sous la forme de l'excès.

Dans les rapports entre donneurs et receveurs, le rapport à la dette (dette positive ou négative, dette accueillie ou refusée absolument) tend à être plus important que la norme de justice. Autrement dit, il y a un continuum qui va du degré minimum de relation ou d'engagement dans une relation au degré maximal, continuum différent de celui qui va du juste à l'injuste. Car ce rapport met en jeu

l'ensemble de la personne, la personne totale dans ses rapports directs aux autres, c'est-à-dire sans l'intermédiaire d'un tiers comme on l'a vu avec la norme de justice. C'est pourquoi aussi la règle est là pour être transgressée, dans ce lieu de la synthèse pratique individu-société, liberté-obligation. Notre rapport à la société passe certes par des normes extérieures comme celle de la justice et du devoir. Mais ce lien est insuffisant, et ce n'est pas le plus fondamental, comme l'avait noté Durkheim. «Le philosophe Kant a essayé [...] de ramener l'idée de bien à l'idée de devoir. Mais c'est une réduction impossible» (1992 : 615). «Il faut que la morale nous apparaisse comme aimable [...] qu'elle parle à notre cœur et que nous puissions l'accomplir même dans un moment de passion» (*ibid.*). «En agissant moralement, nous nous élevons au-dessus de nous [...] Il y a quelque chose qui nous dépasse [...] nous nous arrachons dans quelque mesure à nous-mêmes» (p. 615-616). Cela correspond parfaitement à l'expérience du don décrite par les agents sociaux. L'expérience du don est fondamentalement différente, comme rapport social, de l'expérience de justice, et c'est ce principe qui nourrit les rapports donateurs-donataires dans les réseaux de parenté, principe qui peut jouer positivement ou négativement, sans pour autant basculer dans le régime de la justice (Boltanski, 1990).

À l'instar de Durkheim à propos de la morale, on peut facilement conclure ici que le rapport de don est un moment privilégié où la société se manifeste en nous de façon immanente, où le lien social est en effervescence. Il est alors normal que le don soit une expérience où on est dépassé par ce qui passe en soi; mais l'agent n'est alors pas nécessairement pour autant dans une situation où il ne peut pas accéder au vrai sens de son action (comme on a souvent tendance à le penser : voir à ce sujet Boltanski, 1990 : 49). Le don serait une expérience sociale fondamentale au sens littéral que nous expérimentons les fondements de la société, de ce qui nous rattache à elle au-delà des règles cristallisées et institutionnalisées comme la norme de justice. Nous la sentons passer en nous, ce qui crée un état psychique particulier. C'est ce que Mauss appelait un fait social total. Une expérience qui concrétise la tension entre individu et société, entre liberté et obligation, comme le montre Karsenti (1994). Une expérience où la société est vécue comme communauté. Cela n'exclut pas la présence de règles, mais implique un rapport aux règles différent de celui qui est associé à la norme de justice.

L'ÉMERGENCE DES NORMES

Rien d'étonnant, pourrait-on remarquer, puisque nous traitons des liens familiaux, dont Tönnies faisait le type même de l'institution sociale relevant du modèle de la *Gemeinschaft*. Comment ne pas retrouver cette priorité de la norme de don sur la norme de justice dans les réseaux de parenté ? Mais alors les membres de ces réseaux devraient se situer à mille lieues des valeurs individualistes. Or, c'est tout le contraire qui est vrai : autonomie, indépendance, liberté, respect de l'autre

sont devenus des normes essentielles dans les réseaux de parenté, comme tous les chercheurs le constatent (Pitrou, 1994). Les volontés individuelles ne sont pas absorbées dans la volonté collective, pour parler comme Durkheim décrivant la solidarité mécanique. Le «culte de l'individu» (Durkheim, 1893) a bel et bien pénétré, envahi la famille. Il est effectivement devenu la religion de l'humanité, comme le prédisait Durkheim; il est donc omniprésent même au sein des rapports de parenté. Par-delà la justice, les traditions, les coutumes, le système de parenté est de plus en plus un lieu d'affirmation de la liberté sociale, même entre parents et enfants adultes : les uns offrent, les autres veulent respecter la liberté de leurs enfants et leur indépendance et préféreront souvent refuser l'aide. Belle illustration de la prégnance de la norme de la liberté et de l'indépendance dans le réseau de parenté : les parents vont même jusqu'à donner en cachette à leurs enfants pour respecter la liberté de l'autre. Ce n'est pas nouveau : Sénèque déjà en faisait une norme de la bienfaisance. Mais tout cela va dans le même sens : l'individualité et le respect de l'indépendance et de la liberté de l'autre sont également des norme de base de ce système. Et nous voilà en plein paradoxe, puisque ce système de parenté est décrit traditionnellement comme étant rempli d'obligations. Et que par ailleurs les membres le décrivent, encore aujourd'hui, comme le lieu privilégié des relations inconditionnelles.

Bref, pour utiliser les concepts de Louis Dumont (1983), les membres des réseaux de parenté sont à la fois individualistes et holistes, voire «schopenhauériens» (c'est par la négation du principe d'individuation qu'on atteint sa véritable personnalité), pour ce qui concerne l'importance de la générosité, du don, de la compassion, de l'inconditionnalité par rapport aux membres de la parenté immédiate. Les deux valeurs coexistent, souvent dans une certaine tension certes, mais sans se nier l'une l'autre et parfois sans problème, alors que les sociologues et les philosophes les ont toujours opposées et les présentent comme «le grand dilemme de la modernité» (Renaut, 1989 : 61). Sont-ils incohérents, et tout simplement inconscients de leur incohérence ? Certains auteurs peuvent nous aider à comprendre. Charles Taylor, réfléchissant sur la quête moderne de l'authenticité, en arrive à une conciliation possible des valeurs individuelles et communautaires. «Si l'authenticité consiste à être sincères envers nous-mêmes, à retrouver notre “sentiment de l'existence” [en français dans l'original], alors peut-être ne pouvons-nous l'atteindre intégralement que si nous reconnaissons que ce sentiment nous met en contact avec un tout plus vaste» (1991 : 91, traduction libre). Selon Joseph Campbell, célèbre analyste des mythes, le message essentiel des mythes rejoint la quête moderne de l'authenticité, puisque ce message est «*follow your bliss*» (littéralement : suivez votre félicité; à ce sujet, voir Morong, 1994). Le don moderne serait un fruit de cette quête d'authenticité, comme le suggère également Wuthnow (1991) à propos de l'activité qui à première vue est la plus éloignée du don moderne : le bénévolat. Wuthnow constate que même les bénévoles, aujourd'hui, ne sont pas

kantiens ! Ils refusent la norme du devoir et valorisent la liberté, ainsi que la satisfaction que procure le sentiment d'être relié à un ensemble plus vaste.

Peut-être sera-t-il possible de voir un peu plus clair dans ce couple liberté-obligation, aussi inconciliable que nécessaire, en continuant à observer comment fonctionne le système de parenté ainsi que ce qui y circule. En analysant comment il prend constamment des distances vis-à-vis des règles, nous pourrions mieux comprendre le processus par lequel les normes émergent et sont remises en question aussitôt qu'elles semblent s'implanter.

CONCLUSION. RÉCIPROCITÉ GÉNÉRALISÉE ET ÉTAT DE DETTE

«Rends ce que tu dois !» Eh bien, [cette maxime] est souverainement honteuse lorsqu'il s'agit d'un bienfait. «Rends-le !» Quoi ? Rendra-t-il la vie, s'il la doit ? l'honneur ? la sécurité ? la santé ? Rendre est précisément impossible toutes les fois que les bienfaits sont parmi les plus grands. «Du moins, en échange de cela, dit-on, [rendons] un service qui en soit l'équivalent !» Voilà bien ce que je disais : tout le mérite d'une action si éminente sera perdu, si du bienfait nous faisons une marchandise» (Sénèque).

«Kula ring», écrivait Malinowski (1989). «C'est une roue qui tourne», disent les personnes interviewées à propos de leur conception du don. «What goes around comes around», disent les Américains. Ces visions circulaires du don ont le plus souvent été interprétées à partir du modèle marchand, comme signifiant la croyance en une sorte d'équilibre général, comme si le modèle néo-classique était universel et spontané. Nos données conduisent à une interprétation différente de cette image de la circulation des choses. Elle signifie qu'on donne le plus possible et que si un jour on a besoin, on recevra à son tour. De toute façon on a reçu plus qu'on ne pourra jamais donner. On reçoit plus qu'on donne nécessairement, tout en donnant le plus possible. L'idée de dette mutuelle positive est apparue nécessaire pour rendre compte du sens d'une partie de ce qui circule entre les membres des réseaux familiaux. Cette notion doit faire partie de la panoplie de concepts servant à élaborer un modèle alternatif à celui du marché. L'échange et surtout la réciprocité ne sont pas absents des réseaux familiaux. Même si le système tend vers un état de dette mutuelle positive, l'échange et la réciprocité y jouent plusieurs rôles. Cet état est une sorte d'horizon et, dans chaque comportement concret, on devra faire appel souvent à un jeu entre différents principes pour en rendre compte, de la même façon que, dans un rapport situé dans le cadre de l'institution marchande, il faut souvent faire intervenir d'autres principes que le marché pour rendre compte d'une relation concrète entre deux agents.

TROISIÈME PARTIE — LE SENS DU DON DANS LA PARENTÉ

Plusieurs auteurs, on l'a vu, ont énoncé cette idée de dette volontairement maintenue par les acteurs. Terminons en citant celui qui a été le plus loin dans l'expression de cet état de dette à l'intérieur d'un système de don : Sénèque, pour qui, «en matière de bienfaisance (de don), la formule du devoir réciproque (est la suivante) : l'un doit oublier à l'instant ce qu'il a donné, l'autre n'oublier jamais ce qu'il a reçu» (p. 33). Celui qui reçoit doit dire à celui qui donne : «Tu ne sais pas ce que tu as fait pour moi, mais il faut que tu saches combien cela est au-dessus de ce que tu penses... Jamais je ne pourrai m'acquitter envers toi» (p. 49).

Conclusion

DON, ÉCHANGE, RÉCIPROCITÉ.

LA CIRCULATION DANS LES RÉSEAUX DE PARENTÉ

«Apprends-moi [...] le secret de faire naître, entre celui qui oblige et l'obligé, cette émulation des âmes par laquelle l'auteur du bienfait sait oublier tandis que le souvenir est durable chez l'obligé» (Sénèque).

Qu'avons-nous appris sur le sens de la circulation des choses dans les réseaux de parenté ? Le don dans la parenté apparaît comme un système unique à plusieurs égards.

DON-DÛ

Au début de la recherche nous avons distingué trois formes de circulation : marché, État, don, et défini provisoirement et en quelque sorte négativement le don comme étant ce qui circule autrement que sous la forme marchande ou étatique (identifiée dans la famille à l'autorité). Les données montrent que ces distinctions sont insuffisantes, et qu'il faut ajouter au moins une autre catégorie, plus générale, provenant d'une distinction à laquelle les membres des réseaux accordent beaucoup d'importance : outre le marché, l'État et le don, le principe de circulation des choses peut aussi être le devoir, et tous tiennent à préciser que le dû n'est pas la même chose que le don. Un certain nombre de choses circulent non pas uniquement parce que l'on veut obtenir plus, ou faire plaisir, mais aussi parce qu'il le faut en vertu de conventions, de rôles, etc. Ce principe est différent du don; il est également jugé inférieur au don par les répondants, par rapport à ce qu'ils appellent le «vrai don», éloigné non seulement de l'esprit marchand, mais aussi du devoir, beaucoup plus présent dans la famille nucléaire (notamment dans le couple, où le rapport don-dû est fondamental : voir Hochschild, 1989), et de la convention sociale, qui n'existe guère aujourd'hui dans la parenté, encore moins dans les relations de travail.

CONCLUSION

L'INTENTION MARCHANDE ET LA NORME DE JUSTICE

Le principe marchand au sens fort de recherche d'un profit (l'économie formelle de Polanyi) est pratiquement absent dans les réseaux de parenté. Cela ne signifie pas que personne ne calcule jamais; mais ce n'est pas une norme, et le calcul est un moyen de ne pas se faire avoir, non un moyen de recevoir plus que l'on ne donne. Le calcul apparaît lorsqu'un problème se pose. De même, la norme de justice est appliquée entre receveurs ou entre donneurs, non entre donneur et receveur.

Il existe donc des continuum parallèles : celui qui va du juste à l'injuste est différent du continuum du don, et différent aussi du modèle marchand. On ne passe pas de la justice au don, et encore moins du marché au don sans solution de continuité. L'absence de don, dans une relation de parenté, ne conduit pas à un rapport marchand, mais à un rapport minimal, ou à un calcul d'équivalence strict, ou au conflit. Autrement dit, lorsque le don circule mal, il est très rare qu'on fasse un saut dans un autre continuum, qu'on passe par exemple dans le marché en adoptant la recherche du profit, ou dans le registre de la justice en faisant un procès. Selon qu'on est dans une relation de première ou de deuxième ou troisième zone, on préférera sortir de la relation, ou la minimiser, ou à la limite se venger. Dans la parenté, la circulation des choses ne fait guère de sauts «quantiques» d'un continuum à l'autre.

LE DON AGONISTIQUE ET PERVERS

Le don agonistique est rare dans la parenté, de même que le don visant à dominer et ultimement à écraser l'autre (ces deux aspects sont différents, comme le montre bien Boilleau, 1995). Certes, le jeu avec la règle, les excès, les écarts aux règles décrits dans la première partie sont des éléments du don agonistique. Mais dans la parenté ils sont généralement trop «contenus», contrôlés pour que le don agonistique soit le principe organisateur des rapports de don dans ces réseaux.

Quant au don visant à écraser l'autre, il n'y a été fait allusion qu'une fois, par un homme qui d'ailleurs, dans la même phrase, présente deux hypothèses :

Ou j'ai un côté vraiment pervers et je donne pour embarrasser les gens parce que je sais qu'ils ne peuvent pas rendre... ou peut-être qu'au fond de moi-même je pense que si je ne donne pas je ne vaudrais pas la peine d'être aimé (Y. L.).

Il est certes plus facile d'exprimer dans une entrevue les aspects positifs du don que ses côtés pervers ou agonistiques. Pour ce dernier aspect, toutefois, cela dépend des milieux, et l'enquête de Boilleau dans le milieu sportif montre que cette dimension du don est centrale chez ces acteurs sociaux, qu'elle est une norme explicite, ce qui n'a pas été constaté dans la parenté. Il est probable que si nous avions centré l'enquête sur ce thème nous aurions fait ressortir beaucoup plus la dimension de rivalité dans le don. Malgré tout nous croyons qu'il est fondé de conclure que cette

dimension est secondaire dans les réseaux de parenté, sans commune mesure avec son importance dans le milieu sportif par exemple. Elle apparaît surtout dans les réseaux où le don présente des problèmes de circulation. Autrement, lorsque quelqu'un est considéré comme donnant trop, ce n'est pas interprété par les répondants dans une problématique agonistique, mais au contraire en fonction des problèmes que cela peut entraîner chez le donneur compte tenu de ses ressources.

C'est peut-être la seule étude empirique qui conclut à une telle importance de la dimension oblativité du don, avec celle de Finch et Mason (1993), souvent citée.

LA RÉCIPROCITÉ

Ce sont aussi les seules études qui concluent que la norme de réciprocité est secondaire dans les réseaux de parenté. Nous entendons principalement par là le fait que dans tous les réseaux il existe des donneurs nets et des receveurs nets et qu'il s'agit là d'une situation normale, d'une norme, au sens non pas où cette situation est recherchée comme telle, mais où elle est jugée normale, sans problème par les membres des réseaux. Nous ne sommes pas pour autant en présence du modèle de l'agapè (Derrida, 1991; Boltanski, 1990) ou de ce que Malinowski appelle «le don pur», «l'acte par lequel on donne [...] sans rien attendre ni recevoir en retour» (1989 : 238). Même si cela peut sans doute se rencontrer dans la parenté, ce n'est pas la situation courante et en général personne ne donne sans rien recevoir. Et même l'obligation de rendre est présente, mais elle est soumise à d'autres normes que celle de la réciprocité, telles le besoin, les capacités, les circonstances. L'agapè s'applique à une vision individuelle du don, et non à l'analyse d'un réseau fermé qui, en un certain sens, connaît toujours l'équilibre puisque ce qui est donné est évidemment reçu par quelqu'un d'autre. On se souvient d'ailleurs que c'est ainsi qu'une répondante avait finalement exprimé sa conception de l'équivalence :

Y a des gens qui vont donner toute leur vie, pis y a des gens qui vont recevoir toute leur vie. C'est ça qui s'équivaut.

Cela étant dit la norme de réciprocité n'est pas absente des réseaux de parenté. Dans chaque comportement concret, on devra faire appel souvent à un jeu entre différents principes pour en rendre compte, de la même façon que, dans un rapport dominé par le principe marchand, il faut la plupart du temps faire intervenir d'autres principes pour rendre compte d'une relation concrète entre deux agents. Si le principe qui domine le rapport marchand est la facilité avec laquelle on peut en sortir (*exit*), dans un rapport concret, on observera aussi la présence de l'élément *voice* et même de l'élément *loyalty*, comme l'a constaté Hirschman.

La réciprocité peut donc jouer plusieurs rôles.

CONCLUSION

- Elle sert de matière première, de repère pour distinguer ce qui est dû de ce qui est don et répartir ce qui est dû. C'est donc une sorte de seuil, une référence pour savoir si on se fait avoir, jusqu'où ne pas aller trop loin.
- L'alternance, qui est le fondement de la réciprocité, flotte dans l'air, au point qu'on a souvent besoin de la nommer, pour autoriser l'autre à la transgresser (comptez pas les tours, on n'est pas sorteux). Paradoxalement la réciprocité sert donc aussi de règle à transgresser !
- Elle devient aussi une position de repli et se transforme en rapport d'égalité quand le système fonctionne mal. Elle devient une norme, provisoire ou à plus long terme, dans une relation où on s'est fait avoir et qu'on souhaite minimale à l'avenir. Cela se produit surtout dans les relations de deuxième zone.

UN SYSTÈME DE PARTAGE ?

Rôle secondaire du don agonistique *et* de la réciprocité : ces deux constats sont liés. En effet, pour citer encore Boilleau, la réciprocité est absolument essentielle au don agonistique. Sans réciprocité le don agonistique aboutit à la domination du receveur par le donneur. La réciprocité «annihile les risques de domination» (Boilleau, 1995 : 155). Cela signifie-t-il que dans la parenté nous ne serions pas en présence d'un système de don, mais d'un système de partage, dans lequel tout appartient à tous et où le don ne peut donc pas émerger comme tel ? Nous avons vu que si, à la limite, le modèle du partage peut s'appliquer à la famille restreinte (noyau familial), il est inapproprié pour un réseau de parenté moderne dont les membres se définissent comme entités autonomes jalouses de leur indépendance et dans lequel le modèle du partage est rarement appliqué, même s'il n'est pas inexistant (chalet, certaines fêtes).

LE PRINCIPE DE LA DETTE MUTUELLE POSITIVE

Cela s'explique sans doute en partie par le fait que la transmission l'emporte sur le don horizontal et organise l'ensemble de la circulation des choses. Si on ne donne pas pour recevoir c'est parce qu'il y a un postulat à la base de la circulation des choses et des services dans les réseaux de parenté : on a toujours reçu du réseau plus que ce que l'on pourra jamais donner. On est (naît...) en dette, même aujourd'hui. Pas autant, certes, et pas de la même façon que dans certaines sociétés archaïques, dont les réseaux de parenté actuels sont fort éloignés si l'on en croit par exemple Simmel, qui affirmait que chez les Indiens Goajiro le sentiment d'appartenance est tellement important que si un individu se blesse accidentellement, il «doit dédommager sa propre famille, parce qu'il en a versé le sang» (1987 : 448). Mais la dette demeure un donné fondamental de la parenté

actuelle. L'omniprésence de la dette est un thème connu en psychologie de la famille. Mais elle est le plus souvent négative, et l'objectif est de s'en libérer. Or, nous croyons avoir montré que plus le lien est intense, plus la dette devient présente dans la relation. L'horizon de cette évolution de la relation est que son principe organisateur devient ce que nous avons suggéré de désigner par l'idée de dette mutuelle positive. La multiplication des dons entre deux agents fait tendre le système vers un état de dette mutuelle positive.

LES VALEURS ET LES RÈGLES

Les membres des réseaux familiaux ont donc de multiples schèmes de référence pour situer et interpréter ce qui circule entre eux et y donner une valeur. La référence à la liberté, à l'autonomie est incontournable. Cette valeur prend souvent la forme de pôles opposés : don-dû; liberté-obligation. Elle suppose non seulement qu'on ne se fait rien imposer, mais aussi qu'on n'impose rien aux autres. Même dans les réseaux plus traditionnels, en milieu rural, chez les personnes les plus âgées, ce cadre de référence de la circulation des choses est omniprésent. C'est l'affirmation nécessaire de la liberté et de la spontanéité de l'acte par rapport au receveur et la liberté (relative bien sûr) de rendre qui permettent de rendre compte de cette méta-règle du don qui consiste en l'interdiction d'en expliciter les règles. Car, par définition l'explicitation des règles détruirait le don, non parce qu'elle révélerait «la vérité des échanges» (Bourdieu), mais parce qu'elle en modifierait le sens puisque le don ne serait plus l'expression du lien, mais l'obéissance à une norme seulement.

L'expression de ces valeurs se situe par ailleurs dans le cadre plus général d'une croyance à un modèle circulaire. «Je ne m'attends pas nécessairement à recevoir parce que je donne, mais dans les faits, ça se fait, toujours les gens sont là.» «Nous enterrons une hyène pour en déterrer une autre», dit un proverbe sénégalais (N'Dione, 1992 : 18). Mais ce modèle n'a rien à voir avec l'équivalence marchande, ni avec l'égalité étatique.

Dans les chapitres précédents, on a vu à plusieurs reprises le rapport du don avec certaines normes comme celle de la justice, et plus généralement avec les «bonnes raisons» de donner. Poursuivons un moment cette réflexion sur le rapport du don à la règle. La vie sociale est faite de règles. Certaines sont édictées, d'autres non. Certaines sont transgressées, d'autres non, ou du moins très rarement. En outre, il n'y a pas de liens nécessaires entre ces deux ordres de phénomènes. Autrement dit, une norme non édictée peut être transgressée rarement, alors qu'une norme affirmée haut et fort peut au contraire être très peu suivie. Malinowski avait déjà noté ce dernier phénomène chez les Trobriandais. À propos des rites entourant la magie, il affirme : «Voilà un cas typique où une règle, que toutes les personnes interrogées s'accordent à dire très stricte, n'est dans la réalité suivie que fort

CONCLUSION

négligemment» (1989 : 213). Inversement Caplow, dans un article intitulé justement «Rule Enforcement without Visible Means» (1984), analyse des comportements pour lesquels la communauté américaine semble suivre des normes qui non seulement ne sont pas édictées, mais sont même niées par les acteurs qui les pratiquent. Caplow essaie d'expliquer cela, sans y parvenir entièrement à notre avis. Il énonce un certain nombre de règles pour les cadeaux de Noël dans la parenté. Puis il remarque que ces règles ne sont que des constatations a posteriori. On ne les «trouve dans aucun règlement administratif, dicton ou manuel d'étiquette; elles ne sont pas promulguées. Elles ne semblent pas non plus prescrites par ce que Durkheim appelle la conscience collective» (1984 : 1317; voir aussi Taylor, 1993). Lorsqu'il les suggère aux personnes interviewées, elles ont même tendance à se vexer, car pour elles il est question d'un «geste entièrement libre» (1984 : 1310). Et pourtant ces règles sont respectées de façon souvent presque universelle par tous les représentants de son échantillon; on s'y conforme plus qu'à la plupart des lois. «Quelle main invisible assure ce résultat ?», se demande Caplow (1984 : 1319).

Après avoir rejeté avec raison les explications par la mentalité (*custom*), qui ne font que repousser la question, comme on l'a vu avec Boudon (chapitre 10), il tente d'expliquer ce phénomène en le comparant à un langage. Le don est un langage, il exprime le lien «en utilisant le lexique des objets plutôt que celui des mots» (1984 : 1320). Caplow note que les règles du langage n'ont pas à être connues pour permettre de parler et que de toute façon les règles officielles sont loin d'épuiser l'ensemble des règles qui sont suivies dans le langage parlé (1984 : 1320). Si cette analogie rend bien compte du fait que, dans le don comme dans le langage, des règles puissent être suivies sans être explicitement connues, elle n'explique pas un aspect du phénomène : la réticence des acteurs à parler de règles à propos du don. Cette réticence n'existe pas pour le langage. Personne ne s'oppose à l'existence de la grammaire. La grammaire existe, mais les règles du don n'existent pas dans la communauté. Elles sont entièrement construites par le chercheur et sous cet aspect elles diffèrent radicalement du langage. Tout en étant très éclairante, cette analogie ne rend donc pas compte entièrement du phénomène.

Il n'est pas sans intérêt de noter que ce jeu avec la règle rend inapplicables la théorie des jeux ou l'analyse stratégique. Certes, on peut trouver dans l'analyse stratégique des cas où l'on joue avec les règles au sens qu'on les enfreint et que cette dérogation est tolérée par le système. Crozier en rapporte un exemple à propos des producteurs bretons : «La meilleure manière de maintenir au sein de la société la confiance qui préserve la règle du marché était de tolérer certains écarts à ces règles¹». Mais dans le rapport de don, cet écart aux règles va plus loin : non seulement il est toléré, mais il est souhaité, il est valorisé. Donner plus que ce que la règle prévoit fait partie d'une méta-règle du don, méta-règle dont la règle suppose qu'on ne la reconnaisse pas comme règle, et que le receveur dise par exemple : «Tu

¹ *The Relational Boundaries of Rationality* : 8, version inédite.

n'aurais pas dû. Ce n'était pas nécessaire». Il pourrait ajouter : donc c'est un excès, un comportement contenant un élément agonistique, un élément de folie, et c'est la source de sa valeur pour moi.

Le don est plus du côté de l'éthique de conviction que du côté de l'éthique de responsabilité, centrée sur l'évaluation des conséquences. Mais alors le don est-il un geste moral ? Comment concilier la spontanéité, le plaisir, le caractère autosuffisant du geste, l'excès, le non-respect de la règle, la référence à la personne plutôt qu'aux principes — traits importants du don que nous avons constatés — avec la nature morale du don ?

L'observation du don conduit tout naturellement au courant de pensée qui, de Schopenhauer à Bellah en passant par Simmel et Durkheim, a remis en question la morale kantienne du devoir et relativisé la rationalité en mettant l'accent sur les limites de la raison et l'importance des sentiments, du «cœur». Cela implique deux choses :

- que la raison est limitée, certes, mais aussi qu'elle est secondaire, la plupart du temps, dans l'action. Cela ne signifie pas que l'on ne peut pas trouver, souvent, de bonnes raisons d'avoir agi, mais que ce que l'on a appelé classiquement les passions est le moteur du don. «La raison n'est pas la source de la vertu; son action est toute secondaire; elle consiste à maintenir les résolutions une fois prises, à rappeler les règles de conduite, pour mettre en garde l'esprit contre les faiblesses du moment, et donner plus d'unité à la vie» (Schopenhauer, 1966 : 93). «Il faut ranger au nombre de ces évidences rationalistes, si étrangères à la psychologie, l'idée que tout échange a dû être précédé d'une estimation, soupesant le sacrifice et le gain et conduisant [...] à une mise en équivalence des deux objets» (Simmel, 1987 : 62);
- qu'il existe, parmi les passions, ce que les auteurs, à la suite de Schopenhauer (1966), appellent la compassion.

LA PARENTÉ : NI STRUCTURE, NI ÉCHANGE

Pas le principe marchand

Il n'y a pas de marché dans la parenté. Au contraire les membres de ces réseaux tendent à s'éloigner du modèle marchand, comme l'illustre bien la circulation de l'argent. En ce sens, la parenté est encore un système archaïque où l'économie substantielle l'emporte sur l'économie formelle (Polanyi)¹. Dans sa description classique du système de don archaïque qu'est la *kula*, Malinowski note à plusieurs reprises que si, à l'intérieur des voyages *kula*, il se fait aussi beaucoup de commerce, le but visé n'est pas le commerce, mais la *kula*; au contraire, dans nos

¹ Voir le chapitre 8.

CONCLUSION

systèmes marchands actuels, on fait des voyages d'affaires, qui n'excluent pas le plaisir et la fête, mais ont pour but de faire des affaires. En ce sens la parenté est encore plus «archaïque» que la *kula* : non seulement les affaires y sont au service du lien, mais elles sont marginales, et le motif du profit est pratiquement absent. C'est surtout le don horizontal qui a été remplacé par des mécanismes marchands. Il a peu pénétré la circulation verticale des choses, reliée à la naissance. L'entrée du marché dans le don vertical signifierait probablement la fin de l'espèce humaine, car il n'est pas payant de faire des enfants, surtout dans une société moderne où le marché domine. Cercle vicieux.

Par contre ce système baigne dans un système marchand, contrairement aux sociétés archaïques. Et il est influencé par lui, principalement par la présence de l'individualisme qui caractérise ses membres, et aussi par des comportements d'*exit*. Il est évident que les membres des réseaux de parenté font un usage intensif du mécanisme marchand : gardiennes, brunch du dimanche, voyages, etc. Mais il n'est pas moins vrai qu'ils résistent fortement à sa généralisation dans le réseau et retournent souvent à des pratiques non marchandes après avoir «essayé» le marché (pour une réception de Noël par exemple). Ils créent aussi des lieux où la marchandise prend moins de place, comme le chalet, qui a joué un rôle important dans tous les réseaux. On pourrait résumer en disant que dans les réseaux de parenté, le marché demeure un moyen au service d'autres fins.

Pas une structure

«Ce que les adolescents valorisent dans la famille, ce n'est pas tant sa structure que la qualité des liens qu'ils peuvent avoir» (Fernand Fournier, *Le Devoir*, 6 juin 1994). La constatation de ce pédagogue rejoint la réflexion actuelle sur le don. «La recherche d'une structure élémentaire des échanges dissout l'objet "don" en éliminant le sens et en évacuant les acteurs» (Petitat, 1995). Pas plus que par le marché, la circulation dans la famille n'est déterminée par la *structure* (voir Taylor, 1993). Les membres des réseaux familiaux cherchent d'abord le lien, plus que le gain, et plus que la structure. Pas plus qu'à une structure élémentaire des échanges, les membres des réseaux familiaux ne tiennent à une structure sociale élémentaire particulière, comme la structure traditionnelle, par exemple, de la famille conjugale. La famille moderne est un lieu où le sens l'emporte sur toute autre considération, et se centrer sur la structure, quelle qu'elle soit (des échanges, de l'autorité, etc.) nous fait passer à côté du phénomène. La parenté demeure certes un système, et notamment un système terminologique (voir Françoise Héritier-Augé, 1994). Mais c'est d'abord une expérience de lien, l'expérience de lien la plus forte et la plus déterminante.

LE DON COMME PRINCIPE ORGANISATEUR

Le don est le principe organisateur de la circulation des choses dans la parenté, plus encore qu'on ne le pensait. Tout se passe comme si le marché, en tant que principe régissant la circulation, n'arrivait pas à avoir prise sur la circulation des choses entre les membres de la parenté. Certes le lien social, la confiance constituent aussi des éléments essentiels pour faire des affaires, pour maximiser ses gains. C'est un thème important aujourd'hui chez les économistes (MAUSS, 1994; Gambetta, 1988), qui permet d'élargir le modèle étroit de la rationalité instrumentale, à la manière de Boudon ou de Crozier. Mais il n'en demeure pas moins que dans ces modèles l'on met toujours en scène des acteurs poursuivant leur intérêt, utilisant les autres comme moyens pour leurs fins. Dans ces schémas on introduit certes, et avec raison, des dimensions non instrumentales : la confiance, le leadership, le «politique». Mais cela demeure toujours à titre d'instrument en vue d'une fin économique, la vente d'artichauts au meilleur prix possible, par exemple (Crozier). C'est la différence essentielle entre ces contextes et celui constaté ici. Le don est un principe structurant les échanges dans la parenté au sens fort qu'il en est le but, et non pas un moyen.

Comme la *kula* analysée par Malinowski. Lorsqu'un agent reçoit plus qu'il n'a donné dans un rapport de parenté, il n'a pas gagné; il a contracté une dette, il est en état de dette, et il ne remboursera peut-être jamais; mais il rendra à son tour, si l'occasion se présente. Ce n'est pas un élargissement du modèle de la rationalité instrumentale pour tenir compte de variables «sociales»; c'est un modèle différent, non seulement de l'*homo æconomicus*, mais aussi de l'«*homo strategicus*» de Crozier, et probablement même de celui des «bonnes raisons» de Boudon. Ce caractère structurant du principe du don fait que ces rapports échappent à toute formalisation émanant de la théorie des jeux par exemple. Parmi l'ensemble des choses et services qui circulent dans la parenté, la majorité le font sous forme de don ou de dû, et lorsque le don n'y est pas le principe dominant (différents cas d'argent : location, prêt, etc.), il joue un rôle de toute façon. On s'éloigne volontairement presque toujours du principe de l'équivalence, sauf lorsqu'on veut explicitement manifester la distance par rapport à la relation et ne pas être en dette. Et alors on a généralement besoin de se justifier (Boltanski, 1990) par rapport au principe du don, ce qui constitue un indice de plus que le don est le principe de référence. Comme le montre Aline Charles (1990), à une certaine époque, dans les hôpitaux, les salariés avaient besoin de se justifier par rapport au principe du don (bénévolat), qui était la valeur organisatrice de l'action dans ce milieu. Aujourd'hui, au contraire, les bénévoles doivent démontrer qu'ils ne veulent pas des emplois, car ce n'est plus le principe dominant dans cette sphère. C'est l'inverse dans le réseau de parenté : le principe marchand, non seulement est rare, mais doit être justifié; il est jugé anormal par les membres du réseau, ou il est utilisé dans un contexte

CONCLUSION

spécifique, pour ne pas établir de lien par exemple, ou alors il est imbriqué dans un rapport complexe don-dû, avec culpabilité.

Par rapport à l'attracteur simple que constitue pour la circulation des choses le principe de l'équivalence, le don est un attracteur étrange, chaotique; une certaine folie, où l'équilibre entre les choses est une des règles seulement, secondaire, jouant comme une limite à ne pas dépasser plutôt que comme une règle centrale. On peut bien appeler ce système «réciprocité élargie, ou généralisée» (Sahlins, 1976), mais à condition de bien se rappeler que la réciprocité n'est en fait qu'une des règles dans un tel système, déformée par des attracteurs étranges (du point de vue de la rationalité marchande ou de la théorie des choix rationnels), le principal étant l'état de dette dans lequel, à la limite on cesse de rendre pour ne plus faire que donner, ou que rendre, c'est pareil, l'important étant la suppression de la différence entre donner et rendre. Cela signifie-t-il qu'il échappe aux règles ? Non, mais cela suppose un rapport bien particulier aux règles, comme on l'a vu.

Il n'est pas étonnant que le don ait une telle importance dans ces rapports fondamentaux pour l'espèce humaine que sont les rapports de parenté. Certains animaux ont une famille. Mais aucun n'a une parenté. Autrement dit ils repartent à zéro à chaque génération, le plus souvent à chaque portée d'ailleurs. Il n'y a pas de filiation. Pas d'ancêtres. En outre, avec la loi de l'inceste, à chaque génération ce sont des étrangers qui sont intégrés et forment ensemble le noyau de la génération suivante. Il y a là quelque chose qui commande un mode de circulation particulier. Nous sommes en présence d'un lien tellement important et tellement fort que ce qui circule entre les membres d'un tel réseau ne peut pas ne pas être profondément influencé par le lien, de sorte que fondamentalement, ce qui circule est régi par la transmission, plus que par toute autre règle. Tout tourne autour de ce pivot temporel. C'est à l'opposé du marché, foncièrement horizontal, spatial, se répandant naturellement dans l'espace, l'autre dans le temps (Héritier-Augé, 1994). Le don dans la parenté est d'abord régi par la transmission. Il existe ici une différence intéressante entre la parenté québécoise (et nord-américaine) et européenne : l'absence ici de la lignée, autrement dit le fait que la transmission se limite aux générations vivantes, ou l'absence d'ancêtres autres que symboliques et comme référence abstraite. Cela est notamment apparu par le rapport de dette inexistant entre les belles-familles. L'héritage aussi se vit différemment, et cela se traduit même dans les lois. Ce qui est curieux, c'est que la modernité conduit à la même situation. Sauf l'espèce humaine, aucune autre espèce n'avait d'ancêtres. Dira-t-on bientôt : aucune espèce ? À cet égard, les Québécois sont très avancés... Ils n'ont pas d'ancêtres, mais curieusement, ils ont aussi de moins en moins de descendants.

UNE ÉTUDE LIMITÉE DU DON

Ce rapport a voulu montrer comment le don fonctionne quand il est le principe organisateur du système, dans un système dominé par la transmission. Nous sommes conscients de n'avoir abordé qu'un champ d'application du don, bien spécifique. Il importe en terminant de marquer les limites du champ investigué. D'autres systèmes sociaux sont dominés par le don horizontal, plus agonistique. Ici le don agonistique tend à être défini comme un problème, on l'a vu. De la dette mutuelle positive à l'agôn décrit par Boilleau et à la vengeance (Kadaré, 1981), il existe un continuum du don, entre l'harmonie et l'âgon, continuum parallèle au marché et différent de lui. Le marché, c'est vraiment autre chose. C'est la sortie hors de ce continuum, dans des systèmes dominés par des principes différents du don, ce qui n'empêche d'ailleurs pas le don d'y jouer un rôle important. Étudiant l'agôn, Boilleau arrive à la même conclusion que nous : «L'échange entre compétiteurs n'a rien à voir avec l'échange marchand de notre société globale qui vise l'absence de dette» (1995 : 76). Cette constatation a été faite à d'innombrables reprises dans ce rapport. Et pourtant nous n'avons pas affaire au même système de don dans les deux cas. Dans la parenté l'agôn est craint, tenu à distance, et considéré comme un problème lorsqu'il est trop présent (chapitre 7). Bref il n'est légitime qu'à petites doses. On peut penser que l'agôn est le propre du don horizontal, entre pairs, entre égaux. À cause de la domination du don vertical, la valorisation de l'agôn et son adoption par les réseaux de parenté entraîneraient sans doute des conséquences inacceptables pour le don fondé sur la transmission : rivalité sexuelle dans la fratrie, et tout ce qu'interdit le tabou de l'inceste. La transmission suppose un autre système que l'agôn, ce que Boilleau appelle le don paisible, peut-être...

Nous sommes conscients de ne pas avoir réussi à aller très loin dans l'intégration de ces différentes dimensions du don. C'est en comparant les résultats de l'analyse du fonctionnement du don dans les différents milieux sociaux, y compris ceux où il ne constitue pas le principe dominant (où c'est le marché, par exemple, ou l'autorité) qu'il sera possible d'arriver à une meilleure compréhension de ses dimensions tant agonistique qu'oblatrice.

Bibliographie

- AKERLOF, George A. (1984). «Gift Exchange and Efficiency-Wage Theory: Four Views», *American Economic Review*, 74 (mai) : 79-83.
- AMATO, Paul R. (1993). «Urban-Rural differences in Helping Friends and Family Members», *Social Psychology Quarterly*, 56 (4) : 249-262.
- ANGUS REID GROUP (1994). *The State of the Family in Canada: Summary Notes*, Canada, 38 p.
- ATTIAS-DONFUT, Claudine (1991). *Génération et âges de la vie*, Paris, PUF (Que sais-je ?).
- ATTIAS-DONFUT, Claudine, dir. (1995). *La solidarité entre générations. Vieillesse, Familles, État*, Paris, Nathan, 352 p.
- BATAILLE, Georges (1967). *La part maudite. Précédé de La notion de dépense*, Paris, Éditions de Minuit, 249 p.
- BECKER, Gary S. (1981). *A Treatise on the Family*, Cambridge, Mass., et Londres, Harvard University Press, 288 p.
- BELK, Russell W., et Gregory S. COON (1993). «Gift Giving as Agapic Love: An Alternative to the Exchange Paradigm Based on Dating Experiences», *Journal of Consumer Research*, 20 (décembre) : 393-417.
- BELSKY, Jay, et Michael ROVINE (1984). «Social-network Contact, Family Support and the Transition to Parenthood», *Journal of Marriage and the Family*, 46 (2) : 455-462.
- BERTHOUD, Gérald (1994). «L'économie : un ordre généralisé ?», dans MAUSS, *Pour une autre économie*, Paris.
- BLOCH, Françoise, et Monique BUISSON (1991). «Du don à la dette : la construction du lien social familial», *La revue du MAUSS* (11) : 54-71.
- BLOCH, Françoise, et Monique BUISSON (1994). «La circulation du don entre générations ou comment reçoit-on ?», *Communications* (59) : 55-72.
- BLOCH, Françoise, Monique BUISSON et Jean-Claude MERMET (1989). *Dettes et filiations, analyse des interrelations entre activités féminines et vie familiale*, Paris, France, Centre national de recherche scientifique (CNRS).
- BOILLEAU, Jean-Luc (1995). *Conflit et lien social. La rivalité contre la domination*, Paris, La Découverte/MAUSS, 204 p.
- BOLTANSKI, Luc (1990). *L'amour et la justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 381 p.
- BONVALET, Catherine, D. MAISON, H. LEBRAS et L. CHARLES (1993). «Proches et parents», *Population*, 1 : 83-110.

BIBLIOGRAPHIE

- BOSZORMENYI-NAGY, Ivan et Barbara KRASNER (1991). «La confiance comme base thérapeutique : la méthode contextuelle», *Dialogue* (11) : 3-20.
- BOTT, E. (1957). *Family and Social Network. Roles, Norms, and External Relationships in Ordinary Urban Family*, Londres, Tavistock, 252 p.
- BOUDON, Raymond (1988). «L'acteur social est-il si irrationnel (et si conformiste) qu'on le dit ?», dans AUDARD, C., et al., *Individu et justice sociale. Autour de John Rawls*, Paris, Seuil : 219-244.
- BOUDON, Raymond (1992). *Traité de sociologie*, Paris, PUF, 575 p.
- BOUDON, Raymond (1994). «Durkheim et Weber : convergences de méthode», dans HIRSHHORN, Monique, et Jacques COENEN-HUTHER (éd.), *Durkheim et Weber. Vers la fin des malentendus ?* Paris, L'Harmattan : 99-122.
- BUCHANAN, James M. (1975). *The Limits of Liberty. Between Anarchy and Leviathan*, Chicago, The University of Chicago Press,
- BUISSON, Monique, et Françoise BLOCH (1992). «Prendre soin de ses petits enfants, c'est donner, recevoir et rendre», *Revue internationale d'action communautaire* (6) : 1-13.
- BURGOYNE, Carole B., et David A. ROUTH (1991). «Constraints on the Use of Money as a Gift at Christmas: The Role of Status and Intimacy», *Journal of Economic Psychology* (12) : 47-69.
- CAILLÉ, Alain (1994). *Don, intérêt et désintéressement. Bourdieu, Mauss, Platon et quelques autres*, Paris, La Découverte/MAUSS, 304 p.
- CAMPBELL, Joseph, Bill MOYERS et Betty Sue FLOWERS, éd. (1988). *The Power of Myth*, New York, Doubleday, 233 p.
- CANIVET-GILSON, Bernadette (1974). «La parenté dans la vie sociale», *Recherches sociologiques*, 5 (2) : 153-175.
- CAPLOW, Theodore (1982a). «Christmas Gifts and Kin Networks», *American Sociological Review*, 47 (3) : 383-392.
- CAPLOW, Theodore (1982b). «Family Symbolism in Festivals», dans CAPLOW, T., H. BAHR, B. CHADWICK et M. H. HILL, *Middletown Families. Fifty Years of Change and Continuity*, Minneapolis, University of Minnesota Press : 225-245.
- CAPLOW, Theodore (1984). «Rule Enforcement Without Visible Means: Christmas Gift Giving in Middletown», *American Journal of Sociology*, 89 (6) : 1306-1323.
- CASTELAIN-MEUNIER, Christine (1990). «Paternité et identité masculine aujourd'hui», *Dialogue* (107) : 22-30.
- CHARBONNEAU, Johanne (1991). *Entre l'État et la famille : le cheminement résidentiel des jeunes femmes après une rupture conjugale. Une analyse comparative entre la France et le Québec*. Québec, Université Laval, Département de science politique, thèse de doctorat, 366 p.
- CHARBONNEAU, Johanne (1993a). «Le don et les nouvelles représentations du lien familial», *Cahiers de recherche sociologique* (21) : 123-142.
- CHARBONNEAU, Johanne (1993b). «Qui fait partie de la famille ? Les pratiques de don et l'évolution des réseaux familiaux», dans G. PRONOVOST, dir. *Comprendre la famille*, Actes du 2e symposium québécois de recherche sur la famille, mai 1993, PUQ : 31-47.

DON, ÉCHANGE, RÉCIPROCITÉ. LA CIRCULATION DANS LES RÉSEAUX DE PARENTÉ

- CHARBONNEAU, Johanne (1995). «L'enfant et le don», dans R. B.-DANDURAND, R. HURTUBISE et C. LE BOURDAIS, dir., *Enfances*. Actes du colloque international, Montréal, août, à paraître.
- CHARBONNEAU, Johanne (1996). «Le côté sombre du don dans la parenté», *Recherches sociographiques*, 37 (1), à paraître.
- CHARLES, Aline (1990). *Travail d'ombre et de lumière. Le bénévolat féminin à l'hôpital Sainte-Justine, 1907-1960*, Québec, IQRC, 191 p.
- CHARLES, Aline (1994). «Le don pervers», dans OUELLETTE, Françoise-Romaine, et Claude BARITEAU (dir.), *Entre tradition et universalisme*, Québec, IQRC : 303-314.
- CHEAL, David J. (1988). *The Gift Economy*, New York et Londres, Routledge, 240 p.
- CLÉMENT, Catherine (1990). *La syncope. Philosophie du ravissement*, Paris, Grasset, 451 p.
- COCHRAN, Moncrieff, et Charles R. HENDERSON (1993). «Formal Supports and Informal Social Ties: A Case Study», dans COCHRAN, Moncrieff, et al., *Extending Families. The Social Networks of Parents and Children*, Cambridge, Cambridge University Press : 230-261.
- COENEN-HUTHER, Josette, Jean KELLERHALS et Malik VON ALLMEN (1994). *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne, Suisse, Réalités sociales, 370 p.
- COLEMAN, J., et Thomas J. FARARO «Rational Choice Theory: Advocacy and Critique (Book Review)», *American Journal of Sociology* : 1086-1087.
- COLLARD, Chantale (1991). «Les orphelins propres et les autres... Carence parentale et circulation des orphelins au Québec», *Culture*, 11 (1-2) : 135-149.
- COMMAILLE, Jacques (1982). «Nouvelle économie des échanges familiaux et nouvelle économie du droit», dans COMMAILLE, Jacques, *Familles sans justice. Le droit et la justice face aux transformations de la famille*, Paris, Le Centurion : 91-107
- CORIN, Ellen, Teresa SHERIF et Luc BERGERON (1983). *Le fonctionnement des systèmes de support naturel des personnes âgées*, Ste-Foy (Québec), Université Laval, Laboratoire de gérontologie.
- CROZIER, Michel. *The Relational Boundaries of Rationality* (article inédit), 12 p.
- CROZIER, Michel, et Erhard FRIEDBERG (1977). *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil.
- CUTURELLO, Paul (1989). «Entraide familiale», dans BONVALET, Catherine, Catherine MERLIN et Pierre MERLIN, *Transformation de la famille et habitat*, Paris, PUF : 149-168.
- DANDURAND, Renée B.-, et F.-R. OUELLETTE (1992). *Entre autonomie et solidarité, parenté et soutien dans la vie de jeunes familles montréalaises*, Montréal, IQRC, 432 p.
- DÉCHAUX, Jean-Hugues (1990). «Les échanges économiques au sein de la parenté», *Sociologie du travail*, 32 (1) : 73-94.
- DÉCHAUX, Jean-Hugues (1994). «Les échanges dans la parenté accentuent-ils les inégalités ?», *Sociétés contemporaines* (17) : 75-90.
- DEGENNE, Alain, et Michel FORSÉ (1994). *Les Réseaux sociaux*, Paris Armand Colin, 288 p.

BIBLIOGRAPHIE

- DELESTRE, Antoine (1991). *Grands-parents et petits-enfants aujourd'hui*, Nancy, Presses de l'Université de Nantes, 152 p.
- DERRIDA, Jacques (1991). *Donner le temps*, t. 1, *La fausse monnaie*, Paris, Galilée, 217 p.
- DIALOGUE (revue) (1992), *Droits de l'enfant et malentendu de l'autorité*, 1er trimestre, 144 p.
- DOSSE, François (1995). *Le courant interprétatif dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte.
- DUBET, François (1994). «Vraisemblance : entre les sociologues et les acteurs», *L'année sociologique* (44) : 83-107.
- DUMONT, Louis (1983). *Essais sur l'individualisme*, Paris, Seuil.
- DURKHEIM, Émile (1893). *De la division du travail social*, Paris, 416 p.
- DURKHEIM, Émile (1992). «L'enseignement de la morale à l'école primaire», *Revue française de sociologie*, 23 : 609-623.
- DUTHOIT, J. -P (1994). «Le thérapeute et l'anthropologue. Justice et réciprocité dans la famille», *Dialogue* (4e trimestre) : 5-11.
- DWYER, Jeffrey W., Gary R. LEE et B. JANKOWSKI (1994). «Reciprocity, Elder Satisfaction and Caregiver Stress and Burden: The Exchange of Aid in the Family Caregiving Relationships», *Journal of Marriage and the Family*, 56 (1) : 35-43.
- EDGAR, Don, et Helen GLEZER (1994). «Famille et intimité : «carrières» familiales et reconstruction de la vie privée», *Revue internationale des sciences sociales*, 139 (février).
- ELIAS, Norbert (1987). *La société des individus*, Paris, Fayard, 301 p.
- ENGELHART, Gary V., et Christopher J. MAYER (1994). «Gifts for Home and Housing Market Behavior», *New England Economic Review*, 48 (mai-juin) : 47-58.
- ETZIONI, Amitai (1988). *The Moral Dimension. Toward a New Economics*, New York, The Free Press, 314 p.
- FARBER, Bernard (1989). «Limiting Reciprocity Among Relatives: Theoretical Implications of a Serendipitous Finding», *Sociological Perspectives*, 32 (3) : 307-330.
- FERRAND, A. (1991). «La confiance : des relations au réseau», *Sociétés contemporaines, réseaux sociaux*, 5 (mars) : 7-20.
- FERRY, Jean-Marc (1992). «Qu'est-ce qu'une communauté politique ? Linéaments d'un communautarisme méthodologique», dans COTTEREAU, Alain, et Paul LADRIÈRE, *Pouvoir et légitimité. Figures de l'espace public*, Paris.
- FINCH, Janet (1989). *Family Obligations and Social Change*, Cambridge, Polity Press, 269 p.
- FINCH, Janet, et Jennifer MASON (1993). *Negotiating Family Responsibilities*, Londres et New York, Tavistock et Routledge, 228 p.
- FISCHER, Claude S. (1982). *To Dwell Among Friends*, Chicago, Chicago University Press, 451 p.
- FISCHER, Eileen, et Stephen J. ARNOLD (1990). «More than a Labor of Love: Gender Roles and Christmas Gift Shopping», *Journal of Consumer Research*, 17 (3) : 333-345.

DON, ÉCHANGE, RÉCIPROCITÉ. LA CIRCULATION DANS LES RÉSEAUX DE PARENTÉ

- FORTIN, Andrée, et al. (1987). *Histoires de famille et de réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain*, Montréal, Éditions St-Martin, 225 p.
- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, Dominique (1994). «Entraide familiale : de l'universel au particulier», *Sociétés contemporaines* (17) : 51-73.
- FOX, Renée C., et Judith P. SWAZEY (1978). «Ernie Crowfeather», dans FOX, Renée C., et Judith P. SWAZEY, *The Courage to Fail: A Social View of Organ Transplants and Dialysis*, Chicago, The University of Chicago Press : 280-285.
- FRIEDBERG, Erhard (1993). *Le pouvoir et la règle*, Paris, Seuil, 404 p.
- GADREY, Jean (1991). «Le service n'est pas un produit : quelques implications pour l'analyse et pour la gestion», *Politiques et management public*, 9 (1) : 1-24.
- GAGNON, Nicole, Jean HAMELIN et Bruno JEAN (1978). *L'histoire orale*, Montréal, Edisem, 95 p.
- GALLAGHER, Sally K. (1994). «Doing Their Share: Comparing Patterns of Help Given by Older and Younger Adults», *Journal of Marriage and the Family*, 56 : 567-578.
- GAMBETTA, Diego, dir. (1988). *Trust. Making and Breaking Cooperative Relations*, Oxford, Basil Blackwell, 246 p.
- GARANT, Louise, et Mario BOLDUC (1990). *L'aide par les proches : mythes et réalités. Revue de littérature et réflexions sur les personnes âgées en perte d'autonomie, leurs aidants et aidantes naturels et le lien avec les services formels*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 157 p.
- GARNER, Thesia I., et Janet WAGNER (1991). «Economic Dimensions of Household Gift-giving», *Journal of Consumer Research*, 18 (décembre) : 368-379.
- GARRISON, V., et J. PODELL (1981). «A Practicable Community Support System Assessment for Inclusion in Standard Clinical Interviews», *Schizophrenia Bulletin*, 7 (1) : 101-108.
- GAUTHIER, Madeleine (1990). *L'insertion de la jeunesse québécoise en emploi*, Québec, IQRC.
- GLICK, P. (1947). «The Family Cycle», *American Sociological Review*, 12 : 164-174.
- GODARD, Francis (1992). *La famille affaire de générations*, Paris, PUF, 206 p.
- GODBOUT, Jacques T. (1994a). «L'état d'endettement mutuel», *La revue du MAUSS*, 4 (2) : 205-220.
- GODBOUT, Jacques T. (1994b). «Y a-t-il une économie de la parenté ?», *L'Ethnographie*, 90 (1) : 13-23.
- GODBOUT, Jacques T. (1995). «Les bonnes raisons de donner», *Anthropologie et sociétés*, 19 (1-2) : 45-56.
- GODBOUT, Jacques T., et Alain CAILLÉ (1992). *L'esprit du don*, Montréal et Paris, Boréal/La Découverte, 345 p.
- GODBOUT, Jacques T., et Johanne CHARBONNEAU (1993). «La dette positive dans le lien familial», dans MAUSS, *Ce que donner veut dire*, Paris, La Découverte : 235-256.
- GOFFMAN, E. (1971). *Relations in Public*, New York, Basic.
- GOKALP, Francis (1978). «Le réseau familial», *Population*, 33 (6) : 1077-1093.

BIBLIOGRAPHIE

- GOTMAN, Anne (1985). «L'économie symbolique des biens de famille», *Dialogue* (89) : 58-73.
- GOTMAN, Anne (1988). *Hériter*, Paris, PUF, 246 p.
- GOTMAN, Anne (1989). «Le vase c'est ma tante. De quelques propriétés des biens hérités», *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie* (14) : 125-150.
- GOULDNER, Alvin W. (1960). «The Norm of Reciprocity», *American Sociological Review*, 25 (2) : 161-178.
- GRANOVETTER, Mark (1983). «The Strength of Weak Ties: A Network Theory Revisited», dans COLLINS, Randall, *Sociological Theory*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers : 201-233.
- GRANOVETTER, Mark (1985). «Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness», *American Journal of Sociology*, 91 (3) : 481-510.
- GREGORY, Chris (1982). *Gifts and Commodities*, Londres, London Academic Press, 242 p.
- GUBERMAN, Nancy, Pierre MAHEU et Chantal MAILLÉ (1991). *Et si l'amour ne suffisait pas... Femmes, familles et adultes dépendants*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 266 p.
- GUÉRY, Alain (1983). «Le roi dépensier. Du don à l'impôt», *Bulletin du MAUSS* (5) : 7-46.
- HÉRITIER-AUGÉ, F. (1994). «Les logiques du social. Famille et force de l'évidence», *Dialogue* (4e trimestre) : 12-26.
- HERPIN, Nicolas, et Daniel VERGER (1985). «Flux et reflux : l'échange des cadeaux en fin d'année», *Économie et statistique* (173) : 33-48.
- HIRSCHMAN, Albert O. (1970). *Exit, Voice and Loyalty: Response to Decline in Firms, Organizations and States*, Cambridge, Harvard University Press, 162 p.
- HIRSCHMAN, Albert O. (1977). *The Passions and the Interests: Political Arguments for Capitalism before its Triumph*, Princeton, Princeton University Press, 153 p.
- HOCHSCHILD, Arlie R. (1989). «The Economy of Gratitude», dans FRANKS, David, et Doyle MCCARTHY, *The Sociology of Emotions*, Connecticut, JAI Press Inc.
- INSEL, Ahmet (1994). «Une rigueur pour la forme», dans MAUSS, *Pour une autre économie*, Paris, La Découverte/MAUSS : 88.
- JACOBS, Jane (1992). *Systems of Survival*, New York, Random House, 236 p.
- KADARÉ, Ismaïl (1981). *Avril brisé*, Paris, Fayard, 216 p.
- KAMMERER, Pierre (1990). «Cadeaux-pièges et cadeaux-trempins, ou le sens de la dette symbolique», *Dialogue* (110) : 9-15.
- KARSENTI, Bruno (1994). *Marcel Mauss. Le fait social total*, PUF, 128 p.
- KAUFMANN, Jean-Claude (1990). «Partager les tâches ménagères : don de soi et calcul de la dette», *Dialogue* (110) : 91-108.
- KAUFMANN, Jean-Claude (1992). *La trame conjugale, analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan, 216 p.
- KELLERHALS, Jean (1987). «Les types d'interaction dans la famille», *L'année sociologique*, 37 : 153-179.

DON, ÉCHANGE, RÉCIPROCITÉ. LA CIRCULATION DANS LES RÉSEAUX DE PARENTÉ

- KELLERHALS, Jean, et al. (1988). *Figures de l'équité : la construction des normes de justice dans les groupes*, Paris, PUF, 225 p.
- LABRIE, Vivian (1979). «Précis de transcription de documents d'audiences orales», *l'ORC Collection instruments de travail* (4).
- LANE, Robert E. (1991). *The Market Experience*, Cambridge, Cambridge University Press, 630 p.
- LANGÉVIN, Annette (1990). «Pédagogie de la circulation de l'argent dans la famille», *Dialogue. Argent du couple et comptes familiaux* (109) : 38-48.
- LARNER, M. (1990). «Changes in Network Resources and Relationships over Time», dans COCHRAN, Moncrieff, et al., *Extending Families. The Social Networks of Parents and Children*, Cambridge, Cambridge University Press : 181-204.
- LATOUCHE, Serge (1993). «Le don mauritanien», dans MAUSS, *Ce que donner veut dire*, Paris, La Découverte : 117-138.
- LATOUCHE, Serge «Entrepreneuriat informel ou stratégie collective de survie conviviale ?» (à paraître).
- LE GALL, Didier, et Claude MARTIN (1990). «Aimer sans compter ? Recomposition familiale et types d'échange», *Dialogue* (109) : 70-81.
- LE GOFF, Jean-François, et Annie GARRIGUES (1994). «L'enfant, parent de ses parents. I. Boszormenyi-Nagy et la planification», *Dialogue* (3e trimestre) : 49-58.
- LEE, Gary R., Julie K. NETZER et Raymond T. COWARD (1994). «Filial Responsibility Expectations and Patterns of Intergenerational Assistance», *Journal of Marriage and the Family*, 56 : 559-565.
- LEFORT, Claude (1951). «L'échange et la lutte des hommes», *Les temps modernes*, 64 : 1400-1417.
- LEMAIRE, Jean (1990). «Les cadeaux dans la famille», *Dialogue* (110) : 3-8.
- LEMIEUX, Vincent (1986). «Réseaux et pratiques de communication dans les masses», dans ZYLBERBER, Jacques (dir.), *Masses et postmodernité*, Paris, Méridiens Klincksieck : 142-164.
- LEMIEUX, Vincent, Pierre JOUBERT et René FORTIN (1981). *Réseaux et appareils : une recherche dans l'Islet*, Québec, Université Laval, Département de science politique, 197 p.
- LESEMANN, Frédéric, et Claire CHAUME (1989). *Familles-Providence. La part de l'État*, Montréal, Éditions St-Martin.
- LESEMANN, Frédéric, et Claire CHAUME (1990). «Familles et maintien à domicile des personnes âgées dépendantes», *Documents Cleirppa* (203) : 11-13.
- LÉVI-STRAUSS, Claude (1979). «La famille», dans LÉVI-STRAUSS, Claude, *La famille*, Paris, Gallimard : 93-130.
- LÉVI-STRAUSS, Claude (1986). «Préface», dans BURGUIÈRE, A., C. KLAPHICH-ZUBER, M. SEGALÉN et F. ZONABEND, *Histoire de la famille*, Paris, Armand Colin : 1.
- LITWAK, E., et I. SZELENYI (1969). «Primary Group Structures and their Functions: Kin, Neighbors and Friends», *American Sociological Review*, 34 (4) : 465-481.

BIBLIOGRAPHIE

- LÜSCHEN, Günther (1972). «Family Interaction with Kin and the Function of Ritual», *Journal of Comparative Family Studies*, 3 (1) : 84-98.
- LÜSCHEN, Günther, Zaharj STAIKOF, Veronica STOLTE HEISKANEN et Conor WARD (1972). «Family, Ritual, and Secularization», *Social Compass*, 19 (4) : 519-536.
- MAISTRE, C. J. (1979). «À propos de la notion de réseau», *Cahier du LAMSADE* (25).
- MALINOWSKI, B. (1989 [1922]). *Les argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard, 606 p.
- MARSDEN, P.V., et K. CAMPBELL (1984). «Measuring Ties Strength», *Social Forces*, 63 (décembre) : 482-501.
- MARTIN, Claude (1993). *Les relations familiales*, Colloque familles et recherches, décembre.
- MAUSS, Marcel (1985 [1950]). «Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques», dans MAUSS, Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF : 145-279.
- MAUSS (1993). *Ce que donner veut dire. Don et intérêt*, Paris, La Découverte.
- MAUSS (1994) La revue du MAUSS semestrielle (1994). *À qui se fier ? Confiance, interaction et théorie des jeux*, vol. 4, 2e semestre, Paris, La Découverte/MAUSS.
- MENDELL, Marguerite, et Daniel SALÉE, éd. (1991). *The Legacy of Karl Polanyi*, New York, St. Martin's Press.
- MERMET, Jean-Claude (1991). «Le lien de famille : la réciprocité en défaut», *La revue du MAUSS* (12) : 137-146.
- MILARDO, Robert M. (1991). «Families and Social Network (Book Review)», *Journal of Social and Personal Relationships*, 8 (2) : 296-298.
- MITCHELL, J. C., dir. (1969). *Social Networks in Urban Situations*, Manchester, England, Manchester University Press, 378 p.
- MOESSINGER, Pierre (1992). «La théorie du choix rationnel : critique d'une explication», *Informations sur les sciences sociales*, 31 (1) : 87-111.
- MORGAN, David L., Tonya L. SCHUSTER et Edgar W. BUTLER (1991). «Role Reversals in the Exchange of Social Support», *Journal of Gerontology: Social Sciences*, 46 : s278-s287.
- MORGAN, L. A. (1984). «Changes in Family Interaction Following Widowhood», *Journal of Marriage and the Family*, 46 (2) : 3-31.
- MORONG, Cyril (1994). «Mythology, Joseph Campbell, and the Socioeconomic Conflict», *The Journal of Socio-economics*, 23 (4) : 363-382.
- MORVAL, M. V. G. (1988). «Contributions des rites au fonctionnement familial», *Thérapie familiale*, 9 (2) : 119-126.
- MOSS, M. S., S. Z. MOSS et E. L. MOLES (1985). «The Quality of Relationships Between Elderly Parents and their Out-of-Town Children», *The Gerontologist*, 25 (2) : 134-140.
- MUTRAN, E., et D.C. REITZE (1984). «Intergenerational Support and Well-being», *American Sociological Review*, 49 (février) : 117-130.
- N'DIONE, E. S. (1992). *Le don et le recours. Ressorts de l'économie urbaine*, Dakar, Enda-Éditions, 210 p.

DON, ÉCHANGE, RÉCIPROCITÉ. LA CIRCULATION DANS LES RÉSEAUX DE PARENTÉ

- NEUGARTEN, B.,L., et N. DATAN (1973). «Sociological Perspectives on the Life-cycle», dans BALTES, P. B., et K. W. SCHAIE (éd.), *Life-Span Developmental Psychology : Personality and Socialization*, New-York, New York, Academic Press : 89-103.
- O'CONNELL, Lenahan (1984). «An Exploration of Exchange in Three Social Relationships: Kinship, Friendship and the Market Place», *Journal of Social and Personal Relationships*, 1 : 333-345.
- O'CONNOR, P. (1990). «The Adult Mother/Daughter Relationship: A Uniquely and Universally Close Relationship ?», *Sociological Review* (38) : 293-323.
- O'NEILL, John (1994). *The Missing Child in Liberal Theory*, Toronto, University of Toronto Press, 136 p.
- ORLÉAN, André (1994). «Sur le rôle respectif de la confiance et de l'intérêt dans la constitution de l'ordre marchand», dans *La Revue du MAUSS*. Semestriel, no 4. Paris, La Découverte : 17-36.
- OTNES, Cele, Tina M. LOWREY et Young Chan KIM (1993). «Gift Selection for Easy and Difficult Recipients: A Social Roles Interpretation», *Journal of Consumer Research*, 20 (septembre) : 229-244.
- PETITAT, André (1995). «Le don : espace imaginaire normatif et secret des acteurs», *Anthropologie et société*, 19 (1-2) : 17-44.
- PIAGET, Jean (1977). «Essai sur la théorie des valeurs qualitatives en sociologie statique (synchronique)», dans PIAGET, Jean, *Études sociologiques*, Paris, Droz : 101-142.
- PITROU, Agnès (1992 [1978]). *Les solidarités familiales. Vivre sans famille ?* Toulouse, Privat, 250 p.
- PITROU, Agnès (1994). *Les politiques familiales. Approches sociologiques*, Paris, Syros, 287 p.
- POLANYI, Karl (1957 [1944]). *The Great Transformation: The Political and Economic Origins of our Times*, Boston, Beacon Press, 315 p.
- POLANYI, Karl (1977). *The Livelihood of Man*, New York, Academic Press, 280 p.
- POLLAY, Richard W. (1987). «It's the Thought that Counts: A Case Study in Xmas Excesses», *Advances in Consumer Research*, 13 : 140-143.
- POPE, Stephen J. (1992). «Agape and Human Nature: Contributions from Neo-Darwinism», *Social Science Information*, 31 (3) : 509-529.
- PRIGOGINE, Ilya (1994). *Temps à devenir. À propos de l'histoire du temps*, Québec, Fides, 44 p.
- REMY, Jean (1967). «Persistance de la famille étendue dans un milieu industriel et urbain», *Revue française de sociologie* (7) : 463-505.
- RENAUT, Alain (1989). *L'ère de l'individu*, Paris, Gallimard, 299 p.
- Revue internationale d'action communautaire* (RIAC) (1994). «Les formes de l'informel» (32).
- ROBERGE, Andrée (1984). *L'économie informelle : échange de biens et de services entre unités domestiques au Québec semi-rural*, Ste-Foy, Québec, Université Laval, Département d'anthropologie, thèse de doctorat.

BIBLIOGRAPHIE

- ROBERGE, Andrée (1985). «Réseaux d'échange et parenté inconsciente», *Anthropologie et sociétés*, 9 (3) : 5-35.
- ROSENTHAL, C. J. (1985). «Kinkeeping in the Family Division of Labor», *Journal of Marriage and the Family*, 47 : 965-974.
- ROSS, Lainie Friedman (1994). «Justice for Children: The Child as Organ Donor», *Bioethics*, 10 (2) : 105-126.
- ROSSI, Alice S., et Peter Henry ROSSI (1990). *Of Human Bonding. Parent-Child Relations Across the Life-Course*, New York, Aldine De Gruyter, 542 p.
- RYNNING, M. (1989). «Reciprocity in a Gift-Giving Situation», *The Journal of Social Psychology*, 129 : 769-778.
- SAHLINS, Marshall (1976). *Âge de pierre, âge d'abondance : l'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard, 409 p.
- SALEM, Gérard (1990). «Boszormenyi-Nagy et le grand livre des mérites et des dettes. 1. Loyautés, dettes et mérites : contribution théorique et clinique à la thérapie contextuelle», *Dialogue* (110) : 50-69.
- SCHOPENHAUER (1966). *Le monde comme volonté et comme représentation*, Paris, PUF, 1433 p.
- SCHWARTZ, Barry (1967). «The Social Psychology of the Gift», *The American Journal of Sociology*, 73 (1) : 1-11.
- SÉNÈQUE (1972). *Des Bienfaits I*, Paris, Les Belles Lettres, 141 p.
- SHERRY, John F., Jr. (1983). «Gift Giving in Anthropological Perspective», *Journal of Consumer Research*, 10 (septembre) : 157-168.
- SHERRY, John F., Jr., M. A. MCGRATH et S. J. LEVY (1992). «The Disposition of the Gift and Many Unhappy Returns», *Journal of Retailing*, 68 (1) : 40-65.
- SHERRY, John F., Jr., M. A. MCGRATH et S. J. LEVY (1993). «The Dark Side of the Gift», *Journal of Business Research*, 28 : 225-244.
- SHURMER, Pamela (1971). «The Gift Game», *New Society*, 18 (482) : 1242-1244.
- SIMMEL, Georg (1984). «Métropoles et mentalités», dans JOSEPH, Isaac, et Yves GRAFMEYER, *L'École de Chicago*, Paris, Aubier : 61-78.
- SIMMEL, Georg (1987). *La philosophie de l'argent*, Paris, PUF, 662 p.
- SINGLY, François de (1988a). «L'amour, un bien privé, un mal public ?», *Revue française des affaires sociales*, 42 (2) : 129-141.
- SINGLY, François de (1988b). «Vie commune et pensée célibataire», *Dialogue* (4e trimestre) : 44-53.
- SINGLY, François de (1987). *Fortune et infortune de la femme mariée : sociologie de la vie conjugale*, Paris, PUF, 670 p.
- SINGLY, François de (1993). *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, 128 p.
- SOKOLOVSKI, J., et C. J. COHEN (1978). «The Cultural Meaning of Personal Networks for the Inner City Elderly», *Urban Anthropology*, 7 (4) : 303-342.
- SPITZE, Glenna, et John LOGAN (1990). «Sons, Daughters, and Intergenerational Social Support», *Journal of Marriage and the Family*, 52 (2) : 420-430.

DON, ÉCHANGE, RÉCIPROCITÉ. LA CIRCULATION DANS LES RÉSEAUX DE PARENTÉ

- SPITZE, Glenna, et John R. LOGAN (1992). «Helping as a Component of Parent-Adult Child Relations», *Research on Aging*, 14 (3) : 291-312.
- STAPLETON, C. M. (1980). «Reformulation of the Life-Cycle Concept : Implications for Residential Mobility», *Environment and Planning A*, 12 : 1103-1118.
- STOLLER, Palo E. (1985). «Exchange Patterns in the Informal Support Networks of the Elderly: The Impact of Reciprocity on Morale», *Journal of Marriage and the Family*, 47 (mai) : 335-342.
- TAYLOR, Charles (1991). *The Malaise of Modernity*, Concord, Ont., Anansi, 135 p.
- TAYLOR, Charles (1993). «To Follow a Rule...», dans CALHOUN, Craig, Edward LIPUMA et Moishe POSTONE, *Bourdieu: Critical Perspectives*, Chicago, University of Chicago Press : 46-59.
- THÉRY, Irène (1992). «Nouveaux droits de l'enfant, la potion magique», *Esprit* (mars-avril) : 5-30.
- TITMUSS, Richard (1972). *The Gift Relationship. From Human Blood to Social Policy*, New York, Vintage Books.
- TOLSDORF, C. C. (1976). «Social Networks, Support, and Coping: An Exploratory Study», *Family Process*, 15 (4) : 407-418.
- TÖNNIES, F. (1977). *Communautés et société : catégories fondamentales de la sociologie*, Paris, Retz, 285 p.
- UEHARA, Edwina (1990). «Dual Exchange Theory, Social Networks, and Informal Social Support», *American Journal of Sociology*, 96 (3) : 521-557.
- VANDELAC, L., et al. (1985). *Du travail et de l'amour. Les dessous de la production domestique*, Montréal, St-Martin.
- VIDAL, Denis (1993). «Les gestes du don. À propos des Trois Grâces», dans MAUSS, *Ce que donner veut dire*, Paris, La Découverte : 60-77.
- WAGNER, Janet, Richard ETTENSON et Sherri VERRIER (1990). «The Effect of Donor-Recipient Involvement on Consumer Gift Decisions», *Advances in Consumer Research*, 17 : 683-689.
- WAITS, B. William (1993). *The Modern Christmas in America, A Cultural History of Gift Giving*, New York et Londres, New York University Press, 267 p.
- WALKER, A. J., C. C. PRATT et N. C. OPPY (1992). «Perceived Reciprocity in Family Caregiving», *Family Relations* (41) : 82-85.
- WEBLEY, P., S. E. G. LEA et R. PORTALSKA (1983). «The Unacceptability of Money as a Gift», *Journal of Economic Psychology*, 4 (3) : 223-238.
- WELLMAN, Barry (1983). «Network Analysis: Some Basis Principles», dans COLLINS, Randall (éd.), *Sociological Theory*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers : 155-199.
- WELLMAN, B., P. J. CARRINGTON et A. HALL (1988). «Network as Personal Communities», dans WELLMAN, B., et S. D. BERKOWITZ (éd.), *Social Structures, A Network Approach*, New York, Cambridge University Press : 130-184.
- WELLMER, Albrecht (1989). «Modèles de la liberté dans le monde moderne», *Critique*, 45 (505-506) : 506-539.

BIBLIOGRAPHIE

- WENTOWSKI, G. J. (1981). «Reciprocity and the Coping Strategies of Older People: Cultural Dimensions of Network Building», *The Gerontologist*, 21 : 600-609.
- WILSON, Gail (1990). «L'argent : formes de responsabilité et d'irresponsabilité dans le couple», *Dialogue* (109) : 6-23.
- WILSON, Gail, et Julia BRANNEN (1989). «Book Reviews. Give and Take in Families: Studies in Resource Distribution», *Contemporary Sociology*, 18 (1) : 136-137.
- WOLFE, Alan (1989). *Whose Keeper? Social Science and Moral Obligation*, Berkeley, University of California Press, 371 p.
- WOLIN, S. T., et L. A. BENNETT (1984). «Family Rituals», *Family Process*, 23 (3) : 401-420.
- WUTHNOW, Robert (1991). *Acts of Compassion. Caring for Others and Helping Ourselves*, New Jersey, Princeton University Press, 334 p.
- YANAGISAKO, Sylvia Junko (1977). «Women-centered Kin Networks in Urban Bilateral Kinship», *American Ethnologist*, 4 (2) : 207-226.
- YOUNG, M., et P. WILLMOT (1983). *Le village dans la ville*, Paris, Centre de création industrielle, Centre G. Pompidou, 255 p.
- ZELIZER, Viviana (1989). «Book Reviews. Money in the Family: Financial Organization and Women's Responsibility», *Contemporary Sociology*, 18 (3) : 438-439.
- ZELIZER, Viviana (1992). «Repenser le marché. La construction sociale du "marché aux enfants" aux États-Unis», *Actes de la recherche en sciences sociales* (94) : 3-26.
- ZONABEND, Françoise (1986). «De la famille, regard ethnologique sur la parenté et la famille», dans BURGUIÈRE, André, Christiane KLAPHICH-ZUBER, Martine SEGALEN et Françoise ZONABEND (dir.), *Histoire de la famille. T. 1, Mondes lointains, mondes anciens*, Paris, Armand Colin : 15-75.

Annexe 1

La perspective de réseaux et la démarche méthodologique

L'approche «réseaux»

Nous avons adopté une perspective de réseaux pour étudier la circulation du don dans la parenté. Cette approche présentait de nombreux avantages. Afin de l'adapter à l'objet d'étude, nous ne l'avons cependant pas utilisée comme elle l'est habituellement en recherche, ni en termes théoriques, ni en termes méthodologiques.

Bien qu'il soit essentiel de reconnaître l'autonomie des membres d'un réseau face aux approches déterministes (qu'elles soient culturelles ou économistes : voir Boudon), il faut rappeler d'abord que les réseaux de parenté se distinguent des autres types de réseaux du fait que les gens s'y connaissent dès la naissance. Le réseau n'est donc pas volontairement créé. Mais il peut être volontairement entretenu. Plus les membres sont éloignés les uns des autres dans la famille, plus il est probable que cela aura de l'importance.

Les références théoriques, souvent implicites, qui guident habituellement l'analyse des réseaux sociaux renvoient d'abord aux théories de l'échange et de l'action (Corin, Sherif et Bergeron, 1983). À partir du postulat que chaque individu est une personne active qui génère son propre pattern de décisions et d'interactions, les réseaux sont ainsi perçus comme des mécanismes de distribution de biens, de communications et d'information; un instrument, en fait, au service de la poursuite d'un pouvoir, ou du moins d'un objectif autre que le lien lui-même. Ce postulat individualiste et instrumental, sous-jacent à la plupart des études sur les réseaux, fait problème ici. La fonction du réseau ne peut pas être considérée seulement en termes instrumentaux ou en fonction de la volonté de l'individu de maximiser son pouvoir au sein du lien, postulat qui rapproche les études de réseaux de l'analyse stratégique (Crozier). Ainsi, selon Maistre (1979), l'existence des réseaux réduit l'incertitude (par rapport à l'individu lui-même et par rapport à autrui, car ils constituent des entourages de personnes qui parlent le même langage ou à tout le moins un langage facilement décodable) et accroît les chances de l'individu de saisir les occasions favorables. Ces facteurs ne sont certes pas inexistant dans la circulation du don. Mais ils sont tout à fait insuffisants. On peut même considérer que le don vise en partie à créer une certaine incertitude entre les partenaires (Godbout et Caillé, 1992).

En termes méthodologiques, les études faisant appel à une perspective de réseaux utilisent, de façon générale, des enquêtes quantitatives. Le plus souvent on interroge un ensemble d'individus, qui ne sont pas reliés entre eux, à propos de leur réseau personnel. Il n'y a donc qu'une seule personne interrogée par réseau étudié. Le travail d'analyse qui est ensuite effectué sur les données recueillies a pour objectif de comparer l'ensemble des réseaux personnels afin d'en dégager les principales caractéristiques. C'est ce que Corin,

ANNEXE 1

Sherif et Bergeron ont identifié comme l'approche *morphologique* (1983) et Wellman (1983) comme l'approche formaliste. C'est l'identification de la *forme* du réseau (l'aspect structurel) qui est ici l'objet de la recherche.

Les indicateurs principaux en sont :

- la *taille*, définie par la fréquence et le type de lien, ou par l'examen de la qualité du contact (personnes importantes ou dont on se sent le plus près (Wellman, 1983; Fischer, 1982);
- la *densité* (rapport entre le nombre de liens qui existent réellement entre les membres du réseau et le nombre de liens potentiels entre ces membres).

Selon Corin, ce concept est peu significatif dans le cas des réseaux sociaux caractérisés par une orientation importante vers la parenté, car la densité des liens de parenté est alors beaucoup trop forte par rapport aux autres types de liens. Marsden et Campbell (1984) en arrivent aux mêmes conclusions. Ils rappellent que certains indicateurs sont en quelque sorte contaminés par d'autres. Ainsi, la fréquence des contacts est contaminée par la proximité, et la durée par la parenté. En ce sens, la proximité, non pas géographique, mais psychologique («closeness» en anglais : il s'agit des «proches»), serait le meilleur indicateur de la force du lien car il n'est contaminé par aucun autre.

Il existe une seconde perspective pour étudier les réseaux, soit la perspective *structuraliste* ou transactionnelle. Celle-ci vise davantage à décrire la dynamique des échanges qui circulent le long des liens sociaux. Deux angles sont proposés pour étudier le contenu des échanges : un angle normatif, qui conduit à interpréter le contenu à partir du *rôle* des individus dans la relation, et un angle dynamique, qui comporte plutôt la spécification du *contenu* des échanges effectués à travers le lien (Corin, Sherif et Bergeron, 1983). Rossi et Rossi (1990), par exemple, ont cherché à évaluer la solidarité entre les parents et les enfants par une enquête auprès de trois générations. Leur questionnaire visait à évaluer le degré d'interaction sociale, d'affection, de partage des valeurs et d'échange d'aide entre ces générations. Selon eux, la relation entre les parents et les enfants doit, entre autres choses, être considérée dans le contexte plus large de la parenté.

L'approche transactionnelle s'intéresse à l'*intimité* de la relation (fréquence des contacts directs ou indirects) à travers le jugement de la personne même sur la qualité de cette relation; à la *position* d'ego dans le réseau (qui révèle le sens dans lequel circulent les transactions, la réciprocité, la symétrie); à la *dispersion géographique* des liens; au degré d'*homogénéité* du réseau (attributs sociaux des membres, communs ou non).

Les deux approches sont en fait complémentaires, mais on remarque que beaucoup de travaux se limitent à l'identification des membres du réseau. Il s'agira dans un deuxième temps de se concentrer sur certaines variables caractéristiques des membres (sexe, âge, etc.) pour qualifier ce réseau. En fait, alors que l'approche réseau s'inscrivait, au départ, en rupture avec les analyses sociologiques fonctionnant plutôt à partir de catégories, on voit qu'elle y retourne généralement lors de l'analyse des données au lieu de s'engager dans l'étude du lien lui-même.

Corin, Sherif et Bergeron (1983) identifient une «tendance anthropologique» qui s'intéresse plutôt à la signification culturelle des comportements observés. L'objectif serait ici de «découvrir et codifier les règles de comportement qui gouvernent une grande partie des interactions des personnes durant la vie ordinaire» (Wentowski, 1981).

Comme nous l'avons démontré dans ce rapport, nous nous inscrivons dans une perspective transactionnelle plutôt que morphologique. Ce n'est pas la forme du réseau (et les indices de taille ou de densité) qui nous ont intéressés, mais le contenu de ce qui y circulait. Certains concepts de la perspective transactionnelle ont été importants pour cette recherche, par exemple tous les indicateurs qui permettent de définir les caractéristiques du lien indépendamment de ce qui circule :

- le rôle des individus dans le réseau, tel qu'il est défini par le passage dans le cycle de vie familial. À un niveau différent, nous avons qualifié ces individus dans le langage du don (donneur, receveur, état de dettes...)
- l'intimité : la distinction entre les liens riches et pauvres a surtout été pertinente lors de la sélection des ego de second niveau.

Quant au contenu des échanges, nous nous distinguons des études sur ce qui circule parce que nous n'adoptons pas une perspective instrumentale. Au contraire, la recherche s'est plutôt concentrée sur ce qui circule au service du lien.

La démarche méthodologique

Comme cela a été mentionné, la perspective «réseaux» est presque toujours ego-centrée au sens qu'elle consiste à sélectionner un ensemble d'individus indépendants les uns des autres et isolés, c'est-à-dire ne formant pas un réseau entre eux. D'une certaine façon, il était impossible d'éviter totalement l'idée de réseaux ego-centrés, puisque le réseau de chaque personne est toujours unique et que même ce que nous appelons un réseau de parenté n'existe comme tel et tel que construit par nous que pour un seul de ses membres, celui que nous rencontrons, et que nous appelons justement «ego». Nous avons donc aussi fait en ce sens l'étude de réseaux ego-centrés, mais nous avons rencontré plus d'une personne faisant partie du même réseau, et en tant que membre de ce réseau. Ce que dans les études de réseaux on appelle généralement les ego ont été dans cette recherche la première personne rencontrée dans un réseau, soit les ego premiers, ou de premier niveau. La première question qui s'est posée est celle du choix de ces premiers ego à interroger.

Pour les sélectionner¹, nous avons d'abord envisagé de nous en remettre au hasard de l'annuaire téléphonique. Après quelques essais infructueux, il est apparu que la spécificité réticulaire était beaucoup trop exigeante pour des gens contactés de façon anonyme et par téléphone. En fait, comme cela a été confirmé pendant la durée de l'enquête, le rôle de la première personne rencontrée dans un réseau (l'«ego premier») dépasse celui d'un simple interviewé. D'abord, en acceptant de participer à l'enquête, elle doit en même temps donner l'assurance que d'autres membres de sa famille accepteront aussi d'y participer. Et c'est généralement cette personne qui sert d'intermédiaire auprès d'eux.

Le choix des ego premiers s'est donc effectué par contacts interpersonnels de second ou troisième niveau, c'est-à-dire que ce sont des individus qui nous ont été référés par des personnes de notre entourage ou de l'entourage de personnes que nous connaissions. Ainsi,

¹ Il existe évidemment plusieurs possibilités. Certaines enquêtes sont entreprises grâce à des registres officiels, à une participation à un événement spécial ou à des organismes spécialisés, lorsqu'il s'agit d'identifier une clientèle spécifique, un groupe de personnes «à problèmes». La plupart du temps une première sélection peut donner accès à d'autres noms, c'est ce qu'on appelle la méthode «boule de neige» (*snowball*).

ANNEXE 1

c'est l'interconnaissance qui a permis en quelque sorte la collaboration de plusieurs membres d'un même réseau de parenté. En sélectionnant les ego de premier niveau, mais aussi tous les autres, nous cherchions à respecter un certain nombre de critères pour assurer une diversité de cas de figure.

Nous avons été attentifs, entre autres, aux caractéristiques de sexe, de catégories sociales, de proximité et d'éloignement géographique. La question générationnelle a probablement été la plus déterminante.

Dès les premières lectures sur le sujet, nous savions que les dons et services ne circulent pas de la même façon d'une génération à l'autre. Les différences concernaient surtout la nature et le volume des échanges. Le plus fort volume circule évidemment entre les parents et les enfants, dans le sens de la génération aînée vers la cadette. De plus, la composition des réseaux semble varier selon le cycle de vie (Dickens et Perlman, cités dans Milardo, 1991). Par exemple, Ferrand (1991) observe un rétrécissement de la sociabilité avec l'âge. Selon Corin et al. (1983), le célibat et le veuvage limitent la sociabilité et sont généralement liés à des phénomènes de marginalisation dans les réseaux.

Pour toutes ces raisons il a paru nécessaire de rencontrer des membres de plusieurs générations dans le même réseau. Il paraissait approprié de suivre la voie tracée par Rossi et Rossi (1990) et de choisir des ego de premier niveau qui se situent dans la génération intermédiaire. Nous nous sommes ainsi assurés la possibilité d'étudier les échanges sur trois générations. Par ailleurs, en variant l'âge (de 40 ans à 55 ans) et en choisissant à la fois autour de la moyenne et aux deux extrêmes, nous nous sommes assurés de ne pas avoir tout à fait la même génération de départ. Notre mode de sélection des ego de second niveau a cependant eu pour effet de gonfler le nombre de personnes faisant partie de la génération intermédiaire par rapport aux deux autres générations.

Le choix des premières personnes à rencontrer pour l'enquête n'était pas très différent que celui qui est habituellement effectué dans toutes les enquêtes qui s'appuient sur un groupe restreint de personnes indépendantes. Il restait ensuite à établir le mode de sélection des autres membres du réseau d'ego premier, soit les ego de deuxième niveau.

Puisque les enquêtes n'interrogent généralement qu'un seul individu de chacun des réseaux, elles sont peu utiles pour connaître les règles de sélection des ego de second niveau. Encore là, il a fallu se référer aux objectifs de la recherche. Les choix étaient :

- a) des réseaux définis à l'avance selon certains rôles dans la parenté : fils, oncle, nièce, grand-mère...;
- b) des réseaux définis au fur et à mesure, à partir d'ego 1 seulement;
- c) des réseaux définis au fur et à mesure, après chaque entretien;
- d) un seul réseau, un seul ego.

La comparaison entre les catégories sociales différentes nous a contraints d'*éliminer cette dernière option*, qui présentait d'ailleurs d'autres risques : on pourrait plus difficilement éviter une plus grande dispersion géographique et, en limitant les possibilités à un seul réseau, le risque du refus de collaboration était aussi plus grand.

Le choix d'un *réseau défini à l'avance à partir de certains rôles dans la parenté* (a) présentait plus d'inconvénients que d'avantages. Il peut permettre un plus grand contrôle sur l'échantillon — nous aurions eu un certain réseau type, que nous aurions pu reproduire dans tous les cas — et un suivi plus rigoureux de la temporalité des échanges parmi un groupe

bien défini. Mais nous risquions d'alourdir l'analyse en prenant en compte un ensemble de relations où absolument rien ne circule. De plus, la flexibilité aurait été insuffisante pour faire face à des situations imprévues au départ.

Il restait donc à choisir entre les options b et c. La première permettait déjà une plus grande fermeture du réseau que la seconde, ce qui peut être un avantage pour la comparaison des perceptions et l'étude d'une temporalité longue des échanges. En pratique, du fait que nous avons choisi de centrer notre attention sur les réseaux de parenté, et que ceux-ci présentent déjà un plus grand degré de fermeture que les réseaux élargis aux amis, au voisinage et aux collègues de travail, il a été décidé de sélectionner *des réseaux définis au fur et à mesure à partir d'ego 1 seulement*.

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour générer les noms dans les réseaux. Les recherches qui visent à identifier les membres des réseaux personnels fournissent d'utiles indications à ce sujet. Comme le rappelle Milardo (1991), il est pratiquement impossible d'identifier tous les membres du réseau d'un individu ou d'une famille.

Trois principaux types de réseaux sont définis.

1) Réseaux de personnes significatives ou importantes

Ces réseaux regroupent les gens considérés comme importants ou intimes par des individus cibles (ceux dont l'opinion sur la vie de l'individu est considérée importante : Milardo). On demande en fait à l'individu de nommer ces gens. Le groupe peut varier de six à quinze personnes. Le réseau intime connaîtrait des variations selon : le sexe, les étapes du cycle de vie, l'ethnicité et la culture, les périodes historiques (Milardo, 1991).

Cette approche a l'avantage de la rapidité. Elle cause cependant l'omission de personnes (amis «intermédiaires», voisins, collègues de travail) qui peuvent jouer un rôle à divers égards : développement de comportements et de valeurs, regard posé sur soi, échanges matériels. Milardo (1991) note aussi qu'elle élimine les personnes avec qui les individus ont une interaction négative, mais qui peuvent être des sources importantes de comparaisons et d'interventions. Elle postule enfin que tout le monde a des intimes.

2) Réseaux d'échange

Cette approche vise à identifier le sous-ensemble du réseau d'un individu pour lequel la probabilité d'échanges «gratifiants» est la plus élevée (Fischer, 1982). Il s'agit d'identifier préalablement un ensemble de situations et un ensemble de catégories d'individus avec qui les échanges sont probables (approche rétrospective).

Corin fait la distinction entre les études qui consistent en un repérage du flux de ce qui circule et partent de la liste des transactions possibles, et celles qui repèrent plutôt les relations sociales. Dans le cas où on part de possibilités de rôles, les questions stimulées se centrent plutôt sur différentes catégories de liens (les génogrammes).

Il y aurait :

- les personnes de la maisonnée,
- les membres de la parenté,
- les voisins dans l'immeuble et dans le quartier,

ANNEXE 1

- les amis et connaissances,
- les collègues de travail,
- les groupes formels et informels.

Il s'agit ensuite de repérer le lieu de résidence des membres et la fréquence des contacts, puis de qualifier les relations en termes de *soutien*¹ émotif et instrumental.

En fait, qu'on utilise une méthode ou l'autre, il semble, à la lecture de plusieurs études, que ce sont toujours à peu près les mêmes «groupes» qui sont identifiés et mis en parallèle. Les classifications les plus générales identifieront les groupes de la parenté, du voisinage et des amis (voir Litwak et Szelenyi, 1969, par exemple).

3) Réseaux interactifs

Cette approche vise à identifier le réseau de personnes avec qui l'individu interagit de façon routinière. Il faut d'abord définir ce qu'est une action routinière et comment elle peut être mesurée (fréquence et durée). L'individu est interrogé sur une base quotidienne ou hebdomadaire. Il doit faire l'inventaire des interactions survenues sur une période définie² et en indiquer la durée. Cette approche repose sur le postulat que les individus présents durant les interactions font de facto partie des réseaux.

Comme plusieurs études le suggèrent, il paraît fécond de combiner plusieurs méthodes. Dans notre enquête, la plupart du temps, les recommandations des ego de premier niveau ont conduit à identifier des membres de leurs réseaux selon une combinaison de ces critères. Malgré tout, l'intimité demeure généralement le critère le plus important; les ego premiers ont d'abord suggéré de rencontrer les membres de leur famille de qui ils s'estiment les plus proches. Dans certains réseaux, cette proximité émotive se doublait d'une proximité géographique. À ce moment, les interactions étaient aussi très fréquentes. Par ailleurs, les échanges importants nourrissaient aussi les liens entre les membres — du moins entre ego premier et les autres membres — dans chacun des réseaux, mais selon des fréquences variées.

À l'analyse, il apparaît que le choix des critères est lié aux caractéristiques mêmes des familles. Dans les plus grandes, le critère de l'intimité compte plus qu'ailleurs, en particulier pour la fratrie; les membres de la famille font partie de «sous-ensembles» qui se forment au cours des années, souvent à cause d'une proximité d'âge. Ce sera aussi le cas pour les familles recomposées ou dans les réseaux où il y a eu un certain nombre de séparations ou divorces : la multiplication des liens et les ruptures semblent entraîner une certaine sélectivité. Là encore on nomme d'abord ceux dont on se sent le plus proche. Dans les plus petites familles, le réseau englobe à peu près «tout le monde» (au moins tous les liens directs d'ego premier : ses parents, ses enfants, sa fratrie, son conjoint); à ce moment l'intimité, les échanges et les interactions se confondent.

À l'occasion, d'autres critères ont été utilisés pour la sélection. Dans une des grandes familles, une bonne partie de la fratrie suggérée regroupait ceux qui s'impliquaient le plus

¹ On peut remarquer d'ailleurs que c'est très souvent dans cette perspective de «support» qu'est abordée la question de l'interaction familiale.

² Garrison et Podell (1981) ont opté pour une semaine; Sokolovski et Cohen (1978) pour plusieurs mois; Roberge (1984) pour quatre fois une semaine (une par saison). Invariablement se pose la question de la représentativité de la période retenue.

dans le maintien du lien familial. Dans cette même famille, il a été suggéré d'aller rencontrer des gens de «sous-ensembles» différents (en fait, de groupes d'âge différents) afin d'avoir accès à des versions différentes de mêmes événements. Dans le seul réseau qui a été abordé par le biais d'une personne de la génération la plus âgée, l'identification des membres du réseau a suivi le chemin de la filiation (vers les enfants et petits-enfants).

Dans les petites familles, la cohérence d'ensemble du réseau est plus rapidement circonscrite à partir du moment où chacune des personnes qui est en lien direct avec le premier ego a été rencontrée. Dans les plus grandes familles, la dynamique est différente. Il s'agit alors soit d'avoir une bonne «représentativité» de l'ensemble, soit d'accorder une attention privilégiée à certaines relations moins fréquentes par ailleurs (entre deux «ex»-belles-sœurs dont la relation s'est renforcée depuis le divorce de l'une et du frère de l'autre ou encore avec une grand-tante particulièrement proche de la famille). Le réseau avait aussi tendance à «s'élargir» avec la belle-famille.

À l'occasion, il a fallu composer avec des refus de participation. Dans le cas du réseau qui a été abordé par le biais d'un ego masculin de la génération la plus âgée (70 ans), l'obligation d'établir nous-mêmes les contacts avec chacun des autres membres (l'ego premier n'a pas voulu servir d'intermédiaire) est apparue comme une restriction significative à leur acceptation de participer à l'enquête; cela confirme l'importance du rôle de premier ego, au delà de la simple entrevue.

Nombre de réseaux et de personnes

Sept réseaux comprenant entre quatre et neuf personnes ont finalement été composés à partir des ensembles familiaux plus larges. Dans les travaux consultés, les enquêtes effectuées à une plus petite échelle viennent souvent compléter une enquête statistique (Wellman, Carrington et Hall, 1988; Bloch, Buisson et Mermet, 1989), mais pas toujours. Le nombre de personnes interviewées varie :

- Wellman, Carrington et Hall (1988) : 33 personnes (enquête postale)
- Uehara (1990) : 17 femmes (à partir des services sociaux, puis de références, longitudinal pendant 15 mois, une rencontre par semaine)
- Sokolovski et Cohen (1978) : 96 chambreurs (observation participante)
- Roberge (1984) : 30 unités domestiques (journal)
- O'Connor (1990) : 60 femmes (registre médical, entrevues intensives)
- Belsky et Rovine (1994) : 72 familles (contacts par présentation en classe dans les cours de préparation à la naissance, longitudinal, 4 fois 3 mois)
- Larner (1990) : 240 personnes (26 mères seules, 136 mères mariées, 76 pères mariés avec les précédentes)
- Bloch, Buisson et Mermet (1989) : 27 situations familiales (18 couples et 9 femmes séparées)
- Tolsdorf (1976) : 20 personnes (registres médicaux, entrevue) plus 2 alter par personne (au téléphone)

On peut remarquer que dans les derniers cas, des gens faisant partie du même réseau sont interrogés (des conjoints). C'est aussi le cas dans l'étude de Rossi et Rossi (1990). Leur enquête se rapprochait davantage de la nôtre d'une certaine façon. Ils ont d'abord choisi un

ANNEXE 1

certain nombre d'ego d'âge moyen, puis ils sont allés interroger des gens de leurs réseaux : une personne dans la génération précédente et une dans la génération suivante ¹. L'enquête avec les personnes de la génération moyenne s'est effectuée en face-à-face, les deux autres au téléphone, mais les mêmes questions étaient posées.

Comme on peut le voir, le nombre de personnes enquêtées est très variable. On sait que c'est normalement un certain critère de saturation qui vient déterminer la limite ultime. On peut remarquer par ailleurs que ces enquêtes dépassent rarement une soixantaine de personnes interrogées (elles en comptent souvent entre trente et quarante-cinq). En un certain sens, les études consultées jusqu'à présent ne nous sont pas vraiment utiles car aucune ne procédait de la façon que nous avons choisie ni n'accordait la même importance à la comparaison des perceptions ou à une longue temporalité.

En pratique, ce sont les mêmes critères qui ont servi à sélectionner les ego de second niveau, qui ont défini le nombre de personnes à rencontrer dans chacun des réseaux. Quant au nombre de réseaux lui-même, la difficulté de sélectionner des ego de premier niveau, précisément à cause du choix que nous avons fait de rencontrer plusieurs personnes du même réseau, a fait en sorte qu'il s'est limité à sept. Par ailleurs, après 41 entrevues individuelles, nous avons nettement l'impression d'avoir atteint le degré de saturation sur les grands thèmes de l'enquête. Rappelons finalement que l'enquête s'intéressait davantage aux relations entre les membres du réseau de parenté qu'aux caractéristiques personnelles de ces membres. À cet égard, la rencontre des 41 personnes membres de sept réseaux différents a permis l'étude directe de 107 relations bilatérales de façon comparée. Cela n'inclut pas les données recueillies sur des personnes qui n'ont pas été personnellement rencontrées mais dont il a été question durant les entretiens. D'ailleurs, puisque plusieurs personnes faisaient partie du même réseau, il était courant que plusieurs personnes fassent référence aux mêmes autres personnes. Ainsi, même si nous ne rencontrions pas ces personnes, nous avons souvent des données croisées à leur propos.

L'enquête

La recension des travaux montre qu'il existe plusieurs façons de mener l'enquête, de recueillir et de synthétiser les données pertinentes. Ceux qui recueillent des données quantitatives ont administré un questionnaire fermé par la poste, en personne ou au téléphone. Ceux dont l'enquête visait à recueillir des données plus qualitatives ont le plus souvent choisi l'entrevue face-à-face, sauf certains qui, étudiant les réseaux d'interaction, ont laissé les personnes enquêtées remplir leur journal au fil des heures ou des journées de la période retenue. L'importance de la temporalité longue a conduit au rejet de l'étude des réseaux interactifs par le recueil de journaux ou l'observation d'interactions routinières. Même si, selon les études, l'observation directe paraît plus fiable que la remémoration d'événements passés, il était difficile d'identifier une période de l'année qui permettait d'enregistrer les phénomènes de don et de contre-don, à l'exception de Noël, qui constitue précisément une exception et qu'on a d'ailleurs beaucoup étudié. De toute façon il s'agit par définition d'une temporalité courte.

¹ En fait, Rossi et Rossi (1990) ont procédé à ce qui porte le nom d'étude des «dyades», et non des réseaux.

LA PERSPECTIVE DE RÉSEAUX ET LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Rossi et Rossi (1990) ont choisi d'interroger les ego de premier niveau (leur génération intermédiaire) par un face-à-face mais les deux autres générations au téléphone. L'entrevue téléphonique a dû être longue ! Nous avons procédé à des entrevues face-à-face, à partir d'un guide d'entretien semi-structuré, ouvrant et même facilitant la possibilité que l'interviewé raconte des «histoires» de don, de préférence avec l'un ou l'autre des autres membres du réseau, ce qui a permis de reconstituer ultérieurement la dynamique du système de don, le rôle de chacun tel qu'il était défini par lui-même et par les autres, par rapport au partenaire immédiat, mais également par rapport à l'ensemble du réseau de parenté.

Les données ont ainsi été recueillies au cours d'entretiens en profondeur (d'une durée moyenne d'une heure trente à deux heures) entre le 1er mai 1992 et le 25 février 1993. Nous avons utilisé un guide abordant une série de thèmes précis et généraux sur le phénomène du don¹. Les entretiens ont été enregistrés et retranscrits selon les normes suggérées par Gagnon et al. (1978) et Labrie (1979). Quatre thèmes principaux ont été retenus : l'hospitalité et les réceptions, les cadeaux, l'organisation domestique et l'entraide dans la famille élargie. En plus de ces quatre thèmes, une série de questions permettait de réfléchir sur le phénomène du don lui-même (donner, recevoir, rendre) et sur la perception de chacune des personnes interrogées quant à l'importance de ce phénomène dans son réseau familial. À chacun des entretiens, nous avons aussi recueilli un certain nombre de renseignements sur la personne interrogée et sur sa famille. Rappelons, pour terminer, que la cueillette des données a exigé une grande sensibilité. Comme le soulignent Corin et al. (1983) :

Il ne faut pas qu'une définition trop fermée ou trop restrictive des échanges pertinents risque de laisser dans l'ombre un secteur important de l'interaction sociale des échanges; sur le plan de la formulation, des réponses fermées à des questions closes ont peu de chances de nous permettre d'avoir accès à l'univers social des personnes interrogées et à la signification qu'il revêt pour elles-mêmes, à partir de leurs propres critères.

Cela rappelle l'importance que prennent les postulats théoriques et la culture personnelle du chercheur à ce sujet. À cet égard, nous renvoyons le lecteur à l'introduction pour tout ce qui concerne les limites de notre recherche.

¹ Le guide est présenté à l'annexe 2.

Annexe 2

Guide d'entretien

L'hospitalité

Réceptions et hébergement

- Est-ce que vous recevez souvent pour des repas à la maison ? Autant la famille et la belle-famille ? Les amis ? Comment ça s'organise ?
- Préférez-vous recevoir ou aller au restaurant ? Y allez-vous souvent ? Plus avec des gens de la famille ou avec des amis ?
- *(Si ne reçoit pas à la maison)* Le faisiez-vous autrefois ? pourquoi avez-vous cessé ?
- Y a-t-il dans votre famille une habitude de manger ensemble le dimanche ? *(Si oui)* Comment ça s'est organisé, qui vient ? Est-ce une tradition ? Qui l'organise, qui fait le repas ? Avez-vous toujours envie d'y aller ? Voyez-vous cela comme une corvée ? Y a-t-il des gens dans la famille qui le voient ainsi ? *(Si non)* Est-ce que cela a déjà existé ? Pourquoi ça a cessé ?
- Recevez-vous parfois des gens à dormir chez vous ? À quelle occasion ? Qui ?
- Coucher chez les autres ? Fins de semaine ? Par besoin, par utilité ? Si vous avez le choix, en voyage, préférez-vous dormir chez des gens que vous connaissez ou aller à l'hôtel ?
- Vous est-il déjà arrivé de dire de quelqu'un de la famille qu'il ne savait pas «recevoir» ? Expliquez ? Vous, aimez-vous recevoir ? Vous considérez-vous comme quelqu'un qui sait recevoir ?

Les vacances

- Passez-vous parfois les vacances en famille ou avec certains membres de la famille ou de la parenté ?
- *(Si oui)* Avec qui ? Quand est-ce que ça a commencé ? *(toujours : qui reçoit, comment ça s'organise...)*
- *(Si non)* Passiez-vous autrefois des vacances en famille ? Pourquoi ça ne se fait plus ?
- Avez-vous un chalet ? En louez-vous un de temps à autre ? Avec d'autres personnes ? *(Si non)* L'avez-vous déjà fait ? Comment ça s'organise ou comment ça s'organisait (coûts, responsabilités, recevez-vous beaucoup et souvent, est-ce que les invités apportent quelque chose, qui l'a trouvé...) ?
- Allez-vous parfois au chalet de quelqu'un d'autre ? Qui, souvent ? Comment ça s'organise...

Les dons-cadeaux

Noël : général

- Avec qui fêtez-vous Noël ?
- (*Si fête de famille*) Racontez comment ça se passe.
- Est-ce toujours au même endroit ? Est-ce que tout le monde participe à la confection du repas ou si c'est quelqu'un qui reçoit, ou ce sont des achats ? Qui paie ? Sont-ce toujours les mêmes personnes qui viennent ? Parenté plus ou moins large ? Comment ça se passe, est-ce toujours la même chose ?
- En a-t-il toujours été ainsi ? (*Si changement*) Pourquoi (ex. changement quand enfants deviennent donneurs à leur tour) Est-ce que ça se passait comme ça quand vous étiez enfant ?
- Avez-vous déjà «passé» une année ? (ou quelqu'un d'autre dans la famille) ? Pour quelle raison ? Comment vous sentiez-vous ? Comment cela a été perçu dans la famille ?
- (*Si aussi fête avec amis*) Quelle fête préférez-vous, pourquoi ? Expliquez les différences.

Noël : les cadeaux

- Qui donne à qui ? Jusqu'où ça peut aller dans la parenté (*même chose filiation, alliance, chums/concubins/mariés*) ?
- Quelles sont les règles ? On pige un nom, etc. ? Montant maximum ? Qui les emballe ? Est-ce important ?
- Valeur égale, est-ce important ? Pour tous ? Parents donnent-ils la même valeur à tous les enfants ?
- Est-ce qu'il y a des gens qui achètent des cadeaux à la place des autres ?
- Est-ce que vous dites ou avez dit à vos enfants que les cadeaux étaient donnés par le Père Noël ? Opinion sur ce sujet.
- Quel genre de cadeaux sont donnés ? Qui donne quoi à qui ?
- Y a-t-il des gens qui donnent plutôt des cadeaux qu'ils ont fabriqués eux-mêmes ? Est-ce que c'est mieux comme ça ou est-ce mieux d'acheter les cadeaux ? Est-ce important pour vous de donner des cadeaux personnalisés ?
- Y a-t-il des gens qui donnent toujours le même type de cadeaux, qui reçoivent toujours le même type de cadeaux ?

Les anniversaires de naissance

- Fêtez-vous votre anniversaire ? Ou vous fête-t-on ? Avec qui ? Recevez-vous des cadeaux ? De qui ? Quels types ?
- Fêtez-vous souvent les anniversaires des gens que vous connaissez ? Famille ou amis ? Préférences ? Donnez-vous toujours des cadeaux ? Ou téléphone ? Envoyez-vous des cartes d'anniversaires ? En recevez-vous ? De qui ? Si non, l'avez-vous déjà fait, pourquoi avez-vous cessé ? Si non, pourquoi ?
- En général dans la famille, les cadeaux de Noël et pour les anniversaires sont-ils semblables, ont-ils à peu près la même valeur ? Pourquoi ?

Autres traditions familiales

- Vous réunissez-vous en famille pour d'autres fêtes où vous échangez ou donnez aussi des cadeaux ? Fêtes des Mères, des Pères, St-Valentin, anniversaires de mariage...
- (*Si non*) Le faisiez-vous autrefois, pourquoi ça a cessé ? Le regrettez-vous ? Est-ce que ça se passait comme cela quand vous étiez enfant ?

Autres rituels

Mariage et naissances

- Décrire son mariage ou un mariage dans la famille. Qui vient, qui reçoit, qui organise, cadeaux donnés ou reçus
- Avez-vous fait une liste de mariage ? Opinion sur ce sujet
- Y a-t-il eu un shower ? Si oui, décrire (où, qui l'a organisé, déroulement de l'événement, combien et quels genres de cadeaux, qui est venu...). (*Si non*) Quelle est votre opinion sur ce genre d'événement ?
- Y a-t-il des gens dans la famille qui vivent en concubinage ? Ont-ils déjà fêté leur relation d'une façon ou d'une autre, un peu comme un mariage ? (*Si non*) Pensez-vous qu'ils le devraient ? Diriez-vous qu'ils ont commencé à être considérés comme faisant partie de la famille à un moment précis ? Racontez. Différences avec ceux qui sont mariés ?
- (*Si enfants*) Est-ce qu'il y a eu beaucoup de cadeaux à la naissance ? De qui surtout ? Même chose famille et belle-famille ?

Les retours de voyage

- Est-ce que vous voyagez à l'occasion ? Rapportez-vous des cadeaux à ce moment ? (*Si oui*) Pour qui ?
- Y a-t-il une raison spéciale pour laquelle vous le faites ?
- Est-ce que vous vous sentez obligé de le faire, par exemple parce que vous l'avez toujours fait ? Ils s'y attendent ? Ça leur fait plaisir ? Vous préféreriez ne pas avoir à le faire ?
- (*Si non*) L'avez-vous déjà fait, pourquoi avez-vous cessé ? (*surtout les ego*)
- Est-ce que les autres vous en donnent aussi dans les mêmes circonstances ? S'il y a des gens qui ne voyagent pas, compensent-ils d'une manière ou d'une autre ?

Les cadeaux pour rien

- Vous arrive-t-il parfois de donner des cadeaux pour rien ? Pourquoi ? Dans quelles circonstances ? À qui ? En réponse à quelque chose ? (*Chaîne*)
- Des fleurs, du chocolat, de l'alcool, de l'argent, des billets de spectacle ? À qui, dans quelles circonstances ? Souvent ?
- Faites-vous souvent des cadeaux «conventionnels» (sentiment d'obligation) ? Quelle est votre opinion là-dessus ?

ANNEXE 2

- Avez-vous déjà eu l'impression ou souvent eu l'impression d'avoir fait une «folie» en achetant un cadeau ? Si oui, racontez. Était-ce, selon vous, le plus beau cadeau que vous avez donné ? Sinon, quel est-il ?
Énumérez (*pour ego*)

Selon la nature de ce qui circule

- Qu'est-ce que vous pensez, en général, des gens qui donnent de l'argent en cadeau ? Vous, en donnez-vous ?
- Avez-vous déjà reçu un héritage ? Était-ce un héritage important ? De qui, à qui aussi ? Y a-t-il dans la parenté des histoires d'héritage qui ont mal tourné ?
- Y a-t-il un type de cadeau que vous détestez par dessus tout recevoir ? Y a-t-il des personnes précises qui vous donnent des cadeaux que vous n'aimez pas recevoir ? Expliquez.
- Pensez-vous que c'est préférable de donner un cadeau utile ou inutile ?
- Vous, préférez-vous donner ou recevoir des cadeaux utiles ? Pourquoi ?
(*Faire raconter des histoires à ces occasions, surtout si plusieurs ego impliqués*).

Selon les personnes

- Y a-t-il des gens pour qui c'est plus difficile de choisir, pourquoi ? Qu'est-ce qu'ils reçoivent généralement ? Ou plus facile ?
- Y a-t-il des gens qui ont tendance à donner trop ? ou pas assez ?
- Vis-à-vis de qui vous sentez-vous obligé de donner, au sens que vous préféreriez vraiment ne rien offrir ? Pourquoi ? De recevoir ?
- (*Selon ce qui a été dit*) Avez-vous déjà eu l'impression en recevant un cadeau que cela vous créait une obligation contraignante vis-à-vis de celui qui vous l'avait donné ? Attentes sans proportion, profiter de vous ?

Les phases du don de cadeaux

- À quel stade se situe le plus grand plaisir : choix du cadeau, offrande, etc.
- Comment vous sentez-vous à chaque phase ? Plaisir, contrainte, obligation, emmerdement, fardeau ? Est-ce que ça dépend des personnes ?
- Comment vous sentez-vous au «moment fatidique» : angoisse, peur que ça ne lui plaise pas, plaisir, etc.
- Est-ce que la réaction de celui qui reçoit est importante pour vous ?
- Vous arrive-t-il parfois de vous joindre à quelqu'un d'autre pour donner un cadeau «en commun» ? Si oui, souvent, à qui (famille ou ami), quel genre de cadeau, pourquoi plutôt que seul ? Est-ce un comportement courant dans votre famille ? (*Si non*) Y a-t-il des gens dans votre famille qui le font ? Pourquoi pas vous ? En avez-vous déjà reçu ? De qui, en quelles circonstances ?
- Préféreriez-vous, tout compte fait (*sic*) ne pas avoir à faire de cadeaux dans la vie en général ? On serait bien débarrassé. Etc.

Organisation domestique ¹

- Si on prend l'ensemble des tâches ménagères, est-ce que c'est plutôt un que l'autre qui les fait ou est-ce plutôt moitié-moitié ?
- Est-ce que vous faites ce que vous aimez le plus ou détestez le moins ? Impression générale quand vous le faites ? (corvée, chose normale, plaisir)
- Est-ce qu'il y a une période de temps où ça fonctionnait autrement (en particulier : lien avec travail de la femme) ? Si oui, pourquoi ça a changé ? Qui a provoqué le changement ? Difficile ?
- Comment ça s'est organisé ? Est-ce que ça fonctionnait comme ça chez vos parents ? Est-ce que chez les gens que vous côtoyez c'est aussi comme ça que ça se passe en général ?
- Avez-vous l'impression que vous avez la même définition que votre conjoint de ce que c'est «la propreté» ou un «endroit rangé» ? Avez-vous l'impression qu'il y en a un des deux qui fait des concessions à ce sujet ? Y a-t-il des discussions à ce sujet ? Comment se terminent-elles ?
- Avez-vous l'impression que vous en faites assez ? que votre conjoint en fait assez ? C'est quoi une «juste part» pour vous ? Pensez-vous que ce que vous faites est apprécié à sa juste valeur ?
- Pensez-vous parfois à surprendre votre conjoint en en faisant un peu plus que ce à quoi il s'attend ? À quelle occasion ? Comment l'autre le reçoit-il ? Comme quelque chose qui lui est dû ? Le fait-il pour vous ?
- (*Couples*) Comment vous organisez-vous dans le couple en ce qui concerne l'argent ? Avez-vous un compte conjoint ? Même chose quand les deux travaillent ou quand un seul travaille ? Est-ce que ça a toujours été la même chose ?

Entraide et soutien

Introduction

- Est-ce que les gens de votre famille s'entraident beaucoup ? Qui, dans quel domaine surtout ?
- En général, diriez-vous que vous avez beaucoup de soutien de la part de votre famille ? Avez-vous la même aide de la famille et de la belle-famille ? Et les amis ? En a-t-il toujours été ainsi ? Expliquez changements (*pour ego*)
- En général, aimeriez-vous mieux vous en passer ou êtes-vous content de pouvoir compter sur ces personnes ?
- (*Demande ou offre*) Préférez-vous en général que l'aide vous soit offerte spontanément ? Si oui, pourquoi, qu'est-ce que ça change ?
- Comment vous vous sentez quand quelqu'un vous aide, quand vous aidez quelqu'un ?

¹ Ici, les questions prennent en compte la présence de deux conjoints; elles peuvent être modifiées selon l'organisation réelle du ménage (enfants susceptibles de participer aux tâches, colocataires...). Cette section est utilisée lorsque nous rencontrons les deux conjoints ou un parent et un enfant.

ANNEXE 2

- Pourquoi croyez-vous que ces personnes vous aident ?
- Préférez-vous avoir affaire à quelqu'un de plus «neutre» : gouvernement, marché ?
- Pourriez-vous identifier une ou plusieurs personnes dont vous diriez qu'elles vous ont le plus aidé dans votre vie ?
- Quelle aide vous a le plus marqué ?
- (*Pour génération plus jeune*) Avez-vous parfois l'impression que l'aide de vos parents vous est due en quelque sorte ou qu'elle brime votre «indépendance» ?

Le bricolage et l'aide domestique

- Vous arrive-t-il ou vous est-il déjà arrivé de faire du bricolage (réparations, rénovation, construction-chalet...) ou d'aider quelqu'un de la famille pour des travaux domestiques ?
- Est-ce que quelqu'un de la famille est déjà venu le faire chez vous ?
- Préférez-vous vous débrouiller tout seul à ce moment ou demander à la famille ou à des amis ou à des professionnels ? Pourquoi ?
- De façon plus générale se rend-on souvent de menus services quotidiens ? Exemples.

Les soins aux personnes

Enfants

- Est-ce que quelqu'un a aidé pour les relevailles ? Demandé ou offert ?
- De qui avez-vous le plus d'aide pour les enfants ? Famille, belle-famille, voisinage, amis ?
- Qui garde le plus souvent ? Changements dans le temps, selon l'âge de l'enfant ou le nombre d'enfants ? Préférences par rapport à la garde à domicile, garderies...
- Circulation de vêtements, de jouets...

Parents âgés ou malades

- Est-ce que vous avez déjà eu à prendre soin d'un de vos parents ? Si oui, pourquoi vous dans la famille ? Comment s'est prise la décision ? Comment ça s'est passé, organisé ? difficile ? épreuve ? vous sentiez-vous obligé ? (Expliquez)
- Auriez-vous apprécié recevoir une aide du gouvernement ? payer une aide domestique ? pourquoi l'avez-vous ou ne l'avez-vous pas fait ?
- (*Si non*) Croyez-vous que vous prendrez soin de vos parents quand ils seront âgées ? En avez-vous déjà discuté avec eux ? Ont-ils déjà dit ce qu'ils préféreraient ? Quelle est votre opinion là-dessus ?
- (*Si génération âgée*) Avez-vous pensé à ce que vous ferez si vous vous retrouvez dans une situation qui vous oblige à compter sur une aide quotidienne ? préférences, pourquoi ?
- Y a-t-il des gens dans la parenté qui ont «sacrifié» leur carrière, interrompu leurs études pour entretenir leurs parents, frères, sœurs ? Vous-même ?

Conseils et soutien émotif

- Si vous avez besoin d'un conseil, à qui allez-vous le demander ? Si vous avez besoin d'un soutien émotif ? Est-ce toujours la même personne ? En a-t-il toujours été ainsi ?

- Préférez-vous vous confiez à un ami ou à quelqu'un de la famille ? Pourquoi ?
- Ou faire appel à des professionnels ? L'avez-vous déjà fait ?

L'argent

- Si vous avez besoin d'argent à qui allez-vous le demander ? Est-ce déjà arrivé ? Demandez-vous plutôt à la famille, à la belle-famille, à des amis, ou empruntez-vous à la banque ? Pourquoi ? Sous quelle forme : prêt sans intérêt, prêt «oublié». Si refus de demander, l'acceptez-vous quand on vous l'offre ?
- En avez-vous déjà prêté ou donné vous-même ? À qui ? Famille ou amis ? Souvent, de gros montants ? Prêteriez-vous aussi facilement à des amis qu'à la famille ? Pourquoi ?

Les imprévus

- En cas de coups durs ou d'imprévus, à qui allez-vous demander de l'aide ? (*Pour couple*) Comparez les deux parentés ? Quel type d'aide ?
- Avez-vous demandé de l'aide ou vous en a-t-on offert ? Avez-vous trouvé difficile de demander ?
- Comment vous vous sentiez après avoir reçu ? Vous sentiez-vous en dette ? Trouviez-vous important de pouvoir rendre rapidement ? Pensez-vous que les gens (nommer) qui ont aidé s'attendaient à ce que vous rendiez rapidement ?
- Vous, avez-vous déjà aidé quelqu'un dans les mêmes circonstances ? Comment ? Aviez-vous déjà aidé cette personne dans le passé ? Aviez-vous l'impression que cette personne vous aiderait à son tour s'il vous arrivait la même chose ? Cette personne vous a-t-elle aidé pour quoi que ce soit ?

Questions générales

- Dans l'ensemble, selon vous, qu'est-ce qui distinguerait les amis et la famille ?
- Avez-vous l'impression que ce sont les gens que vous aidez le plus qui vous aident le plus aussi (famille, amis) ? Est-ce important que ce soit ainsi, i.e. le même ? Est-ce juste, injuste ?
- Y a-t-il quelqu'un dans la famille avec qui vous vous sentez plus en dette ? Est-ce difficile ? Des gens que vous sentez en dette avec vous ? Vos beaux-parents ? Déséquilibre ? Racontez.
- Avez-vous déjà refusé de donner de l'aide à quelqu'un ? Si oui, y avait-il une raison particulière ?
- Avez-vous déjà refusé l'aide de quelqu'un ? Conséquences ? Pourquoi ?
- Y a-t-il quelqu'un dans la famille ou parmi vos amis de qui vous avez déjà été «déçu» parce que vous attendiez plus d'aide en certaines circonstances ? Comment expliquez-vous son comportement ? Est-ce que vous voyez encore cette personne ? Si oui, en avez-vous parlé avec elle ? Conséquences, histoire (*pour ego surtout*).
- Est-ce que vous avez déjà donné un cadeau à quelqu'un expressément parce qu'il vous avait rendu un service ? Souvent ? Pourquoi ?

Questions plus générales sur le don

- Diriez-vous qu'il y a des gens dans la famille qui donnent plus qu'ils ne reçoivent ? l'inverse ? Comment l'expliquez-vous ?
- Y a-t-il des gens dans la famille qui vous donnent l'impression de ne jamais rien demander ? Comment se débrouillent-ils selon vous ?
- Y en a-t-il à qui «il n'y a pas moyen de rien leur donner» (ne veulent pas, protestent, rendent aussitôt «trop», etc.)
- Avez-vous déjà eu l'impression qu'en donnant un cadeau ou qu'en aidant quelqu'un de la parenté vous vous étiez «fait avoir» ? Racontez.
- Y a-t-il quelqu'un ou plusieurs personnes pour qui vous feriez «n'importe quoi» ? Y a-t-il une raison particulière qui explique cela ?
- Pour quelles raisons, en général, diriez-vous que vous donnez (ou aidez), qu'il est important de donner (ou d'aider) ? «Pour» recevoir ? Etc., etc. Avez-vous parfois l'impression qu'on vous donne pour cette raison ? Exemples.
- Ça dépend : à qui, de qui ? (*Repasser les ego*)
- Y a-t-il des gens dans la famille par rapport à qui vous vous sentez obligé d'aider si on vous le demande, ou dont vous croyez qu'ils ont des «attentes» par rapport à vous ? Dans quel sens ? Qu'est-ce que ça vous fait ?
- Y a-t-il des gens pour qui vous pensez que vous pouvez attendre plus longtemps pour rendre un service ou un cadeau que vous avez reçu ? D'autres pour qui il serait important de rendre le plus vite possible ? Pourquoi ? Qu'est-ce qui les distingue ?
- On dit que plus on donne dans la vie, plus on reçoit ? Y croyez-vous ?
- Avez-vous l'impression que vous avez plus donné que reçu dans la vie ? Qu'est-ce qui vous fait dire cela ? Pensez-vous qu'il y a une époque de votre vie où vous aviez le sentiment inverse ? À quel moment le sentiment aurait changé ? Avez-vous l'impression que plus vous vieillissez, plus les gens sont en dette avec vous, ou ce serait le contraire ?
- Est-ce la même chose par rapport à tout le monde ou est-ce en fonction de certaines personnes en particulier ?
- Y a-t-il des gens pour qui vous diriez : «je lui dois beaucoup; il me doit beaucoup»; «on est quitte» ? (*les ego*)
- Problème ou normal ? Préférez-vous plutôt être quitte vis-à-vis... (*ego*) ou au contraire qu'il vous doive, etc. ? Croyez-vous qu'il est important à long terme que ce qu'on donne et ce qu'on reçoit balance ? Qu'est-ce que ça veut dire pour vous «balancer» ? Est-ce la même chose pour la famille et pour les amis ?
- Y a-t-il un objet qui vous est particulièrement cher ? D'où provient-il ?
- Qui vous a offert le cadeau que vous avez le plus apprécié ? Quel cadeau était-ce ? Qu'est-ce qu'il représentait pour vous ? Quel est, selon vous, le plus beau cadeau que vous auriez offert ?
- Opinion sur l'entretien, ce qu'on aurait dû demander, sujets non abordés.